

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

EN ÎLE-DE-FRANCE

Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties



98/3

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16499 - 7,50 F

JEUDI 12 FÉVRIER 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

ullisme, est mort
dans les années 40.
généateur, écrivain et académicien

hommes



Au bonheur des hommes

La mode masculine se plie aux lois du sport. Détente, confort, mobilité, plaisir en sont les lignes directrices.

Cri d'alarme pour l'école

Une étude de l'inspection générale de l'éducation déplore l'aggravation des inégalités au sein de l'école.

Un déficit à 3 %

Selon les derniers chiffres du gouvernement, les déficits publics ont été limités à 3 % du PIB dès 1997.

Indices de l'euro

Les places boursières européennes se dotent de nouveaux indices avant le lancement de l'euro.

Super-Picabo

L'Américaine Picabo Street est devenue championne olympique du super-G, mercredi, à Hakuba.

Culture travailliste

Les travaillistes veulent relancer la culture en s'appuyant sur le mécénat. Entretien avec le ministre de la culture, Chris Smith.

La plainte de Robert De Niro

M^r Klejman, avocat de Robert De Niro, a porté plainte contre le juge N'Guyen, qui a entendu son client comme témoin dans une affaire de proxénétisme.

Cacophonie européenne à Alger

La délégation de députés européens en visite en Algérie a refusé, mardi, de rencontrer des responsables de l'ex-FIS. Une également le point de vue de Bernard-Henri Lévy.

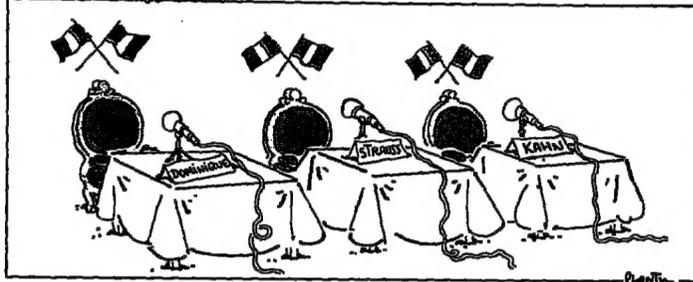
Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 250 F CFA; Danemark, 18 DDK; Espagne, 225 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 450 DR; France, 100 F; Italie, 2000 L; Luxembourg, 40 F; Malte, 10 DM; Norvège, 14 NOK; Pays-Bas, 3 F; Portugal, 200 Escudo; République, 9 F; Sénégal, 100 F CFA; Suède, 10 SKR; Suisse, 2,50 F S; Tunisie, 12 Din; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 3,30 \$.

M 0147-212-7.50 F

Le plan anticumul de Lionel Jospin

Dans une lettre aux chefs des partis, le premier ministre annonce trois projets de loi après les régionales. Les parlementaires ne pourront plus être maires ou présidents d'assemblées locales. Un député ou un sénateur ne pourra plus siéger au Parlement européen.

LIONEL JOSPIN a révélé ses intentions sur la limitation du cumul des mandats, dans une lettre adressée, mercredi 11 février, aux responsables des partis politiques qu'il avait reçus à l'automne 1997. Le premier ministre veut proposer « des solutions équilibrées pour contribuer à rendre plus efficace et plus proche des citoyens notre démocratie ». M. Jospin annonce trois projets de loi qui seront présentés au conseil des ministres après les élections régionales et cantonales et qui feront l'objet d'une première lecture à l'Assemblée nationale avant le 30 juin.



mandat parlementaire national avec un mandat parlementaire européen, et interdira le cumul des fonctions de président de conseil régional ou de président de conseil général et de maire.

M. Jospin n'a pas inclus dans ses projets l'interdiction du cumul d'un mandat parlementaire avec des fonctions de vice-président de conseil régional ou général ou d'adjoint au maire, souhaitée par le

Parti socialiste, ou avec des présidences de structures intercommunales.

Lire page 5 et notre éditorial page 14

La résurrection de l'orchidée jaune sur l'île de Robinson Crusô

ELLE AVAIT DISPARU, dit-on, il y a cinquante ans. Et voici qu'elle réapparaît. Au large de Valparaíso, sur l'île chilienne Alexandre Selkirk, qui fait partie de l'archipel Robinson Crusô. C'est là que deux botanistes français, Philippe Danton et Michel Baffray, ont découvert *Gavillea insularis*, une orchidée à la livrée jaune, qui coloniserait ce petit sanctuaire de la nature déclaré « réserve de la biosphère » par l'Unesco en 1977.

« Il y a une dizaine d'années, on l'a retrouvée à Bornéo sur les pentes du mont Kinabalu. » Pourquoy toutes ces disparitions ? D'une culture souvent délicate, ces plantes ont aussi parfois été victimes de la politique et de l'affrontement des puissances européennes. C'est ainsi, raconte Marcel Lecouffe, que les collections du Muséum ont été déclinées par l'interruption du chauffage des serres pendant la deuxième guerre mondiale. Heureusement, toutes n'ont pas connu ce sort. En témoignent un pied toujours vigoureux, importé en 1858 au jardin botanique de Copenhague.

Pour arracher ces fleurs magiques à leurs régions tropicales et subtropicales d'origine, des aventuriers ont risqué leur vie. Les précieuses plantes, qui étaient payées des fortunes par les collectionneurs, sont aujourd'hui disponibles dans la première boutique venue pour quelque dizaines ou centaines de francs. La science patiente des horticulteurs est passée par là. Et aujourd'hui, certains des trésors des collections de Kew Garden où s'est épanouie, vers 1780, la pre-

mière orchidée, se multiplient par milliers dans les serres des horticulteurs. Il suffit de faire son choix tant cet ordre très jeune - une centaine de millions d'années - du règne animal est riche d'individus. Du vanillier aux espèces les plus chatoyantes, les *Calliaea*, les *Cymbidium* et les *Phalaenopsis*, on ne compte pas moins de 28 000 à 32 000 espèces. Elles sont réparties sur l'ensemble de la planète, des jungles de l'équateur au frimas du cercle polaire, dans les plaines comme dans les montagnes, où certaines s'épanouissent vers 4 000 mètres d'altitude.

D'autres, au caractère plus tempéré, préfèrent la douceur de la France, qui abrite une centaine de ces espèces, dont près de soixante-dix dans le seul Sud-Est méditerranéen. « En fait, insiste Marcel Lecouffe, personne ne connaît leur nombre exact car les frontières entre espèces et sous-espèces ne sont pas toujours claires. » Et c'est très bien ainsi. Qui voudrait d'une orchidée sans mystère ?

Jean-François Augereau

Lire pages 6 et 7

Les blessures de la Corse

« Le Monde » révèle le contenu des rapports rédigés par le préfet assassiné sur l'utilisation des fonds publics

L'enquête piétine dans les milieux nationalistes

Manifestations à Bastia et à Ajaccio à l'appel des femmes corses

Les maladies de l'Est

L'ÉTAT de la santé publique se dégrade en Europe de l'Est. Les maladies infectieuses, notamment la tuberculose, progressent. Le nombre de décès pour cause d'affections cardiovasculaires et de cirrhose augmente. L'espérance de vie y est nettement inférieure à celle de l'Europe occidentale et elle continue de baisser dans de nombreux pays ex-communistes. Cette détérioration est liée aux problèmes de financement et au délabrement de systèmes de santé déjà insuffisants à l'époque communiste. L'appauvrissement d'une partie de la population empêche l'accès généralisé à des soins hospitaliers qualifiés.

Lire page 2

De l'utilité européenne des « petits » pays

QUAND les « grands » européens ne sont pas d'accord entre eux, l'intégration stagne ; quand ils manifestent leur entente de manière trop ostentatoire, les « petits » volent poindre le sceptre du « directoire ».

Les relations entre les « petits » et les « grands » Etats - ou ceux qui se considèrent comme tels - ont toujours été d'un maniement délicat dans l'Europe, mais il était plus facile de résoudre ces contradictions à six qu'à quinze. Avec la perspective d'une Union élargie à vingt ou vingt-cinq membres, la question n'en revêt que plus d'acuité et il n'est pas trop tôt pour définir une attitude qui ménage les susceptibilités de ces « petits », les considère comme des interlocuteurs sérieux sans leur donner l'impression fâcheuse qu'ils constituent une masse de manoeuvre pour les ambitions des « grands ».

C'est ce qu'on commence à comprendre à Paris, et la visite officielle, même très brève, que Jacques Chirac effectue mercredi 11 et jeudi 12 février, à Vienne, en Autriche, en est l'illustration. On pense même dans les milieux dirigeants français qu'on a pris un peu de retard par rapport à

d'autres partenaires - l'Allemagne pour ne pas la nommer - qui ont su, depuis longtemps, se montrer attentifs aux préoccupations des « petits », et ce n'est pas sans importance quand les décisions sont prises à Bruxelles ou ailleurs.

Cette constatation ne vaut pas seulement pour l'Autriche, mais certainement pour elle, bien qu'en France on ait souvent tendance à la considérer comme un simple prolongement de l'Allemagne. Les Autrichiens s'en défendent. A juste titre. Ils rappellent que, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, ils ont consolidé leur indépendance et qu'ils ont profité de l'intégration dans l'Union européenne, en 1995, pour diversifier leurs relations économiques, en effet dominées par leur puissant voisin du Nord. Ils citent volontiers le précédent de l'Irlande, qui a profité de l'Europe pour assainir ses relations avec le Royaume-Uni.

Il est sans doute temps de rompre avec la paresse de penser qui consiste à ne voir en l'Autriche que l'élément d'un « bloc germanique ».

Daniel Vernet

Lire la suite page 14

Portrait d'un visiteur



IL EST DEVENU, mine de rien, l'un des acteurs français les plus connus à l'étranger. Du *Grand Bleu* à *Léon*, des *Visiteurs à Mission* à *Impossible*, ce fils d'immigrés espagnols se bâtit une carrière à Hollywood. Après *Les Visiteurs II*, les *couloirs du temps*, qui sort mercredi, Jean Reno tourne à Paris, avec Robert De Niro, un film de John Frankenheimer.

Lire page 12

International	2	Aujourd'hui	20
France	5	Météorologie-Jeux	24
Société	8	Cartes	25
Régions	11	Culture	26
Histoires	12	Globe	27
Entreprises	15	Science	28
Communication	17	Abonnements	28
Finances/Banques	18	Radio-Télévision	29



ANDREÏ MAKINE

Le crime d'Olga Arbélina

ROMAN

MERCURE DE FRANCE

SOCIAL. Tous les rapports, qu'ils émanent de l'Organisation mondiale de la santé ou de la Banque mondiale, font état d'une dégradation spectaculaire de la santé publique en

Europe de l'Est au cours des dernières années. Les principales raisons sont la paupérisation d'une partie de la société dans le sillage de la « transition » économique et le manque de

moyens financiers. EN ROUMANIE, dans la plupart des hôpitaux, notamment à Cluj, les parents des malades font souvent office d'aides-soignants et doivent encore apporter nourri-

ture et médicaments. Les salaires du personnel médical sont extrêmement bas. LA PSYCHIATRIE ukrainienne a du mal à se débarrasser des vieilles méthodes héritées de l'ex-URSS. A

Zhitomir, un ancien dissident tente d'humaniser les traitements. Dans cette République, l'espérance de vie moyenne est passée de 70,7 à 67,3 ans en six ans.

L'état de la santé publique se détériore en Europe de l'Est

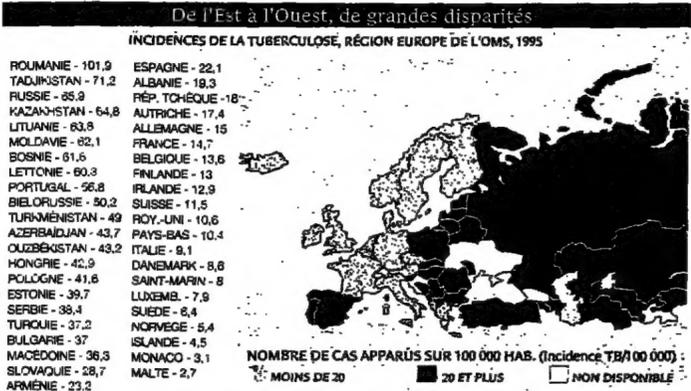
La paupérisation de larges couches de la population et le délabrement des services médicaux contribuent à la multiplication des maladies infectieuses et à la hausse de la mortalité dans de nombreux pays ex-communistes

« UNE DÉTÉRIORATION dramatique ». C'est ainsi que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qualifie l'état de la santé publique en Europe centrale et orientale et dans l'ancienne Union soviétique. L'espérance de vie moyenne dans ces pays est nettement inférieure à celle de l'Union européenne, et elle continue de baisser dans de nombreux États.

L'OMS dégage plusieurs explications, tout en soulignant que les situations peuvent varier fortement d'une région à une autre. Il y a la détérioration des services de santé (manque de financements, équipements archaïques, difficultés d'approvisionnement en médicaments), la mauvaise alimentation, le niveau élevé de pollution, le tabagisme et l'alcoolisme, mais aussi le stress lié à la peur du chômage et à la paupérisation de larges couches de la population. Dans un rapport, l'OMS estime que le taux de mortalité dans ces pays reflète « le déclin économique » observé dans de nombreuses régions et « l'accroissement des différences de revenus ».

L'Europe centrale est frappée par une augmentation du nombre de décès causés par des maladies cardiovasculaires et des cirrhoses du foie. En Hongrie par exemple, la fréquence des maladies cardiovasculaires est trois fois plus élevée qu'en France et le taux de cirrhoses du foie est quatorze fois celui observé en Suède, selon des données fournies par la Banque mondiale et l'OMS. Un rapport du gouvernement hongrois, cité par Radio-Europe Libre, indique que la hausse du stress dans cette société depuis les changements de 1989 serait en partie à l'origine de la multiplication des maladies cardiaques.

En Europe de l'Est, on meurt plus fréquemment du cancer du poulmon qu'en Europe de l'Ouest.



Une étude financée par la Commission européenne et publiée il y a peu dans la revue *Eurosurveillance*, « bulletin européen sur les maladies transmissibles » établit une comparaison des taux d'incidence de la tuberculose dans les pays de la « région Europe » de l'OMS. Réalisé par Anne Perrocheau, Valérie Schwoebel (centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida) et Jap Veen (association néerlandaise contre la tuberculose), ce travail souligne les très grandes disparités existant

entre les pays de l'ex-URSS et ceux de l'Europe de l'Ouest. Ce phénomène est d'autant plus inquiétant que l'on observe aujourd'hui, à l'est du continent européen, une progression croissante de l'épidémie de sida dont on sait qu'elle facilite la dissémination des bacilles tuberculeux. Les autorités sanitaires des pays de l'Union européenne ne cachent pas le danger que représente la réémergence massive, depuis 1990, de la diphtérie dans les anciens pays du bloc soviétique.

« Le marketing agressif des fabricants de cigarettes occidentales (dans les anciens pays communistes) aura d'importantes conséquences en matière de santé », note l'OMS. « Comme il existe un long intervalle de tabagisme et l'apparition du cancer du poulmon, le haut niveau de tabagisme dans ces régions fait craindre que les services de santé locaux seront confrontés à des charges énormes au XXI^e siècle. »

En Pologne, le cancer du poumon est la cause de 50 % des décès chez les hommes de moins de soixante-cinq ans. Dans la période 1990-1992, la population polonaise fumait en moyenne 3 620 cigarettes par an et par personne - un record mondial, selon les statistiques de l'OMS. La situation se serait toutefois améliorée, affirmant-on à Varsovie, depuis l'introduction en 1996 d'une législation antitabac, la première en Europe centrale.

L'OMS s'est, à plusieurs reprises, alarmée de la propagation du sida dans les anciens pays de l'Est, où 100 000 personnes étaient infectées fin 1997 par le virus du VIH. « La pauvreté croissante, la mobilité, la prostitution, la drogue et le changement de mode de vie ont rendu les nouveaux États indépendants plus vulnérables à la propagation du virus du VIH... » Pour cette raison, l'Europe de l'Est est à la pointe de la pandémie, a noté en décembre 1997 le docteur Jo Asvall, directeur de la région Europe de l'OMS. On observe aussi une augmentation des maladies

sexuellement transmissibles : en Biélorussie, en Russie et en Moldavie, le nombre de cas de syphilis est cent fois plus élevé qu'en Europe de l'Ouest, selon l'OMS.

PRIVATISATION RAMPANTE
La tuberculose est un autre déau dans l'ex-URSS. Plus de 650 000 personnes en souffrent en Ukraine, selon les autorités de Kiev (sur une population totale de

taux spéciaux pour la nomenclature. Si le principe de la gratuité des soins reste théoriquement en vigueur dans de nombreux pays ex-communistes, une privatisation rampante des soins est intervenue : il faut souvent payer pour les draps, la nourriture, les médicaments, voire les services du médecin, si l'on veut être convenablement pris en charge. Cela prive les moins favorisés de l'accès aux

Espérance de vie en baisse

En Europe centrale et orientale, l'espérance de vie moyenne est de 67,3 ans pour les hommes et 75,3 ans pour les femmes, selon l'OMS (Organisation mondiale de la santé). Dans l'Union européenne, les chiffres sont de 73,8 ans pour les hommes et 80,6 ans pour les femmes. Dans la Communauté des États indépendants (CEI, ex-URSS moins les Pays Baltes), l'espérance de vie moyenne est de 64,6 ans pour les hommes et 71,9 ans pour les femmes. En Ukraine, elle a chuté de plus de trois ans entre 1990 et 1996, passant de 70,7 à 67,3 ans. Les causes de décès les plus fréquemment citées sont les maladies cardiovasculaires, les cancers et les maladies infectieuses, telle la tuberculose. En Russie, l'espérance de vie moyenne est tombée en 1995 à 58 ans pour les hommes et 72 ans pour les femmes. L'OMS estime que la moyenne pour les deux sexes est aujourd'hui de 64 ans dans ce pays. En Russie, un homme âgé de 20 ans a une chance sur deux d'atteindre l'âge de 60 ans contre neuf chances sur dix en France.

51 millions d'habitants). En Russie comme en Ukraine, la maladie s'est particulièrement répandue au sein de la population carcérale, transformant les prisons en foyers d'infection. Entre 1990 et 1996, le nombre de tuberculeux ukrainiens a augmenté de 43 %, indique-t-on à Kiev.

Après la chute des régimes communistes, les services de santé - déjà renommés pour leurs insuffisances - ont souvent été les premiers touchés par les coupes budgétaires. La mise en place de systèmes d'assurance santé est bâtarde. Une médecine privée, onéreuse et marginale, est apparue pour les « nouveaux riches », comme il existait jadis des hôpi-

soins qualifiés. Partout, un marasme gangréné la profession médicale. Ce mécontentement a été illustré par le mouvement de grève, déclenché en octobre 1997, des médecins anesthésistes polonais. Ces derniers protestent contre leur faible salaire (environ 1 800 francs) et leur « matériel délabré ». Les médecins estiment qu'ils forment « le groupe professionnel le plus négligé, humilié et réduit à la pauvreté ». Ce jugement, formulé dans un pays généralement applaudi pour la réussite de sa transition économique, peut donner la mesure du problème ailleurs dans la région.

N. No.

Dan Georgescu, chirurgien roumain, obligé d'opérer avec une torche électrique...

CLUJ (Roumanie)
de notre envoyé spécial
Au quatrième étage de l'hôpital de chirurgie plastique de Cluj (nord), dans son bureau étroit et

REPORTAGE
Ici, comme dans presque tous les hôpitaux du pays, c'est l'« usine »

enfumé, bordé d'étagères remplies de traités de spécialités et de boîtes de médicaments, le chirurgien Dan Georgescu, cheveu grisonnant et cernes sous les yeux, se repose après une opération de huit heures. « Les patients ne connaissent rien de nos problèmes budgétaires, du manque de personnel, de médicaments et de matériel ou encore de nos salaires de misère. Ils arrivent ici détruits, gravement brûlés ou avec un bras dans un sac en plastique, avec l'espoir d'être aidés. Alors, on oublie nos soucis et on se met à bosser », raconte ce spécialiste en microchirurgie.

Le docteur Georgescu dénonce la « politique irresponsable » de l'ancien gouvernement qui, il y a un an et demi, a décidé « sans tenir compte du profil des hôpitaux et des nécessités de la population », de réduire de 10 % le personnel et de six mille lits la capacité d'accueil des institutions médicales dans l'ensemble du pays.

« Notre section, qui fonctionne à 70 % en régime d'urgence, est censée servir presque trois quarts de la population de la Roumanie. Et, alors que la ville n'a pas d'hôpital d'urgence, le ministère de la santé refuse de nous accorder le statut de clinique d'urgence », explique-t-il d'une voix marquée de colère. Re-

connue comme une des meilleures sections de chirurgie réparatrice du pays, elle est passée de 200 opérations en 1991 à plus de 1 500 en 1997 dont 1 000 hospitalisations.

Ici, l'image des établissements occidentaux, propres et aseptisés est un rêve. Ici, comme dans presque tous les hôpitaux de Roumanie, c'est l'« usine ». Le long d'un couloir dont les murs dégagent une odeur de peinture fraîche, quelques patients discutent entre eux. Les portes des chambres sont presque toutes ouvertes. Au chevet des malades, se glissant dans le peu d'espace qui reste entre les lits, les « non-résidents », vêtus de blouse blanche, s'affairent. Ce sont des membres des familles des patients, souvent obligés d'apporter eux-mêmes les médicaments nécessaires aux traitements ainsi que la nourriture. Ce n'est pas l'heure des visites, mais le « manque chronique de personnel » qui oblige l'hôpital à accepter ces parents transformés en aide-soignants. Au bout du couloir, une échelle, des seaux de mortier et des ouvriers en bleus de travail. On rénove...

UN LIT POUR DEUX

L'unique microscope portant le label Zeiss utilisé pour les interventions en microchirurgie date d'il y a trente ans. « Une pièce de musée pour nos confrères occidentaux », remarque le docteur Georgescu. La clinique manque désespérément d'outils élémentaires comme les ciseaux ou les bistouris. « J'ai aussi connu une époque où le gardien de l'hôpital nous vendait du fil résorbable utilisé pour les sutures », se souvient le chirurgien. Pour améliorer la qualité de l'éclairage dans les salles d'opéra-

tion, le docteur Georgescu utilise une torche électrique alors que les anesthésistes, étant donné la longueur des interventions doivent doser astucieusement les produits « pour maintenir les patients en vie ». Les trente lits dont dispose la section de chirurgie réparatrice sont largement insuffisants pour ses besoins. « Je suis régulièrement obligé de mettre deux patients dans le même lit. Il m'est même arrivé de les installer dans mon bureau », explique-t-il.

Autre cadre, mêmes problèmes au très moderne Institut du cœur de Cluj. Equipé au standard occidental, grâce à des crédits spéciaux du ministère de la santé, l'hôpital tourne au ralenti en raison du manque de sang et de personnel. Il est vrai que la profession d'infirmière est un sacerdoce. Ainsi, Crina, infirmière au bloc opératoire, squatte depuis septembre une petite chambre de huit mètres carrés au dernier étage de l'Institut. Une table, un lit d'hôpital, un crucifix sur le mur blanc et une fenêtre d'où l'horizon s'arrête aux immeubles d'en face, voici l'univers que cette jeune femme de vingt-quatre ans s'est offert avec la bénédiction du chef de la clinique de chirurgie cardiovasculaire. « En ville elle dépenserait presque tout son salaire pour louer une chambre », explique-t-elle.

Obligé de gérer une Roumanie en crise, le gouvernement a alloué moins de 3 % de son budget d'austérité à la santé. Résultat, une infirmière gagne moins de 400 francs, alors que le salaire mensuel d'un médecin ne dépasse pas 1 million de lei (1 000 francs), moins qu'un mineur au chômage.

Andrei Neacsu

En Ukraine, un ancien dissident se bat pour humaniser la médecine psychiatrique

ZHITOMIR (Ukraine)
de notre envoyé spécial
Après le grillage d'enceinte, un long couloir jalonné de portes fermées à clé mène au secteur numéro 15, où trente-huit malades mentaux sont détenus pour avoir commis des crimes. Les hôpitaux psychiatriques n'ont jamais eu bonne réputation en Union soviétique, notamment en Ukraine, où plus d'un dissident a été abusivement enrôlé pour « schizophrénie à évolution lente ».

Mais dans l'hôpital de Zhitomir, à 120 kilomètres à l'ouest de Kiev, on s'efforce de « faire évoluer les choses ». Le directeur a mis en place une « nouvelle approche » permettant aux malades « d'avoir la liberté de s'exprimer ». Des séances de dessin ont été organisées. Les tableaux sont exposés dans une salle. Les couloirs, auparavant blafards, ont été ornés de peintures florales.

Dans la pièce centrale du secteur 15, où des chaises en bois sont alignées devant une télévision, les malades sont encouragés à prendre la parole. Un jeune homme revêtu d'un pyjama grisâtre s'adresse au psychiatre en chef : « Qui pourrait se sentir bien ici ? On ne mange pas à notre faim... » Un dialogue s'engage. Pour finir, le directeur suggère au petit groupe d'hommes voûtés de rédiger leurs doléances sur une feuille de papier, « vous savez, comme vous faites d'habitude ».

Malgré ses locaux usés, son budget étié et son manque de médicaments, l'hôpital psychiatrique de Zhitomir fait figure d'exemple en Ukraine. L'accent y est mis sur l'« humanisation » de cette médecine si dévoyée du temps de l'URSS.

Le psychiatre et ancien dis-

sident Semion Glouzman - qui passa sept années au goulag et trois en exil sibérien pour avoir dénoncé en 1972 l'internement abusif du général Grigorenko, défenseur des Tatars de Crimée - est à l'origine de cette initiative, qui vise à prouver que, en dépit du manque de moyens, il est possible de changer la psychiatrie dans l'ex-URSS.

LE DROIT DES MALADES

Le plus important, explique cet homme que certains décrivent comme « le Sakharov ukrainien » en raison de son autorité morale, est d'arriver à faire comprendre au personnel des hôpitaux qu'un malade a des droits, que le médecin doit savoir lui parler, lui demander son avis, que la contrainte et la violence sont de mauvaises thérapies.

L'Association des psychiatres d'Ukraine, basée à Kiev et présidée par M. Glouzman, réunit 750 des 4 000 psychiatres du pays. Avec des aides occidentales, elle organise des séminaires de formation, distribue des publications spécialisées et lutte contre les abus. Car, sept ans après la chute du régime communiste, les faux diagnostics et les internements injustifiés n'ont pas disparu.

Ce qui se faisait durant la période totalitaire pour des raisons de répression politique se fait aujourd'hui en Ukraine pour des motifs d'argent. La mésaventure d'Oksana Reykhelhaus, privée de ses droits civils après avoir été déclarée « schizophrène » par l'hôpital psychiatrique Pavlov à Kiev, est l'un des rares cas à avoir fait l'objet d'un scandale public : le mari de cette jeune femme avait payé les psychiatres pour obtenir que l'appar-

tement familial et la garde de leur enfant lui soient attribués.

Dans d'autres cas d'abus, des malades mentaux ont été déclarés sains d'esprit pour qu'ils puissent renoncer légalement à leurs droits sur un logement, au profit de quelque agencement immobilier. Pour avoir exposé ces dérives et d'autres dysfonctionnements du système médical, Semion Glouzman a été accusé par des parlementaires ukrainiens d'être un « traître » et de « travailler pour des services d'espionnage étrangers ». L'Association des psychiatres ukrainiens, qui dispose d'une petite imprimerie, a vu ses locaux bouclés pendant plusieurs jours en août 1997 par les forces de l'ordre, qui l'accusaient d'imprimer des faux dollars.

Environ 90 000 personnes séjournent dans des hôpitaux psychiatriques en Ukraine, réparties dans environ quatre-vingt-dix établissements. Les conditions de vie dans la plupart de ces instituts, déjà pauvres à l'époque communiste, se sont dégradées. Les budgets alloués par l'État ont fondu. L'achat de vêtements, de draps, de médicaments, et souvent de nourriture, est devenu difficile. De nombreux malades doivent être ravitaillés par leur famille. Des décès par sous-nutrition. « Le pire », raconte Robert Van Voren, un spécialiste de la psychiatrie dans l'ex-URSS qui collabore avec Semion Glouzman, ce sont les « internats », ces établissements où sont concentrés les personnes souffrant à la fois d'une maladie mentale et d'un handicap physique. Situés notamment à la sortie de Kiev, ils ressemblent à des mouroirs. »

Natalie Nougayrède

«...ne veut pas...
...contre l'Irak et



ites européens

Advertisement for TUBECO, featuring a large image of a person and text including 'TUBECO' and '1998'.

La France ne veut pas « baisser les bras » dans la crise entre l'Irak et les Nations unies

Paris souhaite vivement une intervention du secrétaire général de l'ONU

Le président Bill Clinton a appelé à nouveau l'Irak, mardi 10 février, à rechercher une solution pacifique à la crise avec l'ONU, afin d'éviter

l'usage de la force. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, dont la France souhaite la contribution à la solution de la crise, hésite en-

core à se rendre à Bagdad. Il devait s'entretenir mercredi avec les représentants à l'ONU des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

IL Y A DEUX INCONNUS dans la crise qui oppose aujourd'hui l'Irak aux Nations unies : le seuil des « concessions » que Bagdad est prêt à faire et le plafond des exigences des Etats-Unis. En d'autres termes, lorsque Paris suggère à l'Irak des solutions à la crise, non seulement il ne connaît pas les limites en deçà desquelles le président Saddam Hussein n'est pas prêt à céder, mais il n'a pas non plus la garantie que Washington adhère totalement aux suggestions françaises.

Depuis le début de l'affaire des sites irakiens dits « présidentiels », dont l'Irak refuse l'accès à la commission spéciale chargée de la désarmer (Unscoc), les consultations sont quasi permanentes entre la France et les Etats-Unis. Paris demeure aussi en contact avec les autorités irakiennes, par l'intermédiaire du chef de la section d'intérêts à Bagdad, Yves Aubin de la Messuzière.

La France continue de penser qu'une marge de négociation existe encore avec l'Irak, à deux conditions. Il faut d'abord qu'il y ait coordination des efforts diplomatiques en cours. Dans un premier temps, Moscou avait en effet, par une attitude plutôt complaisante envers Bagdad, peut-être renforcé le président Hussein dans son refus de coopérer avec l'Unscoc. La Russie a néanmoins rectifié le tir et un rapprochement est en cours avec la France.

L'autre condition est que le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, entre en scène, d'autant que la crise met face à face l'Irak et les Nations unies. De source française, on se déclare « convaincu » que le président irakien serait prêt à « céder quelque chose » à M. Annan si ce dernier faisait le déplacement de Bagdad. On en veut pour preuve la déception amère de l'Irak à l'annonce, mardi



10 février, que le secrétaire général de l'ONU n'a pas encore pris de décision à ce sujet.

« Nous n'avons pas décidé de baisser les bras », a déclaré mardi le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, pour qui M. Annan doit « essayer de finaliser un accord conforme aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU ». Mais dans le même temps, M. Védrine « comprend » que M. Annan « ne veuille pas tenter cela sans avoir quelque espérance de pouvoir aboutir ».

MODALITÉS DE VISITE

Le secrétaire général de l'ONU, qui a sans doute en mémoire l'échec cuisant de la mission de la dernière chance, tentée en janvier 1991 par son prédécesseur Javier Perez de Cuellar, avant la guerre de libération du Koweït, pour tenter de faire entendre raison à Bagdad, a souhaité mardi que toutes les parties fassent preuve de « flexibilité ». Il devait rencontrer mercredi les représen-

tants à l'ONU des cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

A la quatrième semaine de la crise, la balle est donc toujours dans le camp de l'Irak, qui a fini par accepter le principe d'inspection - de vérification, dit-il - des « sites présidentiels ». Mais il continue de refuser que la commission de l'ONU chargée de la désarmer (Unscoc) soit le maître d'œuvre de ces inspections. Bagdad n'a pas non plus formellement accepté la distinction, suggérée par la France, entre les modalités de visite des palais présidentiels proprement dits et celles de leur environnement (Le Monde du 10 février). Et il n'admet qu'un seul et unique accès aux « sites », quitte à ce que les inspecteurs ou vérificateurs prennent leur temps et utilisent tout le matériel technique qu'ils jugent utiles. Mais une fois leur mission terminée, pas question de la renouveler.

Le comble est que Bagdad est disposé à accepter l'Unscoc, mais sans en avoir l'air. Il est en effet prêt à ac-

cueillir sur les « sites présidentiels » des membres de l'Unscoc, y compris ceux qu'il n'a pas cessé de récuser, tels le chef de ladite commission, l'Américain Richard Butler, ou l'Américain Scott Ritter, mais à la condition qu'ils soient désignés par leurs gouvernements et non en leur qualité de membres de l'Unscoc. Mais pour l'ONU, et surtout pour les Etats-Unis, l'acceptation par l'Irak de l'Unscoc en tant que telle est incontournable. « Nous voulons un accès clair et sans conditions à tous les sites » et le respect de « l'intégrité et du professionnalisme de l'Unscoc » a répété mardi l'ambassadeur américain à l'ONU, Bill Richardson.

L'Unscoc est ainsi devenu emblématique de la crise.

La France considère que ses suggestions sont « la limite de ce qu'on peut offrir à Bagdad sans remettre en cause les résolutions des Nations unies ». Mais Paris n'a pas un blanc-seing américain sur cette affaire. Du côté français, on se bornait à noter mardi, pour s'en féliciter, que la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a évoqué l'idée d'une « Unscoc+ » pour la visite des palais présidentiels proprement dits. « Unscoc+ » signifie que les équipes de l'Unscoc seraient accompagnées de diplomates. La France avait suggéré cette formule pour l'environnement des palais présidentiels, les palais eux-mêmes devant être visités par des diplomates des cinq membres permanents du Conseil de sécurité et des 21 membres de l'Unscoc ou de son représentant « en gants blancs ». En tout état de cause, les Etats-Unis exigent désormais de la part de l'Irak, s'il cède, de signer par écrit ses engagements.

Mouna Naïm

Les élections en Inde : le tribun contre l'héritière

La vedette du parti nationaliste BJP fait face à l'offensive du Parti du Congrès, menée par la veuve de Rajiv Gandhi

BHIWANI de notre envoyé spécial « Préparez vous pour le couronnement, Vajpayee arrive. » Assises en rangs compacts, perchées sur

REPORTAGE La crainte d'une nouvelle chambre sans majorité claire pèse sur la campagne

des arbres ou juchées sur des immeubles environnants, quelque 100 000 personnes attendent depuis plusieurs heures, dans cette ville voisine de New Delhi, leur héros du jour : Atal Behari Vajpayee, ancien et futur premier ministre, en cas de victoire du Bharatiya Janata Party (BJP) aux législatives indiennes. A 73 ans, l'homme reste la vedette incontestée de ce parti nationaliste qui, après être arrivé en tête des sièges aux élections de 1996, avait échoué faute d'alliés à se maintenir plus de quinze jours au pouvoir, entend bien, cette fois, le conquérir et le garder.

Sur la tribune ceinturée de drapeaux saffan, la couleur du BJP, A. B. Vajpayee, excellent tribun, parle une demi-heure sans notes. Il ponctue son intervention d'anecdotes qui déclenchent les applaudissements de la foule. Vieux renard de la vie politique, l'homme sait ce que veut entendre cette foule de petits fermiers, de castes intermédiaires, préoccupés surtout par leurs modestes conditions de vie. Il attaque directement le Parti du Congrès et, sans trop la nommer, la star du Parti, M^{me} Sonia Gandhi, héritière de la « dynastie » dont l'entrée en campagne a troublé le jeu.

« Aujourd'hui, Sonia Gandhi blâme les autres pour toutes les maudis du pays, tonne-t-elle, mais qui en est responsable, si ce n'est le Congrès qui a régné quarante-quatre ans ? » « Quand le Congrès était au gouvernement, la corruption a tout envahi », dit-il, avant d'ajouter, dans une allusion à une affaire de pots-de-vin sur la vente de canons suédois Bofors : « Peut-être la veuve de Rajiv Gandhi a-t-elle oublié que son mari a perdu le pouvoir [lors des élections de 1989] sur une affaire de corruption ? »

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Sujet sensible, la corruption est une réalité pour ces petites gens qui doivent payer pour toute démarche administrative. « Le Congrès est un parti corrompu et je veux donner une chance au BJP et à Vajpayee qui est une personne honnête », commente Azad Singh, agriculteur à Nagal, village à six kilomètres de Bhiwani. « Je pense que Vajpayee n'arrêtera pas complètement la corruption, c'est impossible. Mais c'est sûr qu'il la contrôlera », dit-il. « Avec Vajpayee au pouvoir, les pauvres devraient avoir des maisons, de l'électricité, de l'eau, des routes », affirme Mangit Singh, vingt-six ans, deux en-

fants. Il avoue avoir voté en 1996 pour le BSP (Bahujan Samaj Party, parti des très basses castes). Mais, cette fois, il choisira le BJP. Sans trop l'avouer, les nationalistes hindous du BJP qui faisaient quasiment cavalier seul vers la victoire au début de la campagne électorale, se sentent aujourd'hui quelque peu menacés par l'entrée dans l'arène de M^{me} Sonia Gandhi. Après une entrée timide, fondée sur l'héritage à défendre, M^{me} Sonia Gandhi attaque maintenant plus directement le BJP. Elle souligne le danger que représente pour l'Inde un parti, selon elle, sectaire et qui cherche à diviser sur les critères de religion, de castes, etc.

Reprenant le slogan principal de la campagne du BJP, « un gouvernement stable avec un premier ministre compétent », M^{me} Gandhi martèle au contraire que seul le Congrès, dont la présence s'étend sur toute l'Inde, peut offrir cette garantie. Un gouvernement dont les électeurs ne savent toutefois

Une bataille de personnalités

Les législatives en Inde tournent à l'affrontement entre deux personnalités. Atal Behari Vajpayee, 73 ans, ancien premier ministre, orateur de talent, fait campagne pour la formation nationaliste Bharatiya Janata Party (BJP). Sonia Gandhi, 51 ans, veuve de l'ancien premier ministre Rajiv Gandhi, même elle du Parti du Congrès. Après les sept ans de silence qu'il a subi l'assassinat de son mari, elle joue à merveille sur la corde émotionnelle, qui fait vibrer l'Inde. Pendant trente-huit ans, sa famille a tenu les rênes du pouvoir, le payant par les assassinats d'Indira par ses sœurs, en 1984, et de Rajiv par les Tigres tamouls du Sri Lanka en 1991.

En décidant de secourir un Parti du Congrès en pleine désintégration, Sonia Gandhi a ramené la foi des militants. Ses réunions attirent des foules toujours très nombreuses. Entourée, suivant les occasions, par sa fille Priyanka ou par son fils Rahul, ou les deux à la fois, elle n'oublie jamais de rappeler les sacrifices consentis par sa famille pour l'Inde.

pas par qui il sera dirigé. « Madam », comme on appelle ici Sonia Gandhi, n'a pas livré ses intentions.

Dans cette bataille de personnalités, il est difficile de mesurer l'impact réel de Sonia Gandhi. Une chose est sûre, la reprise en mains du Congrès se fait au détriment du Front uni, coalition de quatorze partis qui gouvernait depuis les dernières élections de 1996 et qui semble aujourd'hui désassemblée, sans leader national capable de mobiliser un électoralat de plus de 600 millions de personnes. Premier ministre expédient les affaires courantes, M. Inder Kumar Gujral mène campagne, avec l'appui d'un allié du BJP, alors que le Front uni s'était rassemblé pour faire barrage au BJP et se déclare tout autant opposé au BJP qu'au Congrès.

A une semaine du premier jour - le 16 février - des élections au cours duquel se décidera le sort de 222 des 543 sièges de la prochaine chambre - les élections s'étalent principalement sur quatre jours -, les sondages donnent toujours le BJP en tête mais sans majorité absolue. Le Congrès remonte sans pouvoir atteindre, lui non plus, une majorité. Le président du BJP, M. L. K. Advani affirme que son parti « obtiendra une confortable majorité de plus de 300 sièges », un pronostic qu'il fonde, précise-t-il, « sur ses tournées dans le pays ». La crainte d'une nouvelle chambre sans majorité claire reste toutefois dominante et pèse sur la campagne : certains pensent déjà aux alliances post-électorales.

Frédéric Chambon

Françoise Chipaux

En Algérie, les parlementaires européens refusent de rencontrer le FIS

ALGER de notre envoyé spécial

La troisième journée d'entretiens de la délégation du Parlement européen à Alger a failli se conclure par un incident grave mardi 10 février. Les eurodéputés, dans le souci de recueillir des informations les plus complètes possible sur la situation des droits de l'homme en Algérie, avaient décidé d'auditionner l'avocat Abdennour Ali-Yahia, le président de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme (Laddh), une organisation indépendante du pouvoir, après avoir entendu les représentants de deux autres organisations réputées proches du régime.

M^{me} Ali-Yahia a pu ainsi affirmer que le pouvoir en place continuait de procéder à des exécutions sommaires et que des « milliers » de personnes étaient portées disparues depuis 1993. « Le peuple est un enjeu, un moyen de pouvoir. Il est pris en otage par le régime et le GIA, celui qui emportera cette bataille devant gagner la guerre », a déclaré l'avocat. Avant même que les membres de la délégation parlementaire puissent lui poser des questions, l'avocat de l'ex-Front islamique du salut a sorti de sa serviette deux enveloppes, l'une adressée par les dirigeants de l'ex-FIS et l'autre par M. Ben Bella, le président de l'ex-Mouvement démocratique algérien (MDA).

Cette initiative a entraîné une interruption de séance et, après une brève délibération, la délégation européenne a décidé, « à l'unanimité »

selon son président André Soulier (UDF), de détruire les deux messages sans les consulter, ce que celui-ci a fait solennellement et méticuleusement devant les journalistes. Daniel Cohn-Bendit (Vert allemand) a de son côté balayé toute espèce d'ambiguïté en déclarant : « Nous avons conclu avec les autorités algériennes de ne pas prendre contact avec des dirigeants de l'ex-FIS sur le territoire national. Il ne pouvait donc être question de renier nos engagements. »

« MISE AU POINT »

La veille, les déclarations de M. Cohn-Bendit proposant de demander à Ali Benbaadi, numéro deux de l'ex-FIS emprisonné dans une résidence tenue secrète (Le Monde du 11 février), de condamner les violences, avaient suscité une vive réaction des huit autres eurodéputés membres du Parlement européen. M. Soulier, président de la mission, a fait une « mise au point », mardi matin, qui est un camouflet pour l'élu écologiste : les propos tenus

M. Cohn-Bendit ne pourront dorénavant plus être attribués à la délégation parlementaire.

En outre, le rapport qu'il doit rédiger à l'issue des discussions d'Alger sera soumis au contrôle de l'ensemble de ses collègues et sa transmission à l'Assemblée de Strasbourg sera assurée par M. Soulier. Ce dernier a enfoncé le clou en déclarant : « Je ne suis pas étonné de ce qui s'est passé, bien qu'il y ait trente ans d'écart entre 1968 et 1998. »

Revenant sur ce point, le représentant des Verts allemands a affirmé que « personne ne [pouvait lui] interdire de parler » et qu'« il [fallait] cesser de faire de l'angélisme, tout en chacun sachant que la composition de la délégation [reflétait] les différentes sensibilités représentées à Strasbourg ».

L'incident étant clos, les consultations prévues dans la journée ont pu se dérouler normalement jusqu'à l'affaire Ali-Yahia. Dans la matinée, la mission a eu un entretien avec le ministre des affaires étrangères, Ahmed Attaf. Il a été beaucoup ques-

tion de lutte contre les groupes armés, le ministre indiquant que son gouvernement avait sous-évalué la forme de terrorisme qui consiste à s'attaquer à des villages entiers. En ce qui concerne la constitution d'une commission d'enquête de l'Assemblée algérienne - proposée par les Européens - sur les personnes disparues et les prisonniers politiques, M. Attaf n'a pas eu de mal à répondre que la décision appartenait aux représentants de la nation.

Marcel Scotto

Jack Lang, le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, devrait se rendre en Algérie samedi 14 février pour une visite de quarante-huit heures. Au cours de ce séjour qu'il effectuera « à titre personnel », mais « en accord avec le gouvernement français », M. Lang aura des rencontres avec « des personnalités de la société civile, des parlementaires, et des ministres ».

Une « cuvée spéciale » pour la nouvelle Afrique du Sud

LE CAP

de notre envoyé spécial « Klein Begin ». Le nom est de circonstance. Il signifie « petit début ». C'est celui du vin de la nouvelle Afrique du Sud, le premier produit par des viticulteurs « non blancs » propriétaires de leur vignoble. Dans un secteur économique encore exclusivement contrôlé par les intérêts blancs, l'événement est une petite révolution. Le nectar « historique » n'est pas encore commercialisé. Il repose pour l'instant dans une cuve de fermentation du domaine de Nelson Creek, dans la région du Boland, à une cinquantaine de kilomètres du Cap.

C'est là que, pour la première fois, les employés noirs et métis du vignoble ont acquis une partie des terres et viennent de vendanger leur propre vigne. Ils continuent de travailler en même temps sur le reste du domaine qui appartient à Alan Nelson, un avocat d'affaires blanc, amoureux du vin, et progressiste éconoclaste. Mathewis Thabo, lui, a été promu assistant du maître de chai. Il est chargé de veiller à la transformation de la nouvelle récolte. Dès 6 heures du matin, il s'affaire dans les caves et

veille avec jalousie sur la cuve numéro 28, celle qui contient « son » vin et celui de ses collègues. « Je fais le même travail qu'avant. Mais, aujourd'hui, j'en suis beaucoup plus fier parce qu'il s'agit aussi de mon propre vin », affirme-t-il.

C'est seulement maintenant que, comme lui, les quinze autres employés du domaine commencent à réaliser la portée du changement. « Quand je leur ai dit que je voulais leur donner une partie de mes terres, ils ne m'ont pas cru. Ils croyaient que je plaisantais », se souvient Alan Nelson. Le geste constitue un remerciement pour les efforts consentis par les ouvriers pour redresser un domaine acquis il y a dix ans en situation de faillite. Mais il n'est pas gratuit, comme le reconnaît M. Nelson. « C'est du bon sens économique. Si les ouvriers sont motivés, la productivité s'en trouve améliorée », dit le propriétaire, qui ne renie évidemment pas la belle opération marketing constituée par son geste.

La donation d'Alan Nelson à ses ouvriers a d'abord suscité le plus grand scepticisme dans une industrie viticole réputée conservatrice et peu attentive au bien-être de ses employés.

Mais aujourd'hui, au moment où le gouvernement de Nelson Mandela cherche de plus en plus à promouvoir le rôle des communautés défavorisées dans l'économie, l'opération se présente comme un exemple que d'autres propriétaires commencent à suivre. « C'est ce genre de projet qui peut montrer la voie au reste du pays », affirme Anzill Adams, consultant en développement rural, associé à l'opération.

Les employés, de leur côté, s'efforcent de gérer leur domaine. Désormais propriétaires de dix hectares d'une valeur de trois millions de francs, ils ont formé une coopérative dont ils sont tous membres à part égale. Les premières bouteilles de « Klein Begin » ne devraient être livrées qu'en mai. Séduits par la nouveauté, certains revendeurs ont déjà placé leurs commandes. Pieter Jakobs, le président de la coopérative, possède le téléphone portable de l'homme d'affaires accompli. Il est confiant dans l'avenir. « Au moins, nos enfants pourront faire ce qui leur plaît. Aller à l'université ou devenir propriétaires comme nous. Mais pas ouvriers. Ça, non. »

Frédéric Chambon

Françoise Chipaux

DETAILLANT GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Reconnu par Paris par Orléans, Paris, Caennais...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TREGA - EPEDA - SIMONS
DINOCILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuir - Tissus - Alcantara
Stoner - Coulon - Duvernois - Siffert - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France

MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19^{ME} Téléphone
59, avenue d'Ivry PARIS 13^{ME} P. 1. 61.10
01.42.03.71.00 - 7/17

Zimbabwe, un grand succès d'humanité... cette République... moyenne est... 67,3 ans en...

Opole de l'Est

aux contributeurs pays ex-communistes

Les habitants de l'Est... contribuent... pays ex-communistes

Le coût de la vie en baisse

Le coût de la vie... baisse... en baisse

Le coût de la vie... baisse... en baisse

Le coût de la vie... baisse... en baisse

Un ancien dissident se bat pour la médecine psychiatrique

Un ancien dissident... se bat... pour la médecine psychiatrique

Un ancien dissident... se bat... pour la médecine psychiatrique

Le « Washington Post » accuse des donateurs du Parti démocrate d'être liés aux services secrets chinois

Le président Clinton n'était pas au courant, selon le rapport de la commission sénatoriale

Le rapport de la commission sénatoriale d'enquête sur les financements électoraux du Parti démocrate contiendrait de sévères accusations

contre certains des donateurs « asiatiques » du parti de M. Clinton. Cependant, et après de vives polémiques entre les rédacteurs du rap-

port et leurs informateurs de la CIA et du FBI, les détails auraient été expurgés afin de ne pas révéler les méthodes des agences américaines.

PLUSIEURS des pourvoyeurs de fonds asiatiques de Bill Clinton seraient en relation avec les services secrets chinois, affirme, mardi 10 février, dans le quotidien *Washington Post*, Bob Woodward, l'un des deux journalistes dont l'enquête sur le scandale du Watergate poussa le président Nixon à la démission, en 1974. Selon le journaliste, ces conclusions sont contenues dans les 1500 pages du rapport - pas encore rendu public - rédigé par la commission sénatoriale chargée d'enquêter sur le financement des campagnes électorales du Parti démocrate.

Selon le rapport que cite Bob Woodward, six personnes, dont Mochtar Ridy et son fils James, dirigeants du conglomérat indonésien Lippo et amis de longue date du président Clinton, entretiendraient « des relations continues avec une agence chinoise de renseignement ». Le rapport lui-même n'en dit pas beaucoup plus, mais Bob Woodward affirme que, pour des raisons de sécurité, tout ce qui concerne cette partie de l'affaire de

financement électoral démocrate, soit 13 pages hautement sensibles, a été retiré du texte officiel après une longue controverse secrète entre sénateurs et agences spécialisées qui craignaient que la publication des informations fournies permette d'identifier leurs méthodes et leurs sources.

Pour le reste, indique notre correspondant à Washington, le rapport de la commission sénatoriale d'enquête, qui avait multiplié les auditions en 1997, confirme que le parti de M. Clinton a eu recours à une série de pratiques contestables pour collecter des fonds électoraux, se souciant peu de la légalité des dons et de la réputation parfois suspecte des donateurs.

QUINZE CHEFS D'ACCUSATION

Plusieurs personnages ont joué un rôle majeur dans le vaste réseau mis en place pour alimenter le trésor de guerre électoral des démocrates, notamment John Huang, Maria Hsia, Johnny Chung et Yah Lin « Charlie » Trie. Les trois premiers ont refusé de coopérer avec

la justice, alors que Charlie Trie, ami de longue date de Bill Clinton, après avoir trouvé refuge à Macao, est revenu aux États-Unis, le 3 février, où il a été laissé en liberté en échange d'une caution de 200 000 dollars (environ 1,2 million de francs).

Alors que la Chine vient de refuser de remettre au Congrès américain des documents bancaires pouvant concerner l'enquête, indiquant qu'une telle mesure serait contraire à la loi chinoise, Charlie Trie est certainement le personnage sensible de ce dossier. Ancien restaurateur de Little Rock (Arkansas), il doit répondre de quinze chefs d'accusation, dont celui d'avoir « acheté un accès » auprès du gouvernement fédéral en échange de contributions illégales au Parti démocrate. Il a aussi été le rabatteur financier du fonds de solidarité mis en place en 1994 pour aider les époux Clinton à faire face à l'accroissement vertigineux de leurs dépenses judiciaires, liées aux affaires Whitewater, Paula Jones et, aujourd'hui, Monica Lewinsky. Le

fonds est aujourd'hui en faillite avec un passif de quelque 18,5 millions de francs.

N'ayant pu se mettre d'accord avec leurs collègues démocrates au sein de la commission d'enquête, les sénateurs républicains ont tiré leurs propres conclusions. Dans leur rapport, ils brosent le tableau de responsables démocrates faisant fi de tout bon pour collecter des donations, mais ils absolvent partiellement M. Clinton : si ce dernier a personnellement sollicité des fonds, il l'a fait à partir de ses appartements privés de la Maison Blanche, ce qui n'est pas illégal.

Le rapport est nettement plus critique à l'égard du vice-président Al Gore qui, selon les sénateurs républicains, ne pouvait ignorer que certains événements réputés « culturels » auxquels il participait avaient pour vocation la collecte de fonds. Une conclusion embarrassante pour les démocrates dont Al Gore est le candidat officiel pour l'élection présidentielle de 2000.

Les ministres de la francophonie se réconcilient avec M. Boutros-Ghali

LA VÉRITABLE intronisation de Boutros Boutros-Ghali comme secrétaire général de la francophonie a eu lieu les 9 et 10 février à Paris, où étaient réunis les ministres des affaires étrangères de cinquante-deux pays, parmi lesquels ceux qui avaient exprimé leurs réticences à son égard lors du sommet de Hanoi en novembre. Les polémiques sur la création de ce poste de secrétaire général et sur son attribution à M. Boutros-Ghali ont été oubliées. La conférence réunie à Paris a pu adopter sans difficulté les mesures nécessaires à la mise en œuvre des décisions prises à Hanoi.

Elle a notamment entériné le budget consacré au secrétariat général, qui avait été en novembre l'un des sujets de polémique. Ce budget, de 20 millions de francs pour 1998, 20,4 millions pour l'an-

née suivante, correspond en très grande partie à des transferts de personnels existants qui dépendaient jusque-là de l'Agence de la francophonie et sont désormais rattachés au secrétariat général. Les dépenses nouvelles engagées se chiffrent à 6 millions seulement. M. Boutros-Ghali, qui a pris ses fonctions au début de l'année, n'a pas encore constitué son cabinet, qui comprendra cinq ou six personnes. Actuellement hébergé par l'Agence de la francophonie, qui André-Citroën à Paris, il attend pour désigner ses collaborateurs de pouvoir disposer bientôt des locaux qui lui sont destinés rue de Bourgogne.

Une grande partie des discussions a porté sur le projet de donner une dimension économique à la francophonie, notamment en intensifiant

la coopération économique Nord-Sud au sein de cet ensemble. L'une des fonctions du secrétaire général sera de faire entendre la voix de la francophonie auprès des institutions financières internationales. Un premier conseil des ministres de l'économie et des finances des pays membres devrait se réunir en avril 1999 à Monte Carlo.

KINSHASA REPRÉSENTÉE

Pour ce qui est de la dimension politique de la francophonie, M. Boutros-Ghali précise qu'il n'a « agi pas de faire concurrence à l'ONU » et qu'il ne prendra position sur tel ou tel sujet international que si les États membres le lui demandent. L'un de ses objectifs en revanche est de faire exister l'ensemble francophone auprès des autres organisations régionales ou

linguistiques dont la nébulosité constitue selon lui « la démocratie internationale ». L'une de ses premières initiatives concrètes a consisté à organiser, en commun avec le Commonwealth, une proposition d'assistance (organisation, observation) pour les élections qui vont avoir lieu aux Seychelles.

Kinshasa était représentée à la réunion de Paris par le responsable de la francophonie au ministère des affaires étrangères. Soulignant que les programmes de coopération n'avaient pas été interrompus avec la République démocratique du Congo, M. Boutros-Ghali remarque qu'« on peut avoir des rapports difficiles avec la France et avoir de bons rapports avec la francophonie ».

Claire Tréan

Le conflit linguistique belge se durcit dans la périphérie bruxelloise

BRUXELLES de notre correspondant. Après une période relativement longue d'accalmie - les dernières escarmouches communautaires datent de l'été 1996 -, le conflit linguistique qui oppose en Belgique Flamands et francophones a repris quelque acuité ces dernières semaines, avec une polémique concernant l'usage des langues dans les communes dites « à facilités » de la périphérie bruxelloise.

Depuis la fixation, dans les années 60, de la frontière linguistique séparant la Flandre de la Wallonie, et délimitant la région bilingue de Bruxelles, six communes de la périphérie de la capitale belge, situées sur le territoire dévolu aux Flamands mais peuplées majoritairement de francophones, bénéficient d'un régime dérogatoire reconnu dans la Constitution du royaume. Les habitants de ces localités pouvaient utiliser le français dans leurs rapports avec l'administration provinciale. Or, au mois de décembre 1997, Leo Peters, ministre de l'intérieur du gouvernement flamand, édictait un nouveau règlement stipulant que désormais toute correspondance administrative devrait

être d'abord adressée en flamand aux intéressés et ne devait leur être fournie en français que si les personnes concernées en faisaient la demande expresse au cas par cas. Auparavant, les citoyens de ces communes individuellement une fois pour toutes, lors de leur installation sur leur territoire, la langue dans laquelle ils voulaient correspondre.

« DÉSŒBREISSANCE ADMINISTRATIVE »

Cette initiative flamande a suscité la colère des responsables politiques francophones, qui voient là une manœuvre particulièrement torse pour miner les accords linguistiques de 1992. Laurette Onkelinx, ministre-présidente de la communauté française, a porté le conflit devant la commission de conciliation du Conseil d'État, qui dispose de trois mois pour tenter de trouver un consensus. En attendant, le ton monte entre les responsables politiques du Nord et du Sud du pays.

Pour le gouvernement flamand, les « facilités » accordées aux habitants francophones des communes concernées ont un caractère transitoire et doivent prêter à l'intégration

de ces personnes dans le contexte linguistique flamand : « Vous êtes en Flandre, et vous devez appliquer la loi. Faites ce que la loi vous demande : envoyez les documents en flamand, et il n'y aura pas de problème. Ce n'est pas beaucoup de travail ! », a répliqué M. Peters au bourgmestre (francophone) de Linkebeek, qui refuse d'appliquer la circulaire.

Louis Michel, président du principal parti d'opposition francophone, le Parti réformateur libéral, a de son côté lancé un appel à la « désœbreissance administrative » et appelé à la constitution d'un front commun des partis francophones pour s'opposer aux initiatives flamandes. Cette nouvelle crise linguistique, qui n'est pas sans rappeler celle qui ébranla le canton des Pourous à la fin des années 80 et aboutit à la chute du gouvernement de Wilfried Martens, est prise très au sérieux par de nombreux responsables politiques belges : « Nous allons vers une crise institutionnelle », estime ainsi Armand De Decker, président du Parlement de la région de Bruxelles-capitale.

Luc Rosenzweig

La France va construire une usine de destruction d'armes chimiques

LA DÉLÉGATION générale pour l'armement a été chargée d'étudier un projet de construction d'une usine de destruction d'armes chimiques après la ratification par la France, l'an dernier, de la convention de 1993 sur l'interdiction de tels armements. Le choix du site n'est pas encore à l'ordre du jour, mais ces installations devraient entrer en service en 2002. Selon Guy Penne, le rapporteur (PS) de la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense, le coût de cette implantation est estimé à 300 millions de francs. L'usine pourra offrir une capacité de destruction de 100 tonnes de matières chimiques par an.

Officiellement, la convention de 1993, qui a été reprise en France dans un projet de loi soumis au Parlement, est entrée en application en

1997. Elle établit une distinction entre les armes chimiques et leurs installations de fabrication - qui sont frappées d'une interdiction absolue - et certaines activités de recherche, qui, même si elles touchent à des produits toxiques, sont autorisées sous conditions.

DOUBLE DIFFICULTÉ

Selon le rapporteur parlementaire, la France a déclaré au secrétariat de la convention qu'elle ne possède ni ne fabrique d'armes chimiques. Elle conserve cependant, sur quatre sites, dans le nord et l'est du pays, des stocks qui sont des armes chimiques anciennes et issues de la première guerre mondiale. « Malgré l'action des services de déminage, 500 tonnes de munitions chimiques seraient ainsi stockées dans le site de Vimy (Pas-de-Calais), qui relève de la Sécurité civile. Sur les quelque 250 tonnes de munitions qui sont encore découvertes chaque année en France, essentiellement à l'occasion de grands travaux publics, on compte environ 10 à 15 % de charges chimiques », observe le rapporteur sénatorial.

La difficulté de leur destruction est double. D'abord, ces armes sont anciennes, collectées sur les champs de bataille : il s'agit souvent de munitions tirées, mais qui n'ont pas explosé. Ce qui accroît les risques chimiques et pyrotechniques. Ensuite, elles ont été fabriquées à partir de plus de trente composants différents. Ce qui rend improbable la découverte d'une méthode unique de destruction de tous ces produits.

Comme tous les pays signataires de la convention, la France conserve d'autre part le droit de se livrer à

des recherches sur les moyens de se protéger contre les armes chimiques. A cette défense chimique contribueront le Centre d'études du Bouchet (Essonne), la seule installation autorisée par la convention à produire jusqu'à 10 kilos par an d'ingrédients chimiques pour ses recherches scientifiques, et l'école de défense contre les armes nucléaires, biologiques et chimiques à Bretteville-sur-Odon (Calvados).

Outre cette usine de démantèlement à venir, la France a créé le Centre français de formation pour l'interdiction des armes chimiques (Cefiac), qui instruit les experts internationaux - français et étrangers - appelés à pratiquer les inspections sur place prévues par la convention de 1993.

Jacques Isnard

Des centaines de Sierra-Léonais fuient les combats à Freetown

FREETOWN. Dos à la mer, des centaines de civils fuyaient l'est de Freetown, mardi 10 février, alors que les combats s'intensifiaient entre les troupes de la junte sierra-léonaise et les soldats nigériens de la force ouest-africaine d'interposition, l'Ecogog, déterminés à s'emparer de la capitale. Parmi ces civils, des femmes et des enfants se précipitaient vers le centre de la ville, située à l'extrémité d'une péninsule et cernée par les combats. Aucun bilan des victimes n'était toutefois disponible mardi, après plus de cinq jours de combats.

Depuis le coup d'État qui a renversé le président civil Ahmad Tejan Kabbah le 25 mai, le Nigeria a mené, sous couvert de la force ouest-africaine, plusieurs offensives contre la Sierra Leone. - (AFP)

Les présumés putschistes nigériens seront jugés par un tribunal militaire

LAGOS. Vingt-six civils et militaires, dont l'ancien numéro deux du régime, le général Oladipo Diya, comparaitront à Jos (centre), devant un tribunal militaire spécial, désigné mardi 10 février, pour leur implication présumée dans le complot déjoué de décembre 1997 visant à renverser le régime du général Sani Abacha. Ce tribunal sera présidé par le général Victor Malu, commandant de la deuxième division mécanisée d'Ibadan (sud-ouest), ancien commandant en chef de la force ouest-africaine d'interposition au Liberia (Ecogog), a annoncé le responsable du département de l'administration au ministère de la défense. Aucune date précise n'a été annoncée pour l'ouverture du procès. - (AFP)

Le président géorgien met en cause les Russes dans l'attentat du 9 février

MOSCOU. Le président géorgien Edouard Chevardnadze, cité mardi 10 février par Radio Liberté, a évoqué des « forces qui nous lient » et qui « n'ont pas pardonné le retrait d'Afghanistan et la chute du mur de Berlin », c'est-à-dire certains officiers russes, comme les auteurs de trois attentats qui l'ont visé. Récusant son Parlement, qui a réclamé que soient bloquées les bases militaires russes en Géorgie, il a néanmoins précisé que si la piste des auteurs de la dernière « opération militaire » dont il a été la cible, lundi soir, menait à ces bases, « elles seraient inspectées ». - (Corresp.)

Le gouvernement argentin attribue une pension à la veuve Schindler

BUENOS AIRES. Le gouvernement argentin a décidé d'octroyer une pension mensuelle de 1 000 dollars à Emilie Schindler, veuve de l'industriel allemand qui avait sauvé plus d'un millier de juifs de la déportation durant la dernière guerre. Agée de quatre-vingt-dix ans et installée en Argentine depuis un demi-siècle, Emilie Schindler vit dans un profond dénuement. Sortie de son anonymat à la faveur du film *La Liste de Schindler*, que le cinéaste et producteur américain Steven Spielberg a récemment consacré à son mari mort en 1974, elle n'a en rien profité du succès financier du film. - (Reuters.)

Sept dissidents cubains mis en liberté, sous condition de quitter l'île

LA HAVANE. Les autorités cubaines ont libéré sept dissidents cubains à condition qu'ils quittent l'île. Ils appartiennent au Parti des droits de l'homme, une formation illégale à Cuba. Au cours de sa visite à Cuba, le pape Jean Paul II avait demandé à Fidel Castro un geste de clémence en faveur de prisonniers politiques, et les autorités cubaines avaient assuré qu'elles examineraient favorablement la demande. Selon le dernier rapport de la Commission cubaine des droits de l'homme et de la réconciliation nationale (CCDHRN, sans statut légal), plus de cinq cents Cubains sont détenus pour motifs politiques. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ MAURITANIE : trois ans de prison ferme et des amendes financières ont été requis, mardi 10 février, contre des militants des droits de l'homme dans le cadre du procès des militants antiesclavagistes ouvert dimanche à Nouakchott sous haute surveillance. Ils avaient été arrêtés le 17 janvier sous l'accusation de « faux et publication illégale à l'étranger d'un documentaire sur l'esclavage en Mauritanie », diffusé par la chaîne française France 3 lors du passage du rallye Paris-Dakar. - (AFP, Reuters.)

■ IRLANDE DU NORD : un proche du chef loyaliste dissident Billy Wright, tué, lui, en décembre 1997 par des paramilitaires catholiques, a échappé à un attentat, mardi 10 février, a annoncé la police. Mark Fulton a accusé la principale milice protestante, la Force volontaire de l'Ulster (UVF), d'être responsable de cette tentative de meurtre. Cette attaque survient après deux assassinats au cours des dernières vingt-quatre heures, dont celui de Robert Dougan, proche de la principale milice protestante loyaliste, l'UDA-UFF. - (AFP)

■ VATICAN : Boris Eltsine a rencontré Jean Paul II, mardi 10 février, au Vatican (*Le Monde* du 11 février), pour un entretien de cinquante minutes, au cours duquel ils ont discuté de la liberté religieuse en Russie. Il a affirmé que la nouvelle loi sur la religion, adoptée en septembre, « n'était pas discriminatoire pour les catholiques, et que ceux-ci ne rencontraient aucun obstacle en Russie ». Il n'y a cependant eu aucune allusion à une éventuelle rencontre du pape avec le patriarche orthodoxe russe Alexis II ni à une visite de Jean Paul II en Russie, a affirmé son porte-parole.

L'Indonésie adopte un taux de change fixe pour la roupie

DJAKARTA. L'Indonésie va adopter un taux de change fixe pour stabiliser sa monnaie, a annoncé, mercredi 11 février, le ministre des finances, Mar'ie Muhammad, confirmant une rumeur persistante à Jakarta (*Le Monde* du 11 février). L'annonce pressentie ces derniers jours par les milieux financiers a fait remonter le cours de la roupie. Depuis six mois, la monnaie s'est effondrée en raison de l'endettement excessif du pays, perdant 80 % de sa valeur par rapport au dollar. Cette remontée intervient à moins de trois semaines de la réunion de l'Assemblée consultative du peuple, qui doit reconduire le président Suharto à la tête de l'État pour un septième mandat de cinq ans, alors que se multiplient les émeutes provoquées par la hausse des prix et la crainte des pénuries. - (AFP)

DEMOCRATIE Lionel Jospin a transmis, mercredi 11 février, aux dirigeants des partis politiques consultés ses propositions sur la limitation du cumul des mandats, qui...

Le premier ministre a transmis, mercredi 11 février, ses propositions aux responsables des partis républicains siégeant au Parlement. Elles feront l'objet d'une première lecture à l'Assemblée nationale avant le 30 juin

Le DEUXIÈME projet proscrit le cumul d'un mandat parlementaire et des fonctions de président de conseils régional ou général ou de maire. Le TROISIÈME texte empêchera le cumul d'un mandat de parlementaire national avec un mandat européen et exclura le cumul des fonctions de président de conseils régional ou général et de maire.

Le PS se retrouve globalement dans ces propositions. La droite est divisée, nombre de ses élus étant pour le statu quo. (Lire aussi notre éditorial page 14.)

M. Jospin présentera trois projets de loi pour limiter le cumul des mandats

Le premier ministre a transmis, mercredi 11 février, ses propositions aux responsables des partis républicains siégeant au Parlement. Elles feront l'objet d'une première lecture à l'Assemblée nationale avant le 30 juin

CINQ MOIS après avoir annoncé, le 10 septembre 1997, lors des journées parlementaires du Parti socialiste, le lancement d'une concertation sur la limitation du cumul des mandats avec les partis républicains représentés au Parlement, Lionel Jospin devait transmettre, mercredi 11 février, aux représentants de ces partis, ses propositions en la matière. Les mouvements de chômeurs de décembre et janvier, puis les dossiers interministériels sur l'énergie nucléaire et le TGV ont repoussé l'annonce de ces décisions. « Il me revient maintenant, écrit le premier ministre, de proposer à la représentation nationale et au pays des solutions équilibrées pour contribuer à rendre plus efficace et plus proche des citoyens notre démocratie. »

« Comme il en avait pris l'engagement dans sa déclaration de politique générale devant les députés, le 19 juin 1997, M. Jospin passe à la phase active de sa volonté de modernisation de la vie publique. « Nos concitoyens veulent que leurs représentants se consacrent entièrement à leur mandat, avait-il déclaré à l'occasion de sa première intervention à l'Assemblée nationale en tant que chef du gouvernement. Ils ont besoin de retrouver confiance dans la vie politique et en particulier en ceux qui l'animent. Limiter strictement le cumul des mandats est aussi devenu une priorité. J'ai demandé aux membres du gouvernement d'appliquer dès leur nomination ce principe pour eux-mêmes. »

De fait, à l'exception de Jacques Donodoux, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, qui est resté maire de Saint-Agrève (Ardèche), tous les ministres ont abandonné leur fonction exécutive locale. Beaucoup sont restés adjoints avec toutes leurs délégations, conservant ainsi la réalité du pouvoir. Ce chapitre concerne donc le premier des trois projets de loi que M. Jospin veut proposer « prochaine-

ment ». Touchant aux fonctions ministérielles, il est de nature constitutionnelle et nécessite l'accord du président de la République. Jacques Chirac n'est pas hostile à une telle réforme. La proposition de M. Jospin est d'interdire le cumul d'une fonction ministérielle et des fonctions de président de conseils régional ou général ou de maire. M. Jospin évoque, dans sa lettre, un deuxième projet de loi, organique celui-là, « relatif au régime des incompatibilités parlementaires ». A ce titre, si le projet est adopté, il deviendrait impossible de cumuler un mandat parlementaire et des fonctions de président de conseils régional ou général ou de maire.

Enfin, un troisième projet, ordinaire, visera, d'une part, à empêcher le cumul d'un mandat parlementaire national avec un mandat européen, et d'autre part, à interdire le cumul des fonctions de président de conseils régional ou général et de maire. Dans l'esprit du premier ministre, il s'agit de franchir une étape nouvelle dans la rénovation du système politique, après la loi de décentralisation du 30 décembre 1983 qui fixe le régime actuel des cumulés et des incompatibilités.

La législation interdit de cumuler une fonction de membre du gouvernement avec l'exercice de tout mandat parlementaire. Le cumul des fonctions de président de conseil régional et de président de conseil général. D'une manière générale, un élu ne peut cumuler plus de deux mandats électoraux ou fonctions électives suivants : parlementaire national (député ou sénateur), député européen, conseiller régional, conseiller général, conseiller de Paris, maire d'une commune d'au moins 20 000 habitants, et adjoint au maire d'une commune d'au moins 100 000 habitants.

Le premier ministre relève que ses consultations lui ont permis de mettre en évidence « un point de vue convergent sur la réalité de la crise de la représentation dans notre pays », en même temps qu'« un accord général pour améliorer la législation actuelle ». Il souligne que « de réelles divergences sur les remèdes à apporter » demeurent. La limitation du cumul, qui est plébiscitée par l'opinion publique, transcende les clivages politiques.

Si le premier ministre relève que ses consultations lui ont permis de mettre en évidence « un point de vue convergent sur la réalité de la crise de la représentation dans notre pays », en même temps qu'« un accord général pour améliorer la législation actuelle ». Il souligne que « de réelles divergences sur les remèdes à apporter » demeurent. La limitation du cumul, qui est plébiscitée par l'opinion publique, transcende les clivages politiques.

Si le premier ministre relève que ses consultations lui ont permis de mettre en évidence « un point de vue convergent sur la réalité de la crise de la représentation dans notre pays », en même temps qu'« un accord général pour améliorer la législation actuelle ». Il souligne que « de réelles divergences sur les remèdes à apporter » demeurent. La limitation du cumul, qui est plébiscitée par l'opinion publique, transcende les clivages politiques.

Si le premier ministre relève que ses consultations lui ont permis de mettre en évidence « un point de vue convergent sur la réalité de la crise de la représentation dans notre pays », en même temps qu'« un accord général pour améliorer la législation actuelle ». Il souligne que « de réelles divergences sur les remèdes à apporter » demeurent. La limitation du cumul, qui est plébiscitée par l'opinion publique, transcende les clivages politiques.

Si le premier ministre relève que ses consultations lui ont permis de mettre en évidence « un point de vue convergent sur la réalité de la crise de la représentation dans notre pays », en même temps qu'« un accord général pour améliorer la législation actuelle ». Il souligne que « de réelles divergences sur les remèdes à apporter » demeurent. La limitation du cumul, qui est plébiscitée par l'opinion publique, transcende les clivages politiques.

Si le premier ministre relève que ses consultations lui ont permis de mettre en évidence « un point de vue convergent sur la réalité de la crise de la représentation dans notre pays », en même temps qu'« un accord général pour améliorer la législation actuelle ». Il souligne que « de réelles divergences sur les remèdes à apporter » demeurent. La limitation du cumul, qui est plébiscitée par l'opinion publique, transcende les clivages politiques.

La majorité des élus RPR et UDF favorable au statu quo

CELA avait des airs de petite révolution : dorénavant, un ministre ne pourrait plus être parallèlement maire d'une grande ville ou président d'un conseil général. La décision se voulait « moderne », conforme à l'image que se sculptait son auteur... Valéry Giscard d'Estaing lançait ainsi, lors du remaniement gouvernemental du 5 avril 1978, un débat sur le cumul des mandats et des fonctions. Mais sa démarche s'inscrivait trop évidemment dans la série d'escarmouches qui l'opposaient au RPR et à son président, Jacques Chirac, député et président du conseil général de la Corrèze, et maire - et donc président du conseil général - de Paris, pour que les gaullistes soient d'accord. On en resta donc là.

Les parlementaires RPR et UDF prêts à les suivre sont peu nombreux. On connaît les convictions anciennes de Pierre Mazeaud, député (RPR) de Haute-Savoie. Plus récemment, à l'initiative de Pierre Albertini (UDF-PPDF, Seine-Maritime), neuf députés UDF ont déposé une proposition de loi assez stricte. Minoritaires dans leurs propres partis, M. Séguin et M. Léotard doivent donc transiger. Consultés, à l'autonomie, par M. Jospin, ils ont défendu le plus petit dénominateur commun de l'opposition, qui consiste à limiter à deux, dont un seul exécutif, le nombre de mandats que pourrait détenir un élu.

« Il me revient maintenant, écrit le premier ministre, de proposer à la représentation nationale et au pays des solutions équilibrées pour contribuer à rendre plus efficace et plus proche des citoyens notre démocratie. » Comme il en avait pris l'engagement dans sa déclaration de politique générale devant les députés, le 19 juin 1997, M. Jospin passe à la phase active de sa volonté de modernisation de la vie publique. « Nos concitoyens veulent que leurs représentants se consacrent entièrement à leur mandat, avait-il déclaré à l'occasion de sa première intervention à l'Assemblée nationale en tant que chef du gouvernement. Ils ont besoin de retrouver confiance dans la vie politique et en particulier en ceux qui l'animent. Limiter strictement le cumul des mandats est aussi devenu une priorité. J'ai demandé aux membres du gouvernement d'appliquer dès leur nomination ce principe pour eux-mêmes. »

Quant à Jacques Chirac, longtemps peu sensible à l'idée de limitation du cumul des mandats, il a livré, le 20 novembre 1997, devant le congrès de l'Association des maires de France, une indication sur l'état de sa réflexion, à la fois pesée et suffisamment floue pour se donner les coudees franches : il ne faut ni « laisser les choses en l'état » ni « priver le législateur de l'expérience acquise dans l'exercice du mandat local », avait-il déclaré.

« Rendre plus efficace notre démocratie »

Dans sa lettre aux présidents des Assemblées parlementaires et aux responsables des partis républicains représentés au Parlement, Lionel Jospin souligne d'emblée : « Il me revient maintenant de proposer à la représentation nationale et au pays des solutions équilibrées pour contribuer à rendre plus efficace et plus proche des citoyens notre démocratie. Celles-ci sont inspirées par une volonté d'engagement plus exigeant au service des responsabilités publiques, de participation accrue des femmes aux fonctions politiques et de clarification des responsabilités dans le cadre des institutions. »

202 parlementaires président un exécutif local

Assemblée nationale. Parmi les 576 députés (le siège de Jean-Marie Le Chevallier, FN, par ailleurs maire de Toulon, est vacant depuis l'annulation de son élection par le Conseil constitutionnel, vendredi 6 février), 156 possèdent également un autre mandat figurant sur la liste de ceux dont la détention simultanée est limitée à deux. Six de ces députés sont également présidents de région : il s'agit de Jacques Blanc (UDF-DL, Languedoc-Roussillon), de Michel Giraud (RPR, Ile-de-France), de Valéry Giscard d'Estaing (UDF, Auvergne), de Charles Millon (UDF, Rhône-Alpes), de Jean-Paul de Rocca Serra (RPR, Corse) et d'Adrien Zeller (UDF-FD, Alsace). 16 députés sont présidents de conseil général (7 RPR, 6 UDF, 1 MPF, 1 PS, 1 divers gauche). 114 sont maires d'une commune de plus de vingt mille habitants. 20,

enfin, sont adjoints au maire d'une commune de plus de 100 000 habitants. Sénat. Parmi les 319 sénateurs (deux sièges sont vacants), un grand nombre cumulent aussi d'autres mandats électifs. 4 sont également présidents de conseil régional. Il s'agit d'Yvon Bourges (RPR, Bretagne), de Lucette Michaux-Chevry (RPR, Guadeloupe), de Jean-Pierre Raffarin (UDF-DL, Poitou-Charentes) et de Jacques Valade (RPR, Aquitaine). 40 sont présidents de conseil général, dont 23 UDF, 9 RPR, 6 PS, un radical de gauche et un divers droite. 22 sont maires d'une commune de plus de vingt mille habitants. Répartition entre les partis. Au total, 202 parlementaires président également un exécutif local. Selon les chiffres établis par Gérard Le Gall, conseiller auprès

de Lionel Jospin à l'hôtel Matignon, cités dans la livraison de novembre-décembre 1997 de la Revue politique et parlementaire, le cumul des mandats est équitablenent réparti entre les différentes formations politiques. Parmi les députés qui possèdent un seul mandat, 4 sont membres du PCF, 51 du PS, 2 sont divers gauche, 2 sont Verts. 15 UDF, 10 RPR et 1 divers droite. Possèdent deux mandats, quelle que soit l'importance de ces mandats, 23 communistes, 119 socialistes, 11 divers gauche, 4 Verts, 59 UDF, 81 RPR, 6 divers droite, soit au total 303 députés. Enfin 166 députés, soit 30 % d'entre eux, détiennent trois mandats. Ils se décomposent ainsi : 8 PCF, 72 PS, 14 divers gauche, 35 UDF, 32 RPR et 5 divers droite. Au Palais du Luxembourg, 38,5 % des sénateurs détiennent trois mandats électifs. Parmi eux 24 PS, 2 divers gauche, 44 UDF, 37 RPR et 7 divers droite.

Une souplesse qui satisfait globalement le PS

AU-DELA de la grogne des nombreux cumulards concernés, le Parti socialiste ne manquera pas d'exprimer sa satisfaction sur les propositions du premier ministre concernant la limitation du cumul des mandats. Dans sa convention de juin 1996 sur les « acteurs de la démocratie », le PS, sous la direction de Lionel Jospin, s'était prononcé pour « une limitation stricte » du cumul, afin de donner une nouvelle chance aux femmes et aux jeunes parmi les élus. Mais s'il prévoyait également de l'application de cette loi sur huit ans - de 1999 à 2007 -, il se montrait plus strict sur l'interdiction du cumul entre un mandat parlementaire et une fonction exécutive locale, en incluant dans ce dernier cas les présidents de structure intercommunale.

Dans son rapport du 21 octobre 1997 au bureau national, sous la présidence de François Hollande, alors premier secrétaire délégué, Bernard Roman, membre du secrétariat national, préconisait « une rupture entre le mandat parlementaire national et le mandat exécutif local ». S'il n'avait pas été formellement adopté par le bureau national, ce rapport avait servi de base aux propositions présentées par M. Hollande à M. Jospin. L'interdiction de cumul devait être étendue aux vice-présidents de conseils régionaux et généraux, voire aux adjoints au maire « dans des villes importantes ». Mais les structures intercommunales avaient été écartées en attendant qu'elles deviennent des « collectivités territoriales de plein droit », élies au suffrage universel.

TENANTS DE RÈGLES STRICTES Jeunes-Turcs du non-cumul, vingt-sept députés socialistes avaient élaboré, le 10 octobre 1997, contre l'avis du président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault, plusieurs propositions de loi, dont ils souhaitaient débattre avant les élections régionales et cantonales, visant à réduire « fortement le cumul des mandats ». Sous la houlette d'Arnaud Montebourg (Saône-et-Loire), Christophe Carresche (Paris), Christian Paul (Nièvre) et Vincent Peillon (Somme), ils souhaitaient l'interdiction du cumul de « toute fonction exécutive locale, y compris au sein d'un établissement de coopération intercommunale » avec un mandat parlementaire national ou européen.

Le non-cumul des mandats est constitutif de l'identité des Verts : dès 1984, une « grille des mandats » fixait très strictement un régime indispensable au « renouvellement de la vie politique ». La règle a été définie strictement en décembre 1997 : « pas plus de deux mandats, dont le second est uniquement celui de conseiller municipal ». Ce n'est pas le cas des deux députés qui ont rejoint les Verts en janvier : Noël Mamère, maire de Bègles, député de la Gironde, et Jean-Michel Marchand, député de Maine-et-Loire et conseiller municipal de Saumur, tous deux têtes de liste verte autonome aux élections régionales. Pour le secrétaire national du parti, Jean-Luc Benhamias, les nouveaux adhérents des Verts « devront se plier aux règles définies ».

Les communistes ont moins d'états d'âme. Parti de fort ancrage municipal, le PCF plaide pour le mandat local, « lien indispensable avec le peuple ». Est-ce parce que seule, de toutes les mairies communistes, Nîmes (Gard) compte plus de 100 000 habitants ? Lors de son entretien avec M. Jospin, le 17 octobre 1997, Robert Hue avait souhaité que l'interdiction du cumul des mandats de parlementaire et de maire ne s'applique qu'aux communes de plus de 100 000 habitants.

Le non-cumul des mandats est constitutif de l'identité des Verts : dès 1984, une « grille des mandats » fixait très strictement un régime indispensable au « renouvellement de la vie politique ». La règle a été définie strictement en décembre 1997 : « pas plus de deux mandats, dont le second est uniquement celui de conseiller municipal ». Ce n'est pas le cas des deux députés qui ont rejoint les Verts en janvier : Noël Mamère, maire de Bègles, député de la Gironde, et Jean-Michel Marchand, député de Maine-et-Loire et conseiller municipal de Saumur, tous deux têtes de liste verte autonome aux élections régionales. Pour le secrétaire national du parti, Jean-Luc Benhamias, les nouveaux adhérents des Verts « devront se plier aux règles définies ».

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

14 février St Valentin. L'amour rend aveugle mais pas forcément dépensier. Anglèterre 1,00F ttc/mn, USA 1,32F ttc/mn, Allemagne 1,48F ttc/mn, Italie 1,58F ttc/mn. Avec First telecom, spécialiste de l'appel international vers 229 destinations, vous pouvez dès aujourd'hui ouvrir un compte en gardant votre n° de téléphone actuel sans frais d'installation, d'abonnement ou de consommation minimum. Les prix incluent l'accès local depuis Paris et l'île de France.

Le gouvernement veut lutter contre la fraude fiscale en Corse

En s'appuyant sur un rapport de l'inspection des finances et deux études du préfet assassiné consacrés à l'importance et à l'utilisation des crédits de l'Etat, Lionel Jospin souhaite que tous les ministres veillent au bon fonctionnement de leurs administrations insulaires

Lionel Jospin a demandé à tous les membres de son gouvernement de veiller à ce que leurs administrations fonctionnent en Corse comme sur le continent. Il veut, comme il l'a dit à l'Assemblée nationale,

une action « dans la durée » (lire page 7). Avant même l'assassinat de Claude Erignac, le ministre de l'économie et des finances et le secrétaire d'Etat au budget avaient donné des instructions en ce sens.

Ils disposaient déjà de rapports fort précis sur les particularismes de l'île en la matière : d'abord celui d'un inspecteur général des finances détaillant les mécanismes de fraude fiscale et soulignant les atouts

de l'économie corse si elle n'était pas perturbée par les attentats des nationalistes ; ensuite deux documents du préfet assassiné qui examinaient l'importance et les conditions d'utilisation des crédits natio-

naux et européens. Alors que l'enquête marque le pas, des manifestations devaient avoir lieu, mercredi après-midi, à Ajaccio et à Bastia, à l'appel des femmes du Manifeste pour la vie.

AJACCIO
de nos envoyés spéciaux
Lionel Jospin ne veut pas se précipiter. Il n'entend pas mettre au point un étrange plan pour la Corse, en réaction à l'assassinat du représentant de l'Etat à Ajaccio. Cela ne veut pas dire que le gouvernement veut rester inactif. Les ministres, chacun dans son domaine de compétence, vont faire le nécessaire pour que les administrations insulaires fonctionnent comme celles du continent. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, et Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, ont déjà commencé avant même le meurtre de Claude Erignac. Il est vrai qu'en matière financière et fiscale, les particularismes de l'île sont bien connus et depuis longtemps. Les rapports ne manquent pas. Ils sont d'une clarté aveuglante.

quanté les cabinets ministériels, depuis celui du général Bigeard à celui de Charles Hernu dont il fut le directeur adjoint.
Son rapport, dont des extraits furent publiés par *Le Point* en août 1997 puis intégralement dans le *Journal de la Corse* du 5 septembre 1997, a été ressenti comme une insulte par les habitants de l'île. Il ne mène effectivement pas ses mots. Il assure notamment que contrairement à une histoire « réécrite », la Corse a largement bénéficié de son intégration à la France, que « la nation n'a donc aucune dette particulière envers la Corse », que l'île « ne vit pas mal », que sa « population dispose d'un revenu honorable » correspondant à 90 % du revenu métropolitain moyen. Sur-tout, il détaille tous les méca-

nismes de fraude fiscale utilisés, décrivant les difficultés multiples de recouvrement rencontrées par les agents du fisc. Des exemples chiffrés de ce rapport avaient été confirmés par le syndicat des impôts région Corse du SNAVIGI-CGT qui, le 26 août 1997, évaluait la fraude au plan régional à plus de 700 millions de francs. Le syndicat mettait en parallèle « la violence et toutes ces dérives mafieuses avec l'aggravation de la fraude et de l'incivisme fiscal ».
Le préfet assassiné avait été beaucoup plus mesuré dans l'expression, mais tout aussi net dans la présentation des particularités de l'île. Le 12 janvier 1996, Jean-Louis Debré, alors ministre de l'Intérieur, lui avait demandé de faire le point sur l'utilisation des crédits

publics. A la fin du mois d'avril, Claude Erignac avait fait parvenir à Paris un rapport de 150 pages, dont il avait extrait une note de synthèse de 22 pages dont la diffusion avait été fort restreinte. Ce document, *Le Monde* se l'est procuré. Il détaille le montant et les conditions d'utilisation des sommes consacrées par l'Etat et par l'Union européenne à la Corse en 1994 et en 1995. Les services préfectoraux ont, par la suite, actualisé cette étude pour les crédits de 1996.
Dans ce rapport, le préfet de région confirme que l'Etat est le premier acteur public en Corse par le poids des dépenses qu'il effectue pour son propre compte et par des crédits qu'il attribue aux différentes collectivités locales et ac-

teurs économiques privés. Le montant des dépenses de l'Etat, hors prestations sociales, s'élève à 8,8 milliards de francs en 1996. La Corse recevait en 1995 la plus forte dotation de l'Etat par habitant (2 782 francs contre 1 182 francs en moyenne nationale) mais 75 % des dépenses de l'Etat concernaient les salaires, les retraites et les pensions des 14 000 fonctionnaires de l'île. En 1996, les crédits alloués aux collectivités locales se sont élevés à 3 milliards de francs.
Mais tout cet argent est dépensé fort lentement. Le rapport commandé par M. Debré assure que « le rythme d'engagement du contrat de plan (passé par l'Etat avec la Corse comme avec toutes les autres régions) est désormais entré (...) dans un rythme de croi-

Le plus brutal émane d'un inspecteur général des finances, Claude Calletteau. Le 16 juin 1997, il avait rédigé un document, de sa propre autorité mais fruit, comme il le dit lui-même, de sa propre expérience, depuis l'époque, il était « chargé depuis un an de la division territoriale Corse ». Il est vrai que, depuis octobre 1996, il est, aussi, co-président de l'Instance de coordination de la lutte anti-fraude. Le moins que l'on puisse dire est que son rapport n'a pas l'onctuosité coutumière à ce genre d'études. Mais son auteur n'est pas un homme du sérail. Ancien saïnt-cyrien, M. Calletteau a commencé sa carrière dans les troupes de la marine. Passé au contrôle général des armées - l'équivalent militaire de l'inspection des finances où il est entré en 1994 -, il a longtemps été

« Créer le choc entraînant une réaction de rejet de la population continentale »
EN CONCLUSION de son rapport, daté du 16 juin 1997, François Calletteau, présentait les hypothèses qui, à ses yeux, pouvaient permettre un changement de la situation qu'il dénonçait.
Voici ce qu'il écrivait huit mois avant l'assassinat du représentant de l'Etat en Corse :
« La première (hypothèse) est que, pour une raison ou pour une autre, l'équilibre actuel ne se rompe en entraînant une réaction de l'opinion publique continentale. Ce n'est pas tout à fait un cas d'école. Après le rassemblement des encagoulés de Tralonca au début 1996, l'opinion métropolitaine s'émeut. Un homme politique (Raymond Barre) dit tout haut ce que pensent beaucoup de Français interrogés par les instituts de sondage : « Si les Corses veulent leur indépendance, qu'ils

la prennent ». Localement, le choc est rude : les Corses ont senti pour la première fois que le continent n'admettra pas sans limites les errements insulaires. Mais cette leçon peut être oubliée. Un attentat mal réglé et tournant au carnage, la médiatisation de quelques turpitudes particulièrement criantes aux dépens des fonds publics peuvent créer le choc entraînant une réaction de rejet de la population continentale. On se contentera d'espérer qu'un tel accident ne se produira pas.
L'autre hypothèse est celle d'un retour de la Corse à des mœurs plus proches de celles des autres régions. Le retour à l'Etat de droit offrirait un avantage important : le considérable potentiel corse (paysages et climat) pourrait être normalement exploité, ce qui assurerait un niveau de vie élevé aux Corses sans recourir à la charité continentale. Nous l'avons vu, il faudrait peu de choses pour que l'économie corse décolle : quelques investissements (pri-

vés) dans des aménagements qui manquent encore (golf, salles des congrès, etc) et une pratique commerciale plus agressive utilisant les avantages fiscaux pour réduire les prix permettrait d'attirer hors saison, une clientèle nouvelle qui serait facilement séduite bien s'abstenir et que les transports soient assurés.
Cette hypothèse ne pourrait se réaliser qu'en supposant que l'Etat décide de traiter la Corse comme l'Indre-et-Loire (selon la formule du maire de Sartène, Dominique Buchini), ce qui supposerait de la fermer et du doigter à tous les niveaux et pendant des années. On ne peut que souhaiter une telle détermination et ce qui a été dit ici des pratiques locales constitue une sorte d'inventaire des situations particulières à étudier puis à redresser. Bien sûr, ce qui s'est passé jusqu'ici incline au scepticisme mais on aimerait se tromper. »

Michel Codacciotti et Dominique Le Guillaudoux

Marcel Lorenzoni, maximaliste et proche de François Santoni

AJACCIO
de notre envoyé spécial
Ancien parachutiste au profil massif et longtempes homme de confiance du leader du mouvement nationaliste.
PORTRAIT
Il illustre « la dérive brigadiste sur fond d'affairisme » pour certains nationalistes

au sein de la famille nationaliste. Prônant une ligne dure, il s'était clairement affiché contre tout processus électoral. Son nom figurait sur la liste du mouvement Collectif de la nation réunissant tous ceux qui condamnaient, par avance, les prochaines élections territoriales. Représentant à son compte un discours radical, il semblait avoir choisi son créneau, celui de la revendication maximaliste et sans compromis.

Les policiers le soupçonnent d'avoir participé, parallèlement à ses activités politiques, à l'automne 1997, à plusieurs actions violentes. C'est cette éventualité qui a conduit les responsables chargés de l'enquête à s'intéresser à ses liens supposés avec le groupe Sampiero. Le communiqué revendiquant l'opération commando menée contre la gendarmerie de Pietrosella (Corse-du-Sud), au cours de laquelle fut volée l'arme avec laquelle fut tué le préfet Erignac, faisait état d'un groupe « Sampiero fidèle à l'idéal parachutiste et légionnaire animé par un esprit de combat sans aucune compromission avec le pouvoir politique ».

AJACCIO
de notre envoyé spécial
La série d'interpellations menées par les policiers, depuis deux jours, dans les milieux nationalistes dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du préfet de la région Corse, Claude Erignac, le 6 février, en plein centre-ville d'Ajaccio n'a, pour l'instant, donné aucun résultat concernant l'attentat. Le procureur du tribunal de grande instance de Paris, Gabriel Bestard, dont dépend René Stoler, chef de la 14^e section antiterroriste du parquet de Paris qui dirige les investigations, a clairement indiqué, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue mardi 10 février, au palais de justice d'Ajaccio, qu'« aucun lien n'avait pu être mis en évidence » entre les personnes interpellées et l'assassinat du préfet de région.

Les informations données par M. Bestard, douze personnes sont actuellement en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire d'Ajaccio ; deux militants nationalistes, Marcel Lorenzoni et Jean-Paul Pozzi, ont été transférés à Paris dans l'après-midi de mardi. Marcel Lorenzoni devrait être mis en examen pour « détention illégale d'explosifs ». Des armes et de la dynamite ont été retrouvées

ment nationaliste la Cuncoita en Corse-du-Sud, Marcel Lorenzoni, interpellé et transféré à Paris dans le cadre de l'enquête sur l'attentat qui a coûté la vie au préfet Erignac, ne sera pas parvenu au terme de ses ambitions. Depuis l'incarcération de son chef, François Santoni, qui avait largement implanté la Cuncoita à Ajaccio et dans la partie sud de l'île, Lorenzoni avait cru, un moment, pouvoir jouer un rôle de premier plan

prises par les dirigeants ayant remplacé François Santoni. Il se serait alors retrouvé en marge et aurait tenté d'avoir sa propre équipe.
Figure connue du mouvement nationaliste, Marcel Lorenzoni s'était déjà fait connaître du grand public, en 1980, lors de l'affaire Bastellica-Fesch. En pleine guerre entre nationalistes et barbouzes d'extrême droite, trois personnes avaient tenté de l'assassiner dans son village de Bastellica. L'opération s'était achevée par une prise d'otages à l'hôtel Fesch d'Ajaccio.
Homme d'action plus que d'idée, il fut l'un des bras droits de François Santoni au cours de la lutte fratricide qui a opposé, entre 1995 et 1996, les différentes branches armées du mouvement nationaliste corse. Impliqué dans plusieurs procédures judiciaires, dont une pour faillite frauduleuse, Marcel Lorenzoni a connu, par ailleurs, de nombreux litiges avec différents établissements bancaires, dont le Crédit agricole. Selon les services de la préfecture, il contrôlerait de nombreux intérêts grâce à des prête-noms. Il illustrerait, selon certains dissidents de la Cuncoita, « la dérive brigadiste sur fond d'affairisme ».

chez lui, lors des perquisitions qui ont suivi son arrestation.
Des poursuites vont également être engagées pour infraction à la législation sur les armes à feu et pour association de malfaiteurs en liaison avec une entreprise terroriste, à l'encontre de plusieurs des autres personnes arrêtées. Les policiers vérifient, par ailleurs, les témoignages de deux autres militants interpellés, tout en poursuivant leurs recherches à partir des deux portraits-robots, qui ont pu être établis grâce à plusieurs témoins.
« LOGIQUE D'ATTENTATS »
Concernant l'enquête elle-même, le procureur a lancé un appel à témoins à toutes les personnes susceptibles d'apporter des éléments permettant d'identifier les auteurs de l'assassinat. Selon M. Bestard, les policiers s'attachent également à identifier « certaines personnes ayant précédemment revendiqué des actions violentes et pouvant avoir été conduites, dans cette logique d'attentats, à l'assassinat du 6 février ». Le magistrat a, enfin, indiqué que les investigations seraient longues et complexes. Sa présence, tout à fait inédite depuis la création de la 14^e section, sur les lieux d'un at-

tentat, entendait signifier les résolutions de l'Etat pour trouver les coupables.
Avant même l'annonce de cette mise hors de cause des militants nationalistes interpellés lors des deux coups de filet, le mouvement nationaliste Corsica viva avait donné, lors d'une conférence de presse, sa propre lecture des événements. Créé en 1996, ce groupe, vers lequel ont convergé nombre de dissidents des formations nationalistes traditionnelles, souhaite incarner une forme de renouveau de la lutte indépendantiste. Selon les responsables de Corsica viva, « la famille nationaliste est l'objet d'un processus de déstabilisation. Les revendications émanant du groupe Sampiero sont une évidente manipulation. Il faudrait plutôt chercher vers les réseaux de l'ancien ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua ». Dans leurs déclarations, ils dénoncent vivement les relais de M. Pasqua sur l'île, qu'ils qualifient, pour certains, de « politiciens mafieux ». Ils appellent, par ailleurs, à une opération « mains propres », à l'image de celle menée en Italie, et des enquêtes approfondies sur les détournements de l'argent public et le blanchiment de l'argent sale.

Les enquêteurs n'ont, semble-t-il, pas abandonné pour autant la piste nationaliste, qu'ils continuent d'explorer, à l'instar d'autres hypothèses tout aussi plausibles. Ils paraissent s'intéresser aux membres de certaines branches armées du bras armé de la Cuncoita, le FLNC-canal historique.

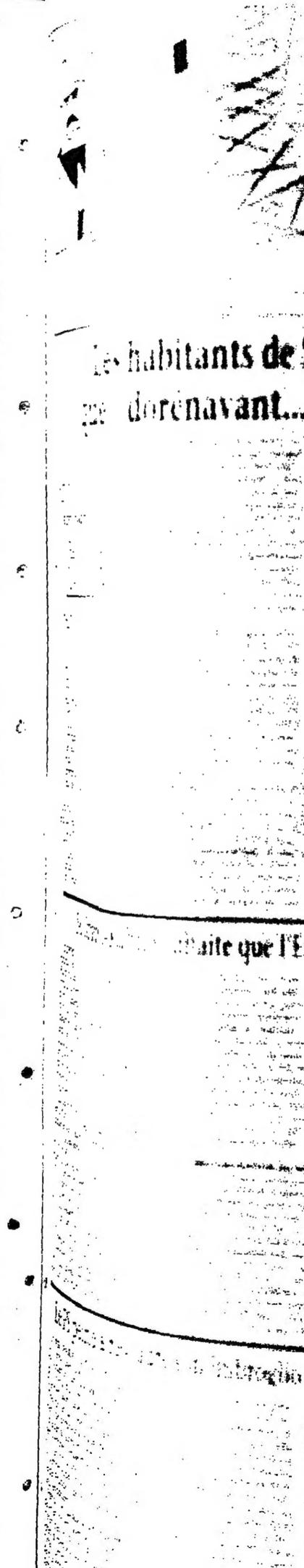
Le Monde
SUR INTERNET
<http://www.lemonde.fr>
Le journal du jour dès 17 heures
En accès gratuit, l'intégralité de la « une », une présentation de chaque rubrique et les titres de tous les articles. Le journal complet est vendu 5 F.
Les dossiers
En accès gratuit, des dossiers thématiques actualisés : images d'Afrique, Mondial 98, Proche-Pas, etc.
Nos forums
Un lieu de débats ouvert à tous
Les services
Toutes les offres d'emplois de 19 jours, sélection d'expositions, de livres...
Le multimédia
Les pages multimédias et leurs archives depuis 18 mois.

ANCIEN PARACHUTISTE
Dans le même texte, l'auteur prenait la défense de la filière porcine. Marcel Lorenzoni, fortement impliqué dans ce secteur au sein de la coopérative de son village de Bastellica (Corse-du-Sud), et ancien parachutiste, paraissait, de fait, curieusement désigné du doigt par ces communiqués. Après avoir pris connaissance du contenu de ces messages, M. Lorenzoni avait fait savoir aux différents organes de presse de l'île que cela relevait, selon lui, d'une manipulation grossière et démentait avec force toute implication dans ces opérations.
Selon les éléments en possession des policiers chargés de suivre l'évolution des groupuscules nationalistes, Marcel Lorenzoni aurait pourtant tiré parti du retrait des leaders pour constituer une force de frappe. Jugé trop voyant par une partie du mouvement de la Cuncoita, à Ajaccio, il aurait été écarté de la direction avant de critiquer ouvertement les décisions

PROFIL
BERNARD BONNET, UN JACOBIN INTRANSIGEANT
Agé de cinquante ans, Bernard Bonnet, nommé préfet de la région Corse, mercredi 11 février, en conseil des ministres, était préfet des Pyrénées-Orientales où, durant quatre ans et demi, il s'est attaché à affirmer la présence de l'Etat face aux dérapages de la décentralisation. Homme de défis, M. Bonnet a utilisé avec fermeté l'arme du contrôle de légalité, combattant les petits arrangements ordinaires dans le département et, avec l'affaire de l'ex-député Jacques Farran (UDF), avait mis au jour les excès du jeu des familles et des « clans où l'on se

contre de ces deux esprits brillants à vite tourné au choc. Le polytechnicien, élu après la dissolution du conseil municipal de Perpignan, succédait contre toute attente, en juin 1995, à son père, qui avait été maire de Perpignan pendant trente-quatre ans. L'« énarque » a vu en lui un esprit vif, capable de secouer la léthargie du département et de rompre avec les pratiques anciennes, mais le rappel de la loi, simple aiguillon au début, est devenu, petit à petit, systématique.
Amateur de rugby, M. Bonnet aura offert sa dernière réception, le 6 février, à l'équipe de Perpignan. Il se préparait alors à partir pour Colmar, préfecture du Haut-Rhin, où il avait été nommé le 21 janvier.
Jean-Claude Marre (à Perpignan)

passé le pouvoir de main en main ». L'ordre public et la sécurité, garante des libertés, sont aussi, pour cet ancien élève de l'ENA (promotion Guernica, 1976) qui a été directeur de la police territoriale au ministère de l'Intérieur, une recherche constante.
Les résultats des reconduites à la frontière, les chiffres à la baisse de la petite délinquance depuis trois ans, le plan départemental de sécurité, auront pris bien du temps sur ses loisirs. D'où une image de « jacobin » pour ses détracteurs, parmi lesquels les catalanistes. Il leur aura ainsi donné l'occasion de s'unir, pour une fois, et de danser une sardane protestataire autour de la préfecture. Lui, dans son bureau, faisait la différence entre « la catalanité, qui [le] touche », et « le catalanisme, qui [le] hâsse ».
Avec le maire de Perpignan, Jean-Paul Alduy (UDF-FD), la ren-



habitants de S...
dorenavant...

ite que l'Et...

Scale en Corse

l'importance et à l'importance des administrations insulaires

manifeste pour

manifeste pour

continentale

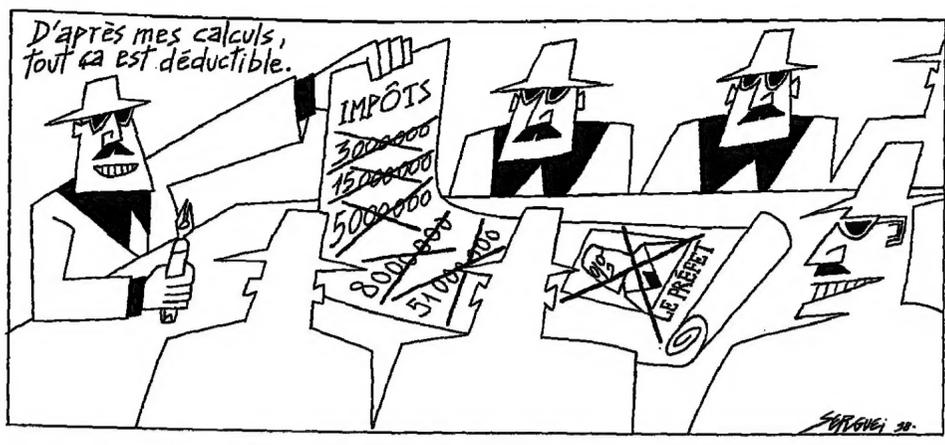
continentale

de Claude Erignac

1500000

FRANCE

LE MONDE / JEUDI 12 FEVRIER 1998 / 3



Les habitants de Sartène craignent que « dorénavant... soit comme avant »

SARTÈNE de notre envoyé spécial Dans son bureau, le maire communiste de Sartène, Dominique Bucchini, répond aux multi-

REPORTAGE Pour le maire PC, « l'Etat de droit ne doit pas rester une incantation verbale »

ples appels téléphoniques des journalistes. « Maintenant, les plus hautes instances de l'Etat doivent faire entrer dans la réalité ce qu'elles énoncent. Il ne faudrait pas que ce soit à nouveau un tour de chauffe pour rien. » Sartène, vieux fief communiste et de résistance pendant la dernière guerre, a souvent dénoncé, par la voix de son maire, les démissions de l'Etat, les jeux mêlés du terrorisme politique et du terrorisme de droit commun, le double jeu d'une partie de la classe politique locale. « On n'a pas le droit de culpabiliser tout un peuple. La Corse, ce n'est pas ça. Pasqua et Debré ont négocié avec la frange la plus dure du nationalisme. C'était : "Je te passe la rhubarbe, tu me passes le séné." Il y avait des complicités, c'était de la diplomatie secrète. »

Pour Dominique Bucchini, les choses étaient en train de changer depuis un an. « La chambre régionale des comptes travaillait. C'était devenu extraordinaire ; pour la première fois, la chambre régionale des comptes fonctionnait ! Dans des communes, des associations de défense de contribuables s'étaient constituées pour faire la lumière sur des hausses d'impôts locaux exorbitantes. La PJ était descendue chez un certain nombre d'élus. L'Etat était confronté à ses propres responsabilités. »

Le préfet Claude Erignac semblait déterminé à multiplier les contrôles. « Aujourd'hui, ajoute le maire de Sartène, l'Etat de droit ne doit pas rester une incantation verbale qu'on annonce toutes les fois que la Corse vit une heure tragique. On peut comprendre que l'Etat, après vingt ans de turpitudes et de commences, ne sache pas où cibler. Il faut attaquer les métastases progressivement, méthodiquement. »

Dans les rues de la sous-préfecture, un fin connaisseur de la région hausse des épaules en évoquant l'engagement de l'Etat à rétablir son autorité. « L'Etat nous met la risée à nous-mêmes. Il voudrait inviter tout le monde à transgresser la loi qu'il ne s'y prendrait pas autrement. L'Etat s'est substitué à l'Europe dans le versemment des

primes à la vache alors que celle-ci avait décidé de ne plus les payer parce qu'il y avait trop de fraudes. » Il cite, comme de nombreux Corse, le déficit chronique de la CADEC (Caisse de développement économique de la Corse). Pour Corinne, mère de famille. « On a l'impression que l'Etat achète une tranquillité en rendant la Corse dépendante et assistée. On dirait que la Corse fait peur, mais peur de quoi ? Le jeune, quand il entend que chaque Corse touche 23 000 francs par an de subventions, il se demande où il est, l'argent, il est révolté, totalement dégoûté par la politique, il n'a pas d'emploi. La culture du passe-droit, du système D est permanente. Comment voulez-vous que lui, non plus, ne soit pas attiré par la dérive mafieuse ? »

« POMPE À FRIC TOURISTIQUE » Tout le monde désire que ça change et tout le monde veut que ça continue, ajoute un autre Sarternais : « L'Etat a intérêt de maintenir un certain sous-développement pour entretenir un clientélisme, les Corse du continent veulent retrouver leur havre de tranquillité l'été, les Corse, eux, s'accrochent à leurs acquis, c'est ce qui leur permet de bouffer. » « On n'en peut plus, moi, j'ai peur, dit un homme. On sait que des stratégies de division, de guerre, de ma-

nipulation sont à l'œuvre aujourd'hui. L'enjeu, on peut le deviner : faire tomber la Corse, qu'elle soit définitivement à genoux, en faire une belle pompe à fric touristique. Le problème, c'est que les grands mafieux, autrefois, ils faisaient leurs affaires ailleurs. Quand ils venaient sur l'île, ils s'arrêtaient. Ils étaient en vacances, ils respectaient tout le monde. Aujourd'hui, ils ont ramené leurs mauvaises habitudes en Corse, ils les ont même diffusées. »

Dominique Bucchini met en garde : « On aurait tendance maintenant à tout globaliser. En stigmatisant le comportement de certains élus, il ne faudrait pas dérapier dans le "tous élus = tous pourris". Ou "mafieux, tous mafieux". Moi, ça fait vingt ans que je suis élu, je n'ai pas gagné un rond. Je connais des gens, maires de village, qui se dévouent, qui n'ont pas de fric, qui font vivre la démocratie ici. Ses administrés, eux, ont tendance à penser que le discours de Chirac, les déclarations de Jospin, ça sert à penser aux visites de Giscard et de Mitterrand dans le passé. De grands : "Je vous ai compris". Et, au final, rien ne change. C'est, ironiquement, « dorénavant... comme avant ». »

Dominique Le Guilledoux

M. Jospin veut agir « dans la durée » en Corse

PAS DE DÉCISION immédiate, mais la mobilisation « dans la durée » du gouvernement ainsi que de « tous les services de l'Etat » : tel a été, en substance, le message adressé par le premier ministre à la représentation nationale, mardi 10 décembre, lors de la première séance de questions au gouvernement suivant l'assassinat de Claude Erignac.

Recueillement, solennité et unanimité ont prévalu, pour la circonstance, au Palais-Bourbon. Comme cela avait été le cas au sujet de la Bosnie et des attentats terroristes à Paris, les cinq groupes politiques de l'Assemblée avaient décidé de rassembler leurs interventions sur le sujet en début de séance. Ces questions ont été précédées d'une déclaration du président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius. Debut, les députés ont écouté M. Fabius exprimer à la famille du préfet « l'hommage, la révolte et la peine » de l'Assemblée.

« Le service de l'Etat, la défense de la République, ce ne sont pas seulement des mots, ce sont des valeurs pour lesquelles certains se font, littéralement, troyer la peau », a déclaré M. Fabius. Le président de l'Assemblée a tenu à rappeler que la loi, ce n'est pas « seulement la disposition qui permettra de châtier les assassins » ; « c'est aussi celle qui fixe les devoirs et les droits ordinaires des citoyens et des collectivités, devoirs fiscaux, commerciaux, électoraux, sociaux... ». « L'immense majorité des Corse (...) attendent de l'Etat qu'il fasse concrètement son devoir. L'Etat est légitime à demander qu'ils fassent le leur », a conclu M. Fabius.

Les cinq orateurs des groupes se sont ensuite succédé pour demander au premier ministre quelles mesures il entendait prendre. Au nom du groupe RPR, Pierre Mazeaud (Haute-Savoie) a fait crédit au chef du gouvernement de sa volonté de « tout faire pour que les lois s'appliquent en Corse dans tous les domaines ». « Trop, c'est trop ! », s'est exclamé quant à lui le président du groupe communiste, Alain Boccia. Relevait que « la zone franche n'a rien apporté, sinon le triomphe du non-droit », M. Boccia s'est prononcé en faveur d'investissements supplémentaires, émanant « notamment des entreprises publiques », ainsi que de

« l'autodissolution des bandes armées et le dépôt des armes à l'autorité de la République ».

« Les radicaux [de gauche] ont toujours affirmé qu'il n'existe pas de peuple corse (...), mais un seul peuple français », a indiqué Jean Rigal (Aveyron), au nom du groupe Radical, Citoyen et Verts. Pour le groupe UDF, François Léotard a appelé à « une véritable continuité politique dans la clarté, la fermeté, la rigueur, l'ouverture aux préoccupations légitimes, en matière culturelle », des Corse. « Assez de cagoules, d'armes, de racket, de règlements de comptes, de négociations secrètes, d'hypocrisie ! », s'est exclamé le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, avant d'inviter les Corse à « entrer en résistance pour commencer une ère nouvelle ».

Lisanc un texte, contrairement à son habitude, Lionel Jospin, qui avait invité le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, à prendre place à ses côtés, a assuré aux députés que la volonté du gouvernement est « non pas de poser une fois de plus la "question corse", mais de rétablir l'Etat de droit », et de « faire respecter ses règles partout, pour tous et jusqu'au bout ». Confirmant « sans citer le nom de Bernard Bonnet » la nomination en conseil des ministres, mercredi, du successeur de M. Erignac, dont il a assuré qu'il sera en Corse « avant la fin de la semaine », le premier ministre, qui a assuré que les assassins de M. Erignac seront « arrêtés, démasqués et traduits devant leurs juges », a indiqué que son gouvernement entend travailler « dans la durée », invitant les élus et la population de Corse à « s'associer aux actions menées par l'Etat pour faire respecter la loi républicaine ».

Rompant le climat d'unité qui avait présidé lors de cette séance, le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, s'est dit, dans les couloirs, « très déçu » par l'intervention de M. Jospin. « Il n'y a eu dans les propos du premier ministre aucune annonce précise concernant l'envoi de fonctionnaires de police spécialisés ou le déclenchement de certaines enquêtes dans le domaine fiscal ou de l'urbanisme », a regretté l'ancien ministre de l'Intérieur.

Jean-Baptiste de Montvalon

M. Strauss-Kahn souhaite que l'Etat encourage l'esprit d'initiative

DEPUIS qu'il est ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn n'avait encore jamais totalement livré le fond de sa pensée économique. Pris par la gestion quotidienne, il avait peu évoqué les questions de doctrine. Intervenant mardi 10 février devant les Grandes Conférences catholiques, de Bruxelles, il s'est, pour la première fois, appliqué à le faire, à l'occasion d'un long plaidoyer en faveur de « nouvelles réglementations ». « Le libéralisme n'a jamais été et ne sera jamais qu'une parenthèse, parce que la nécessité de nouvelles réglementations s'impose toujours », a-t-il expliqué.

La nécessité de ces nouvelles réglementations, il en a d'abord vu la preuve dans l'échec des politiques économiques européennes, lors de l'unification allemande qui « restera dans les annales », a-t-il dit, « comme une occasion manquée de répondre de manière coordonnée à un événement exceptionnel ». « Au moment de l'unification d'abord, puis surtout lorsque les tensions qui ont provoqué ses sont manifestées », a dit M. Strauss-Kahn, la raideur de notre gestion monétaire a contribué à amplifier et à diffuser son onde de choc, et la crainte que nous avons eue de voir détruire l'édifice monétaire que nous avions patiemment construit nous a empêchés de répondre au ralentissement très prononcé qui a atteint toute une partie de l'Europe continentale. »

Dans la bouche d'un ministre des finances, cette critique, fût-elle rétrospective, contre la « raideur » de la politique monétaire retient évidemment l'attention.

Au-delà, le ministre français des finances a surtout cherché à définir sa conception des rôles respectifs du marché et de l'Etat. « Je vois dans le marché, a-t-il dit, une forme supérieurement efficace de coordination des actions individuelles mais je ne crois pas qu'une économie où une société puissent s'auto-organiser par la vertu des marchés (...); les turbulences internationales viennent de nous le rappeler, les marchés ne fonctionnent pas sans règles ni sans institutions. »

« MUTUALISATION DU RISQUE » Par certains aspects, ce propos peut faire penser à celui de François Mitterrand, qui a fréquemment défendu l'idée d'une « économie mixte », établissant une sorte de statu quo entre l'Etat et le marché. Le projet de M. Strauss-Kahn n'est pourtant pas précisément celui-là. Devant son auditoire, le ministre a ainsi fait une ode à la production, « qui vient avant la répartition », a-t-il lancé. Ce qui n'a pas toujours été le discours des socialistes durant les années 80.

Pour illustrer son propos, M. Strauss-Kahn a ainsi observé que « les Européens ont perdu l'habitude de prendre des risques » et que, pour sti-

muler l'innovation, il convenait qu'ils changent de comportement. Mais, a-t-il ajouté, « nos concitoyens sont-ils prêts à accepter le même degré de risque que les Américains, pourvu que l'espérance de rémunération soit aussi élevée qu'outre-Atlantique ? » « C'est ce qu'affirment les libéraux et c'est, me semble-t-il, une erreur, a-t-il dit. Dans les systèmes qui sont les nôtres (...), il nous faut trouver des formes de mutualisation du risque qui garantissent aux individus qu'en s'engageant dans l'innovation ils ne courent pas les points avec leur vie antérieure et qu'en cas d'échec ils peuvent escompter retrouver un emploi. » En clair - et c'est le nouveau rôle de l'Etat dévolu par M. Strauss-Kahn -, « une partie du financement du risque doit être socialisée ».

En conclusion, le ministre a déclaré que « la société de plein-emploi de demain ne sera pas celle des années 60 », que « ce ne sera pas une société sans chômage mais une société où le chômage durera peu ». Il estime, en particulier, qu'il faut « encourager, par la négociation, l'adoption par les entreprises de formes d'organisation et de souplesse qui accroissent leur capacité de réaction aux fluctuations du marché tout en préservant l'emploi de leurs salariés ».

Laurent Mauduit

Le Sénat propose de réformer la prestation compensatoire

FINIES les « rentes à vie » en cas de divorce ? La proposition de loi sénatoriale, qui modifie le régime de la prestation compensatoire en cas de divorce, a réuni la droite et la gauche lors de la discussion générale du texte, mardi 10 février, au Palais du Luxembourg. Issu de deux propositions de loi déposées par Nicolas About (UDF, Yvelines) et Robert Pagès (PCF, Seine-Maritime) au nom du groupe communiste, le texte a été repris dans ses grandes lignes par la commission des lois.

La prestation compensatoire, créée par la loi du 11 juillet 1975 sur le divorce, vise, selon l'article 270 du code civil, « à compenser l'encouragement par la rupture du mariage à créée dans les conditions de vie » des ex-époux. La réforme vise à assouplir les conditions de révision de son montant ainsi qu'à limiter sa durée.

En instaurant une prestation forfaitaire, le législateur de 1975 souhaitait mettre fin aux nombreux conflits pécuniaires qui surgissaient entre les ex-époux à propos de la pension alimentaire. Le versement sous forme de capital, privilégié par la loi, devait permettre de régler définitivement la question financière, dès la séparation.

La pratique des tribunaux s'est éloignée du texte. Le versement de la prestation sous forme de rente, qui devait être « subsidiaire », est devenu la règle. Surtout, la prestation compensatoire n'est révisable que dans des cas d'extrême gravité, c'est-à-dire presque jamais. Selon la jurisprudence, même le chômage ne constitue pas un critère justifiant la révision.

La proposition de loi permet que la prestation soit révisable « en cas de changement substantiel dans les ressources ou les besoins des parties ». Le versement en ca-

pital serait favorisé par un abattement fiscal. A défaut, le juge fixe la durée de la rente. Cette dernière question, qui divise les sénateurs, fait l'objet de plusieurs amendements. Tandis que M. About propose que la durée n'excède pas deux fois la durée du mariage, sauf cas d'exceptionnelle gravité, Michel Dreyfus-Schmidt (PS, Territoire de Belfort) milite pour une pension viagère.

ATMOSPHÈRE CONSENSUELLE Si ce texte a pris de court le ministère de la justice, qui doit bientôt annoncer une réforme du droit de la famille, Elisabeth Guigou a salué cette « initiative qui recueille [son] approbation », tout en proposant « une démarche quelque peu différente ». Dans une atmosphère nettement plus consensuelle que lors du débat sur la nationalité, la garde des sceaux a défendu une conception plus étroite de la révision, qui doit être mise en œuvre à titre « exceptionnel », sous peine de voir resurgir le contentieux pécuniaire du « temps » de la pension alimentaire.

Le débat sur le texte, qui reprendra le 25 février, portera aussi sur la transmission de la rente aux héritiers. Tandis que le texte de la commission des lois maintient le principe de la transmissibilité, plusieurs amendements - dont un du gouvernement - proposent que la prestation cesse d'être due à la mort du débiteur, pour éviter des situations injustes, voire cocasses, où la veuve du débiteur est tenue de verser la rente à l'ancienne épouse ! M. About n'a pas hésité à comparer le système français aux « dynasties chinoises », où la seconde épouse devait « assister » la première.

Clarisse Fabre

Le PS peine à résoudre son imbroglio électoral dans les Bouches-du-Rhône

LA PRÉPARATION des élections régionales continue à faire des vagues au Parti socialiste. Lors du bureau national de mardi 10 février, alors que la Corse, les 35 heures et la crise irakienne - avec une communication du ministre des affaires étrangères, Hubert Vedrine - étaient à l'ordre du jour, les situations des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Ile-de-France ont été, de nouveau, évoquées.

François Hollande a fait le point de ses entretiens avec les protagonistes des Bouches-du-Rhône, après la menace du président du conseil général, Lucien Weygand, de présenter une liste « dissidente » face à celle de la gauche « plurielle » menée par Michel

Vauzelle, maire d'Arles. Le premier secrétaire du PS, qui avait reçu une lettre de M. Weygand en date du 8 février, a relevé une « convergence » entre le président du conseil général et M. Vauzelle sur l'introduction de deux ou trois amis du dirigeant marseillais parmi les vingt premiers de la liste de gauche. Il a fait état du refus de la fédération des Bouches-du-Rhône d'accorder à M. Weygand une deuxième place aux sénatoriales de septembre, derrière Jean-François Picheral, sur la liste socialiste, en suggérant une « compensation » aux européennes de 1999.

M. Hollande s'est déclaré disponible pour rechercher une solution « dès lors qu'elle pourrait dé-

bloquer la situation ». Prêt à « aller plus loin », il a suggéré à M. Vauzelle de lui faire une proposition consistant à ouvrir sa liste régionale sans toucher à celle prévue pour les sénatoriales.

REMOUS EN ÎLE-DE-FRANCE Soutenu par Laurent Fabius et Paul Quilès, M. Vauzelle a jugé ce compromis « ni possible ni souhaitable », en se retranchant derrière le vote des militants. Mercredi matin, M. Hollande, qui devait contacter M. Weygand, indiquait qu'il allait « tout faire pour qu'il n'y ait qu'une seule liste de gauche ».

Après l'annonce par Dominique Strauss-Kahn de son équipe destinée à « animer » le conseil régio-

nal d'Ile-de-France en cas de victoire de la gauche - avec Jean-Paul Huchon comme candidat à la présidence -, le débat a rebondi au bureau national.

M. Strauss-Kahn avait présenté son dispositif comme résultant d'un consensus entre les listes de liste des huit départements - dont Julien Dray pour l'Essonne - et les premiers fédéraux. Mais Marie-Noëlle Lienemann, au nom de la Gauche socialiste, a de nouveau demandé un vote des militants sur le candidat à la présidence. Pour M. Hollande, cette démarche doit résulter d'une demande de tous les premiers fédéraux et têtes de liste de la région.

M. N.

J.P. Laborde

SOCIÉTÉ

LE MONDE / JEUDI 12 FÉVRIER 1998

ÉDUCATION Les inégalités entre les établissements scolaires ne cessent de s'aggraver. C'est le constat, exprimé en termes sévères, que font Bernard Toulemonde et

d'autres membres de l'inspection générale de l'éducation nationale, dans un rapport confidentiel remis au ministre, et que *Le Monde* révèle. ● L'INSPECTION donne plusieurs

exemples, notant ainsi que Paris compte près de 20 % de professeurs agrégés quand ils ne sont que 6 % dans l'académie de Lille. ● PLUSIEURS milliers de lycéens ont manifesté,

mardi 10 février, à Nice pour protester contre les classes surchargées et le manque de moyens. ● POUR LEUR PART, les syndicats d'enseignants demandent la mise en place d'un sys-

tème « efficace » de remplacement des professeurs absents, après la publication d'une étude montrant qu'en 1997 10 % des heures d'enseignement n'ont pas été assurées.

Ecoles riches, écoles pauvres, les écarts ne cessent de s'aggraver

Des membres de l'inspection générale dressent un constat sévère à propos du fossé qui sépare, dans le secondaire, les établissements d'élite des lycées ou collèges défavorisés. Paris compte ainsi près de 20 % d'enseignants agrégés ; ils ne sont que 6 % dans l'académie de Lille

LES INÉGALITÉS s'aggravent au sein de l'école républicaine. Cette évidence, maintes fois dénoncée, vient d'être pointée avec virulence dans un court rapport, non publié, de l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN). Sous la plume de Bernard Toulemonde, ancien recteur et doyen du « groupe vie scolaire » au sein de l'inspection, c'est un cri d'alarme que lancent les inspecteurs, habitués à visiter chaque année plusieurs centaines d'établissements du second degré. La situation leur a paru si grave « que le groupe [vie scolaire] a décidé de communiquer aux ministres et aux responsables ministériels et académiques les conclusions les plus significatives » que leurs observations leur ont inspirées.

A une extrémité du système scolaire, constate l'inspection, on voit

des établissements où se développent « la ségrégation sociale et ethnique, l'insécurité et la psychose d'insécurité, la désertion des cantines, l'abandon de fait d'une partie des objectifs scolaires en dépit d'une mobilisation souvent forte des personnels ; et le racisme qui s'insinue, ici ou là ». De l'autre côté, des établissements d'élite sont protégés et souvent surdotés en moyens.

Ainsi, la répartition des postes de personnels ATOS (administratifs, techniques, ouvriers et de service), par exemple, est-elle la chose au monde la plus mal partagée : certaines académies comme Créteil et Versailles sont respectivement déficitaires de 7 % et 6 % en personnels ATOS, soit un manque de 488 personnes dans un cas et 558 dans l'autre. Ce sont pourtant deux académies où le pourcentage des élèves scolarisés

en zones d'éducation prioritaires (ZEP) sont parmi les plus forts : 13,6 % à Versailles, 10,3 % à Créteil.

Le nombre d'heures de cours attribuées par élève serait-il plus équitable ? Ce ratio, qui mesure les moyens dont dispose un établissement, est de 125 à Paris et de 115 à Villeurbanne-Bron (Rhône), note l'inspection. Cela signifie que pour une classe de trente élèves à Paris, un établissement dispose de 37,5 heures de cours hebdomadaires, contre 34,7 heures à Bron. Trois heures de plus chaque semaine, à la fin d'une année scolaire, finissent sans doute par peser lourd dans la balance de la réussite ou de l'échec. Cette différence en faveur de Paris est établie alors que les jeunes de milieux favorisés y représentent 44 % des lycéens, contre 24 % dans la France entière, relèvent les inspecteurs.

Au déséquilibre de la dotation en postes « s'ajoutent des inégalités dans le nombre et la qualité des personnes affectées sur ces postes », poursuivent-ils. Les établissements les plus défavorisés font apparaître la plus faible proportion d'agrégés et de professeurs titulaires. Comme le montre la *Géographie de l'école* (MEN, DEP, 1997), les professeurs agrégés sont concentrés dans la région parisienne et lyonnaise, atteignant 19,7 % à Paris même, contre 6,4 % dans l'académie de Lille par exemple. Cette académie comptait en 1997 le plus grand nombre de professeurs de moins de trente ans et de non-titulaires.

Il en va de même pour les équipes de direction. A l'issue du mouvement 1997 des chefs d'établissement, 3 % seulement des postes d'adjoints (de principal ou



de proviseur) sont restés vacants à Paris, tandis que le taux s'élevait à 13 % à Versailles et 15 % à Créteil. « Est-il bien équitable que ces deux académies soient contraintes de faire massivement appel à des « faisant fonction », justement dans les secteurs les plus difficiles ? », interroge l'inspection.

Notant l'effort fait pour les ZEP, Bernard Toulemonde avance toutefois que le principe de discrimination positive « devrait être plus présent dans les politiques nationales et locales de répartition des moyens ». Il donne ainsi l'exemple du budget consacré aux heures de « colles » (entraînement intensif par groupes de trois ou quatre élèves) dans les classes préparatoires d'un grand lycée de pro-

vince, le lycée du Parc, à Lyon : vingt et une mille heures supplémentaires, soit 6 millions de francs par an. « Si l'on faisait la même chose pour des élèves de ZEP, on obtiendrait certainement de bons résultats », commente-t-il.

La course éperdue des parents au « bon » établissement

Le creusement des inégalités est certes dû à « la crise économique et à la ségrégation urbaine », admet le

rapport. Mais cette étude s'attache surtout à démontrer la responsabilité de l'éducation nationale. Car à ces différences lourdes dans la distribution des moyens accordés, il faut ajouter le manque de volonté « de réguler les flux d'élèves ». Les décisions d'orientation et d'affectation laissent une part de plus en plus grande « aux stratégies consuméristes des familles et aux complicités sociales », accuse Bernard Toulemonde. La course éperdue des parents au « bon » établissement, à la « bonne classe » engendre un « processus de plus en plus précoce et de plus en plus profond de ségrégation sociale », écrit-il.

Alors que les expériences de déssectorisation (c'est-à-dire la possibilité de scolariser un élève dans un autre établissement que celui attribué en fonction du lieu d'habitation), ont officiellement eu lieu entre 1983 et 1987, aucun bilan public n'en a été tiré. Cette politique s'est donc poursuivie de façon plus ou moins « sauvage », au profit de certaines catégories sociales, comme le montre une étude de mai 1993 (*Le Monde* du 20 mai 1993) de l'ancienne direction de l'évaluation et de la prospective (DEP). « Où en est-on ? Faut-il lutter contre ce phénomène et comment ? » : telles sont les principales questions soulevées par le rapport.

Sélection à outrance, éviction des établissements par des décisions d'orientation opaques sont d'autres maux connus, désignés par l'inspection générale. Un seul exemple montre, cette fois, la ségrégation scolaire : dans un collège visité par l'inspection, la classe de 3^{ème} 1 a obtenu 100 % de réussite au brevet des collèges ; la 3^{ème} 2, 93,4 %, la 3^{ème} 5, 4,7 % et la 3^{ème} 6, n'a eu... aucun reçu. « Quelles valeurs, quelle éthique entend-on promouvoir ? », s'interroge M. Toulemonde. Cet exemple fait écho à une étude approfondie menée par l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (Iredu) de Dijon sur *La gestion de l'hétérogénéité des publics d'élèves au collège* (Iredu, CNRS, 1997) pour la FEN. Elle montre que la très grande majorité des collèges constituent des classes de niveau, dont certaines « à tonalité sociale typée », alors que le regroupement des élèves les plus faibles freine leur progression.

Enfin, le rapport de l'IGEN se désolait du manque de pilotage du système éducatif, du déperissement du projet d'établissement, des avatars de la rénovation des collèges ou de l'impact d'une majorité d'établissements à construire des projets « transversaux » d'éducation à la citoyenneté.

Béatrice Gurrey

Les syndicats d'enseignants réclament une meilleure organisation des remplacements

LE RAPPORT de Daniel Bloch, recteur de l'académie de Nantes, consacré à l'absentéisme des enseignants et à leur remplacement, a été remis, mardi 10 février, à Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale. Faisant suite à la table ronde « Pas de classe sans enseignant » installée en septembre 1997 par le ministre, ce rapport, révisé par *Le Monde* du 30 janvier, estime que pour l'année 1996-1997, 10 % des heures d'enseignement n'ont pas été assurées.

Mais au-delà de l'absentéisme des enseignants - « la plupart du temps légitime », relève le rapport - la mauvaise organisation des remplacements est pointée. « Le système crée lui-même les problèmes sans apporter les remèdes », indique Daniel Bloch, citant l'exemple de la fermeture des établissements pour les examens.

Pour le Syndicat national des enseignants du second degré (SNES-FSU), le rapport Bloch « a le mérite de rétablir la vérité sur le taux d'absence dû aux congés de maladie et de maternité des enseignants en le situant autour de 5,6 % ». Il pointe le véritable problème qui est celui du remplacement des profs absents, y compris, pour des réunions ou des formations où ils ont été convoqués par l'administration elle-même ». Le SNES regrette que le rapport « ne trace pas les perspectives de créations d'un système de remplacement efficace » dans les lycées et collèges. Le recours aux heures

supplémentaires et à des vacataires « n'est pas acceptable, quand des milliers d'étudiants diplômés sont candidats à un emploi ». Le SNES réclame « de nouveaux moyens budgétaires » pour organiser « un véritable système de remplacement ».

Le Syndicat des enseignants (SE-FEN) regrette lui aussi que les conclusions du rapport fassent l'impasse sur la question des moyens. « Toucher à l'organisation, ça a des limites », déclare Hervé Baro, secrétaire général du SE, mais « comment assurer la formation continue des personnels sans moyens supplémentaires ? », interroge-t-il. De son côté, le Syndicat national des instituteurs et professeurs des écoles (SNIP-FSU) se félicite que « le listing des points positifs et négatifs de la situation actuelle ait été bien fait ».

En revanche, la « charte » du bon fonctionnement « bute sur la question des moyens et manque cruellement de calendrier ». Enfin, le SGEN-CFDT estime que le rapport « a recherché le consensus. Il n'y a pas grand-chose qui fâche dans le texte ». Le SGEN demande que « tout remplacement prévisible, quelle qu'en soit la durée », soit géré par une structure relais entre l'académie et l'établissement. Claude Allègre a, pour sa part, annoncé l'ouverture de négociations sur le « dispositif de formation continue » des personnels.

Sandrine Blanchard

Plusieurs milliers de lycéens manifestent à Nice pour de « bonnes conditions d'études »

NICE

de notre correspondant Les principales artères de Nice ont été paralysées, mardi 10 février, à la mi-journée, par trois à quatre mille lycéens, qui ont manifesté dans le centre-ville et sur la promenade des Anglais contre la pénurie et les classes surchargées. Ils voulaient aussi exprimer leur inquiétude face aux conditions dans lesquelles se prépare la rentrée de septembre dans l'académie de Nice.

Plusieurs centaines d'élèves venus d'autres villes des Alpes-Maritimes participaient à cette manifestation, qui s'est déroulée sans incidents, à l'exception de quelques pierres qui furent jetées contre la vitrine de la permanence du Front national.

Depuis jeudi 5 février, chaque jour de classe est marqué par un gigantesque chahut à travers la ville. Les lycéens défilent dans les rues en désordre, avec de très rares banderoles, sur lesquelles il est écrit : « Lycées sinistrés... » « On veut étudier dans de bonnes conditions et préparer notre bac avec le maximum de chances, en choisissant les options que nous voulons », explique un élève du lycée Calmette.

Si le mouvement apparaît comme spontané et n'est pas encadré par les syndicats, le rectorat reproche à mots couverts aux professeurs d'inciter leurs élèves à descendre dans la rue en leur transmettant de fausses informations. « Nous passons dix mois de l'année avec nos professeurs, explique Deborah. Nous avons confiance en eux, nous les croyons quand ils nous disent que nous serons cinquante-deux par classe l'année prochaine. »

LE RECTORAT MINIMISE

Ces manifestations sont le prolongement d'une vive querelle entre le recteur d'académie, Gérard-François Dumont, et les syndicats d'enseignants sur les perspectives de la rentrée 1998. En décembre 1997, deux inspecteurs généraux de l'éducation nationale ont réalisé un audit sur l'académie de Nice. Ils ont conclu à « une surconsommation de moyens » et de « postes de chargés de mission et de remplacements ». Les filières optionnelles n'attirant pas un nombre d'élèves suffisant ont également été mises en cause.

Le ministère de l'éducation nationale s'est appuyé sur ce rapport

pour demander à l'académie de Nice de rendre, sur deux ans, quatre-vingt-quinze postes d'enseignement, dont vingt-cinq pour les collèges des Alpes-Maritimes dès la rentrée. L'ensemble des syndicats sont mobilisés contre cette perspective, qui conduirait, selon leurs calculs, au quota d'un professeur pour cinquante-deux élèves. La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) a rejoint ce mouvement de contestation, estimant qu'il « manque, dans l'académie, sept cents postes d'enseignants et trois cents de remplaçants ».

Le rectorat minimise l'affaire, parlant d'un « réajustement technique qui n'impliquera aucune suppression de postes mais des transferts » et d'une « organisation plus rationnelle des filières ». Gérard-François Dumont a donné l'assurance qu'il obtiendra, pour la rentrée, au moins deux cent cinquante postes, enseignants, techniques et administratifs confondus. Mais, entre le rectorat et les syndicats, le courant a désormais du mal à passer. Certaines organisations ont refusé de siéger à la dernière commission technique paritaire qui répartit les postes dans les établissements. La prochaine réunion a lieu jeudi, jour où les syndicats ont appelé à une nouvelle manifestation.

Les lycéens envisageaient de manifester à nouveau mercredi, et demandaient à être reçus par le recteur, absent lors de leur deuxièmes inopinées au rectorat, vendredi et mardi. Deux délégations ont été reçues par le chef de cabinet, qui a démenti les perspectives tracées par les syndicats. Gérard-François Dumont a fait savoir qu'il était disposé à recevoir les lycéens.

Par ailleurs, cinq cents lycéens ont manifesté, mardi 10, à Colmar (Haut-Rhin), contre la violence, après un incident sans gravité survenu la semaine dernière dans un établissement de la ville.

Jean-Pierre Laborde

Plusieurs grèves en région parisienne

Des mouvements de grève se multiplient dans des établissements scolaires de la banlieue parisienne pour dénoncer des actes de violence et réclamer des moyens supplémentaires (*Le Monde* du 27 janvier). Les enseignants du lycée Marcel-Cachin, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), manifesteront, jeudi 12 février, devant le ministère pour réclamer le classement en établissement sensible et des postes de surveillants, de conseillers d'éducation et d'infirmières supplémentaires. « Notre lycée, conçu pour huit cents élèves en accueille aujourd'hui mille deux cents », dénoncent les enseignants.

La revendication est la même au collège Pierre-Sémeard, à Bobigny (Seine-Saint-Denis), où les professeurs de sixième ont rédigé depuis le début de l'année une trentaine de rapports disciplinaires pour « violences physiques, insultes ou menaces ». Enfin, au collège Gay-Lussac, à Colombes (Hauts-de-Seine), les enseignants ont suspendu, mardi 10 février, un mouvement de grève entamé il y a deux semaines pour obtenir, en vain, un classement en zone d'éducation prioritaire (ZEP).

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS

Les Français sous l'Occupation

En juin 1940, les trois cinquièmes du territoire national sont occupés par les nazis et 1,8 million de soldats français sont faits prisonniers. Un dossier pour saisir l'ampleur de ce drame, vécu comme un traumatisme majeur par les Français.

Chronologie de l'année 1997

Mois par mois, en France et dans le monde, les événements de l'année 1997 au jour le jour. Plus des repères pour comprendre les faits marquants de cette année écoulée.

UNE PUBLICATION DU MONDE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Autour du Monde
LQ
Le samedi à 12h10 et à 16h10
Le dimanche à 12h10 et à 23h10

Le Grand Jury
RTL-LQ
Le dimanche à 18h30

De l'actualité à l'Histoire
La chaîne histoire.
Les vendredis à 21 h, samedis à 13 h, mardis à 23 h, mercredis à 19 h et jeudis à 17 heures

Le Grand Débat
FRANCE CULTURE
Les 3^{es} et 4^{es} vendredis de chaque mois à 21 heures

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi à 12h45 (heure de Paris)

...précise les...
...la pastille verte

M^{me} Voynet précise les modalités d'attribution de la pastille verte aux véhicules propres

L'objectif est de réduire la circulation de 15 % en cas de pic de pollution de niveau 3

Le ministre de l'environnement devait présenter, mercredi 11 février en conseil des ministres, son plan anti-pollution. La pastille

verte sera attribuée à partir du 1^{er} août aux véhicules « propres », qui pourront circuler lors des pics de pollution de niveau 3. Les autres

seront soumis à la circulation alternée. Le dispositif devrait aboutir à laisser rouler 85 % du parc automobile.

DOMINIQUE VOYNET, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, devait présenter, mercredi 11 février, lors du conseil des ministres, son plan anti-pollution, dont l'adoption avait fait l'objet d'une réunion interministérielle le 29 janvier (Le Monde du 31 janvier). Ce plan devait en premier lieu instituer officiellement la pastille verte, inscrite dans la loi sur l'air du 30 décembre 1996. M^{me} Voynet devait en présenter

mercredi les modalités pratiques de distribution.

Mise en place le 1^{er} août, la pastille sera attribuée aux véhicules à essence catalysés, aux voitures diesel catalysées depuis 1997 ainsi qu'aux véhicules à carburant « propre » (GPL, GNV et voitures électriques). Elle leur permettra de bénéficier de l'autorisation automatique de circuler lors des pics de pollution de niveau 3. Les autres véhicules devront lors de ces journées à risque - une douzaine en moyenne par an en Ile-de-France - se soumettre à la circulation alternée. Cette double mesure devrait aboutir à laisser rouler 85 % du parc automobile. Le ministre espère ainsi réduire la circulation de 15 % et passer en dessous des seuils d'alerte, objectif atteint le 1^{er} octobre 1996 lors de la première journée de circulation alternée.

En adoptant une pastille restreinte - malgré les réticences de Jean-Claude Gayssot, ministre des transports - le gouvernement a choisi un système conçu comme un « instrument de marque écologique », selon les termes du ministre : en clair, il s'agit d'inciter les automobilistes à s'équiper d'une nouvelle voiture moins polluante. Les villes et agglomérations sont donc appelées à renforcer le dispositif en accordant, par exemple, le stationnement gratuit aux véhicules à pastille. « Si on constate que ces mesures sont insuffisantes pour réduire la pollution lors des pics, rien n'empêchera le préfet de prendre des restrictions de circulation plus importantes en n'autorisant que les pastilles vertes à rouler », précise un membre du cabinet de M^{me} Voynet.

Le conseil des ministres devait de plus réitérer l'intention du gouvernement de « proposer, lors de la loi de finances de 1999, des mesures nouvelles permettant de prendre en compte les atteintes à l'environnement dans la fiscalité ». La « fiscalité écologique », chère à la ministre de l'environnement, pourrait se traduire par des me-

ures pénalisantes contre les carburants polluants, comme l'augmentation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers sur le diesel, ou de nouvelles incitations fiscales en faveur des véhicules propres. La réforme du mode de calcul des chevaux fiscaux pour les tarifs de vignette et de carte grise est d'ores et déjà acquise : le prix de ces taxes sera évalué en fonction de la puissance des véhicules et du CO₂ (gaz carbonique) émis. Le budget de 1998 avait déjà inclus quelques timides avancées en ce sens en accordant une déductibilité totale de la TVA pour les voitures roulant au GPL, GNV ou à l'électricité.

FLÔTES « CAPTIVES »

M^{me} Voynet devait aussi annoncer la mise en place d'un « comité véhicules propres » chargé de mettre en œuvre des actions spécifiques visant à inciter les flottes dites « captives » (administrations, services publics, grandes entreprises, collectivités locales) à s'équiper, et en particulier la

RATR. Le ministre devait aussi annoncer son intention d'« accélérer » les plans de déplacement urbains (PDU), qui définissent les principes généraux de l'organisation des transports, de la circulation et du stationnement dans les agglomérations. Obligatoires depuis le 1^{er} janvier 1998 pour les villes de plus de 100 000 habitants, ces PDU ne concernent aujourd'hui que 58 agglomérations. L'Ile-de-France n'en dispose pas.

Cinq décrets d'application de la loi sur l'air concernant notamment la mise en conformité des seuils d'alerte avec la législation européenne, l'agrément des organismes de surveillance, les objectifs au niveau régional et les exigences de rendement énergétique des chaudières et réfrigérateurs, devraient par ailleurs être publiés de façon imminente. Enfin, un Conseil national de l'air, chargé d'évaluer l'ensemble des mesures de lutte contre la pollution atmosphérique, sera installé dans les prochains jours.

Sylvia Zappi

Deux militants du Betar condamnés à six mois de prison ferme

DEUX MILITANTS du Betar, organisation extrémiste de la jeunesse juive, ont été condamnés, mardi 10 février, par le tribunal correctionnel de Paris, à trois ans d'emprisonnement dont six mois ferme, et la privation de leurs droits civils, civiques et familiaux. Les deux hommes avaient frappé à coups de batte de base-ball, le 20 avril 1991, à Paris, une vingtaine de personnes, pour la plupart des septuagénaires, qui assistaient à une conférence sur l'écrivain Marc Augier, dit Saint-Loup, engagé dans la Légion des volontaires français durant la deuxième guerre mondiale. Ils devront de plus payer solidairement 2,5 millions de francs de dommages et intérêts à leurs victimes.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : un ex-membre des Brigades rouges, Sergio Tonagli, a été remis en liberté, mardi 10 février, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux. Condamné à la prison à vie en Italie en décembre 1984 pour « complicité de meurtre, participation à un groupe armé et détention d'armes », Sergio Tonagli a été arrêté le 30 janvier près de Branne (Gironde), où il réside légalement depuis plus de dix ans. La chambre d'accusation se prononcera le 10 mars sur la demande en nullité déposée par son avocat à l'encontre de la procédure d'extradition.

■ **ILE-DE-FRANCE** : Xavier de la Gorce, secrétaire général de la mairie de Lyon et ancien directeur adjoint du cabinet de Michel Giraud, président (RPR) sortant du conseil régional d'Ile-de-France, accuse ce dernier, dans un entretien à l'hebdomadaire *Lyon capitale* daté du 11 février, de ne pas prendre ses responsabilités en faisant retomber ses « turpitudes » sur ses collaborateurs. M. de la Gorce a été mis en examen en janvier pour « faux en écritures » dans le cadre de l'information judiciaire concernant l'emploi au domicile privé de M. Giraud de deux employés de maison salariés par la région.

■ **VICTIMES** : la ministre de la Justice, Elisabeth Guigou, a souhaité, mardi 10 février, « donner un nouvel élan » à la prise en charge des victimes, indiquant qu'elle signera très prochainement une circulaire aux parquets à ce sujet. M^{me} Guigou a également annoncé la mise en place prochaine d'un groupe de travail interministériel « chargé d'arrêter un programme national d'action » d'aide aux victimes.

■ **IMMIGRATION** : un routier britannique a déclaré aux policiers avoir découvert, mardi 10 février, dix-neuf immigrés clandestins dans son camion à l'entrée française du tunnel sous la Manche. Les passagers clandestins, yougoslaves, afghans, indiens et pakistanais, se seraient introduits dans le camion lors de ses arrêts sur des parkings pendant son trajet aux Pays-Bas et en Belgique.

7,7 millions de voitures concernées

● **Pics de pollution**. Lors des pics de niveau 3, un double dispositif sera mis en place, alliant circulation alternée et pastille verte. Seuls seront autorisés à circuler les véhicules bénéficiant d'une pastille verte ainsi que ceux dont la plaque minéralogique correspondra au jour d'alerte. Pourront ainsi circuler, les jours pairs, les voitures sans pastille à plaque paire et les jours impairs, les véhicules à plaque impaire.

● **Pastille verte**. La pastille verte sera attribuée aux véhicules à essence catalysés, aux diesels catalysés depuis 1997 et aux voitures à carburant propre (GPL, GNV, électricité). 7,7 millions de voitures, sur un total de 25,5 millions, devraient obtenir le sésame vert, selon les estimations de la direction de la prévention des pollutions et des risques. Au 1^{er} janvier 1998, on comptait 6,5 millions de véhicules à essence catalysés, 1,1 million de diesels équipés d'un pot d'oxydation et environ 75 000 véhicules à carburant propre. En Ile-de-France, 1,6 million de voitures sont concernées, soit moins d'un véhicule sur trois.

● **Distribution**. La pastille verte sera envoyée le 1^{er} août par la poste à tous les automobilistes identifiés au ministère de l'Intérieur par le biais de son fichier des cartes grises. Les automobilistes qui auront changé d'adresse depuis l'obtention de leur carte grise devront se rendre à la préfecture pour recevoir leur pastille.

Les accédants à la propriété s'efforcent de limiter leurs risques financiers

LES QUATRE départements de la grande couronne parisienne - Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne et Val-d'Oise - attirent plus de la moitié des candidats à l'achat d'une résidence principale en Ile-de-France. C'est ce que montre une enquête sur le financement de l'accession à la propriété, réalisée à partir de 4 272 cas par l'association départementale d'information sur le logement (ADIL 75) en collaboration avec le journal *De particulier à particulier*.

Le projet moyen d'achat d'un logement neuf en Ile-de-France est le fait d'une famille de trois personnes, gagnant 19 144 francs par mois, qui emprunte, tous prêts confondus, 720 000 francs et qui envisage de rembourser 5 800 francs par mois. Dans l'ancien, l'emprunt est moindre (605 000 francs) pour acheter un bien dont le prix moyen est, pourtant, un peu plus élevé (790 000 francs).

Le ménage d'accédants-type est, dans 70 % des cas, un « primo-accédant ». A-t-il les moyens de réaliser son projet ? En 1997, près d'un ménage sur deux disposait de revenus compris entre trois et cinq SMIC, soit de 15 000 à 25 000 francs mensuels. Le pourcentage de ménages très modestes, disposant au mieux de deux SMIC, soit 10 000 francs par mois, est en forte baisse. Ils ne représentent plus que 11 % des plans de financement étudiés contre 22 % en 1996. « Les critiques entendues ici ou là relatives aux dangers de l'accession sociale à travers le prêt à 0 % pourraient être responsables du recul de la demande de ces catégories de revenus », souligne l'ADIL 75.

Les établissements financiers considèrent comme normal à 2,5 à 3

années de revenus. Or, jusqu'en 1996, la majorité des candidats à l'achat d'un logement neuf étaient prêts à y consacrer plus de quatre années de leurs revenus. Cette proportion a baissé en 1997, même si, à Paris intra-muros, des investissements supérieurs à quatre années de revenus représentent encore 66 % des projets d'accession dans le neuf.

APPORT PERSONNEL

Si les candidats à l'accession, exception faite des Parisiens, semblent mieux mesurer les risques, ils disposent aussi d'apports personnels en fonds propres de moins en moins importants depuis 1993. En Ile-de-France, l'apport personnel moyen est désormais de 177 550 francs dans le neuf (contre 192 000 francs en 1996) et de 194 750 francs dans l'ancien (contre 217 400 francs en 1996). Par ailleurs, souligne l'ADIL 75, près de la moitié des ménages se lancent dans un projet d'accession avec moins de 100 000 francs d'apport personnel.

Dans 60 % des cas, les plans de financement prévoient des mensualités de remboursement inférieures à 6 000 francs. Là encore, l'achat dans l'ancien paraît moins risqué et mieux calibré par rapport aux revenus des ménages. D'une manière générale, la relative baisse des prix et, surtout, la chute des taux d'intérêt font que « le taux d'effort » envisagé par les futurs propriétaires semble ramené dans des limites raisonnables. L'ADIL se réjouit de constater que, dans leurs plans de financement, les candidats à l'accession prévoient de ne pas consacrer plus du tiers de leurs revenus à leur logement.

Christine Garin

RÉSULTATS PROVISOIRES 1997

CHIFFRE D'AFFAIRES
89,2 MdF
+11%

RÉSULTAT D'EXPLOITATION
4 290 MF
+21%

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE
après éléments non-récurrents
2 850 MF

avant éléments non-récurrents
2 630 MF
+27%

PINAULT PRINTEMPS-REDOUTE

POURSUITE DE LA CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES RÉSULTATS

CONFIRMATION DE L'EXPANSION INTERNATIONALE

Le Conseil de Surveillance de Pinault-Printemps-Redoute s'est réuni le 10 février 1998 sous la présidence de Monsieur Ambroise ROUX. Il a pris connaissance des résultats provisoires du Groupe pour l'exercice 1997.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 89 179 MF en 1997 contre 80 394 MF en 1996, en hausse de +10,9%. L'accélération de la croissance de l'activité des enseignes au 4^{ème} trimestre a permis de maintenir un rythme de développement supérieur aux objectifs. Fait marquant de l'année, le poids de l'international dans le chiffre d'affaires est passé de 30 % à plus de 35 %, ce qui permet d'envisager de dépasser les 40 % avant fin 1998 soit une avance de 2 ans sur les objectifs précédemment fixés.

Au cours de l'année 1997, Pinault-Printemps-Redoute a vendu Prisunic, seule société du Groupe à caractère alimentaire et a investi plus de 4 milliards de francs pour l'acquisition des sociétés Ellos, Bernard, Becob et, via sa filiale Rexel pour le rachat des minoritaires de Rexel Inc et de 8 autres sociétés.

Les chiffres d'affaires des pôles Grand Public (48 905 MF), Distribution Professionnelle (33 768 MF) et Commerce International (6 506 MF) ont respectivement progressé de +6,6 %, +19,5 % et +4,1 %.

A périmètre et taux de change comparables, le chiffre d'affaires du Groupe est en hausse de +3,9 %, traduisant la bonne activité des enseignes et des gains de parts de marché. Les variations par pôle s'établissent ainsi : +6 % pour la Distribution Grand Public, +1,2 % pour la Distribution Professionnelle, +3,1 % pour le Commerce International.

Dans le pôle Crédit et Services Financiers, consolidé par mise en équivalence, les encours du groupe Finaref ont progressé de 14,6 % au 31 décembre 1997 par rapport à fin 1996.

Le Résultat d'exploitation devrait être proche de 4 290 MF contre 3 540 MF en 1996, soit +21 %. La marge d'exploitation du Groupe devrait ainsi s'établir à 4,8 %, contre 4,4 % précédemment. Chacun des pôles d'activité a contribué à l'amélioration des performances opérationnelles de l'ensemble.

Le Résultat net part du groupe qui devrait se situer autour de 2 850 MF tient compte d'éléments exceptionnels non-récurrents (plus-value de cession de Prisunic, reconstitution d'une provision sur pays africains, dépréciations de goodwill et provisions exceptionnelles). Hors ces éléments, le résultat net part du groupe s'élèverait à 2 630 MF en progression de l'ordre de 27 % sur l'exercice 1996.

Au 31 décembre 1997, l'endettement financier net s'élève à environ 13,9 milliards de francs pour des fonds propres de l'ordre de 20 milliards de francs. En 1996, l'endettement financier net du Groupe s'élevait à 10,9 milliards de francs et les fonds propres à 17,8 milliards de francs.

Les comptes définitifs audités seront approuvés par le Conseil de Surveillance du 11 mars 1998 et publiés le 12 mars au matin.

Il est rappelé par ailleurs que les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le 9 mars 1998 à 11h30 à l'Auditorium du Printemps, Printemps de La Mode, 60, Bd Haussmann à Paris, afin de statuer sur l'augmentation de capital par apport en nature de 47,2 % du capital de la société Guilbert, distributeur de matériels et fournitures de bureau.

M^e Kiejman dépose plainte contre le juge N'Guyen

Son client, l'acteur Robert De Niro, a été entendu comme témoin dans une affaire de proxénétisme

L'INTERROGATOIRE par la police parisienne de l'acteur de cinéma américain Robert De Niro, mardi 10 février, a suscité une nouvelle polémique sur les méthodes du juge d'instruction Frédéric N'Guyen, chargé depuis le mois d'octobre 1996 d'une enquête sur un réseau international de proxénètes. L'avocat du comédien, M^e Georges Kiejman, s'est indigné, dans une déclaration au Monde, du « *botage fait autour de cette simple audition comme témoin* », annoncée dès le 7 février par Le Figaro. « *Je le comprends d'autant moins*, a ajouté M^e Kiejman, *que j'avais fait savoir au juge, dans une lettre écrite à la veille, que mon client se tenait à sa disposition pour être entendu quand il le souhaiterait.* »

En dépit de cette démarche, les enquêteurs de la brigade de répression du proxénétisme (BSP) se sont présentés, mardi matin à l'Hôtel Bristol, où séjourne l'acteur, sans qu'aucune convocation lui eût été adressée. Quelques heures plus tard, Robert De Niro a été conduit dans les locaux de la BSP, où son interrogatoire - « *à titre de témoin* », insiste-t-on, de source judiciaire - s'est prolongé jusqu'à un environnement de 21 heures. Le comédien américain, qui participe actuellement au tournage d'un film de John Frankenheimer, est ensuite rentré à son hôtel sans être l'objet d'aucune poursuite.

M^e Kiejman a, en revanche, déposé une plainte contre le juge N'Guyen pour « *atteinte au principe de la liberté d'aller et venir* » et pour « *violation du secret de l'instruction* ». Ce second chef se réfère à l'article du Figaro du 7 février, ainsi qu'à un article du Monde daté du 12 juillet 1997 et relatif à la mise en examen pour « *viol et tentative de viol* » du producteur Alain Sarde. « *Je suis convaincu que la "source proche du dossier" citée par Le Figaro n'est autre que le juge N'Guyen, nous a déclaré l'avocat*

de Robert De Niro - qui est aussi celui d'Alain Sarde. Un juge poussé par de fortes pulsions narcissiques et un fort besoin de publicité. » M^e Kiejman entend, semble-t-il, exiger la réparation du préjudice causé à l'acteur et au producteur.

CONSIGNES DE PRUDENCE

Le déploiement de forces de police pour appréhender par surprise le comédien américain suscite en outre des interrogations, dans la mesure où celui-ci n'apparaît nullement mis en cause dans l'enquête du juge N'Guyen. Selon nos informations, le photographe Jean-Pierre Bourgeois, qui passe pour l'animateur principal du réseau de proxénètes, aurait tenté, contre une rétribution de ses services, de conduire une jeune fille à avoir des relations sexuelles avec l'acteur. Mais la rencontre n'aurait finalement pas eu lieu. Délivrée sur cette base au mois de novembre 1997 à la BSP, la commission rogatoire du juge ordonnant l'interpellation de Robert De Niro dès son passage à Paris avait plongé dans l'expectative la hiérarchie policière, qui avait émis des consignes de grande prudence au regard des préjudices que pourrait causer à l'acteur un placement en garde à vue.

Le 6 février, un groupe d'enquêteurs s'était présenté à l'Hôtel Bristol, puis dans d'autres palaces parisiens, mais sans parvenir à trouver Robert De Niro. Dans un article présenté comme un entretien avec le juge N'Guyen, le journal suédois Aftonbladet fait état, dès le 18 septembre 1997, de son désir d'« *interroger Robert De Niro* ». Le journal prêtait au magistrat le propos suivant : « *Si de M. de Niro a payé pour être mis en contact avec sa maîtresse, il a commis un délit.* » M. N'Guyen avait, à l'époque, contesté le contenu de cet article.

Séquence Société

Un médecin est traduit devant la justice ordinale pour avoir testé la vigilance des pharmaciens

Le docteur Dio avait signé cinq ordonnances erronées pour une enquête de l'UFC-« Que choisir ? »

Le docteur Jean-Pierre Dio, généraliste de Seine-Saint-Denis, était poursuivi, mardi 10 février, devant le conseil régional d'Ile-de-France de

l'ordre des médecins, pour avoir enfreint le code de déontologie en aidant l'UFC-Que choisir ? à tester la vigilance des pharmaciens. M. Dio avait

signé cinq ordonnances comportant de grosses erreurs, que 17 % seulement des pharmaciens testés avaient repérées.

LE DOCTEUR Jean-Pierre Dio a « *rédigé des ordonnances fictives* », s'est fait « *l'instrument d'un piège tendu par les journalistes* », a « *ébranlé la confiance qu'ont les professions de santé entre elles* ». Médecin généraliste installé à Stains (Seine-Saint-Denis), M. Dio s'est fait sévèrement tancer, mardi 10 février, devant le conseil régional Ile-de-France de l'ordre des médecins. Son tort ? Avoir prêté main-forte à l'UFC-Que choisir ? dans son travail d'enquête sur l'exercice du métier de pharmacien.

Ce médecin sexagénaire portant moustache et demi-lunettes métalliques, et pouvant se targuer de 38 paisibles années d'exercice, avait en effet aidé à concocter cinq ordonnances comportant de grosses erreurs de prescription, qui furent présentées en juillet 1995 dans cent pharmacies à travers la France. Résultat ? « *Les pharmaciens ne jont pas leur métier* », titrait le mensuel Que choisir ? en août 1995.

Sur les cent pharmaciens testés dans toute la France par les enquêteurs de l'association de consommateurs, seuls dix-sept avaient rempli leur mission de vigilance, décelant les incompatibilités entre médicaments ou les contre-indications pour les patients auxquels les prescriptions étaient destinées.

L'article, il va de soi, avait à l'époque fait l'effet d'un coup de tonnerre dans le ciel pharmaceutique. La « *valeur ajoutée de l'acte de dispensation* », le « *suivi de prescription* » dont se flattaient les officiniers, se trouvaient brutalement remis en cause. Curieusement, la plainte qui a conduit mardi le docteur Dio devant sa juridiction pro-

fessionnelle n'émane pas des pharmaciens mais du conseil départemental de l'ordre des médecins de Calvados. Son président, Jean-Pierre Bernard, estime, « *sans porter de jugement sur le fond de l'affaire* », qu'un médecin acceptant de se prêter à une « *manœuvre* » destinée à piéger des pharmaciens viole le code de déontologie médicale. « *Cette démarche n'est pas honnête intellectuellement. On peut coincer même les plus compétents* », dit-il, avant de reconnaître avoir tendu une oreille attentive aux ré-

« On peut s'en tenir strictement au code de déontologie. Mais est-ce que ce qui compte vraiment, ce n'est pas la santé de la population ? »

criminations des cinq pharmaciens de Caen testés par l'UFC, et tous épingleés. Le conseil de l'ordre de Seine-Saint-Denis, où exerce le docteur Jean-Pierre Dio, a reçu puis transmis cette plainte au conseil régional de l'ordre d'Ile-de-France en janvier 1997, comme obligation lui en est faite, mais sans s'y associer. Les

pharmaciens montrés du doigt, qui auraient pu, comme n'importe quel citoyen, porter plainte devant le conseil départemental de l'ordre des médecins, se sont gardés de le faire et n'ont même pas demandé à Que choisir ? de droit de réponse.

« *Qu'est-ce que je fais là ?* », s'interrogeait d'ailleurs à haute voix avant l'audience Joany Vaysette, chargé de la communication de l'ordre national des pharmaciens. Appelé à témoigner, M. Vaysette a rappelé qu'« *à l'époque, l'ordre national des pharmaciens avait condamné l'attitude des confrères qui n'avaient pas fait leur travail alors qu'ils étaient pleinement responsables de la vérification des ordonnances* ». Et l'audience de prendre un tour ubuesque, les onze médecins-conseillers dénonçant violemment les agissements du docteur Dio tandis que le représentant des pharmaciens en venait à défendre le « *droit des associations de consommateurs à tendre des pièges, chez les pharmaciens comme chez les garagistes* ».

« *La démarche d'un professionnel de la santé qui tend un piège n'est pas bonne. Mais il y a bien eu des insuffisances. Sur cinq ordonnances, au moins deux comportaient des*

fautes très importantes qu'un pharmacien doit pouvoir détecter après six années d'études, reconnaît aujourd'hui Jean-Luc Audouin, président du conseil régional d'Ile-de-France de l'ordre des pharmaciens. Pour nous, cela a fait l'effet d'une claque, pas forcément méritée, mais qui a fait circuler le sang... Une enquête a été diligentée chez les pharmaciens incriminés. Toutes les officines de France ont reçu une brochure faisant le point sur les incompatibilités médicamenteuses. Et l'incitation à l'équipement en systèmes de contrôle informatique s'en est trouvée renforcée.

L'auteur de l'article paru dans Que choisir ?, Catherine Sokolsky, estime avoir joué, grâce aux ordonnances du docteur Dio, un « *rôle classique de contre-pouvoir veillant à la défense des intérêts des consommateurs* ».

Chaque Français ne dépense-t-il pas en moyenne quelque 1 500 francs annuels chez le pharmacien ? Le conseil régional de l'ordre des médecins joue, dit-elle, dans cette affaire, un rôle rétrograde : « *On peut s'en tenir strictement au code de déontologie. Mais est-ce que ce qui compte vraiment, ce n'est pas la santé de la population ?* »

Flegmatique, le docteur Dio, qui a déjà l'âge de la retraite, se dit « *curieux de lire les attendus du jugement* », dans six ou sept semaines. « *Je ne pense pas que le droit de regard du consommateur sur les services qui lui sont proposés s'arrête aux services sanitaires, a-t-il expliqué à ses pairs, apparemment peu sensibles à cet argument. Nous savons tous que les médecins rédigent parfois des ordonnances incongrues. La mission des pharmaciens est de ne pas délivrer une ordonnance jugée dangereuse. Il est dans l'intérêt des médecins, des pharmaciens et des patients de le rappeler.* »

Pascal Krémer

L'informatique au service de la bonne délivrance

Pour naviguer plus aisément parmi les huit mille médicaments ou présentations de médicaments différentes, les pharmaciens informatisés peuvent utiliser des banques de données compatibles avec leurs logiciels de gestion-comptabilité. En cas d'interactions médicamenteuses, un signal sonore se déclenche lorsque le pharmacien a fini de taper le nom de tous les médicaments en vue de la facturation au client.

En revanche, pour déceler les contre-indications éventuelles, il faut coupler ces banques de données à un dossier informatisé rédigé pour chaque client. Seuls les fidèles peuvent donc en bénéficier. Au conseil régional de l'ordre des pharmaciens d'Ile-de-France, l'on attend avec impatience la carte Sésam-Vitalité, qui devrait comporter à terme un « *voleur d'informations médicales* » permettant aux pharmaciens de disposer d'un dossier médical, même pour les clients de passage.

LE PROCÈS PAPON

« On ne visite pas Auschwitz, on s'en imprègne, et c'est le vide, l'anéantissement total »

BORDEAUX
de notre envoyé spécial
Le service est minimum, mardi 10 février, au procès de Maurice Papon. La veille, les débats, hors suspension d'audience, n'avaient pas excédé deux heures et trente minutes. Ce jour, ils sont encore plus brefs. Prisonnier d'un calendrier hors normes, l'audience, qui entame son cinquième mois, est ainsi faite qu'elle ne permet guère de gagner du temps si les séances se résument plus courtes que prévu. Anticipant rarement sur l'avancement des dé-

bats, les parties font valoir notamment qu'elles ne disposent pas nécessairement des bons dossiers au moment voulu. L'audience du 10 février marque la fin de l'étude de la rafle du 10 janvier 1944 et du convoi du 12, respectivement quatrième rafle et septième convoi liés aux faits reprochés à Maurice Papon. Dans un numéro de duettistes désormais connu, M^e Jean-Marc Varaut pose à son client une série de questions, qu'on pourrait dire à choix unique, inviolablement. Maurice Papon ac-

quiesce, confirme, répond par l'affirmative.

Cette position se résume ainsi : 1) Ce 10 janvier 1944, l'ordre de la police allemande d'arrêter tous les juifs a été transmis directement à l'intendant de la police française, il était « *formel* » et en tout état de cause « *aurait été exécuté* ». 2) Le préfet régional, Maurice Sabatier, a cependant exprimé son refus et demandé à l'intendant de police d'intervenir auprès de l'occupant pour qu'il soit sursis aux arrestations. 3) L'ordre a été relayé et validé par les autorités vichyssoises, « *qui ont manqué du courage*, dit Maurice Papon, *dont ont fait preuve les autorités territoriales* ». 4) La préfecture et les fonctionnaires ont agi sous la contrainte, Maurice Sabatier ayant été « *tenu pour responsable* [par les SS] de l'exécution des instructions allemandes ». 5) L'accusé est resté « *étranger à la phase opérationnelle* », dirigée par le préfet Sabatier, autrement dit la mobilisation des forces de police et de gendarmerie. 6) En revanche, son action s'est cantonnée à un rôle « *humanitaire* », portant sur une aide matérielle et morale (fourniture de pilules, de nourriture, contacts avec la Croix-Rouge, réquisition de moyens de transport), et des négociations en vue d'obtenir la libération de personnes raflees.

« LE SEUL HOMMAGE POSSIBLE »

Relevant les « *défaillances chroniques de l'arrêt* » qui le renvoie devant les assises, Maurice Papon estimera plus tard qu'« *on recherche à construire un coupable, exigé peut-être pour raison d'Etat* ». « *Et s'il y a raison d'Etat, ajoutera-t-il, il me reste à révéler les mannes de Voltaire et Zola !* »

Puis les parties civiles, apparentées aux victimes de ce convoi, viennent à leur tour « *honorer la mémoire* » de leurs familles disparues à Auschwitz. Alain et Marie Mouyal, quadragénaires, évoquent celle de leurs grands-parents, gazés le

MARIE MOUYAL
ÉPOUSE
ETCHERREY



« M. Papon, vous n'avez privée de mes grands-parents. »

23 janvier 1944 dès leur arrivée à Auschwitz. M^e Mouyal fait état d'un voyage, il y a quelques années, sur les lieux du camp, en Haute-Silésie : « *On ne visite pas Auschwitz, on s'en imprègne, et c'est le vide, l'anéantissement total. J'ai rendu le seul hommage possible à mes grands-parents* ». Puis elle demande à s'adresser à l'accusé : « *M. Papon, vous n'avez privée de mes grands-parents. Sur ce deuil impossible, j'ai renforcé mon identité. Vous êtes en fin de vie et demain vous aurez le jugement de Dieu pour les enfants que vous avez fait gazer à Auschwitz* ». Maurice Papon ne souhaite pas répliquer.

Solange Torrès, quatre-vingt-deux ans, venue d'un neuveu dévichines et elle-même cousine de victimes, s'avance également pour la mémoire de cette famille dont elle porte le nom et qui perdit, en janvier 1944, dix de ses membres, dont huit enfants de quatre à dix-huit ans. « *Ce sont des souvenirs qui remontent dans moi et que j'avais renfermés* »,

« *un certain nombre de distorsions* ». René Jacob raconte les cachettes après ce 10 janvier 1944, le maquis des FTP, le « *désespoir* » aussi après l'arrestation de sa mère, de son oncle et de ses deux tantes, qui ne reviendront pas. Puis son bonheur de retrouver son père, parti en août 1942, de retour de déportation à la Libération. « *Vous n'avez pas seulement esquivé ma jeunesse, mais toute ma vie, dit-il à l'accusé. Depuis 1945, je prends 16 à 17 gélules contre la dépression nerveuse et tout ça.* »

En début de sa déposition, René Jacob a créé l'inattendu en tentant d'évoquer la parenté du président Castagnède avec des victimes, dont il n'a toujours pas été question à l'audience. « *Malgré le choc que j'ai eu au troisième jour [NDR : jour de la remise en liberté de l'accusé] et les turbulences d'ici y a quinze jours, j'ai commencé la partie civile, je maintiens ma confiance totale.* » Le président l'a interrompu sèchement : « *Pardon, Monsieur, je n'ai pas vu de turbulences dans cette salle.* »

Abrupte de la part d'un magistrat plutôt libéral vis-à-vis des dépositions tant des témoins que des parties civiles ou de l'accusé, la réaction a surpris. Comme à surprise la multiplication de piques, ces derniers jours, relativement inédites, à l'égard de la défense (rappels à l'ordre, projection de documents refusés, mais accordée aux avocats des parties civiles). Comme à étourdi, à plusieurs reprises, lundi 9 et mardi 10, l'absence de réaction (ou les réactions tardives) du juge, habituellement prompt à se manifester, face aux fréquentes rumeurs issues du banc des parties civiles. A l'issue des auditions du jour, personne n'a oublié qu'à de très rares exceptions près les seules victimes dont la mémoire n'a toujours pas été évoquée à l'audience sont celles qui, précisément, sont apparentées au président.

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

Entendons-nous bien !



Claude Hagège, rédacteur en chef invité, avec : André Bercoff, Monique Cantosperber, Jean-Claude Chevalier, Michèle Chouchan, Anaïd Donabédian, François Jacquesson, Gérard Meunier, Annie Montant, Bernard Pottier, Patrick Sauzet, Henriette Walter...

Et aussi :

• Francophobies : entretiens entre Claude Hagège, Jean Perrot et Alex Taylor • Michel Serres : Style • Jean-Michel Gaillard : Ecole maternelle, chronique d'une révolution • Dr. Jekyll et Mr. Allègre : qui parlera aux syndicats ? - Terrifiant mérite • Débat sur la toxicomanie avec Francis Curtet, Maurice Garbe et Bertrand Lebeau • Le métier d'interprète • La complainte de la chanson française...

VOUS AVEZ UN MOIS POUR RÉFLÉCHIR

1250

Justice ordinale des pharmaciens

présidente de l'UFC... Que croient...

Après cinq ordonnances...
L'association des pharmaciens...
a obtenu la confirmation...
de la Haute Cour de justice...
qui a rejeté l'appel...
de la Cour de cassation...
qui avait annulé...
l'ordonnance de la Haute Cour...
de 1998...

Le conseil d'administration...
de l'UFC a décidé...
de saisir le Tribunal...
de grande instance...
de Paris...

Le Tribunal...
a rejeté l'appel...
de la Cour de cassation...
qui avait annulé...
l'ordonnance de la Haute Cour...
de 1998...

Le conseil d'administration...
de l'UFC a décidé...
de saisir le Tribunal...
de grande instance...
de Paris...

Le Tribunal...
a rejeté l'appel...
de la Cour de cassation...
qui avait annulé...
l'ordonnance de la Haute Cour...
de 1998...

Le conseil d'administration...
de l'UFC a décidé...
de saisir le Tribunal...
de grande instance...
de Paris...

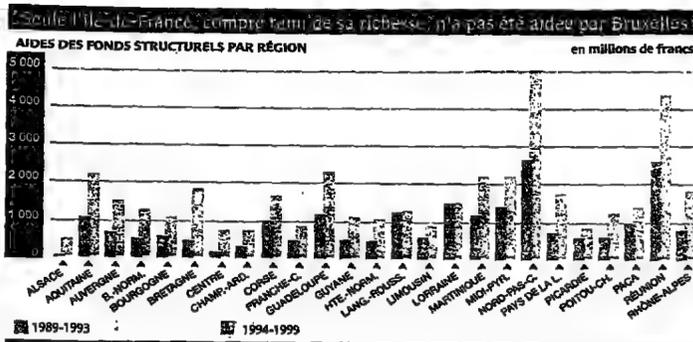
RÉGIONS

LE MONDE / JEUDI 12 FÉVRIER 1998

L'Europe aidera les régions françaises à lutter contre le chômage

Dans le cadre de la réforme des Fonds structurels de l'UE en mars, la Corse et le Nord-Pas-de-Calais devraient progressivement perdre les subventions liées à leur retard de développement. Mais des subsides destinés à améliorer la situation de l'emploi pourraient prendre le relais

BRUXELLES
de notre envoyé spécial
La bataille est rude au sein de la Commission européenne pour rendre les derniers arbitrages sur la réforme des fonds structurels. Elle se sera encore plus lorsque les Etats membres de l'Union se saisiront du projet de l'exécutif communautaire, qui devrait être arrêté le 18 mars. Les sommes considérables en jeu et les modifications envisagées inquiètent tout un chacun. A telle enseigne qu'on parle déjà d'un Conseil européen spécial au printemps 1999. Le sort du plan de Bruxelles devra, en effet, attendre les résultats des législatives de septembre en Allemagne et la délicate négociation sur les ressources financières de l'Union, à partir de l'an 2000, qui pourra être difficilement bouclée avant les élections outre-Rhin.



pour celui d'une partie de leur territoire - sera réduit. Ainsi, la France « perdra » la Corse et le Valenciennois, la Réunion, la Martinique et la Guadeloupe conservant leur statut actuel. En réalité, Bruxelles préconise une sortie en douceur (*phasing out*) sur une durée de six ans, pendant laquelle les crédits accordés aux Corses et aux Valenciennois seront dégressifs. Ensuite, ces zones pourront basculer dans celles qui seront sélectionnées pour la reconversion industrielle, agricole ou urbaine.

tion des fonds structurels dans ce domaine. Dans la période en cours, une ville comme Mulhouse bénéficie déjà de l'aide communautaire pour améliorer la vie dans les quartiers dits difficiles. Restent les crédits distribués par le Fonds social européen (FSE) au titre de l'« objectif 3 ». Contrairement aux deux précédents, celui-ci n'est pas déterminé selon des découpages géographiques, mais d'après des situations bien précises dans les bassins d'emploi.

Valenciennes fait cause commune avec le Hainaut belge

de notre correspondant régional
Valenciennes a inauguré le 26 janvier son nouveau théâtre, le Phénix. L'événement était d'importance.

REPORTAGE
Côté français, on note une moins bonne utilisation des fonds communautaires...
Le cas de cet arrondissement est intéressant pour la revitalisation d'une région sinistrée par la perte de plus de 40 000 emplois en cinq ans, avec la disparition de grands foyers comme les Houillères et Usinor ou le peu d'investissement de l'Etat à combler les manques. Les fonds ont joué aussi bien pour les opérations de restructuration urbaine que le développement rural. Ici aussi existe un exemple, unique en France, de l'association d'un arrondissement avec une région étrangère - belge - dans le cadre de ce que les experts de Bruxelles appellent l'« objectif 1 ». C'est un « accident de l'histoire », note Olivier Vandamme, chef de

projet du contrat d'agglomération piloté par l'association pour le développement du Valenciennois. Il s'agit en fait d'un arrondissement de 350 000 habitants, l'équivalent d'un département moyen, dont le chef-lieu est trop petit, avec ses 40 000 habitants, pour mener des projets à la mesure de la 11^e communauté française. Cette prise de conscience a coïncidé avec des difficultés identiques de l'autre côté de la frontière, dans le Hainaut belge. Les deux zones, vu leurs caractéristiques économiques et sociales, ont donc bénéficié du classement en « objectif 1 ».

La « zone verte » sans voitures du bois de Boulogne supprimée

La Préfecture de Police de Paris a décidé d'arrêter à partir du lundi 16 février l'expérimentation de transformation d'une allée du bois de Boulogne en « zone verte », engagée il y a trois mois. L'expérience, qui consistait à interdire la circulation et le stationnement automobiles sur l'allée de la Reine-Marguerite, entre la porte de Boulogne et la route de l'hippodrome, sera suspendue en semaine et maintenue le week-end. La préfecture invoque les difficultés de circulation engendrées par la mise en place de cette zone sans voitures. Face aux nombreuses protestations des automobilistes ainsi que des commerçants, la préfecture a décidé de rouvrir ces allées à la circulation. Selon les pouvoirs publics, les riverains s'étaient aussi plaints des « nuisances relevées du déplacement des phénomènes de prostitution » en raison de cette interdiction.

DÉPÊCHES
■ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : selon la Fédération nationale des travaux publics, l'exécution des contrats de plan Etat-régions (1994-1999) connaît un sérieux retard en ce qui concerne les investissements routiers. Fin 1997, l'ensemble de l'enveloppe des crédits d'Etat (22,7 milliards de francs) qui auraient dû être engagés à hauteur de 67 % du total ne le sont qu'à 57 % (mais 53 % en Aquitaine, 60 % en Limousin). Trois milliards de francs de dépenses sont programmés en 1998.
■ CHARENTE-MARITIME : les pommes de terre de Pile-de-Ré viennent de recevoir une appellation d'origine contrôlée (AOC) par décret paru au Journal officiel du 8 février. Pour bénéficier de cette AOC, les pommes de terre « de primeur (ou nouvelles) », c'est-à-dire récoltées avant complète maturité, devront avoir été cultivées à ciel ouvert dans un périmètre comprenant les cantons d'Ars-en-Ré et de Saint-Martin-de-Ré.
■ BAS-RHIN : la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Strasbourg et du Bas-Rhin a qualifié mardi 10 février de « non-événement » les récentes décisions du Comité interministériel concernant le TGV Est européen. La CCI reproche l'absence de trois points majeurs : la garantie que les travaux démarrent à Strasbourg simultanément avec ceux réalisés à partir de Paris, la création d'une desserte mettant Strasbourg à 2 h 30 ou moins de Paris, la création d'un noeud d'interconnexion TGV-ICE (train à grande vitesse allemand) à hauteur de Strasbourg.

A Montpellier, un tramway nommé « design »

MONTPELLIER
de notre correspondant
Un tramway qui soit aussi une œuvre d'art : c'est ce que souhaitait réaliser Georges Frêche, le maire de Montpellier, lorsqu'il a fait appel à deux designers de renom pour dessiner les nouveaux véhicules qui circuleront dans les rues de sa ville à partir de septembre 2000. Créateur de bijoux et d'objets usuels pour des noms aussi connus que Christian Lacroix, Ricard ou Nina Ricci, décorateur des boutiques Naf-Naf, exposé dans le monde entier, le tandem Elisabeth Garouste et Mattia Bonnetti s'est donc attelé à la tâche, pour dessiner un véhicule qui soit conforme à l'image qu'il se fait de la ville méditerranéenne : évocatrice « de voyage, de pureté et de dynamisme ». Qu'il plaise ou qu'il choisisse, le résultat, tel qu'il vient d'être présenté, est conçu pour ne pas laisser indifférent.

a été conçu selon un style plutôt rétro, qui rappelle les treilles du début du siècle : des fauteuils noirs sertis de tubes vert pâle ont été sculptés dans des formes arrondies. Face à l'aspect trop fonctionnel d'un véhicule utilitaire, Elisabeth Garouste a voulu ainsi donner au tramway « un côté beaucoup plus imaginaire, plus séduisant aussi, avec des sièges plus sensuels ». Le plafond, quant à lui, sera vert, « un peu comme un ciel », explique-t-elle.

S'envoler ça donne des ailes

VOLS

DEPART DE PARIS	ALLER RETOUR
MILAN 990F	A CERTAINES DATES
LISBONNE 990F	BOUS TAÏNES ABRUZZES
BERAKLION 1250F	* DEPART DE LYON
TOZEUR 1520F	ET MARSEILLE 3 760 F
OSLO / FAGERNES 1570	280 AGENCEZ EN FRANCE
NEW YORK 1690F	0 803 33 33 33 (1,09F LA MINUTE)
TEL AVIV 1690F	3615 FF (1,25F LA MINUTE)
LOUIOR 1900F	http://www.nouvelles-frontieres.fr
CAYENNE 2590F	
COTONOU 2890F	
KILIMANJARO 3050F	
MEXICO 3240F	
LA REUNION 3380F	
SYDNEY 5280F	

Nouvelles Frontières
distributeur d'énergie

Vu de l'extérieur, les rames percées par de grandes baies vitrées seront peintes en bleu foncé (d'un bleu plus « tape à l'œil » que celui utilisé par ailleurs pour les logos de la ville) tacheté de grosses hirondelles blanches stylisées. Ce patchwork risque de lasser, mais, soutiennent ses concepteurs, il a aussi pour objet de s'adresser à la jeunesse de la ville en rappelant l'effet produit par les tags. L'intérieur des rames

Jacques Morin

HORIZONS

PORTRAIT

JEAN RENO est immortel. Pour ceux qui ne croient guère à l'éternité, disons qu'il a la carapace très dure. Celle qui permet de survivre à bien des choses, et notamment à cet écueil qui menace tout acteur normalement constitué : le nanar. Et des nanars, il en a fait ! Boxeur, dans *Les Truffes* (1995), de Bernard Nauer ; catcheur et curé, dans *L'Homme au masque d'or* (1990), d'Eric Duret ; le diable, dans *Un amour de sorcière* (1997), de René Manzor.

Le succès du *Grand Bleu* (1988) aurait pu laisser Reno là où il manque de terminer à la fin du film : au fond de l'océan. Dans le cimetière de tous les acteurs qui n'ont pas survécu à un rôle trop encombrant qui finit par leur coller à la peau avec autant d'insistance qu'une méduse sur la jambe d'un nageur. « Après le *Bleu*, j'avais perdu le goût de tout. J'étais gavé de femmes, de voyages, d'argent. C'était plus la même vie, il me fallait gérer la célébrité. J'étais marié, mon foyer a explosé. Le regard de mes amis m'a beaucoup marqué, ils me faisaient comprendre que ça n'allait pas. Ça m'a pris des années pour tout remettre en place. »

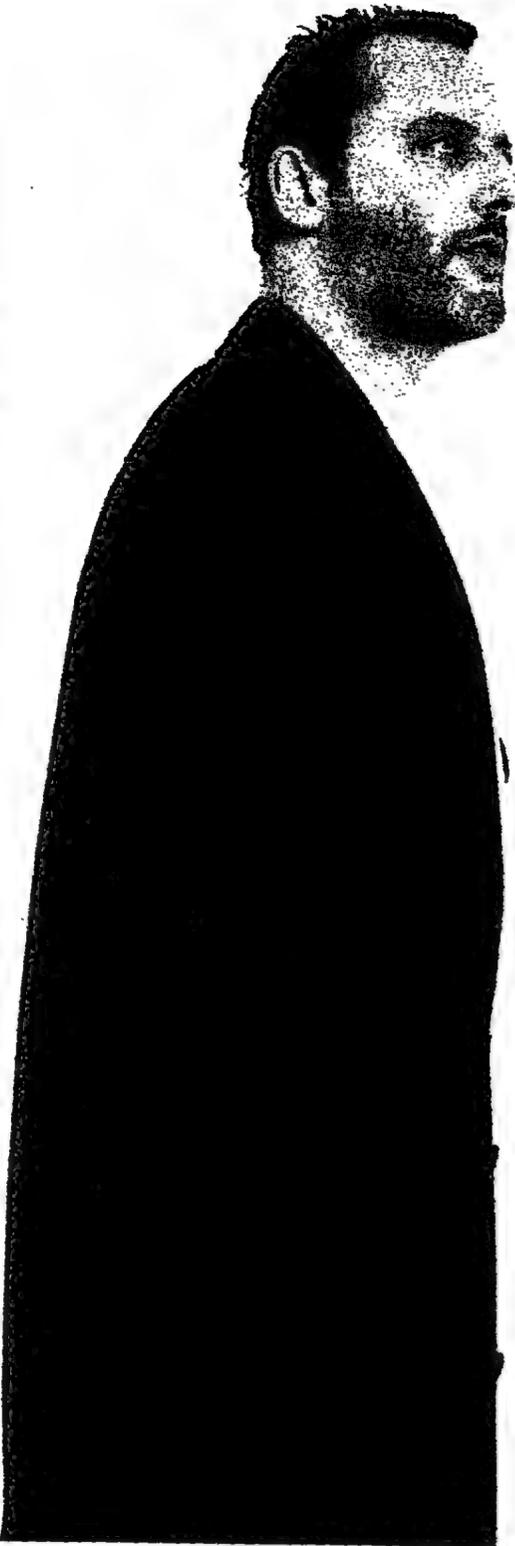
Jean Reno s'en est sorti avec un nouveau prénom : Enzo. Il en récoltera d'autres par la suite : Léon, celui du tueur méthodique et paternel du film de Luc Besson ; Godfrey, le chevalier moyenâgeux télétransporté au XX^e siècle en compagnie de son écuyer Jacquouille (Christian Clavier) dans *Les Visiteurs* (1993), et sa suite, sous-titrée *Les Couloirs du temps*, sorti mercredi 11 février en France.

A force de les collectionner, Jean Reno a su transmuter ces noms encombrants. Il n'en a fait que des sobriquets, des surnoms plus ou moins affectueux qui vont et viennent, mais renvoient au même individu : lui-même. Reno n'est pas un acteur caméléon, comme Robert De Niro, par exemple, avec lequel il tourne en ce moment à Paris *Ronin*, un film d'espionnage, ou comme Paul Muni, qui, lui, transformait son corps et son visage comme de la pâte à modeler, pour devenir aussi bien Louis Pasteur qu'Emile Zola, un paysan chinois ou un gangster italien.

Reno a réussi, au contraire, à imposer une étonnante stabilité qu'aucun réalisateur, même pas Luc Besson, n'aura su entièrement plier à sa volonté : un collier de barbe inamovible, des lunettes cerclees, et un visage en lame de couteau d'où émergent deux petits yeux comme vissés dans les orbites dont il se sert — chose rare chez un comédien — pour passer indifféremment du drame à la comédie, d'un tueur psychopathe à un mari modèle.

Reno se complait à se décrire comme un simple outil à la disposition des metteurs en scène. « Dans *Les Visiteurs*, ce sont les visiteurs les stars, pas moi. Quand je fais par-delà les nuages, d'Antonioni, et qu'il y a Wenders sur le plateau, je ne suis qu'un objet entre leurs mains. On a dit que je n'étais pas à ma place. Mais c'est parce que je ne suis qu'un outil, et ça ne m'empêche pas de me fendre la poire avec Antonioni même s'il ne peut pas dire un mot. Je ne vais pas me transformer en Vandamme ou en Schwarzenegger, je ne veux pas devenir un produit. Mon ego est satisfait quand la scène est finie et que les gens rient ou pleurent. »

Un outil, certes, mais aussi facile à manier qu'une armoire à glace. C'est cette obstination qu'il met à rester lui-même, à composer ce personnage particulier qu'il trimballe de film en film, qui domine son personnage d'acteur. « On fait ce métier, dit-il, parce qu'on préfère les personnages à soi-même. » Reno n'a pourtant rien d'un caméléon. Lorsqu'il décroche en 1979 son premier rôle au cinéma, dans *Clair de femme*, de Costa-Gavras, Reno précise au metteur en scène : « Je ne fais pas de pubs ou de films de cul. » Gavras se



marre, mais tient compte des desiderata de son comédien. Il l'habille en flac le temps d'une courte scène. « Je n'ai rien écrit, tu diras ce que tu veux », lui annonce-t-il. Reno revient le lendemain avec trois pages et demie de texte. Il ne prononcera que deux lignes, les temps d'arrêter Montand et Romy Schneider à un sens interdit.

DES pubs, Jean Reno en a fait au moins une. Au Japon, récemment, pour une marque de cigarettes, signe d'une notoriété croissante, qui en a fait, avec Gérard Depardieu, l'acteur français le plus connu à l'étranger. Le succès de *Mission impossible* y est pour beaucoup. Celui annoncé de *Godzilla*, prochaine production de Roland Emmerich, le réalisateur d'*Independence Day*, confirmera le virage hollywoodien d'une carrière qui gagne de plus en plus en cohé-

rence. « J'ai fait *Mission impossible* pour Brian De Palma et Tom Cruise. Aussi pour voir la machine américaine, tout au moins m'y habituer. De Palma est un type qu'on sent fatigué, coincé dans des problèmes personnels qui ne se résoudront jamais. Cruise est quelqu'un de très éloigné, quand on parle plus de dix minutes avec lui, on sent que ça le gonfle. Il y a cinq ou six personnes autour de lui, qui n'apprécient pas du tout qu'on s'approche de lui. Vous touchez son bras, et c'est la panique. Mais Cruise est un authentique professionnel. Un type originaire du Midwest qui a les pieds sur terre, un vrai paysan, qui gère parfaitement sa carrière. Il est là pour travailler, pas pour discuter, et les rapports s'arrêtent là. Avec De Niro, c'est totalement différent. C'est un homme plus âgé, plus fin, qui connaît l'Europe, et on parle beaucoup plus. Cruise est une entreprise commerciale ; l'autre est

un artiste. Je ne juge personne, je constate. » Dans *Godzilla*, Reno tient le rôle vedette d'un ingénieur français confronté au monstre préhistorique que des essais nucléaires ont réveillé. *Godzilla* a été créé dans les années 50 par Inoshira Honda lorsque le Japon se relevait péniblement du traumatisme d'Hiroshima. « La vedette, c'est la bête. Je le savais dès le départ. Mais ça m'a fait quand même plaisir de voir Roland Emmerich supprimer des personnages pour donner plus d'épaisseur à mon rôle. »

David Mamet disait que les acteurs n'ont jamais eu d'enfance heureuse. Celle de Reno est ordinairement difficile. Des parents espagnols qui partent pour le Maroc, à Tanger, puis à Casablanca, pour fuir le franquisme. Un environnement cosmopolite où se côtoient Français, Italiens et Américains. On est dans les années 50 et

Jean Reno passe ses journées au cinéma à regarder des westerns avec ses trois meilleurs copains. « C'est en montant *Les Précieuses* ridicules à l'école que tout s'est éclairé. Le bruit des tissus, la poussière, le maquillage, le fait d'être

sais pas pourquoi je pensais au film L'espion qui venait du froid. » Réussir une carrière de comédien, ce n'était pas, pour lui, répondre au besoin de devenir une star, mais à celui, lancinant, d'intégrer une famille, de retrouver en

« Je suis un outil pour Luc [Besson]. Il faut l'accepter, comme avec Poiré et Clavier dans « Les Visiteurs », il y a utilisation, c'est la règle du jeu. Sinon, on fait comme Chaplin et on fait tout soi-même »

quelqu'un d'autre m'a beaucoup marqué. Et puis le travail en groupe. C'est ce qui m'a le plus séduit. J'ai voulu être comédien. »

Le père de Reno, lui, ne succombe pas à la séduction que les planches exercent sur son fils. « J'ai perdu ma mère à dix-sept ans, et mon père ne comprenait rien à ma vocation. Il était ouvrier linotypiste. Devenir comédien, c'était d'une prétention terrible pour lui. Mon père était un homme du XIX^e siècle. Il a connu le téléphone en bakélite, et zapper à la télévision était une chose incroyable pour lui. Je lui parlais dans un mélange de français et d'espagnol. Mais il avait surtout peur pour moi. Il était émerveillé par Julio Iglesias.

France ce qu'il avait laissé chez lui, au Maroc. Sa carrière tardive, ses dix années de galère, entre son arrivée à Paris en 1970 à son retour d'Allemagne, et sa rencontre avec Luc Besson en 1982, stigmatisent moins un talent déjà présent qu'un homme qui cherchait dans le théâtre un père ou d'autres frères. Ce sera d'abord la troupe de Didier Flamand avec qui il joue *Ecce Homo* à Avignon en 1977, puis sa longue collaboration avec Luc Besson, et plus tard son intégration avec la troupe du Splendid avec *Opération Comed-beef* (1991) et *Les Visiteurs*.

« La culture se trouvait en Europe. Il fallait quitter Casa. Je savais que j'avais besoin de bases, j'ai appris l'histoire de l'Actor's Studio, Stella Adler, Brando Stanslovski. Si on vous dit Tchekhov et que vous répondez par des yeux ronds, vous avez un problème. Il faut lire et donc passer par un cours. Quand je suis arrivé à Paris, je ne savais même pas où se trouvaient les Champs-Élysées, j'avais tout à apprendre. Je croisais beaucoup Richard Berry à cette époque, mais il était au Conservatoire, il avait une famille sociale. Moi, j'étais nulle part. Il était crucial de trouver des amis. »

Jean Reno, le cinéma en famille

Enzo, le plongeur du « Grand Bleu », ou Léon étaient des solitaires, mais l'acteur fétiche de Luc Besson apprécie surtout le travail en groupe. Il a retrouvé la troupe du Splendid pour la suite des « Visiteurs »

LES circonstances qui entouraient la rencontre entre Reno et Besson sont assez improbables pour qu'on ne les oublie pas. Reno cherchait à décrocher un rôle dans *Les Bidasses* aux grandes manœuvres, ce qui en dit long sur le désespoir qui l'habitait, et l'état de son compte en banque. Reno tend son unique photo au directeur du casting du film qui s'appelle Luc Besson. « Je n'avais pas les moyens de me payer un "book". Ça coûtait une fortune. » Toujours par souci d'économies, Reno a griffonné au dos de la photo son CV. « Lorsque j'ai passé la porte, tout était joué. Luc m'a dit beaucoup plus tard qu'à ce moment là il avait vu entrer le Enzo du *Grand Bleu*, un type de 1,87 m, un peu ventripotent. Il a quand même fait des pieds à des mains pour me prendre. Luc m'a ensuite annoncé qu'il avait un court-métrage en projet, et là on a commencé à devenir amis. Il m'a demandé dans un petit café de l'Opéra si je voulais faire partie de l'histoire. J'ai dit oui. Il a ajouté que ce ne serait pas payé, j'ai dit non. J'ai obtenu un cachet de 500 ou 1 000 francs. L'histoire du court-métrage, c'était deux mecs qui se tapent l'un sur l'autre, mais cela aurait pu être n'importe quoi d'autre. J'y serais allé. Luc a ensuite essayé de monter Subway, sans succès, il a dû remettre le projet à plus tard, et nous nous sommes lancés dans *Le Dernier Combat*. »

« Luc écrit souvent pour deux têtes. Dans *Le Grand Bleu*, il est chez Barr et chez moi, et dans *Leon*, il est aussi chez la petite. Peut-être parce que se laisser aller chez un seul homme n'est pas dans sa nature. Je suis un outil pour Luc. Il faut l'accepter, comme avec Poiré et Clavier dans *Les Visiteurs*, il y a utilisation, c'est la règle du jeu. Sinon on fait comme Chaplin et on fait tout soi-même. Mais j'ai toujours aimé faire partie d'un groupe. Je n'ai pas la capacité d'être tout seul. Dans les groupes, il y a des hommes qu'on peut contrôler, ou d'autres qu'on croit contrôler. J'appartiens à la seconde catégorie. »

Samuel Blumenfeld

Algérie : gare

Amérique en Amér

Algérie : gare au syndrome Timisoara

par Bernard-Henri Lévy

DEPUIS quelques jours, des voix se font entendre, qui mettent en garde les intellectuels français engagés aux côtés des démocrates algériens. Ici, on les qualifie d'« éradicateurs ». Là, on s'inquiète de les voir, par « naïveté », apporter leur « caution » à un régime détestable. Dans tous les cas, des questions sont posées. Le texte de François Gèze et Pierre Vidal-Naquet (*Le Monde* du 4 février) en offre un assez bon éventail. La personnalité des auteurs, leur passé, leur action en faveur de l'indépendance algérienne, m'incitent à leur répondre.

Faut-il dénoncer les « exactions » commises, « au nom de la lutte contre le terrorisme » ? Oui, bien entendu. Mille fois oui. Mais dénoncer ces exactions, fustiger les violations des droits de l'homme, les tortures dans les prisons, les disparitions, les exécutions extrajudiciaires, etc. — chose que font, depuis des années, la plupart des intellectuels en question — ne doit pas dispenser des règles élémentaires de rigueur intellectuelle.

Où Gèze et Vidal-Naquet ont-ils vu, par exemple, des « villages entiers » rasés par l'armée ? Où ont-ils pris que ce sont des « dizaines de milliers de familles » dont « un ou plusieurs membres » sont « morts sous la torture et les balles de l'armée algérienne » ? Savent-ils ce qu'ils disent quand ils affirment, eux, les contemporains des guerres du Vietnam, d'Afghanistan, du conflit Irak-Iran, que l'usage du « napalm » par ces forces de sécurité est « sans beaucoup de précédents depuis un demi-siècle » ?

On sent la fièvre des auteurs. On sent l'amour déçu. Mais gare au syndrome Timisoara. Gare, en grossissant le trait, à ne pas desservir la cause qu'ils veulent — que nous voulons tous — défendre : les chiffres et les faits sont bien assez terribles pour que la passion n'en ralote pas...

Les intellectuels français apportent-ils, « même avec des pinces », leur soutien à « une armée de tortionnaires corrompus » ? L'accusation, formulée en ces

termes, est quasiment diffamatoire. Et, pour la plupart des intellectuels visés, pour tous ceux qui n'ont cessé, depuis six ans, de dénoncer aussi les crimes du pouvoir (à commencer, soit dit en passant, celui d'avoir laissé monter, puis s'installer, l'islamisme radical à Alger), elle est, de surcroît, parfaitement absurde.

Reste que dénoncer est une chose, mais diaboliser en est une autre. Et je trouve, là encore, étrange, pour ne pas dire irresponsable, la façon qu'ont les auteurs de prendre ce pouvoir d'Alger comme un bloc, uniformément « tortionnaire » et « corrompu ». Il y a, en Algérie, des militaires qui ressemblent à ceux que décrivent Gèze et Vidal-Naquet. Mais il y en a d'autres. Il y a des officiers républicains, voire démocrates, qui partagent notre dégoût de la « politique du cholera ». Il y a, dans la sphère du pouvoir, des hommes

raient la terreur dans la Mitidja ? Tout est possible, évidemment. Mais passer du possible au plausible, s'appuyer sur des rumeurs ou des ragots pour fonder une analyse, voilà qui paraît, à nouveau, bien périlleux. Les gens du GIA revendiquent leur barbarie. Quand ils ne la revendiquent pas, ce sont les survivants des massacres qui les reconnaissent et les désignent. Pourquoi, en attendant les « preuves irréfutables » dont Gèze et Vidal-Naquet admettent qu'elles n'existent pas, ne pas se contenter de ces témoignages ?

Nos auteurs brandissent, sous le nez de leurs adversaires, le redoutable spectre d'un « négationnisme » de type nouveau. Comment qualifierait-on, à ce compte, l'attitude de ceux qui, depuis Paris, forts de confessions inconsistantes et de rumeurs oiseuses, feraient taire l'humble récit de ceux qui ont vu, une nuit, le visage de

arme un terrible piège où s'écrasent toujours, à la fin, ce que le crime avait d'horrible, d'irréductible à toute raison. Auschwitz était-il dans le traité de Versailles ? Staline dans Brest-Litovsk ? Et les femmes de Relizane seront-elles avancées le jour où elles comprendront que les assassins de leurs fils, de leurs maris, sont les lointains descendants du bey d'Alger et de Bugaut ?

Excuser en expliquant... Banaliser le crime en le diluant... Enfermer le meurtre dans une chaîne de raisons si serrée qu'il en devient, de proche en proche, nécessaire, plus naturel... Ce n'est pas ce que veulent, sans doute, Gèze et Vidal-Naquet. Mais c'est pourtant bien ce qu'ils font quand, au détour d'un paragraphe, tout à leur manière déductive, ils décrivent les bouchers du GIA comme de « jeunes révoltés animés seulement par la pure logique du désespoir ». On croit rêver...

Comment considérer ces auteurs ? Comment, au-delà même du GIA, traiter ceux qui les ont idéologiquement inspirés ? Gèze et Vidal-Naquet sont partisans du « dialogue ». Moi aussi. Mais je ne me sens pas le droit, contrairement à eux, de recommander le dialogue sans conditions avec des gens qui, hier encore, prêchaient le meurtre des civils et de la démocratie.

Quelles conditions alors ? Le renoncement sans équivoque ni réserve à la politique du crime ; la restitution immédiate des armes détenues, dans les maquis, par les GIA et l'AIS ; la disqualification théologique des crimes : ces âmes égarées à qui l'on a répété qu'elles se rapprochaient de Dieu en assassinant des nourrissons, il faut leur dire maintenant que c'était une ignominie, un sacrifice épouvantable, un blasphème — il faut édicter des manières d'« anti-façades » d'où il ressorte que ces meurtres étaient attentatoires au Coran ; dernière condition : un acte public de repentance au terme duquel tous les leaders de l'islamisme politique, à Alger et en exil, demanderaient pardon, non seulement aux victimes, mais au peuple algérien tout entier et, au-delà de lui, à l'ensemble des

croissants dont ils ont insulté la foi... C'est trop exiger ? C'est ce qu'attendent les intellectuels, les femmes, les démocrates, les journalistes indépendants, les simples gens, d'Alger.

Faut-il, en attendant, défendre le principe des « groupes armés d'autodéfense » ? Ne prend-on pas le risque d'alimenter davantage encore la « spirale de folie » ? Le danger existe, c'est certain. Aucun démocrate ne se résoudrait, de gaieté de cœur, à voir un Etat admettre son « monopole de la violence ». Mais la théorie webérienne de l'Etat est une chose. L'urgence en est une autre. Chacun sait bien qu'il y a des situations d'urgence où cette sage théorie de l'Etat peut, et doit, céder la place à la théorie, tout aussi républicaine, du « peuple en armes ».

Ce fut vrai en d'autres temps, sous d'autres latitudes. Ce fut vrai,

Notre devoir, nous, intellectuels, n'est pas de lui donner des brevets de bonne conduite mais d'exiger de lui qu'il fasse toujours davantage. Notre responsabilité, celle des journalistes, celle, aussi, de nos dirigeants politiques, est de braquer les projecteurs sur une armée qui, face à une agression terroriste sans précédent, a eu spontanément tendance à se replier sur ses bases, à sanctuariser ses propres casernes, puis le pays utile — notre responsabilité, donc, est de lui dire : « Il n'y a pas d'Algérie utile et d'Algérie inutile : le sang d'un paysan de Rais vaut celui de vos soldats : ce que vous faites pour Arcueil, ces périmètres de sécurité autour de vos oléoducs, il est de votre devoir de les établir autour, par exemple, de Lorbâa... »

Faisons un rêve. Imaginons que Gèze, Vidal-Naquet, d'autres, renoncent aux procès d'intention, à la politique du mépris et du reuval

Je trouve étrange, pour ne pas dire irresponsable, la façon qu'ont François Gèze et Pierre Vidal-Naquet de prendre ce pouvoir d'Alger comme un bloc, uniformément « tortionnaire » et « corrompu »

qui veulent eux aussi une Algérie luttant contre le terrorisme dans le respect strict des règles du droit.

Condamner les exactions des uns, c'est bien. Les mettre dans le même sac que les autres, confondre le militaire cynique qui met cinq heures avant d'arriver à Bentlha et celui qui, à Lorbâa, surgit au bout de quelques dizaines de minutes et pleure, comme vous et moi, au spectacle d'un bébé mutilé, voilà qui devient inutilement humiliant et haineux. Pourquoi, au nom de quelle vision schématique — et datée — de l'Algérie, refuser de voir les dissensions, les contradictions qui, depuis 1988, n'ont cessé de travailler la société civile et politique de ce pays ?

Ce pouvoir « tortionnaire et corrompu » n'est-il pas à l'origine des massacres ? Quid de ces militaires qui, « déguisés en barbous », sème-

leurs assassins : « Non, vous n'avez rien vu à Bentlha... » ?

Le lien, justement, de ces crimes à la mémoire algérienne ? La part respective, dans leur genèse, de l'islam et de l'histoire de la colonisation ? Nous sommes tous d'accord pour dire qu'il serait tragique d'« assimiler » l'islam aux atrocités commises en son nom — encore que Gèze et Vidal-Naquet aillent vite en besogne quand ils réduisent ces crimes théologico-politiques à des menées purement mafieuses.

Pour le reste, je ne suis pas historien et serais bien en peine de mesurer le poids de cette « longue histoire de violences et de vengeances » qui « commence en 1830 ». Mais d'une chose je suis sûr. A remonter trop haut, à trop jouer à ce jeu de la mauvaise origine et de l'explication ultime, on

A remonter trop haut, à trop jouer au jeu de la mauvaise origine et de l'explication ultime, on arme un terrible piège où s'écrasent toujours, à la fin, ce que le crime avait d'horrible, d'irréductible à toute raison

en Algérie même, quand il faut lutter contre le colonialisme. Ce qui était juste alors ne le serait plus aujourd'hui ? Ce qui valait dans la lutte contre les Français ne vaudrait plus dans la résistance au GIA ? Tous ceux qui sont allés, récemment, en Algérie savent que la seule façon de protéger les douars isolés est d'armer les citoyens. Partout où l'on refuse des fusils aux villageois, les assassins profitent de leur faiblesse et frappent impunément ; partout où, comme en Kabylie, on a fait confiance au peuple, les assassins ont reculé.

L'Etat encore. A-t-il « définitivement » renoncé à garantir le paix civile ? Il me semble que non. Il me semble honnête de reconnaître qu'il y a des zones du pays où il est parvenu à maintenir ou rétablir un ordre provisoire. Mais, à la limite, peu importe.

dos à dos. Imaginons qu'ils oublient, ne fût-ce qu'un moment, l'image — impossible à vérifier — du « militaire déguisé en islamiste ». Supposons alors que, tous ensemble, négligent provisoirement nos désaccords, nous appuyions des démocrates algériens dans le seul combat qui compte : mettre l'armée en demeure de faire son métier, juste son métier, qui est de protéger les civils.

Réalité contre fantasma. Exigence démocratique contre politique du pire. Peut-être suis-je « naïf », en effet. Mais le « drayfusard qui sommeille en moi » a le sentiment qu'il n'y a pas d'autre choix dans le combat contre les Khmers verts.

Bernard-Henri Lévy est écrivain.

De la théocratie en Amérique

par Serge Tornay

L'EXÉCUTION de Karla Faye Tucker a donné lieu à des commentaires indignés, mais tout à fait classiques, chez les adversaires de la peine de mort. L'« acte barbare » scandalise les humanistes laïques autant que ceux qui se réclament des religions du Livre ou d'autres « grandes religions ». Les criminologues rappellent que l'effet dissuasif de la peine ne repose sur aucune preuve empirique. Sur le plan du droit pénal, le rejet de la peine capitale crée une ligne de partage entre les démocraties dites avancées et les autres... Il est troublant de voir figurer les Etats-Unis au nombre des 93 pays sur 193 qui n'ont pas aboli le châtiment suprême. N'y a-t-il alors rien d'autre à dire que dénoncer un retour à l'irrationnel ?

La mise à mort de Karla Tucker pourrait plus utilement être analysée

nistes Michel Cartry et Luc de Heusch allaient tirer profit. Les sociétés africaines, et pas seulement celles du passé, recourent presque quotidiennement à des sacrifices d'animaux, mais aussi de concombres, selon l'exemple fameux relevé par Edward Evans-Pritchard chez les Nuers du Soudan. Mais l'Afrique n'a pas toujours substitué le concombres au mouton, ni le taureau à l'esclave ou au roi. Pour l'anthropologue, force est de reconnaître que le sacrifice humain, qui se situe hors des sanctions que les sociétés réservent au crime, ne peut être pensé ni comme une aberration culturelle, ni comme un comportement ne relevant que de l'irrationnel.

Un sacrifice est un dispositif religieux qui requiert, au minimum, trois catégories d'acteurs : un sacrifiant, un destinataire, une vic-

time, en Australie et dans d'autres systèmes qui se signalent par l'absence de l'Etat. Si, par la lointaine préhistoire humaine, on trouve des indices de cannibalisme, on ne peut dire qu'il s'agissait de sacrifices. Depuis le néolithique, en revanche, le sacrifice est bien attesté et il semble être l'appanage des Etats, singulièrement des Etats théocratiques, comme ceux d'Orient et du Moyen-Orient, de la cordillère des Andes et de la Mésopotamie.

Le dispositif de l'exécution de Karla Tucker, tel qu'il nous a été décrit par les médias, avec la méticulosité morbide que l'on sait, peut être analysé selon la grille sacrificielle. Et peut importer les dérivés médiatiques : le dispositif sacrificiel est attesté, non pas engendré, par ces dérivés.

La victime, c'est elle, évidemment. Les sacrifiants sont les opérateurs anonymes et invisibles qui ont injecté le poison. Un autre spécialiste rituel constatera la mort de la victime en disant : « Il est 18 h 45 ». Le sacrifiant ? Sans doute, le peuple texan, dans sa conviction de représenter l'essence du peuple américain. Le destinataire ? C'est le Tout-Puissant. Refusant sa grâce, le grand-prêtre, George W. Bush, a eu cette parole : « Que Dieu bénisse Karla Tucker, ses victimes et leurs familles », formule on ne peut plus explicite avant l'immolation.

Puis qu'un thème d'anthropologie, l'actualité du sacrifice humain dans une démocratie contemporaine est un motif de remise en cause de nos certitudes. Face aux sectarismes et intégrismes — et, sous cet angle, il est trop aisé de jeter la pierre à la seule Amérique —, il se pourrait que le sacrifice humain, privilège historique notoire des Etats théocratiques et des Etats totalitaires, constitue encore un dernier recours. Face aux menaces d'anéantissement de leur

ordre social, les Américains contemporains semblent aussi démunis que les Aztèques terrorisés à l'idée du non-renouvellement d'un cycle cosmique : seule l'immolation, au besoin massive, d'êtres humains dégage assez d'énergie pour contrer le danger.

Pas plus que sur les dérivés médiatiques, notre analyse ne s'appuie sur la théorie du bouc-émissaire, popularisée par René Girard dans *La Violence et le Sacré*. Karla Tucker n'a pas été chargée de toutes les impuretés de la communauté, ni sacrifiée pour qu'elle les emmène au diable avec son corps impur. Quinze ans après son crime, une majorité de Texans se contentent d'affirmer que « le crime appelle le châtiment ». Pourtant, la victime était « rachetée ». Elle disait elle-même que sa rédemption était parfaite, achevée. Certes, mais dans le cadre d'une religion dont l'acte fondateur est un sacrifice humain, celui du Christ Sauveur. Cet élément éminent du religieux n'a pas troublé « les représentants de la droite conservatrice », sans doute parce que ce sacrifice relevait, dans leur inconscient, d'une sanction supérieure.

Renouvellement du sacrifice chrétien ? Devant les fidèles qu'elle avait elle-même — à l'exception des représentants de ses victimes, désignés par l'appareil judiciaire — élus au privilège de participer à son sacrifice, elle s'est faite victime consentante du crime suprême de l'Etat : « Je vous aime tous ! »

« In God we trust » : la devise fondatrice de la première économie mondiale est imprimée sur chaque billet vert. La démocratie est théocratique en Amérique.

Serge Tornay, ethnologue, est professeur au Muséum national d'histoire naturelle.

AU COURRIER DU « MONDE »

UN PEU D'HUMANITÉ

Lundi 24 novembre 1997, 9 h 30 du matin à la poste à Paris, 11^e. Juste devant moi, un vieux monsieur usé par le travail, les mains tremblantes, demande l'argent de sa pension. L'employée lui répond qu'il ne peut toucher l'argent avant quinze jours. Le vieil homme est décomposé. Il marmonne timidement : « Mais je n'ai même pas de quoi manger, je ne peux pas attendre deux semaines... »

L'employée va chercher le chef de service, un jeune homme, la trentaine efficace. Celui-ci dit : « Si vous n'avez pas de quoi manger, ce n'est pas notre affaire. » Le vieil homme demande si on peut téléphoner à la personne responsable de son compte. « Dites-lui de m'appeler », dit le chef de service. Le vieil homme a les larmes aux yeux : « Je n'ai même pas de quoi téléphoner ». « Ce n'est pas mon problème », répond le jeune fonctionnaire.

Outrée, j'interviens. Le chef de service me demande de me mêler de ce qui me regarde. Quels que soient les problèmes de pension de ce monsieur, j'ai du mal à croire qu'un peu d'humanité soit impossible aux employés de la Poste. Il aurait peut-être pu suffire de téléphoner à la personne responsable du compte de ce monsieur. Quand je pense que l'une des raisons évoquées pour éviter la privatisation de la Poste est qu'il est indispensable qu'elle reste proche des gens !

Pour terminer, je ne peux m'empêcher de penser au procès Papon qui s'étale quotidiennement dans tous les journaux. Nous savons où peuvent nous mener les fonctionnaires, l'œil rivé sur les règlements, et qui considèrent qu'un vieil ouvrier qui meurt de faim « n'est pas leur problème ».

Dominique Torres Paris

OFFENSEURS ET OFFENSÉS

Au nom des fondements de la foi chrétienne, Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, réprovoque le détournement iconoclaste de la Cène par des fils de pub œuvrant pour un marchand de voitures (*Le Monde* du 7 février).

Nombreux sont ceux, chrétiens ou non, croyants ou pas, qui pourront revendiquer avec lui la nécessité d'une interrogation éthique sur les libertés que peut s'octroyer le pouvoir de l'argent et sur la notion de limite dans ce domaine. Mais, puisqu'il est question d'offenseurs et d'offensés, saisissons cette occasion pour dire aussi que des millions d'humains, sur cette planète, se sentent offensés dans leurs valeurs et dans leurs combats par la proclamation répétée — certes, pas par voie d'affiche — de positions sur la sexualité, la contraception, le préservatif, l'avortement, l'homosexualité, qu'ils considèrent comme rétrogrades, discriminatoires et souvent dangereuses.

Dans un légitime et salutaire exercice de « renvoi d'offenseur », la provocation inutile des fils de pub paraîtra à beaucoup pouvoir être ramenée à de bien modestes proportions.

Bertrand Sachs Paris

LIVRE NOIR

La droite a beau s'indigner : M. Jospin n'a rappelé que des faits sur l'esclavagisme et l'affaire Dreyfus. Il aurait pu en rappeler bien d'autres : le travail des enfants dans les mines, le suffrage censitaire, l'instruction pour les seuls nantis, la négation de tout droit à l'ouvrier, l'en passe et des bien pires. Mais ces messieurs de la droite ne supportent les « livres noirs » que s'ils ne sont pas les leurs.

Jean Loubry Ciney (Belgique)

eno, éma nille

plongeur ind Bleu », on étaient solitaires, leur fétiche Luc Besson de surtout en groupe. La retrouvé du Splendid pour la suite « Visiteurs »

Jeudi 12.50

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél.: 01-42-17-20-00. Télécopieur: 01-42-17-21-21. Télex: 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés: 01-42-17-32-90
Internet: http://www.lemonde.fr

EDITORIAL

Cumul: encore un effort!

PROMIS de longue date, plusieurs fois différé, enfin annoncé. Le projet de réforme de l'exercice des mandats électifs présenté par Lionel Jospin marque une étape cruciale dans la laborieuse modernisation du système politique français. Tout l'impose: la décentralisation, souhaitée depuis les années 60 et engagée depuis le début des années 80; la redistribution du pouvoir entraînée par la construction européenne; les vices du système révévés depuis bientôt dix ans par la multiplication des affaires de corruption et de trafic d'influence; le vieillissement d'habitudes qui résistent à l'exercice des responsabilités à une frange de la société où dominent les hommes, de préférence fonctionnaires et souvent héritiers. Tout l'impose, mais tout s'y oppose dès lors que la réforme dépend de ceux qui craignent d'en être lésés.

comprenaient un tiers de femmes. Devenu premier ministre, il a exigé que les membres de son gouvernement qui occupent des fonctions de maire y renoncent. Sa proposition d'interdire le cumul des mandats parlementaires (nationaux et européens) et celui d'un mandat parlementaire avec la direction d'un exécutif local (maire, président de conseil général ou de conseil régional) lance un défi au conservatisme du Sénat et met au pied du mur le président de la République. En même temps, sa recherche de « solutions équilibrées » conduit M. Jospin à admettre non seulement qu'un parlementaire ou un ministre continue à siéger dans une assemblée locale, mais qu'il conserve des fonctions dans les exécutifs de ces assemblées, voire à la tête de structures intercommunales. Cette concession à la volonté des élus de contrôler leur « terrain » afin de se prémunir contre les mouvements de balancier nationaux et contre les rivalités locales risque de ternir l'éclat de la réforme proposée par le premier ministre. La France est, des grands pays d'Europe, le seul où un même responsable puisse conjuguer un pouvoir local avec la définition ou la mise en œuvre de politiques nationales. Le souci de l'unité nationale et le refus des particularismes ne doivent pas faire oublier que la déconcentration du pouvoir politique et sa plus juste distribution dans la société appellent un effort supplémentaire de clarification des compétences.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication: Jean-Marie Colombani
Directeur: Jean-Marie Colombani; Directeur adjoint, directeur général: Noël-Léon Berthoin, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction: Edwy Frenay
Directeurs adjoints de la rédaction: Jean-Viel Lhommet, Robert Solé
Rédacteurs en chef: Jean-Paul Benoit, Pierre Georges, Laurent Cremonesi, Erik Izraelson, Bixbeé Raimon, Bernard Le Gendre
Directeur adjoint: Dominique Boyette
Rédacteur en chef technique: Esté Azari
Secrétaire général de la rédaction: Alain Fourmeau
Médiateur: Thomas Feraud
Directeur exécutif: Eric Palloux; directeur adjoint: Arnie Châteaubourg
Correspondant de la direction: Alain Roubin; directeur des relations internationales: Daniel Vermet
Conseil de surveillance: Alain Minc, président; Gérard Courouls, vice-président
Anciens directeurs: Hubert Beuve-Méry (1944-1963), Jacques Fauret (1963-1982), André Laurent (1982-1983), André Foccart (1983-1991), Jacques Lacroix (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Date de la société: 1er août 1994 à compter du 10 décembre 1994.
Capital social: 961 000 F. Actionnaires: Société civile « Les restaurateurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Éditions, Le Monde Éditions, Le Monde Presse, L'Asie Presse, Le Monde Provoxycom, Claude Bernard Participation.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le luxe raffiné du « Nieuw-Amsterdam »

LE TRAFIC transatlantique par navires renait rapidement. On espère que cette année 500 000 touristes américains se déverseront sur l'Europe occidentale, et que la France en accueillera un très grand nombre. Malheureusement sa flotte de paquebots d'avant guerre est décimée. Elle n'a encore en service que le De-Grasse, ancien mais entièrement rénové, qui louit de la plus grande faveur à New York - en attendant la transformation de l'Ille-de-France et de la Liberté.

New York, à la vitesse de vingt-six nœuds par gros temps grâce à ses puissantes turbines, au nom de la Holland America MM, de Monchy et Poudroyen ont hier couronné les représentants de la presse au Havre. Comme notre Ile-de-France et notre Pastur, le Nieuw-Amsterdam a vaillamment joué son rôle de « broquer ». Il n'a pas transporté moins de cinq cent mille soldats sur un nombre de milles équivalant à dix fois le tour de la Terre, et a contribué notamment au débarquement en Afrique du Nord. La Hollande a prodigué tous ses soins pour rendre à cette unité tout son éclat d'avant guerre. C'est certainement aujourd'hui, grâce à son luxe raffiné, le plus beau bâtiment à flot dans le monde.

Edmond Delage (12 février 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique: 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minihel: 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM: renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfiches du Monde: renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe: GO LEMONDE
Adresse Internet: http://www.lemonde.fr
Films 3 Paris et en province: 08-36-68-03-78

Moulinex, les leçons ambiguës d'un plan social

CHAQUE ANNÉE, l'Etat s'engage à participer au financement de quelques centaines de plans sociaux en finançant des départs en préretraite dans le cadre du Fonds national de l'emploi (FNE) ou en finançant des réductions de cotisations patronales dans le cadre du volet de la loi Robien destiné à préserver des emplois.

Aujourd'hui, elle est convalescente et le plan social est en passe d'être réussi. Sur les 7 476 salariés que comptait l'entreprise à la fin de 1996, 600 sont partis en préretraite ou en mesure d'âge dès 52 ans; une centaine d'autres les rejoindront dans les mois à venir. Grâce à la loi Robien, l'entreprise a réduit le temps de travail de ses salariés de 15 %. Ceux-ci travaillent désormais 33 heures par semaine payées 39, ce qui a permis de sauvegarder 750 emplois. Enfin, Moulinex avait promis de participer à la réindustrialisation des sites qu'elle quitte: Marnes et Argentan. C'est partiellement chose faite (Le Monde du 30 janvier).

semble donc extrêmement positif. Pourtant, la réussite même de Pierre Blayau, le PDG, et de son équipe amène à s'interroger sur l'aide massive apportée par les fonds publics à cette entreprise comme à toutes celles qui utilisent l'argent du contribuable pour se restructurer. Passons sur le fait que le rapide rétablissement de Moulinex confirme que ses ennemis ne devaient rien à la mondialisation et tout à l'incompétence de ses dirigeants passés. Cette aide que l'on peut chiffrer à environ 80 millions de francs par an (50 000 francs pour une préretraite et 60 000 francs par emploi Robien sauvegardé) peut également être mise en parallèle avec la plus-value retirée en décembre 1997 par un des actionnaires, Jean-Charles Naouri (160 millions de plus-value pour une mise initiale également de 160 millions en 1994, selon la CGT).

mandie, une soixantaine de personnes restent sans solution à Marnes et à Argentan, alors qu'à quelques dizaines de kilomètres de là Moulinex emploie des intérimaires. Si l'entreprise ne peut que se féliciter de cette solution, le contribuable pourrait être en droit de demander une remise au travail des préretraités puisque le contexte a changé. Au-delà du cas de Moulinex, le débat concerne l'ensemble des entreprises dont la situation s'améliore alors qu'elles continuent à bénéficier des aides de l'Etat. En 1997, l'intérim a vu une progression de son chiffre d'affaires de plus de 20 % en 1997, alors même que les licenciements économiques sont restés très élevés. Or, comme par hasard, les principaux secteurs qui font appel à l'intérim (chimie, équipements mécaniques, automobile, BTP) font partie des secteurs où les licenciements économiques sont les plus fréquents. L'aide de l'Etat à de nombreux plans sociaux permet en fait aux entreprises de faire payer par la collectivité le coût de leur flexibilité externe. Renault et Peugeot, qui font partie des gros utilisateurs de main d'œuvre intérimaire, négocient actuellement des aides spéciales de l'Etat pour se séparer de leurs salariés les plus âgés.

Les gens par Kerleroux



A quoi a servi, en définitive, l'argent public? A financer les préretraites et une grande partie de la réduction du temps de travail. En clair, à réduire la quantité de travail en limitant la « casse sociale ». Tout cela serait compréhensible si, depuis la mise en œuvre de la réduction du temps de travail durant l'été 1997, l'entreprise ne faisait appel en permanence à un millier d'intérimaires.

On objectera que les intérimaires viennent renforcer des équipes sur les produits porteurs et non pas sur l'ensemble de la gamme. On remarquera aussi que la présence d'intérimaires était en principe ponctuelle et devait surtout renforcer les équipes durant la haute saison, la direction ne pouvant pas prévoir que la basse saison serait presque aussi chargée que la haute. Il n'en demeure pas moins que les aides publiques ont servi et continuent à servir au rajustement de la pyramide des âges, à la flexibilité interne puisque les syndicats n'ont acceptés les 33 heures que parce qu'elles sont payées 38 en partie grâce aux aides de la loi Robien ainsi qu'à la compensation d'une certaine absence de mobilité géographique. Si 515 mutations ont été réalisées entre les sites de Moulinex en Nor-

mandie, une soixantaine de personnes restent sans solution à Marnes et à Argentan, alors qu'à quelques dizaines de kilomètres de là Moulinex emploie des intérimaires. Si l'entreprise ne peut que se féliciter de cette solution, le contribuable pourrait être en droit de demander une remise au travail des préretraités puisque le contexte a changé. Au-delà du cas de Moulinex, le débat concerne l'ensemble des entreprises dont la situation s'améliore alors qu'elles continuent à bénéficier des aides de l'Etat. En 1997, l'intérim a vu une progression de son chiffre d'affaires de plus de 20 % en 1997, alors même que les licenciements économiques sont restés très élevés. Or, comme par hasard, les principaux secteurs qui font appel à l'intérim (chimie, équipements mécaniques, automobile, BTP) font partie des secteurs où les licenciements économiques sont les plus fréquents. L'aide de l'Etat à de nombreux plans sociaux permet en fait aux entreprises de faire payer par la collectivité le coût de leur flexibilité externe. Renault et Peugeot, qui font partie des gros utilisateurs de main d'œuvre intérimaire, négocient actuellement des aides spéciales de l'Etat pour se séparer de leurs salariés les plus âgés.

On objectera que les intérimaires viennent renforcer des équipes sur les produits porteurs et non pas sur l'ensemble de la gamme. On remarquera aussi que la présence d'intérimaires était en principe ponctuelle et devait surtout renforcer les équipes durant la haute saison, la direction ne pouvant pas prévoir que la basse saison serait presque aussi chargée que la haute. Il n'en demeure pas moins que les aides publiques ont servi et continuent à servir au rajustement de la pyramide des âges, à la flexibilité interne puisque les syndicats n'ont acceptés les 33 heures que parce qu'elles sont payées 38 en partie grâce aux aides de la loi Robien ainsi qu'à la compensation d'une certaine absence de mobilité géographique. Si 515 mutations ont été réalisées entre les sites de Moulinex en Nor-

De l'utilité européenne des « petits » pays

liens historiques avec ces pays. Tous ces atouts peuvent être mis à profit pour servir d'intermédiaires entre l'Europe occidentale et l'Europe centrale et orientale. Ce qui ne veut pas dire que Vienne rêve de reconstruire par de nouvelles voies l'empire austro-hongrois. Du côté autrichien, la volonté d'ouverture vers la France ne surmonte pas toutes les réticences. Les Autrichiens sont très sensibles aux problèmes d'environnement. Et pour cause. Ils sont entourés de pays obligés naguère d'adopter la technologie soviétique pour des centrales nucléaires qui maintiennent les menaces directes. Il n'apprécient guère « l'enthousiasme » français pour l'énergie nucléaire et pensent qu'il vaut mieux dépenser de l'argent pour fermer ces centrales que pour les moderniser. Ils regrettent aussi que les Français aient souvent un comportement « mercantile » - le reproche pourrait passer pour un compliment - et qu'il soit par exemple difficile d'aborder les questions de défense et de sécurité sans qu'immédiatement il leur soit proposé d'acheter des systèmes français d'armement.

Temps, aussi, d'arrêter de considérer les pays scandinaves uniquement comme les héros d'une mauvaise conscience protestante qui risquent, eux aussi, de faire définitivement pencher la balance européenne vers le Nord, pour ne rien dire des candidats actuels à l'adhésion qui ont le plus de chances d'entrer dans l'Union et que l'on englobe un peu rapidement dans une zone d'influence allemande. Tous ces Etats ont des intérêts beaucoup plus diversifiés, des préoccupations beaucoup plus complexes qu'on ne le croit généralement. Le discours que la France pourrait tenir sur l'Europe trouverait dans ces pays un écho inattendu. Encore faudrait-il surmonter quelques préjugés. Perdre l'habitude, sans oublier l'histoire, de juger la politique actuelle à travers son seul prisme. A Vienne, Jacques Chirac entendrait un discours que les Autrichiens répètent sans être certains d'être toujours bien compris. Avec la fin de la guerre froide et l'ouverture de l'Union européenne vers l'Est, l'Autriche a retrouvé sa place au centre du continent. Elle a la frontière la plus longue avec les anciens satellites de l'ex-URSS, qui aujourd'hui veulent profiter de la prospérité occidentale. Elle a des

go-italo-française pour que la réforme aille de pair avec l'élargissement. Mais tous craignent de faire les frais des adaptations indispensables pour que les institutions de l'Union européenne prévues pour six membres fonctionnent à vingt ou vingt-cinq. Ils ne veulent pas que la cure d'amaigrissement de la Commission se traduise pour eux par la perte d'un commissaire; ils ne veulent pas qu'une nouvelle pondération des voix au sein du Conseil, fondée sur la population ou sur la richesse nationale, supprime « la force des petits ». L'Autriche a d'ailleurs proposé que la contribution au budget communautaire soit prise en compte dans le calcul des voix, les « petits » étant aussi parfois d'importants « contributeurs nets ». Que cette proposition soit retenue ou non quand l'Union européenne s'attaquera à la réforme des institutions est une autre affaire. L'important est que les « grands » pensent aux réactions de leurs partenaires et que la France s'assure l'appui, sinon la voix, de « petits » qui peuvent parfois faire la différence. Il ne s'agit évidemment pas de revenir à la politique des zones d'influence ou à la recherche d'une « clientèle » à l'intérieur de l'Union européenne, à l'image de ce que les grands Etats européens ont pratiqué pendant des décennies jusqu'au milieu de ce siècle, avec les conséquences désastreuses que l'on sait. L'intégration européenne a été conçue en rupture radicale avec cette politique. Il s'agit de tenir compte de la diversité de cette Union et de s'adresser sans préjugé et sans complexe (de supériorité) à tous ceux qui ont un rôle à y jouer.

RECTIFICATIFS
RÉGIONALES
C'est par erreur que nous avons indiqué, dans nos éditions datées 25-26 janvier, que l'élu Chassé, pêche, nature et tradition de la région Languedoc-Roussillon avait favorisé la réélection de Jacques Blanc (UDF-DL) à la présidence du conseil régional. Cet élu, Georges Cabanes, candidat à la présidence de la région en 1992, s'est maintenu aux trois tours de scrutin.
LES BANQUES ET L'ASIE
Dans notre article « Les pertes des banques européennes en Asie pourraient atteindre 120 milliards de francs » (Le Monde du 4 février), il fallait lire « Standard and Poor's estime que 30 % des crédits des banques thaïlandaises [et non pas « aux banques thaïlandaises »] et 50 % des crédits des banques indonésiennes [et non pas « aux banques indonésiennes »] risquent d'être compromis d'ici à fin 1998. »
CRÉDIT FONCIER
Guillaume de Saint-Gérand, PDG du cabinet Jean Arthuis et associé, nous précise que son cabinet, dans lequel Jean Arthuis n'exerce plus de fonctions opérationnelles depuis 1986, n'a jamais été commissaire aux comptes de l'immobilière foncière Madeleine, comme nous l'avons indiqué dans Le Monde du 5 février, mais d'une autre filiale du Crédit foncier, la Compagnie foncière de construction, jusqu'en 1994.
LE VEAU À CINQ PATTES
Le veau à cinq pattes de M^{me} Queudane dont la naissance était annoncée dans la rubrique En vue (Le Monde du 7 février) n'était pas un « siège ». Il a été naturellement « sorti » par ses trois pattes de devant, et non les deux de derrière.

Daniel Vermet

MARCHÉS Les nouveaux indices boursiers européens seront au nombre de quatre : deux larges et deux plus étroits. Le premier, baptisé Dow Jones STOXX, n'inclura pas

moins de 666 actions de sociétés et couvrira la totalité de l'Europe (les quinze pays de l'Union, auxquels s'ajoute la Suisse). Le deuxième, dénommé Dow Jones EURO STOXX,

contiendra 326 valeurs des pays supposés rejoindre la zone euro le 1^{er} janvier 1999. MAIS LES NOUVEAUX INDICES les plus importants seront ceux qui regroupent 50 valeurs de l'Eu-

rope tout entière, pour le Dow Jones STOXX 50, et de la future zone euro pour le Dow Jones EURO STOXX 50. A L'IMAGE du célèbre Dow Jones des trente valeurs industrielles de la

Bourse de New York, ces indices regrouperont les valeurs phares d'une zone économique et monétaire pesant d'un poids considérable dans l'économie du monde.

L'Europe boursière se dote de nouveaux indices avant le choc de l'euro

Le CAC 40 français ou le DAX 30 allemand seront progressivement supplantés par l'Euro Stoxx 50. Les gestionnaires de fonds ne feront plus de différence entre les sociétés cotées des différents pays participant à l'Union monétaire

LA PRÉPARATION des marchés financiers européens au lancement de la monnaie unique s'accélère. Après la signature, lundi 9 février, d'un important accord de coopération entre les places de Paris, de Francfort et de Zurich, prélude à une unification des marchés d'Europe continentale, les trois Bourses ont dévoilé, mardi, la liste des valeurs retenues dans les nouveaux indices boursiers européens qui serviront de référence aux intervenants après la création de l'euro. C'est la société américaine Dow Jones qui a élaboré les indices et dressé la liste des sociétés qui les composeront.

Les nouveaux indices sont au nombre de quatre : deux larges, comprenant un vaste échantillon de titres, et deux étroits, contenant un nombre réduit de valeurs. Le premier, baptisé Dow Jones Stoxx, n'inclura pas moins de 666 actions de sociétés et couvrira la totalité de l'Europe (les quinze pays de l'Union, auquel s'ajoute la Suisse). Le deuxième, dénommé Dow Jones Euro Stoxx, contiendra 326 valeurs des pays supposés rejoindre la zone euro le 1^{er} janvier 1999. Le pari des autorités de marché est que onze pays prendront

dès le départ le train de la monnaie unique - seuls le Royaume-Uni, le Danemark, la Suède et la Grèce n'y figurant pas. Ces deux indices larges seront l'équivalent européen du Standard & Poor's 500 américain et couvriront 80 % de la capitalisation boursière européenne.

Les deux indices étroits vont jouer un rôle plus important encore sur la scène financière internationale, de la même façon qu'aux Etats-Unis l'évolution du Dow Jones, qui ne contient que 30 sociétés, sert d'étalon pour les places boursières du monde entier. Les valeurs phares européennes y figureront, choisies, d'après les termes du communiqué, « selon une approche matricielle permettant de sélectionner les valeurs selon leur poids sectoriel ». Le Dow Jones Stoxx 50 comprendra 50 valeurs de l'Europe tout entière, le Dow Jones Euro Stoxx 50 incluant pour sa part 50 actions de la future zone euro. Les quatre nouveaux indices seront calculés à partir du 26 février et diffusés, dans un premier temps, en euros et en dollars, avant d'être en euros et en dollars. Ils sont appelés à servir de support à

des contrats à terme qui pourraient voir le jour dès la fin du printemps.

La création de ces quatre indices bouleversera de fond en comble l'environnement boursier en Europe. Elle modifiera d'abord en

profondeur les méthodes d'investissement des gestionnaires de SICAV et autres fonds de pension, qu'ils soient américains, européens ou asiatiques, sur les Bourses du Vieux Continent. Aujourd'hui, ces derniers privilégient, en raison des

risques de change, une sélection pays par pays. Avec le lancement de l'euro et la disparition des fluctuations des monnaies, ils auront une approche globale des sociétés européennes cotées, de la même façon qu'aux Etats-Unis ils ne font

pas de différence entre un groupe texan et une société californienne. Plutôt que d'intervenir séparément sur l'indice CAC 40 français, le DAX 30 allemand ou l'IBEX 35 espagnol, les gérants de portefeuille préféreront, par souci de simplicité, utiliser le support offert par les Dow Jones Stoxx lorsqu'ils voudront investir sur les Bourses européennes.

La première conséquence devra être de diminuer rapidement l'activité et l'utilisation des différents indices boursiers nationaux. Le CAC 40, par exemple, qui sert aujourd'hui de référence à la Bourse française, pourrait vite tomber en désuétude. La deuxième conséquence sera de provoquer un phénomène d'éviction sur les valeurs qui ne figurent pas dans les indices de référence. Les investisseurs préféreront acquérir des actions qui appartiennent à l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50, car elles bénéficieront d'une plus grande liquidité et d'un suivi poussé de la part des analystes financiers. Les transactions sur les 50 valeurs éliminées seront d'autant plus importantes que les nouveaux indices serviront de support pour des contrats sur les marchés à terme, largement utilisés par les gestionnaires afin de pouvoir se protéger contre les baisses éventuelles de cours. Figurer dans les indices phares et faire partie de l'élite boursière européenne sera un atout considérable pour un groupe européen. On imagine aujourd'hui aisément les grincements de dents de dirigeants d'entreprises exclues de l'indice, qui peuvent craindre de voir leurs groupes considérés, par les investisseurs du monde entier, comme des valeurs de second rang.

Si la composition des indices va être critiquée, elle semble donner un reflet finalement assez fidèle du poids boursier des différents pays. L'Euro Stoxx 50 comprend ainsi 14 valeurs françaises, 11 allemandes, 10 néerlandaises, 5 italiennes, 4 espagnoles, 3 belges, une finlandaise, une portugaise et une irlandaise. Mais en termes de poids dans l'indice, les allemandes sont premières (27,7 %) et placent 7 groupes dans les 15 plus importants, devant les néerlandaises (26,4 %), qui bénéficient de l'importance des géants Royal Dutch, ING, Unilever et ABN-AMRO, et les françaises (22,7 %).

Pierre-Antoine Delhommeais et Eric Leser

La composition des indices européens

DOW JONES EURO STOXX 50				DOW JONES STOXX 50			
Valeurs	Pays	Pondération dans l'indice (en %)	Valeurs	Pays	Pondération dans l'indice (en %)		
Royal Dutch Petroleum	P-B.	9,02	Royal Dutch Petroleum	P-B.	6,03		
Allianz	All.	5,52	Glaxo Wellcome	R-U.	5,84		
Deutsche Telekom	All.	4,06	Novartis	Sui.	5,64		
ENI	Ita.	3,63	British Petroleum	R-U.	4,06		
France Télécom	Fra.	3,53	Lloyds TSB Group	R-U.	4,00		
ING Groep	P-B.	3,16	Allianz	All.	3,69		
Unilever	P-B.	3,08	Nestlé	Sui.	3,54		
Daimler-Benz	All.	2,97	British Telecommunications	R-U.	3,13		
Telecom Italia	Ita.	2,86	Deutsche Telekom	All.	2,71		
Deutsche Bank	All.	2,86	ENI	Ita.	2,43		
Siemens	All.	2,77	Credit Suisse Group	Sui.	2,39		
Veolia	All.	2,69	France Télécom	Fra.	2,36		
Bayer	All.	2,50	ING Groep	P-B.	2,12		
Telefonica de Espana	Esp.	2,40	Unilever	P-B.	2,06		
ABN-Amro Hldg	P-B.	2,35	Daimler-Benz	All.	1,99		
Elf Aquitaine	Fra.	2,33	Telecom Italia	Ita.	1,92		
Assicurazioni Generali	Ita.	2,32	Deutsche Bank	All.	1,91		
Axa	Fra.	2,30	Ericsson	Sue.	1,91		
Aegon	P-B.	2,24	Siemens	All.	1,85		
L'Oréal	Fra.	2,23	Veolia	All.	1,80		
Banco Bilbao Vizcaya	Esp.	2,06	Diageo	R-U.	1,69		
Philips Electronics	P-B.	1,82	Union Bank of Switzerland	Sui.	1,67		
Carrefour	Fra.	1,73	Bayer	All.	1,67		
Koninklijke PTT Nederland	P-B.	1,65	Telefonica de Espana	Esp.	1,60		
Magneti Marelli	All.	1,65	B.A.T. Industries	R-U.	1,58		
Alcatel-Alsthom	Fra.	1,64	ABN-Amro Hldg	P-B.	1,57		
Endesa	Esp.	1,64	Suisse de Ré	Sui.	1,56		
Générale des eaux	Fra.	1,59	Elf Aquitaine	Fra.	1,56		
RWE	All.	1,46	Assicurazioni Generali	Ita.	1,55		
Nokia	Fin.	1,42	Axa	Fra.	1,54		
IMM	Fra.	1,27	Aegon	P-B.	1,50		
Rhône-Poulenc A	Fra.	1,25	L'Oréal	Fra.	1,49		
Pfizer	Fra.	1,23	Marks & Spencer	R-U.	1,46		
Ahold	P-B.	1,13	Attra	Sue.	1,39		
Société générale	Fra.	1,09	Prudential Corp.	R-U.	1,38		
Electrabel	Bel.	1,07	Banco Bilbao Vizcaya	Esp.	1,38		
Akzo Nobel	P-B.	1,03	Philips Electronics	P-B.	1,21		
Repsol	Esp.	1,02	Carrefour	Fra.	1,16		
Fiat	Ita.	0,95	Koninklijke PTT Nederland	P-B.	1,10		
Elsevier	P-B.	0,94	Mannesmann	All.	1,10		
Santitas	Fra.	0,92	Alcatel-Alsthom	Fra.	1,10		
Air Liquide	Fra.	0,89	Endesa	Esp.	1,10		
Credito Italiano	Ita.	0,84	Générale des eaux	Fra.	1,06		
Fortis	Bel.	0,81	RWE	All.	0,97		
Portugal Telecom	Por.	0,78	Nokia	Fin.	0,95		
Allied Irish Banks	Ir.	0,75	General Electric	R-U.	0,94		
Schmeider SA	Fra.	0,69	Royal and Sun Alliance Insurance Group	R-U.	0,91		
Metro	All.	0,67	Rhône-Poulenc A	Fra.	0,84		
Petrolina	Bel.	0,64	Reuters Holdings	R-U.	0,82		
Deutsche Lufthansa	All.	0,54	Ahold	P-B.	0,76		

Les télécommunications en vedette

AUX CÔTÉS de la capitalisation et de la liquidité, l'importance sectorielle a été un des critères déterminants pour établir l'indice. Selon ses concepteurs, le poids des secteurs dans le Dow Jones Euro Stoxx 50, cependant, reflète plus les préoccupations et les attractions boursières que leur place réelle dans l'économie européenne. Les spécialisations industrielles des pays qui ont amené à avoir plusieurs groupes dans le même secteur ont toutes été gonflées. Ainsi, un seul groupe chimique allemand, Bayer, figure dans la composition de l'indice européen, BASF et Hoechst ayant été exclus. Le secteur bancaire et financier est naturellement prépondérant dans l'Euro Stoxx 50. Douze groupes européens, allant d'Allianz à Allied Irish Banks, en passant par Banco Bilbao Vizcaya, ont été choisis. Ils vont compter pour 29,33 % du nouvel indice.

Le secteur des télécommunications arrive en deuxième position, avec un poids de 12,05 %. Héritiers d'anciens monopoles d'Etat, les opérateurs de téléphone figurent

dans les premières capitalisations de leur pays. Tous ont été retenus pour figurer dans le Dow Jones Euro 50, parfois comme l'unique représentant d'un pays, à l'image de Portugal Telecom pour le Portugal. Ce choix amène une surreprésentation des télécommunications dans l'indice boursier, renforcée encore par la sélection des valeurs de technologie (Philips, Nokia, Alcatel Alsthom), qui travaillent toutes dans le secteur.

Le secteur de l'énergie, où figurent les plus grosses capitalisations européennes, à l'image de Royal Dutch Petroleum, est aussi très présent dans le nouvel indice, avec un poids de 10,49 %. En revanche, l'automobile, déterminante dans l'économie européenne, n'est illustrée que par deux groupes, Daimler-Benz et Fiat. Volkswagen, le premier constructeur européen, n'a pas été choisi. Pas plus que Michelin, premier groupe mondial de pneumatiques, ou Bosch, premier équipementier du Vieux Continent.

Martine Orange

La Bourse de New York atteint un nouveau sommet historique

LES INQUIÉTUDES que la crise financière asiatique suscitait sur les marchés financiers occidentaux sont apparemment entièrement dissipées. Quelques jours après les nouveaux records établis par les Bourses européennes, Wall Street a atteint un sommet historique mardi 10 février. L'indice Dow Jones a progressé de 1,41 %, pour s'inscrire en clôture à 8 295,61 points. Le précédent record datait du 6 août 1997. L'ascension de la Bourse de New York avait été stoppée par la tempête monétaire et boursière en Asie du Sud-Est, les opérateurs craignant à la fois une déstabilisation générale du système financier mondial et un brusque ralentissement du rythme de croissance aux Etats-Unis. Ces inquiétudes avaient culminé lors de la séance du lundi 27 octobre, au cours de laquelle, dans le sillage du plongeon de la Bourse de Hongkong, Wall Street avait connu un mini-krach, perdant 7,18 %.

Mais, depuis ce lundi noir, la Bourse de New York n'a pas cessé de regagner du terrain, soutenue par l'engouement intact des investisseurs américains pour l'achat d'actions et surtout par la vigueur ex-

ceptionnelle de l'économie des Etats-Unis. Le produit intérieur brut a progressé de 3,8 % en 1997 outre-Atlantique, son niveau le plus élevé depuis neuf ans, et rien n'indique, dans les dernières statistiques économiques publiées, qu'elle se soit ralentie en ce début d'année. Le marché du travail en particulier reste toujours aussi dynamique - 358 000 emplois ont été créés au mois de janvier, le taux de chômage s'établissant à 4,7 % -, sans pour autant que cette situation de quasi-plein emploi se soit traduite par l'apparition de tensions inflationnistes.

Le cocktail constitué par une croissance très soutenue et des prix stables représente un environnement idéal pour les opérateurs boursiers. Ces derniers ne prennent, par ailleurs, guère au sérieux les analystes qui prédisent une érosion des profits des entreprises américaines en raison de la chute de leurs exportations vers l'Asie ou qui annoncent un plongeon du dollar dans le sillage de la dégradation attendue de la balance commerciale des Etats-Unis.

P.-A. D.

La finance allemande confrontée aux suppressions d'emplois

FRANCFORT

correspondance

La finance allemande, qui a déjà connu des restructurations importantes, sera confrontée à une réduction massive d'emplois dans les prochains mois. L'annonce de la Deutsche Bank de supprimer 9 000 de ses 76 000 postes d'ici trois ans suscite l'inquiétude des représentants des salariés du secteur. Elle semble donner corps aux études effectuées par la société de conseil Arthur D. Little qui prévoyaient la disparition de 100 000 emplois dans le secteur bancaire outre-Rhin.

Grâce à l'unification allemande, la tendance s'était retournée provisoirement à la hausse. En 1994, banques et assurances embauchèrent 1,208 million de personnes. Deux ans plus tard, 26 000 postes avaient déjà disparu. Le mouvement risque de s'accroître ces prochains mois du fait de l'informatisation et d'une vague de fusions entre les quelque 3 600 établissements bancaires outre-Rhin - un secteur pourtant appelé, selon Rolf Breuer, président du directoire de la Deutsche Bank, à jouer un rôle plus important dans l'économie allemande.

Les syndicats se plaignent de la

disparition de milliers d'emplois dans les départements de crédit et de règlement des paiements, mais aussi dans les unités centrales tels le marketing ou la direction du personnel. Environ 14 000 agences sur un total de 66 000 seront fermées dans les années à venir, redoutent-ils. « L'employé de banque classique, ce n'est pas le trader en Bourse. Des effectifs considérables sont constitués de femmes plutôt mal payées », fait remarquer un syndicaliste.

FLUCTUATION NATURELLE

Souvent leader dans la banque allemande, c'est encore à la Deutsche Bank que revient le rôle d'avant-garde du secteur, en matière de réduction des effectifs cette fois. Dans les cinq dernières années, elle a supprimé en Allemagne plus de 10 000 postes. En se servant de la fluctuation naturelle et des départs à la retraite ou à la préretraite, la banque est parvenue, jusqu'à présent, à éviter des licenciements économiques, affirme un porte-parole. Mais la Commerzbank est déjà obligée d'aller plus loin. « L'âge moyen chez nous est de trente-cinq ans, et nous devons continuer à réduire nos effectifs », déclare un responsable. « Les licenciements pour

cause économique seront inévitables à l'avenir. » 300 sur les 30 000 emplois devront disparaître chaque année.

Afin de donner aux victimes de l'informatique et du rétrécissement du réseau une nouvelle perspective professionnelle, la Commerzbank va créer, en coopération avec la société de travail temporaire Adecco, une entreprise de qualification - un modèle qui, à l'origine, avait été développé pour l'Allemagne de l'Est afin de reformer les millions de chômeurs mal qualifiés.

Un licencié de la Commerzbank pourra dorénavant choisir entre une prime de départ classique et un contrat à durée limitée à dix-huit mois dans la société de qualification où il sera formé pour un nouveau métier tout en touchant 65 % de son salaire annuel. Il devra renoncer à un tiers de son indemnité de départ. Adecco, de son côté, promet que 70 % des personnes qui optent pour son modèle retrouveront un emploi stable.

Les 600 Caisses d'épargne, qui représentent plus de la moitié du marché bancaire en Allemagne, sont aussi confrontées à des coûts de personnel trop élevés. Pour-

tant, les banques publiques essaient de garder le plus grand nombre possible de leurs 375 000 salariés. « L'emploi traditionnel à temps plein sera de moins en moins la norme », met en garde le président de l'Association nationale des Caisses d'épargne, Horst Köhler. Afin d'éviter les licenciements secs, les Caisses d'épargne essaient de répartir autrement le travail en développant le temps partiel. « Je suis persuadé qu'à moyen terme nous arriverons à une part de 25 % à 30 % d'emplois partiels », dit M. Köhler. Toutefois, ajoute-t-il, « je refuse de donner une garantie d'emploi quelconque ».

Les grandes banques sont jusque-là parvenues à compenser les pertes d'emplois en Allemagne par une augmentation des effectifs à l'international.

Dans les années passées, la Deutsche Bank a ainsi créé à l'étranger autant de postes qu'elle en a supprimé sur son territoire, non par une exportation des emplois, mais tout simplement en renforçant sa présence dans les autres pays. Désormais, en Allemagne, le temps de la réduction des effectifs en douceur risque d'être révolu.

Jean Edelbourgh

Les résultats de BP, en baisse, sont jugés décevants comparés aux records des autres pétroliers

La raffinerie de Lavéra (Bouches-du-Rhône) n'est plus à vendre

Le groupe britannique a été particulièrement touché par la chute des prix du brut. Il a également souffert, en 1997, d'un niveau insuffisant

de production. Mais BP espère recueillir dès cette année les fruits de son regroupement avec l'américain Mobil, sur le marché européen, dans

les produits pétroliers. Cette rationalisation devrait entraîner une économie de 500 millions de dollars (près de 3 milliards de francs) par an.

LA BOURSE de Londres a réagi négativement à l'annonce d'une baisse des résultats de British Petroleum (BP), mardi 10 février. Dans un marché stable, le titre perdait 22 pence, à 791 pence. Affecté par la baisse des prix du pétrole brut à la fin de l'année, le bénéfice du quatrième pétrolier mondial a reculé de 3,2 % en 1997, à 2,47 milliards de livres (24,7 milliards de francs), pour un chiffre d'affaires de 45,56 milliards de livres, en repli de 2,8 %. Et cela alors que d'autres pétroliers, comme l'américain Esso et le français Total, ont publié des résultats records.

En amont, le groupe a enregistré un niveau de production décevant, en raison notamment du retard dans la mise en activité de sa plate-forme de Folanen, en mer du Nord. Il a, en revanche, respecté ses objectifs, en aval, pour la fusion avec Mobil en Europe. « Depuis le 1^{er} janvier, nous avons achevé l'intégration des activités pétrolières de Mobil et de BP dans près de 25 pays d'Europe. Nous avons commencé au Royaume-Uni en novembre 1996, nous venons de terminer par la Grèce. Nous sommes désormais au premier rang des distributeurs européens de carburants », constate le président de BP France, Michel de Fabiani, nouveau directeur de BP Oil Europe.

Annoncée en mars 1996, cette « association », la première du

genre dans l'aval pétrolier, se traduit par une répartition des tâches sur le continent européen. Chacun apporte à l'autre une ou plusieurs activités pour se concentrer sur un métier : Mobil se spécialise dans les lubrifiants, ce qui lui permet de devenir leader avec 18 % du marché, BP se concentre sur les produits pétroliers. Le groupe britannique, avec désormais sept raffineries et 8 700 stations-service, détient 13 % du marché, devant l'anglo-néerlandais Shell (12 %) et l'américain Esso (10 %).

ALLIANCES AVEC LA DISTRIBUTION
Dès l'annonce de cette réorganisation, la direction avait prévu 2 000 à 3 000 suppressions de postes sur les 17 500 existants (hors stations-service). Dans l'Hexagone, aucun licenciement n'est intervenu. « L'impact social a été limité. En France, le plan, étalé sur deux ans, concernait environ 5 % des effectifs, soit 180 départs, essentiellement en préretraite. Parallèlement, nous avons aussi procédé à l'embauche de 70 jeunes », explique M. de Fabiani.

Sur le plan financier, « les économies attendues se situent autour de 500 millions de dollars par an, soit l'équivalent de la somme que nous avons consacrée pour l'harmonisation de notre réseau de distribution et les autres dépenses d'intégration ». Le patron de BP Europe explique que cette réorganisation s'est accompagnée d'un reposi-

tionnement des stations-service. « Nous ne sommes pas la unique pour vendre du carburant. Nous voulons optimiser nos emplacements en offrant d'autres services. L'un de nos développements concerne l'installation de commerces de proximité en association avec des grandes enseignes. »

En Grande-Bretagne et au Portugal, des contrats ont été signés avec les chaînes de distribution Saffway et Sonae. En France, un test est en cours avec le réseau de superettes 8 à huit du groupe Promodès. « Nous voulons que ces magasins affichent des prix réalistes proches de ceux des supermarchés », il s'agit d'une nouvelle tentative pour s'adapter à la poussée des hypermarchés qui, en France, détenaient plus de la moitié du marché des carburants. Des tests sont également en cours avec Speedy, Mc Donald's et Autogrill.

Dans le raffinage, si l'année a été meilleure, pour BP comme pour l'ensemble des pétroliers en raison du redressement des marges, ce secteur n'en reste pas moins très volatil. La production des sept raffineries est légèrement excédentaire par rapport aux besoins du groupe, mais la réorganisation est difficile. Les aménagements se font, pour l'instant, au plan régional. Ainsi en Bavière, BP s'est regroupé, au sein de Bayer-Shell, avec l'allemand Veba et l'italien Agip. Ensemble, ils exploitent désormais deux raffineries.

En revanche, le groupe a annoncé, mardi 10 février, qu'il n'envisageait plus la cession de la raffinerie de Lavéra (Bouches-du-Rhône), faute d'acquéreur. L'association avec Mobil permet d'utiliser la moitié de la capacité pour les besoins du groupe. Un partenaire est néanmoins recherché pour prendre une participation de 50 %.

Pour l'avenir, M. de Fabiani se montre prudent. « Nous attendons de connaître les futures spécifications européennes qui seront en vigueur en 2005 pour adapter notre stratégie. Pour l'instant, toutes nos installations sont équipées pour s'adapter aux normes imposées par le programme Auto Oil de l'an 2000. » Ces normes sur les émissions des véhicules automobiles et les caractéristiques des carburants en 2010 seront évoquées, dès le 16 février, par le Parlement européen. Les députés examineront en deuxième lecture les projets de directive du conseil des ministres.

Comme tous les pétroliers, BP redoute les surenchères, notamment de la part des écologistes. « Les propositions de la Commission ne doivent pas être déformées sous la pression des divers lobbies. Le durcissement qu'ils préconisent pour 2005 nous coûterait très cher pour des améliorations incertaines. Il condamnerait encore plus de raffineries. »

Dominique Gallois

Gaz de France est autorisé à acquérir le distributeur de gaz de Berlin

Un investissement de 3,5 milliards de francs

« LES AUTORITÉS berlinoises viennent de donner leur accord à la prise de contrôle du distributeur gazier Gasag. Nous réalisons ainsi notre plus importante acquisition à l'international », a affirmé Pierre Gadonneix, président de Gaz de France, mercredi 11 février, à l'occasion de la présentation des résultats annuels du groupe. La veille, le gouvernement régional de Berlin a donné son accord à cette prise de contrôle, qui avait déjà reçu l'aval du ministère des finances berlinois. Gasag, dont le chiffre d'affaires est de 3 milliards de francs, emploie 2 700 personnes et dessert 750 000 clients.

« Les perspectives de développement sont très importantes : les ventes devraient doubler en dix ans », estime le président de GDF. Le consortium formé par Gaz de France et la compagnie d'électricité Berlin Bewag proposait de racheter 51,2 % de Gasag détenus par le Land de Berlin, pour 1,4 milliard de marks (4,8 milliards de francs). GDF aura 38 % du capital et Bewag, déjà actionnaire à 12 %, acquerra 13,2 % supplémentaires. Il en coûtera 3,5 milliards de francs à GDF, et la Deutsche Bank financera 60 % du projet. L'investissement propre de GDF est donc estimé à 1,2 milliard de francs.

Le consortium retenu était en compétition avec deux autres groupes : le premier associait le belge Tractebel à la compagnie

des eaux berlinoise Berliner Wasserbetriebe ; le second était formé par le groupe d'énergie américain Houston Industries et des allemands Ruhrgaz et RWE. L'opération doit encore être approuvée par le Parlement régional de Berlin d'ici au 19 février. La ministre régionale des finances, Annette Fugmann-Heesing, s'est déclarée convaincue récemment que cela ne poserait pas de problèmes.

Le développement international de Gaz de France se poursuivra : dans les trois ans, la part de l'international dans le chiffre d'affaires devrait passer de 10 % à 20 %.

La douceur climatique a pesé sur les résultats de Gaz de France, qui a vu son résultat tomber à 1,5 milliard de francs (contre 2,6 milliards en 1996), pour un chiffre d'affaires en hausse de 900 millions de francs à 55,2 milliards. « 1997 a été une des années les plus chaudes de ces cinquante dernières années », juge M. Gadonneix, pour lequel un exercice normal doit se traduire par un bénéfice se situant entre 2 et 2,5 milliards de francs. Si, en 1997, l'entreprise a dû augmenter ses prix en moyenne de 5,3 % pour tenter de compenser les effets défavorables de la hausse du dollar et des prix pétroliers, elle prévoit pour l'instant une stabilité des tarifs sur les six prochains mois.

D. G.

Rousset, une petite Silicon Valley française

MARSEILLE

de notre correspondant

Le fabricant américain de semi-conducteurs Atmel a inauguré, mardi 10 février, son usine Fab 7, sur la zone d'activité de Rousset, entre Marseille et Aix-en-Provence. Bernard Frunlaux, directeur général d'Atmel-ES2, a annoncé le doublement de la capacité de production d'ici à 2002. Cette extension représentera un investissement de 2,4 milliards de francs, et fera passer le nombre de salariés d'Atmel de 820 à plus de 1 300.

Cette annonce confirme la bonne santé du site de Rousset, dans la haute vallée de l'Arc, où seront produits, au début des années 2000, 40 % des circuits intégrés français, un secteur pour lequel travailleront alors 6 000 personnes. Propriétaire des terrains, les Houillères de Provence envisageaient, dans les années 60, d'y étendre l'activité minière de Gardanne, commune limitrophe de Rousset. Mais en raison du déclin du charbon provençal, le premier pôle de reconversion des Charbonnages était lancé sur ce site. En 1977, la filière de la microélectronique s'ancreait sur ces terres de vignobles, au pied de la montagne Sainte-Victoire.

C'est Eurotechnique, société créée par Saint-Gobain et National Semiconductors, puis reprise par SGS-Thomson, qui a ouvert la voie du silicium dans les Bouches-du-Rhône. Portés par l'essor de cette activité, d'anciens cadres de cette société ont lancé leurs propres entreprises. Marc Lassus fonda, il y a dix ans, à Gémenos, à une trentaine

de kilomètres de Rousset, la société Gemplus, aujourd'hui leader mondial de la carte à puces (3 300 salariés), et Jean-Luc Grandclément créait European Silicon Structures (ES2) en 1986, sur le site de Rousset.

1995 est l'année des grands investissements. SGS-Thomson, qui emploie déjà un millier de personnes dans son unité « 6 pouces », annonce la construction d'une usine destinée à produire des mémoires non volatiles et des puces pour cartes bancaires et téléphoniques. Baptisée « Rousset 2000 », l'opération représente un investissement de 4 milliards de francs et portera, dans deux ans, les effectifs à plus de 2 000 salariés. L'usine sort actuellement de terre.

Le site, dans la haute vallée de l'Arc, produira, au début des années 2000, 40 % des circuits intégrés français

En 1995 toujours, Atmel reprend ES2, et annonce son choix de Rousset pour sa première implantation hors des Etats-Unis. Fab 7 a coûté 2,2 milliards de francs. Les aides publiques ont joué un rôle non négligeable dans les choix de ces deux fabricants.

Concernant Atmel, elles s'élevaient à 278 millions de francs, dont 130 millions de francs versés par l'Etat et 50 millions de francs par le Fonds européen de développement économique régional (Feder). Le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a, quant à lui, apporté 40 millions, le conseil général des Bouches-du-Rhône 38 millions, et la communauté de communes de la haute vallée de l'Arc 20 millions. Pour sa part, SGS-Thomson a perçu 612 millions de francs d'aide publique pour « Rousset 2000 ».

Dans le sillage des grandes entreprises qui ont fait le choix de Rousset – Dupont Photomask y possède aussi une usine –, une cinquantaine de petites sociétés et de fournisseurs de produits chimiques et de gaz s'y sont installés. Air Liquide vient de construire une tour de production d'azote. « Tous les fournisseurs de la microélectronique sont acquiescents de l'essor de la haute vallée de l'Arc », indique Jean-Louis Canal, maire (PS) de Rousset, qui a vu son village prendre des allures de mini-Silicon Valley. Sur les 40 millions de francs de budget de cette commune de 3 500 habitants, 90 % des ressources fiscales proviennent de la taxe professionnelle. Jean-Louis Canal n'entend pas se reposer sur ses lauriers : une révision du plan d'occupation des sols est en cours afin de consacrer 20 nouveaux hectares à l'activité industrielle qui permettrait « d'accueillir un nouveau gros poisson ».

Luc Leroux

La BNP prête à étudier les 35 heures

LES SYNDICATS ont annoncé à l'Association française des banques (AFB) qu'ils ne se rendraient pas à la réunion paritaire du 27 février si l'AFB ne revenait pas sur sa dénonciation de la convention collective et si elle ne négocierait pas les 35 heures. Ils ont par ailleurs annoncé qu'ils suspendraient le dialogue social dans les entreprises. Pourtant, à la BNR la CFTC, la CFTC et FO ont participé le 9 février à un comité central d'entreprise. Michel Pébereau, président de la banque, a ainsi pu achever la consultation du CCE sur son plan social. Stimulé, la direction, souhaitant sortir du débat idéologique, a accepté de créer, dès la publication de la loi Aubry, un groupe de travail paritaire pour étudier les conditions concrètes de la mise en place des 35 heures. Ce groupe remettra ses premières conclusions au CCE de juin.

DÉPÊCHES

■ SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque française serait en passe d'acquiescer à la banque d'affaires américaine Cowen and Co. pour 615 millions de dollars (3,7 milliards de francs), selon le Wall Street Journal Europe du mercredi 10 février.

■ AIRBUS : la mise en service du nouvel avion gros porteur A-3XX a été reportée au 3^e trimestre 2004. Cet avion de plus de 550 places, qui rivalisera avec le superjumbo 747 de Boeing, doit encore réunir les 72 milliards de francs nécessaires pour son développement et convaincre des compagnies aériennes d'assurer son lancement.

■ LUFTHANSA : la compagnie aérienne allemande envisage de prendre une participation dans la compagnie sud-africaine South African Airways, qui doit être partiellement privatisée à l'automne, affirme le quotidien Süddeutsche Zeitung du mardi 10 février.

■ THOMSON-RCM : la CFTC et FO ont signé l'accord réduisant le temps de travail des cadres à 38 h 30, déjà signé par le syndicat Supper (Le Monde du 31 janvier). Selon la CGT, la direction s'est engagée à embaucher 110 salariés pour compenser cette réduction du temps de travail.

■ ECLA : l'équipementier automobile, filiale du constructeur français PSA Peugeot Citroën, détient 98,78 % de Bertrand Faure au terme de son offre publique d'achat, close le 4 février. Le nouvel ensemble se situera au 1^{er} rang mondial des équipementiers.

■ CONTINENTAL : le pool d'investissements de Basse-Saxe mené par la banque publique régionale Norddeutsche Landesbank (Nord/LB) va mettre « prochainement » sur le marché les 10 % qu'il détient dans le fabricant allemand de pneumatiques. Ce pool avait été créé en 1991 pour contraindre une offensive de l'italien Pirelli.

■ GOODYEAR : le groupe américain de pneumatiques a annoncé son intention de redevenir n°1 mondial en « doublant de volume » en cinq ans. Goodyear pourrait se rapprocher du japonais Sumitomo, cinquième mondial.

■ LVMH : le groupe de luxe français renonce à faire une offre d'achat sur les grands magasins américains Barney's, en faillite. DFS, la filiale de duty-free de LVMH, qui s'était intéressé à Barney's, estime que le prix demandé est trop élevé.

■ TÉLÉPHONE : l'Autocrité française de régulation des télécommunications attribuera vendredi 13 février les deux derniers préfixes de sélection (4 et 6) pour le téléphone longue distance à Tele 2, filiale du groupe suédois Kinnevik, et Esprit Telecom, société basée à Londres.

■ ALLEMAGNE : 7 % des abonnés au téléphone ont voté les concurrents de Deutsche Telekom, a indiqué mardi 10 février l'institut Infratest. 79 % des sondés ne s'y retrouvent pas dans les offres, moins de 20 % pensant pouvoir faire des économies et 44 % veulent rester chez Deutsche Telekom.

■ HITACHI : le groupe japonais a annoncé mardi 10 février que le bénéfice net de l'exercice clos fin mars sera en baisse de 77 %. Dans les semi-conducteurs, Hitachi va réduire ses investissements à 120 milliards de yens (6 milliards de francs) cette année au lieu de 140 milliards prévus et à 100 milliards de yens en 1999.

■ BULL : le constructeur informatique français a mis en place mardi 10 février une nouvelle organisation, avec une fusion des réseaux de vente France et Europe et la création d'une division logiciels, dirigée à partir des Etats-Unis.

Les internautes français achètent de la bière sur la Toile

SUR INTERNET, le consommateur français est un homme âgé de trente à trente-neuf ans, ingénieur ou informaticien, qui achète pour l'essentiel de la bière depuis son lieu de travail... Tel est, rapidement résumé, le portrait-robot du pionnier du commerce électronique en France, dessiné grâce à l'expérience menée par IBM entre le 16 octobre 1997 et le 16 janvier 1998. En trois mois, les 57 commerçants de la galerie marchande virtuelle SurfAndBuy ont accueilli 185 000 visiteurs et enregistré 1 410 commandes, dont 1 028 réglées par carte bancaire. Elisabeth Kimmérin, directeur de la division commerce électronique d'IBM France, estime avoir « complètement atteint » ses objectifs. Ces derniers visaient moins le chiffre d'affaires, qu'à tout de même atteindre 800 000 francs, que l'apprentissage des règles du commerce sur la Toile.

L'autre expérience de galerie commerciale, e-Christmas, lancée du 3 novembre au 26 décembre 1997, puis prorogée de quinze

jours, a enregistré « 300 000 visiteurs, qui sont allés jusqu'à une interrogation sur les produits, et 500 "vraies" commandes, soit un rythme de 7 à 8 commandes par jour », ont révélé, mercredi 11 février, ses promoteurs, Microsoft, Hewlett-Packard, Eurocard-Mastercard, Visa, KPMG et UPS. E-Christmas était une galerie européenne, regroupant 140 « boutiques » virtuelles, en six langues.

Les grands distributeurs étaient quasi absents de ces deux expériences, à l'exception de Casino, sur e-Christmas, et de Décathlon, sur SurfAndBuy. Le groupe stéphanois a ouvert le 15 décembre son propre site, Casino on line, qui propose pour l'instant des coupons, des offres d'emplois et des recettes de cuisine, « mais il aura bientôt un magasin virtuel offrant une trentaine de produits », affirme-t-on chez Meta Systems, la société lyonnaise qui s'est vu confier l'animation et le développement commercial du site. Auchan et Promodès ont déjà leurs propres sites commerciaux – moins opérationnels qu'expérimentaux –

et Carrefour prépare le sien. Même le précurseur en matière de distribution alimentaire électronique, Télémarket, filiale des Galeries Lafayette, a attendu ces derniers mois pour passer du Minitel à Internet.

PHILOSOPHIE DES OPÉRATEURS

Aux Etats-Unis, le géant Wal-Mart a un site Internet sur lequel il propose 200 000 références de produits, soit beaucoup plus que dans ses magasins, et à des prix moins chers. « Il a fait le pari qu'Internet ne concurrencerait qu'à la marge ses magasins et qu'il drainerait de nouveaux clients, souligne Jérôme Bédier, président de la Fédération du commerce et de la distribution. Les enseignes les plus connues ont un avantage indéniable, car leur image en termes de prix est établie auprès du consommateur. » La plupart des opérateurs justifient leur frilosité – et celle du consommateur – par un supposé manque de fiabilité de la sécurisation des transactions. Mais c'est un faux problème, « la sécurité est un problème résolu », affirme M^{me} Kimmérin. La preuve :

les trois quarts des acheteurs de SurfAndBuy ont accepté de communiquer leur numéro de carte bancaire.

Il reste à trouver les produits adaptés à ce mode de commercialisation. Dans ce domaine, l'expérience d'IBM n'est guère probante. L'offre de SurfAndBuy (du vin aux lunettes de ski en passant par le chocolat, les thermomètres auriculaires, les tournevis, les grille-pain ou les micro-ordinateurs) ressemble plus à une caverne d'Ali Baba qu'à un échantillon significatif. Résultat, c'est le coffret de six bouteilles de bière, vendu 99 francs, qui arrive en tête des ventes avec 165 commandes ! Il est suivi par le matériel informatique (imprimantes, numériseurs, modems...), les balles de golf, les peluches et les CD-ROM (Riven et Le Louvre). Domage que les livres, l'un des produits les plus vendus sur Internet, aient été si peu représentés dans la galerie SurfAndBuy.

Michel Alberganti et Pascal Galinier

سازمان اطلاعات

COMMUNICATION

LE MONDE / JEUDI 12 FÉVRIER 1998

L'empire Murdoch menacé par les Lords et le fisc britannique

Les pairs du royaume veulent interdire la guerre des prix entre journaux, les Communes pourraient l'autoriser de nouveau. Et l'administration des impôts se penche sur les pratiques de la galaxie de Rupert Murdoch

LONDRES de notre correspondant à la City

L'amendement adopté le 9 février par la Chambre des lords, visant à interdire la « guerre des prix » entre journaux lancée par Rupert Murdoch, propriétaire du Times, en annexe à un projet de législation du droit de la concurrence, devrait être rejeté en deuxième lecture par la Chambre des communes, où les travaillistes sont largement majoritaires. Mais l'adoption de cette disposition par des pairs appartenant à tous les partis, au nom de la protection du pluralisme de la presse, embarrasse le premier ministre, Tony Blair, accusé de protéger le magnat australo-américain.

« Si, à court terme, la baisse unilatérale du prix de vente du Times peut se montrer dangereuse, à long terme ce pari pourrait permettre à Murdoch de se faire une nouvelle fortune. Si le Times parvient à dépasser le Daily Telegraph et si l'indépendant sombre, il pourra imposer sa loi aux annonceurs, comme c'est déjà le cas pour les quotidiens de qualité du dimanche » : pour Roy Greenslade, spécialiste des médias, le président de News Corporation paraît a priori bien placé pour emporter la bataille des prix lancée en 1993.

En cinq ans, le tirage quotidien du Times, dont le prix est passé de 4,50 francs à 3 francs en moyenne en semaine (20 pence [2 francs] le lundi, 35 pence du mardi au vendredi ; le samedi, il est passé de 40 [4 francs] à 20 pence), a doublé pour atteindre en moyenne 790 000 exemplaires au cours du second semestre de 1997. Ce journal de centre-droit a réussi à conserver sa clientèle traditionnelle grâce à une couverture sérieuse de l'actualité des affaires, et sa page éditoriale au prestige institutionnel, tout en attirant les jeunes via des sujets de société ou un cahier sport étoffé.

ABONNEMENTS À Perte

Cette concurrence sauvage a fini par se répercuter sur les bénéfices du principal rival du Times, le Daily Telegraph, qui plafonne à 1,1 million d'exemplaires. Contrainte à réagir, la direction du grand quotidien conservateur a augmenté sa pagination et lancé une campagne d'abonnement à perte, gonflant ainsi ses frais généraux.

Créé en 1986, The Independent (centriste) est quant à lui dans une situation critique après le ratage de sa nouvelle maquette en 1997 et le remerciement brutal, le 31 janvier, de son rédacteur en chef, Andrew

Marr. Relancer les ventes, tombées à 230 000 exemplaires, remettre l'accent sur l'information et les faits de société pour viser une clientèle citadine plus large que les milieux branchés et radicaux londoniens : pour les propriétaires - le groupe Mirror et l'Irlandais Tony O'Reilly -, c'est une question de

Baisse de 4 % des bénéfices de Reuters

Le groupe britannique Reuters a annoncé, mardi 10 février, que son bénéfice avant impôt pour 1997 s'élève à 626 millions de livres (6,26 milliards de francs), soit une baisse de 4 % par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires a régressé de 1,2 % à 2,88 milliards de livres (28,8 milliards de francs). Outre l'impact négatif de la hausse de la livre sterling et de la crise asiatique, Reuters assure que la préparation du passage de ses systèmes informatiques à l'an 2000 lui a coûté 11 millions de livres en 1997 et lui en coûtera 31 millions en 1998 et en 1999.

Les responsables du groupe se sont refusés à commenter l'affaire d'espionnage industriel aux Etats-Unis, aux dépens de sa rivale Bloomberg (Le Monde du 3 février). Cette affaire a toutefois entraîné une chute de 15 % du cours de l'action Reuters en une semaine.

vie ou de mort. Les chances seraient minces pour Rosie Boycott, à la double direction du quotidien et de l'Independent on Sunday, de parvenir à regagner les 20 000 lecteurs nécessaires au retour à l'équilibre financier.

Comme étrangers à ces que-

maintenu par l'entremise de Peter Mandelson, secrétaire d'Etat sans portefeuille mais véritable éminence grise du chef du gouvernement, très proche d'Elizabeth Murdoch, fille de l'entrepreneur et directrice de Sky Television.

Pour Rupert Murdoch, la situation n'est pas sans risques. Certes, ce pourfendeur de l'establishment britannique a beau jeu de dénoncer le vote des pairs, en majorité conservateurs, comme une tentative de revanche des torés pour avoir lâché John Major au moment critique. Plus sérieuses sont les interrogations de la City sur l'avenir d'un groupe coté en Bourse mais dont le fonctionnement et les structures demeurent opaques, totalement étrangères aux impératifs du « gouvernement d'entreprise » (corporate governance) à l'anglosaxonne.

FISCIS DE TOUTS LES PAYS

Beaucoup soupçonnent par exemple News International, société gérant les intérêts britanniques, de financer les pertes du Times, estimées à 700 millions de francs en 1997, grâce aux bénéfices tirés de ses 40 % dans la chaîne de satellite BSkyB. La disposition proposée par les Lords vise justement à empêcher M. Murdoch de se servir des profits d'une section de son empire pour financer les pertes d'une autre, pratique interdite en Australie et aux Etats-Unis, les deux autres têtes de pont, avec la Grande-Bretagne, du géant News Corporation.

Autre menace, celle de l'enquête lancée par le fisc australien sur l'utilisation de paradis fiscaux des Antilles pour réduire de moitié les taxes payées sur les revenus réalisés à l'étranger. Les administrations des impôts britannique, américaine et canadienne s'intéressent aussi de près au statut fiscal de la galaxie Murdoch.

Marc Roche

Le jeu vidéo reste le principal moteur de développement de l'industrie multimédia

CANNES de notre envoyée spéciale

Une armada d'experts a été réquisitionnée, une enquête de quatre ans a été menée par l'Institut Interval Research auprès de 1 000 enfants avant que ne tombe une vérité trop simple : les filles, quand elles jouent avec des jeux vidéo, ont aussi envie de s'amuser. Elles trouvent que les jeux de violence sont ennuyeux et pas assez complexes pour susciter leur intérêt.

Au cours du Milla (Marché international des programmes interactifs), qui a lieu à Cannes jusqu'au 11 février, les jeux vidéo ont largement occupé les esprits. D'autant qu'ils représentent, en France, selon l'Institut GFK, plus de la moitié du chiffre d'affaires généré par la vente des logiciels de loisirs (CD-ROM ou logiciels pour consoles) qui s'est établi, au total en 1997, à 2,8 milliards de francs. Au niveau mondial, les prochains jeux uniquement destinés aux filles - alors que le marché est largement dominé par un public masculin - sont estimés à 60 millions de dollars (soit 360 millions de francs).

Le succès de Laura Croft, héroïne du jeu de chez Eidos « Tomb Raider », la première pin-up virtuelle, n'est pourtant pas courant. Très peu de jeux sont commercialisés à grande échelle. « Avant de lancer un jeu, il faut le tester soi-même pendant des milliers d'heures », confesse l'un des créateurs les plus célèbres du secteur, Peter Molyneux, qui, avec « Powermonger », « Theme Park » ou, tout récemment, « Dungeon Keeper », est l'un des rares à avoir vendu dans le monde plus de dix millions d'unités.

« Intel [le numéro un mondial des microprocesseurs] apprécie l'industrie du jeu car elle met la pression sur le développement des processeurs. Les créateurs de jeux doivent pousser le matériel dans ses limites et prévoir l'évolution des PC d'ici à deux ans », explique-t-il. Selon lui, « le syndrome du « plus beau et plus vite » va dominer tant que la loi de Moore se vérifie » - selon Gordon Moore, le fondateur d'Intel, tous les dix-huit mois, les prix des microprocesseurs sont divisés par deux tandis que leur vitesse double.

« Ce sont les nouvelles versions des jeux comme « Tomb Raider » ou « Quake » qui créent la demande des proces-

seurs Pentium II avec la toute nouvelle technologie MMX », renchérit Colin Duffy, responsable des jeux, d'Internet et du multimédia à la compagnie de télécommunications britannique BT.

La question d'une plus grande convergence entre le jeu et le cinéma a aussi été débattue au Milla. Un grand nombre de jeux sont aujourd'hui directement inspirés de scénarios de films. « La première règle, c'est surtout de ne jamais suivre l'histoire du film », affirme Jean-Marc LeFranc, directeur général de la société française Oyo Interactive. « Bizarrement, certains films n'ont pas réalisé de bons scores au box-office ; c'est le cas de Blade Runner, aux Etats-Unis ; mais ils ont très bien marché en tant que jeu », ajoute-t-il. Si Hollywood utilise de plus en plus les techniques et les logiciels inhérents à l'industrie du jeu, la question des licences accordées pour les jeux reste délicate. Ceux-ci sont considérés par les studios comme une déclinaison d'un plan marketing. Foo Katon, directeur général du studio anglais Bits, se souvient qu'une major américaine avait refusé qu'Arnold Schwarzenegger tue un seul personnage dans un jeu de combat adapté de l'un de ses films. Pour ne pas altérer l'image de l'acteur.

COMMENT FAIRE PAYER ?

Les promesses des jeux en ligne, accessibles sur Internet, ne sont pas encore à la hauteur des espoirs, même si Gene de Rose, PDG de l'Institut d'études Jupiter Communications, évalue à 2,3 millions le nombre de joueurs mondiaux aux services en ligne de Sony, Microsoft, M Path, Sega et AOL. De nombreuses questions techniques ne sont pas encore résolues - comme la vitesse de réponse sur Internet -, mais, surtout, aucun modèle économique ne semble réellement s'imposer, entre le paiement par la publicité, l'abonnement ou le paiement à l'heure.

En tout cas, les opérateurs de bouquets numériques ne veulent pas être à la traîne. En France, Canal Plus Multimédia va intégrer son jeu « Le Deuxième Monde » dans le Web de Canal Plus, tandis que TPS propose plus modestement aux enfants des jeux de Schtroumpfs.

Nicole Vulser

Un groupe suisse veut créer une chaîne catholique européenne

STRASBOURG de notre correspondant

Une chaîne thématique catholique diffusant six heures de programmes quotidiens pour un abonnement de 6 dollars par an (36 francs) : c'est le projet Eurema, que ses concepteurs suisses ont présenté à Strasbourg devant le comité épiscopal européen des médias, mardi 10 février. Mgr Pierre Mamie, ancien président de la conférence épiscopale suisse, s'est fait l'avocat d'Eurema, expliquant que « l'enjeu est l'évangélisation avec les moyens modernes de communication ».

Si cette télévision « n'est pas un projet de l'Eglise institutionnelle », elle est, affirme-t-il, celui de « croyants » qui souhaitent ainsi rendre visible la foi chrétienne dans l'audiovisuel européen.

La chaîne serait proposée, dans un premier temps, aux distributeurs par câble ou satellite de sept

pays : Suisse, Autriche, Italie, Belgique, Luxembourg, Allemagne et France. « Il y a une demande pour une telle chaîne dans les bouquets de programmes », assure Michael Mörgele, membre du comité de promotion du projet.

PREMIÈRES IMAGES FIN 1998

Cryptée ou en clair, selon les situations locales, cette télévision offrirait des informations toutes les heures et un programme culturel et récréatif autour de la thématique religieuse, « catholique et européenne, mais aussi œcuménique », assure Mgr Mamie. La musique sacrée de toutes les époques et le patrimoine culturel européen y auraient une large place.

Le siège d'Eurema sera installé à Locarno (Suisse), où son premier actionnaire pressenti, l'homme d'affaires italien Dullio Cassina, dirige une entreprise de

production vidéo sur laquelle s'appuierait la chaîne. Le projet prévoit une société de financement et une fondation, dont le conseil accueillerait deux délégués de chaque conférence épiscopale des pays concernés. Cette fondation nommerait les cadres de la chaîne et serait garante de sa ligne éditoriale et des rapports avec l'Eglise catholique. Le projet prévoit l'embauche d'une trentaine de salariés.

Eurema espère réunir le premier conseil de sa fondation au printemps et diffuser ses premières images d'ici à fin 1998. La viabilité de ce projet dépend beaucoup des liens tissés avec l'Eglise catholique : la chaîne se veut en effet « autonome », mais souhaite, selon Mgr Mamie, travailler « en confiance » avec les évêques européens.

Jacques Fortier

France est autorisée à vendre le distributeur de gaz de Berlin

Investissement de 3,5 milliards de francs

Le gouvernement français a autorisé la vente de la participation de 100 % détenue par Gaz de Berlin à la société française GDF SUEZ. L'opération, qui sera financée par un emprunt de 3,5 milliards de francs, permettra à GDF SUEZ d'acquiescer à la demande de la Commission européenne de libérer le marché européen du gaz. Gaz de Berlin, filiale de la RAG allemande, est le seul fournisseur de gaz de la région de Berlin. GDF SUEZ, qui possède déjà 100 % de Gaz de France, a annoncé qu'elle allait racheter la participation de Gaz de Berlin à la RAG. L'opération sera financée par un emprunt de 3,5 milliards de francs. L'opération sera financée par un emprunt de 3,5 milliards de francs.

P-prête à travailler les 35 heures

Le syndicat des enseignants a annoncé qu'il était prêt à accepter une réduction de la semaine de travail à 35 heures. Cette proposition a été faite dans le cadre d'un dialogue social avec le gouvernement. Le syndicat a déclaré qu'il était prêt à accepter une réduction de la semaine de travail à 35 heures. Cette proposition a été faite dans le cadre d'un dialogue social avec le gouvernement. Le syndicat a déclaré qu'il était prêt à accepter une réduction de la semaine de travail à 35 heures.

4 NOMINATIONS AUX OSCARS DONT MEILLEUR FILM

the Full Monty
LE GRAND JEU

FOR SEARCHLIGHT PICTURES PRESENTS AN ANIMATION PRODUCTION BY PETER JACKSON 'THE FULL MONTY' THE GRAND JEU: ROBERT CAPRILE TOM WILKINSON MARK ADDY MARGARET ANN GUYLLEY PRODUCED BY LESLEY STEWART MICKEL DAVID FREEMAN NICKY MOORE DEBRA MOORE MARK GOTTLEBY DIRECTED BY THE PHOTOGRAPHER JOHN DE SOBOMANI EDITED BY SAMPSON BEAUBOIT COSTUME DESIGNER LUCY WATSON MUSIC BY DAVID JULYAN EXECUTIVE PRODUCERS LARRY COHEN AND PETER CATTANEO PRODUCED BY SEARCHLIGHT PICTURES

TOUJOURS DANS LES SALES

150

LA BOURSE DE HONGKONG a terminé la séance du mercredi 11 février en baisse. L'indice Hangseng a reculé de 0,52 % pour s'inscrire à 10 803,29 points en clôture.

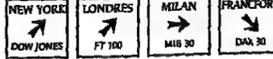
LE DOLLAR s'inscrivait en légère baisse, mercredi matin, lors des premières transactions sur les places européennes, cotant 1,81 mark, 6,07 francs et 123,83 yens.

L'OR a ouvert en baisse, mercredi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 300,30-300,65 dollars, contre 300,40-300,90 dollars mardi à la clôture.

WALL STREET a établi un nouveau record, mardi 10 février, avec un gain de 115,09 points (+1,41 %) à 8 295,61 points, grâce aux perspectives économiques des Etats-Unis.

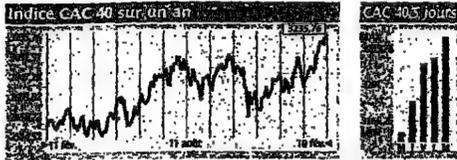
LES COURS DU PÉTROLE ont reculé, mardi, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de référence light sweet crude a perdu 20 centimes à 16,43 dollars.

LES PLACES BORSIÈRES



Encore des records à Paris

DANS un environnement boursier euphorique, la Bourse de Paris poursuivait mercredi 11 février sa conquête de nouveaux sommets dans un marché actif stimulé par le dollar et les résultats de certains groupes. En hausse de 0,88 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,65 % à 3 256,88 points, un nouveau record. En cours de séance cet indice a atteint le sommet historique de 3 263,32 points. La veille, le CAC 40 avait inscrit les huitièmes records depuis le 29 janvier avec un indice de 3 220,94 points à la clôture. En Europe, toutes les Bourses étaient à la fête. Le Vieux Continent attire les capitaux qui refluent d'Asie. Les résultats des sociétés en 1997 réservent souvent de bonnes surprises qui sont saluées comme ceux du groupe Pinault-Printemps par exemple. Les valeurs qui figurent dans les nouveaux indices européens Dow Jones STOXX, qui se-



ront lancés le 26 février, sont également recherchés, à l'image de L'Oréal ou France Télécom. DMC était en hausse de 4,6 %, sis de 4,3 % et Eurotunnel de

3,8 %. Dassault Systèmes progressait de 3,6 % malgré l'annonce d'une perte nette après faits exceptionnels de 93,6 millions de francs.

France Télécom, valeur du jour

L'ACTION France Télécom a atteint mardi 10 février un nouveau sommet à la Bourse de Paris, à 281,60 francs. Cette hausse de 3,72 % représente un gain de près de cent francs par rapport au prix de vente pour les particuliers lors de la privatisation en octobre (182 francs). Circospects lors de l'ouverture du capital, les analystes estiment à présent que le groupe fait la preuve de sa capacité à résister à la concurrence dans le téléphone fixe ou mobile.

France Télécom devrait annoncer avant la fin du mois de mars un accord de participation croisée avec Deutsche Telekom.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÉGLEMENT MENSUEL

Cours au 11/2	Var. %	Var. %
France Télécom	+0,88	+36,09
Christian Dior	+0,45	+10,25
Spir Commun.	+0,25	+16,11
DMC (Dollars M)	+0,40	+39,06
Went & Co	+4,87	+13,93
Pinault-Printemps	+0,34	+21,42
Sommer-Albert	+0,36	+3,40
Dynatron	+0,25	+0,65
Imenal	-0,31	-1,47
Revel	+0,42	+8

BAISSES, 12h 30

Bouygues Off.	-0,60	-4,40
G.F.C.	-2,63	-5,52
Total	-2,32	-3,81
Elf	-2,21	-3,74
Air Liquide	-1,59	-0,74
Groupes GTM	-1,25	-3,38
Cipe France (Ly)	-0,25	-0,53
SCF	-1,59	-14,42
Neobul	-1,57	-14,47
Leprand	-1,56	-10,42

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

Cours au 11/2	Var. %	Var. %
Bouygues Off.	-0,60	-4,40
G.F.C.	-2,63	-5,52
Total	-2,32	-3,81
Elf	-2,21	-3,74
Air Liquide	-1,59	-0,74
Groupes GTM	-1,25	-3,38
Cipe France (Ly)	-0,25	-0,53
SCF	-1,59	-14,42
Neobul	-1,57	-14,47
Leprand	-1,56	-10,42

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

Ind. gen. SBF 120	Var. %	Var. %
Ind. gen. SBF 250	+0,88	+1,24
Ind. Second Marché	+0,88	+0,27
Indice MidCac	+0,88	+0,44

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h 30	1102 Titres	Capitalisation
France Télécom	154623	4964199,50
Rhone-Poulenc A	89015	24477691,70
Cafine Guichard	59911	26239338,10
SAF Aquitaine	25355	1682385,80
Pinault-Printemps	26129	11575567,00
Saint-Gobain	10667	13413999,00
Asa	25324	24739924,00
Suez Lyonnais Eau	16476	26997991,00
Alcatel Alsthom	16085	12668512,00
Total	19979	12472931,00

Sommet à Wall Street

LA BOURSE de Tokyo était fermée mercredi 11 février, jour férié au Japon. La veille, Wall Street avait renoué avec les records grâce à une stabilisation des places boursières asiatiques et des perspectives économiques américaines optimistes. Les analystes prévoient toutefois encore un impact négatif de la crise en Asie. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini mardi sur un gain de 115,09 points (+1,41 %) à 8 295,61, propulsé par un rapport très optimiste de la Maison Blanche sur l'économie américaine. Le précédent record à la clôture avait été établi le 6 août dernier à 8 259,31. Wall Street a progressé de façon quasi constante depuis la fin de janvier, gagnant 489 points au cours des deux dernières se-

maines avant de subir quelques prises de bénéfice. Pour sa part, la Bourse de Londres a modérément progressé mardi, grâce à de bons chiffres de l'inflation qui laissent espérer un statu quo monétaire pour les prochains mois. L'indice Footsie des cent principales valeurs de la Bourse de Londres a clôturé en hausse de 12,4 points, soit 0,22 %, à 5 613,3 points.

NEW YORK Les valeurs du Dow-Jones

Alcoa	1001	0902
Alcoa	76	75,25
Allied Signal	42,87	41,18
American Express	86,75	85
AT & T	62,18	63,18
Boeing Co	48,67	46,50
Caterpillar Inc.	51,50	51,50
Chem. Minors Corp.	75,50	76,43
Coca-Cola Co	68	67,37
Disney Corp.	108,50	107,64
Du Pont Nemours & Co	62,62	60,68
Eastman Kodak Co	65,75	64,87
Exxon Corp.	62,06	61,33
Gen. Motors Corp.	62,35	62,57
Gen. Electric Co.	77,68	77,06
Goodyear T & Rubber	69	65,25
Hebrew-Fickard	63,50	61,37
IBM	100,93	98,06
Intl Paper	42,25	41,75
J.P. Morgan Co.	111,50	112,57
Johnson & Johnson	69,87	69,53
McCormick & Co.	50	49
Merck & Co. Inc.	117,75	115,75
Minnesota Mining & Mfg.	86,18	87,12
Philip Morris	42,50	43,75
Procter & Gamble Co	62,50	61,50
Sears-Roebuck & Co	33,51	31,87
Travelers	54,50	55,25
Union Carb.	49,37	46,93
Unit Technol.	87	84,37
Wal-Mart Stores	43,72	42,50

LONDRES Sélection de valeurs du FT 100

Allied Lyons	1001	0902
Allied Lyons	5,65	5,64
Barclays Bank	19,23	19,13
B.A.T. Industries	5,87	5,90
British Aerospace	17,39	17,40
British Airways	3,54	3,57
British Petroleum	7,86	8,16
British Telecom	5,65	5,65
B.T.R.	1,70	1,71
Cadbury Schweppes	7,19	7,15
Eurotunnel	0,63	0,61
Forde	-	-
Glaxo Wellcome	19,09	18,93
Granada Group Plc	1,76	1,77
Grand Metropolitan	5,93	5,90
Great Or	7,50	7,56
H.S.B.C.	15,96	15,83
Imperial Chemical	10,15	9,84
Intl & Gen. Corp.	6,76	6,81
Leeds TSB	6,60	6,70
Marl & Spencer	5,88	5,86
National Westminster	11,69	11,60
Peninsular Orienta	7,28	7,19
Reuters	5,65	5,62
Shell Transport	4,25	4,26
Sera and Lytle	6,08	6,06
Zeneca	25,33	24,54

FRANCFORT Les valeurs du DAX 80

Allianz Holding N	1001	0902
Allianz Holding N	540,30	539,20
Basf AG	63,40	64,75
Bayer AG	77,10	78,55
Bay HypoWechselb.	87,50	88,90
Bayer Vermögensb.	113,50	115,20
BHW	149	151
Commerzbank	68,10	68,80
Darmst.-Bier AG	128,50	131,45
Deutsche Bank AG	95,90	96,40
Deutsche Telekom	121,90	122,85
Dresdner BK AG Fil	33,95	33,95
Hertel VZ	117,5	112,10
Hoehst AG	71,20	72,70
Karstadt AG	595	594,50
Linde AG	1106	1113
Mannesmann AG	499	499
Mannesmann AG	1000	1008,50
Metro	69,10	71
Muench Rue N	765,50	774
Preussag AG	594,50	604,50
Rwe	119,90	101,10
Sap VZ	736,50	734
Schering AG	205	205,50
Siemens AG	113,50	113,50
Thyssen	384,50	390,50
Vebs AG	124,80	123,70
Viel	1017	1027
Volkswagen VZ	803	813

LES TAUX

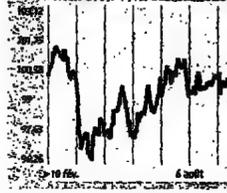


Hausse du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en nette hausse, mercredi 11 février. Après quelques minutes de transactions, le contrat d'Etat français, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, gagnait 30 centimes pour s'inscrire à 103,18 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 5,06 %, soit 0,02 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé sur une note irrégulière, dans un marché calme en l'absence de publication d'indicateurs économiques majeurs. La présidente du conseil économique de la Maison Blanche, Janet Yellen, a estimé qu'elle ne percevait « aucune amorce de hausse de l'inflation ». Le rendement du titre à 30 ans, référence obligataire outre-Atlantique, s'était inscrit à 5,93 % en clôture.

NOTIONNEL 5,5 % première échéance, 1 an



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,25 %)

Ach. (taux)	Vente	Ach. (taux)	Vente
1002	1002	0902	0902
Jour le jour	3,590	3,590	3,58
1 mois	3,75	3,90	3,75
3 mois	4,09	4,24	3,97
6 mois	3,50	3,66	3,53
1 an	3,73	3,83	3,71

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

Taux	Taux	Taux	Indice
TAUX 1002	Jour le jour	10 ans	30 ans
France	3,32	5,15	5,71
Allemagne	3,38	5,10	5,69
Grande-Bretagne	7,50	6,10	NC
Italie	6,25	5,49	5,96
Japon	0,41	1,99	NC
Euro-Union	5,47	5,65	5,95

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

Taux	Taux	Indice
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,21
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,39
Obligations Françaises	5,78	5,73
Fonds d'Etat à TME	-1,95	-1,96
Fonds d'Etat à TRE	-2,18	-2,15
Obligat. franc. à TME	-2,20	-2,03
Obligat. franc. à TRE	+0,07	+0,07

MATIF

Echéances 1002	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %	101719	103,08	103,26	102,56	103,40
Mars 98	723	102,34	102,36	102	102
Sept. 98	2	101,26	101,26	101,26	101,26

PIBOR 3 MOIS

Mars 98	6805	96,40	96,40	96,30	96,39
Juin 98	8916	96,27	96,28	96,25	96,26
Sept. 98	2083	96,14	96,15	96,12	96,12
Dec. 98	3344	95,99	96	95,96	95,96

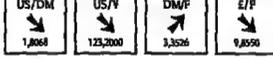
ECU LONG TERME

Mars 98	375	102,18	102,26	101,55	101,96
---------	-----	--------	--------	--------	--------

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Echéances 1002	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 98	9223	3247	3250	3233	3277
Mars 98	247	3236	3248	3229	3275,50
Avril 98	1	3241,50	3241,50	3241,50	3241,50
Juin 98	-	-	-	-	-

LES MONNAIES



Léger recul du dollar

LE BILLET VERT s'inscrivait en légère baisse, mercredi matin 11 février, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,81 mark, 6,07 francs et 123,83 yens. L'indonésienne va adopter un système de parité dirigée ou « currency board » pour stabiliser la roupie, a annoncé, mercredi, le ministre des finances Mar'ie Muhammad. « Le gouvernement est actuellement en train

de préparer les mesures d'accompagnement et la réglementation », a-t-il affirmé. Le « currency board » sera mis en place « bientôt », a-t-il ajouté, en soulignant qu'il s'agit « de l'un des moyens de sortir de la crise ». La roupie indonésienne a perdu 80 % de sa valeur en six mois par rapport au dollar. Le franc cédait un peu de terrain, mercredi matin, face au mark, à 3,315 francs pour 1 mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

Devises	Cours BDF 1002	% 0902	Ach. (taux)	Vente
Allemagne (100 dm)	335,2600	-0,02	322	346
Ecu	6,2605	-0,02	-	-
Canada (100 C\$)	4,8709	-0,15	3,7500	6,3500
Belgique (100 F)	16,2430	+0,03	15,8300	16,7200
Pays-Bas (100 f)	297,4200	+0,02	-	-
Italie (1000 lr.)	3,3925	-0,03	3,1200	3,6200
Danemark (100 kr)	87,9700			

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 11 FÉVRIER
Liquidation : 20 février
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12h30

Table of stock market movements for French companies, including BNP, Cyprien, Renault, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock market movements for various international companies, including L'Oréal, Nestlé, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock market movements for various international companies, including L'Oréal, Nestlé, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock market movements for various international companies, including L'Oréal, Nestlé, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock market movements for various international companies, including L'Oréal, Nestlé, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock market movements for various international companies, including L'Oréal, Nestlé, and others, with columns for company name, price, and change.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
MERCREDI 11 FÉVRIER

Table of bond market movements, including obligations and actions françaises, with columns for company name, price, and change.

Table of bond market movements, including obligations and actions françaises, with columns for company name, price, and change.

Table of bond market movements, including obligations and actions françaises, with columns for company name, price, and change.

Table of bond market movements, including obligations and actions françaises, with columns for company name, price, and change.

Table of bond market movements, including obligations and actions françaises, with columns for company name, price, and change.

Table of bond market movements, including obligations and actions françaises, with columns for company name, price, and change.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MERCREDI 11 FÉVRIER

Table of stock market movements for various international companies, including Caudal, C.E.S., and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock market movements for various international companies, including Caudal, C.E.S., and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock market movements for various international companies, including Caudal, C.E.S., and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock market movements for various international companies, including Caudal, C.E.S., and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock market movements for various international companies, including Caudal, C.E.S., and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock market movements for various international companies, including Caudal, C.E.S., and others, with columns for company name, price, and change.

SICAV et FCP

Une sélection Cours relevés à 10 février

Table of SICAV and FCP market movements, including AGPI, BNP, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of SICAV and FCP market movements, including AGPI, BNP, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of SICAV and FCP market movements, including AGPI, BNP, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of SICAV and FCP market movements, including AGPI, BNP, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of SICAV and FCP market movements, including AGPI, BNP, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of SICAV and FCP market movements, including AGPI, BNP, and others, with columns for company name, price, and change.

BNP

Une sélection Cours relevés à 12h30

Table of BNP market movements, including various bank products, with columns for company name, price, and change.

Table of BNP market movements, including various bank products, with columns for company name, price, and change.

Table of BNP market movements, including various bank products, with columns for company name, price, and change.

Table of BNP market movements, including various bank products, with columns for company name, price, and change.

Table of BNP market movements, including various bank products, with columns for company name, price, and change.

Table of BNP market movements, including various bank products, with columns for company name, price, and change.

Advertisement for 'Nouvelle Golf' featuring a Volkswagen Golf car and the slogan 'Et si c'était la voiture que tout le monde attendait?'.

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MERCREDI 11 FÉVRIER

Table of stock market movements for various international companies, including Agence, Bédouin, and others, with columns for company name, price, and change.

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12h30
MERCREDI 11 FÉVRIER

Table of stock market movements for various international companies, including Agence, Bédouin, and others, with columns for company name, price, and change.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

ASSET MANAGEMENT

Table of Société Générale Asset Management market movements, including various investment products, with columns for company name, price, and change.

OLYMPISME Contrôlé positif à la marijuana, le champion olympique de surf canadien, Ross Rebagliati, risque de devoir rendre sa médaille d'or et d'être exclu des Jeux de Nagano, à moins que

le Tribunal arbitral du sport n'en décide autrement. ● AVEC DES SKIS de descente, l'Américaine Picabo Street s'est imposée dans le Super-G dames d'un centième de seconde, le plus petit écart



jamais enregistré dans une compétition olympique de ski alpin. ● CHAMPION du monde de saut à ski au petit tremplin, le Japonais Masahiko Harada a été battu, au grand désespoir de ses compa-

triotés, par le Finlandais Jani Soininen. ● LE PATINEUR russe Artur Dmitriev est devenu le premier patineur à gagner le titre des couples avec deux partenaires différents.

Neige japonaise, tracé russe et skis français pour une victoire américaine

Super-G dames. Championne du monde de descente 1996, Picabo Street s'est révélée la meilleure glisseuse sur la piste d'Hakuba, sur laquelle les chutes de neige avaient gommé les principales difficultés

NAGANO
de notre envoyé spécial
Qu'elle est belle la neige japonaise étincelante au soleil et que c'est beau un stade plein et heureux ! A Hakuba, la station qui accueille le ski de fond, le saut et une partie du ski alpin olympiques, le concours sur le tremplin de 90 mètres a mobilisé la foule joyeuse et colorée des grands événements. Pour le sacre programmé d'Harada et Funaki, leurs héros vénérés, l'empereur et son peuple ont communiqué d'une même ferveur quasi religieuse. Ils ont accueilli la victoire sacrilège du Finlandais Soininen avec un stoïcisme silencieux, un fatalisme tout asiatique et un esprit de bon aloi. Les moins d'écus ou les vrais amoureux du ski ont adopté leur démarche de pèlerins disciplinés pour se rendre, quelques kilomètres plus loin, au temple de la vitesse pour assister à un autre office païen, le super-G féminin.

Il y avait là moins de ferveur, mais un joyeux tintamarre de kermesse débridée. Heureusement, sinon l'ambiance de ce super-G aurait vite sombré dans la monotonie, tant le spectacle manquait de caractère sur un terrain d'une facilité déconcertante. La pente était douce et accueillante, les abondantes chutes de neige de ces dernières heures avaient nivelé le relief et, du même coup, les valeurs. Dans ces conditions, la championne olympique ne pouvait être qu'une excellente glisseuse. C'est-à-dire une skieuse qui caresse la neige, qui dose avec une infinie finesse prises de carres et puissance des appuis et qui salt, comme disent les techniciens, « faire aller les skis ».

C'est tout un art qui, certes, s'apprend et se cultive mais qui repose, avant tout, sur un sens inné du contact skis-neige, une sorte de sixième sens propre au grand skieur.

On entre ici dans le domaine hautement subjectif du « toucher de neige ». L'Américaine Picabo Street fait partie des glisseuses de grande valeur. Comme, en outre, elle possède un tempérament de compétitrice hors pair, il y avait tout à parier qu'elle appliquerait avec bonheur son savoir-faire au problème posé d'autant qu'on distinguait mal la différence entre une descente classique et ce Super-G olympique tracé par l'entraîneur russe Leonid Melnikov.

De là à penser qu'elle rattrait la

médaille d'or, il y avait un pas que seuls les Américains osaient franchir. Il est vrai qu'eux ne doutent jamais quand il s'agit de partir à la conquête de la victoire. Au moment donc où Picabo s'est lancée avec le dossard numéro deux, Hilary Lindh et Diane Roffe y croyaient dur comme fer. Les deux ex-championnes olympiques avaient même prévu : « Picabo est incroyablement déterminée, elle nous l'a encore répété hier : la seule raison pour laquelle elle est ici à Nagano, c'est pour l'or ». La skieuse de Sun Valley (Ida-

ho) avait aussi osé un pari technique dans ces conditions particulières de neige : prendre ses skis de descente, ceux qui privilégient la vitesse à la conduite des courbes. Une demi-heure plus tard, Picabo Street avait réussi son pari. Et les favorites avaient raté leur petit calcul qui avait consisté à choisir des dossards aux numéros leur permettant de retarder leur départ, espérant ainsi que la piste serait plus rapide lors de leur passage.

Le constat n'en est pas moins clair : les Américains savent se trans-

porter quand il le faut. Leur détermination le jour-là, c'est s'exposer aux sourires ironiques tant la réponse leur paraît évidente. Hilary Lindh, championne olympique à Albertville, a ces mots déterminants : « Il n'y a pas de jour plus important que le jour des Jeux olympiques. Ce jour-là, un seul mot d'ordre : go for it (Vas-y et fais-le) ». Diane Roffe, championne olympique à Lillehammer, si elle admettait après le super-G que les conditions faciles avaient favorisé sa compatriote, insiste, elle, sur le fait

que « les Américains sont plus forts dans la tête ». Admirative, elle précise aussi qu'elle « n'a jamais rencontré quelqu'un d'aussi fort dans ce domaine que Picabo Street. Elle est incroyable ! Maintenant qu'elle a gagné le super-G, elle va gagner la descente ». Ce que la championne confirme : « Je venais pour une médaille d'or. Maintenant que je l'ai, je serai plus relax pour aller chercher la deuxième ».

CHAMPIONNE CHARISMATIQUE

On a donc pas fini de parler de la plus charismatique des championnes de ski actuelles, Picabo Street rayonne. Dans un milieu assez conventionnel, sa vitalité extravertie tranche et sa franchise séduisent. Avec ce titre olympique, sa carrière va prendre une dimension rare. Aux États-Unis, ses victoires en Coupe du Monde, son titre de championne du monde de descente obtenu en 1996 à Sierra Nevada (Espagne) et sa médaille d'argent aux JO de Lillehammer avaient fait d'elle l'une des rares stars du sport féminin. Un statut qui lui avait permis d'être la première championne blanche à signer un contrat de promotion avec Nike. Son sourire et son image de battante en font une formidable ambassadrice commerciale. Il est certain, par exemple, que Rossignol, qui équipe la nouvelle championne olympique, se frotte les mains au jour-lui. Le Japon et les États-Unis représentent les deux plus gros marchés du moment. Le titre de Picabo se chiffre en millions de dollars. Un titre remporté pourtant pour un petit centième de seconde d'avance sur la deuxième, l'Autrichienne Michela Dorfmeister. C'est aussi aux écarts infinitésimaux qu'on reconnaît toute la valeur d'une bonne glisseuse.

Gilles Chappaz

La médaille d'or de Ross Rebagliati s'envole en fumée

Snowboard (slalom géant). Le Canadien a été disqualifié pour dopage à la marijuana

Le Canadien Ross Rebagliati, qui avait gagné la médaille d'or du slalom géant en snowboard, dimanche 8 février, a été contrôlé positif à la marijuana et disqualifié, a annoncé, mercredi 11 février, le Comité international olympique (CIO). Aux termes de la Charte olympique, le surfeur devra rendre son trophée si le Tribunal arbitral du sport - saisi en appel par le comité olympique canadien - confirme la sanction d'ici à jeudi 12 février.

Ce serait la deuxième fois qu'un médaillé d'or olympique serait disqualifié pour dopage. Le précédent était le Canadien Ben Johnson contrôlé au stanozolol, un stéroïde anabolisant, après avoir gagné le 100 mètres des Jeux olympiques de Séoul (1988). Mais Ross Rebagliati est le premier décelé aux JO de Nagano et le septième aux Jeux d'hiver. Le dernier date de 1988. Cette année-là, à Calgary, le hockeyeur polonais Jaroslaw Morawiecki avait été contrôlé positif à la testostérone et disqualifié. C'est cependant la première fois qu'un athlète est « pris » avec de la marijuana.

Ce produit est plus réputé pour ses vertus créatives que pour ses vertus sportives. Il figure toujours sur la liste des produits dopants interdits par le CIO à côté des anabolisants et des stimulants, dont l'usage est considéré comme

beaucoup plus dangereux. La commission médicale du CIO a d'ailleurs hésité entre cette punition radicale ou une sanction moins sévère permettant au Canadien de conserver sa médaille d'or mais l'expulsant des Jeux. Trois membres de la commission ont voté la disqualification, deux ont voté contre, deux se sont abstenus, et le président de la commission n'a pas participé au vote.

La délégation canadienne s'est immédiatement mobilisée pour son champion. « Il n'y a pas joué un jour depuis dix mois, a assuré Carole Ann Lethere, porte-parole de la délégation. Il a passé beaucoup de temps avec des consommateurs, respirant les fumées aéroportées, ce qui expliquerait son contrôle positif ».

L'appel déposé auprès du Tribunal arbitral du sport repose sur trois arguments. L'équipe déclarera que la marijuana n'augmente pas le niveau de performance des adultes mais peut, au contraire, handicaper ceux-ci. Le Canada soulignera que certaines fédérations sportives n'effectuent pas de contrôles pour usage de cannabis et que les règlements du CIO concernant cette drogue sont donc injustes. La délégation fera enfin valoir que le niveau de drogue décelé dans les urines de Rebagliati - 17,8 nanogrammes de métabolite par millilitre - est

trop infime pour être significatif. « Nous pensons que, dans cette affaire, la décision prononcée est une réprimande sévère », a conclu Carole Ann Lethere. Quant à Ross Rebagliati, il a estimé sa disqualification injuste : « Je me suis entraîné pendant onze ans pour devenir le meilleur surfeur des neiges au monde et ce but a été atteint le 8 février. J'ai travaillé trop dur pour que cette médaille m'échappe. Je vais coopérer avec la délégation canadienne pour préparer ce recours ».

Si la disqualification se confirme, Ross Rebagliati perdra son titre au profit du médaillé d'argent, l'Allemand Thomas Brugger. Le Suisse Ueli Kestenholz prendrait alors le titre de vice-champion olympique et l'Autrichien Dieter Krassnig obtiendrait la médaille de bronze.

Cette disqualification est un coup dur pour le surf, qui fait son apparition aux Jeux olympiques à Nagano. Sur place, de nombreux responsables de cette discipline ont engagé une vaste opération de séduction afin de légitimer leur sport et de tenter de se débarrasser de sa mauvaise réputation. Depuis l'apparition du surf sur les pistes, ses adeptes sont plus souvent considérés par certains comme de sales gosses que comme des sportifs. - (AFP-Reuters.)

Le Finlandais Jani Soininen pique une grosse colère olympique

Saut à skis (petit tremplin). Le médaillé d'or reproche aux juges d'avoir injustement retardé l'un de ses envois à cause du vent

NAGANO
de notre envoyé spécial
Au premier regard, son visage semble aussi lisse que ses pensées. Et les mots dont il se sert, mélange de lieux communs et de phrases toutes faites, confirment sans peine cette impression de platitude. Mais à Nagano, mercredi 11 février, le sauteur Jani Soininen a forcé sa nature de Finlandais austère pour inventer un nouveau genre. Celui, encore inédit, du vainqueur en colère, triomphant et pourtant mécontent.

Sa victoire en poche (avec 90 et 89 mètres), il a jeté aux orties son bouquet de champion olympique, effacé de son visage l'ombre d'altérisse qu'il portait sur le podium et astiqué sa froide révolte. Pour finalement cracher dans le micro, en ouverture de sa conférence de presse, un feu nourri de mots d'insultes et une improbable rancœur. Il en voulait aux juges et à leur décision de retarder son deuxième saut, en fin de matinée, sous le prétexte qu'un vent mauvais avait choisi de se poser sur le tremplin.

L'incident était passé inaperçu, trois fois rien, une simple pause dans un concours jusque-là plutôt limpide. Mais le Finlandais n'est pas homme, semble-t-il, à oublier rapidement ses principes de sauteur. « Ce n'est pas juste, répétait-il en se gardant bien de se laisser entraîner vers un sujet moins polémique. Ce qui s'est déroulé aujourd'hui pendant le concours n'est pas digne des Jeux olympiques. La jury m'a forcé à attendre que le vent se calme. Mais ils l'ont fait seulement pour moi. Et je ne crois pas au hasard. C'était malhonnête. Je ne peux pas l'accepter ».

A ceux qui lui suggèrent que l'euphorie d'un titre olympique mérite peut-être mieux que ces mines de boudeur, il s'appuie sur les déclarations de l'Autrichien Andreas Wi-

choelz, troisième du concours (88 et 90,5 mètres) - « La décision du jury, avant que Jani Soininen saute, était un peu injuste », a-t-il déclaré - avant d'oser un début de sourire. « Bien sûr, une médaille d'or aux Jeux est le rêve de tout sportif », admet finalement Jani Soininen d'une voix à peine audible. Puis il reprend son amertume à l'endroit précis où il l'avait laissée. Et quitte les lieux d'un air mauvais, la médaille d'or en bandoulière et, dans le regard, une ombre féroce et pas la moindre joie.

DÉCEPTION JAPONAISE

En le voyant s'éloigner de son pas revanchard, le Japon se demande bien quelle sorte de champion peut bien se cacher derrière ce sauteur au style tellement limpide. Sa réaction le laisse sans voix. Et elle a pour effet de décupler sa déception d'une épreuve dont elle attendait monts et merveilles. En cette matinée enfin épargnée par le mauvais temps, le pays n'avait d'yeux que pour le tremplin d'Hakuba, à une cinquantaine de kilomètres de Nagano. Il attendait les siens. Le concours ne pouvait échapper à l'un d'eux : le jeune et fantasiste Kazuyoshi Funaki ou, mieux encore, le sage et discret Masahiko Harada, champion du monde en titre, mais encore marqué par son échec des Jeux de Lillehammer (1994), où son dernier saut, trop court, avait privé le Japon du titre par équipes.

Au petit matin, une foule hilare bousculait déjà les abords du tremplin. Plus de 40 000 spectateurs payants. Et sûrement plus encore de témoins silencieux, éparpillés dans les rues du village avec la seule ambition d'apercevoir entre deux arbres l'ombre vague d'un sauteur. A l'heure de l'échauffement, les services de police se donnaient des airs de militaires pour

couvrir la voie au cortège officiel, celui du prince héritier et de sa frêle épouse. Le Japon rêvait de l'or et, même, pourquoi pas, d'un triomphe comparable au triplé des Jeux de Sapporo en 1972.

« C'était quelque chose d'extraordinaire », a confié Kazuyoshi Funaki, une fois la médaille d'argent en poche grâce à des bonds de 87,5 et 90,5 mètres. Impossible de comparer

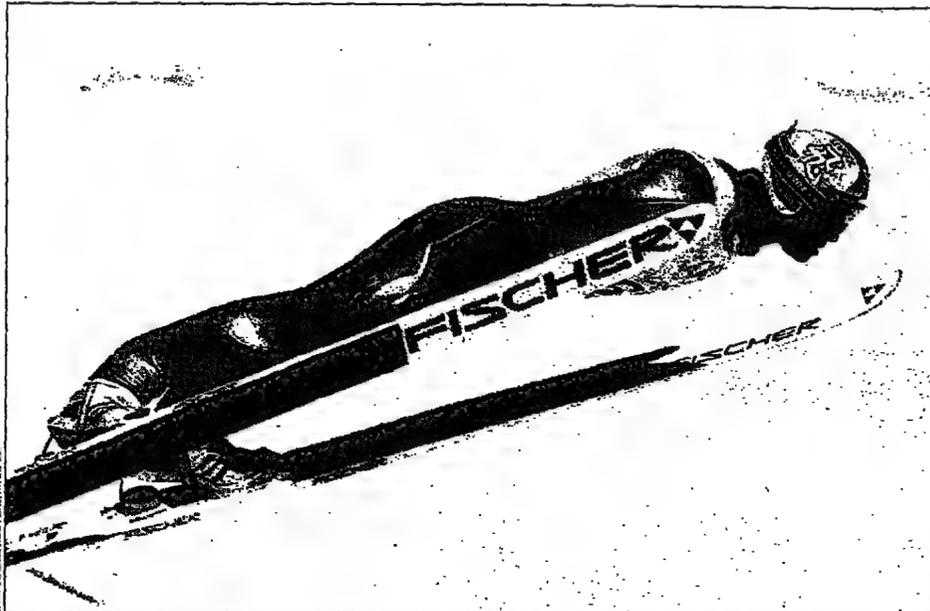
cette ambiance avec ce qui peut exister dans les autres compétitions. Quand mon saut a été terminé, j'ai pris conscience de l'enthousiasme du public. J'en ai eu des frissons dans le dos. » Mais les frissons de Kazuyoshi Funaki ne furent pas portés assez loin pour qu'il fasse frissonner le public à son tour. Quant à Masahiko Harada, il a entretenu l'illusion le temps d'un saut, le premier

(91,5 mètres), mais a flanché au second (84,5 mètres).

Jani Soininen, tout de froide assurance, a méprisé (momentanément) les minutes d'attente imposées par les juges et réussi son ultime saut pour renvoyer une nouvelle fois le pauvre Japonais dans les griffes de la honte. Repoussé à la cinquième place, Masahiko Harada n'a pas trouvé les

mots pour expliquer sa peine. Son entraîneur l'a fait pour lui. Et simplement juré que « la pression du public et l'échec de ses partenaires » avaient perturbé sa concentration. Puis il a tourné brusquement les talons. De peur, sans doute, que l'on puisse remarquer sa lourde déception.

Alain Mercier



Kazuyoshi Funaki, pourtant l'un des favoris, a déçu les 40 000 supporters japonais venus l'acclamer en ne terminant que deuxième.

Les « bosseurs » français ont-ils assez travaillé ?

Ski acrobatique. Fous d'entraînement, les Finlandais ont bousculé la discipline



Tae Satoya, championne olympique de l'épreuve de bosses, a gagné le premier titre féminin du Japon aux JO d'hiver.

NAGANO
de notre envoyé spécial
En compétition il faut toujours se méfier des hiérarchies trop bien établies, des podiums amoncelés à l'avance. Candice Gilg, la championne du monde de descente de bosses française avait un peu trop claironné avant les Jeux qu'elle voulait « terminer sa carrière avec le titre olympique ». Son « hélicoptère » figure qu'elle est la seule femme à réaliser - s'est écrasé lors des éliminatoires, dimanche 9 février.

Le Canadien Jean-Luc Brassard, médaille d'or aux Jeux de Lillehammer, est lui resté quatre ans après ce triomphe au pied du podium de Nagano. Mercredi 11 février, le tombereau d'Edgar Grosjean a regardé monter sur la plus haute marche un jeune Américain, Jonny Moseley, qui endiablait la spécialité depuis le début de la saison sur le circuit de la Coupe du monde et qui, avant la skieuse Pi-cabo Street, décroche le premier titre pour son pays à ces Jeux.

Le héros du jour était encadré par deux Finlandais, Janne Lahtela et Sami Mustonen, manifestement ravis de s'inviter à une fête nationale réservée aux Français et aux Nord-Américains. « Sans doute

que nos skieurs ont moins fait qu'eux », reconnaît Rémi Sella, directeur technique adjoint de la Fédération française de ski en charge du secteur acrobatique, en montrant les athlètes venus du Nord.

Il avoue, avec une pointe d'amertume : « C'est dur pour une équipe comme la nôtre qui était forte auparavant de revenir bredouille ». Passage à vide ou fin d'une époque commencée avec Nano Pourtier et achevée sur Edgar Grosjean ? La fin de la domination française sur les pistes de bosses était en filigrane des résultats de Lillehammer, il y a quatre ans.

Janne Lahtela était déjà 13, certes neuvième mais après une progression fulgurante. Champion du monde juniors, Lahtela est originaire d'une ville où un ancien « bosseur » du cru, Martti Kellomäki, a rendu ce sport très populaire. A quinze ans, Janne était donc en équipe nationale, travaillant sans relâche ce qu'il considérait être son point faible, les vols. Ses années de travail il les a accomplies en compagnie de son cousin, Sami Mustonen, aussi « accro » que lui au ski-shaker sur fond sonore de rock'n'roll.

Or le cousin a un frère qui, une fois le temps de la compétition

achevé, a choisi de se consacrer à la formation des jeunes. Une famille, une équipe ? Pas tout à fait, puisqu'au duo déjà cité il faut ajouter Lauri Lassila, un natif d'Helsinki, conquis pendant ses vacances à la montagne par ces drôles de descendeurs qui dévalent les champs de bosses avec des genoux à ressorts. Une petite équipe qui sait se rendre discrète, mais qui ne lésine pas sur le travail. « On les a côtoyés à l'entraînement, et ils ne nous semblaient pas meilleurs que nous », explique Julien Regnier-Laforge, onzième et premier Français sur les pentes d'Iizuma Kogen. « Pas plus forts, mais plus collectifs », note Rémi Sella.

Les skieurs finlandais s'amusaient quand on les interroge sur leur succès : Lahtela médaille d'argent, Mustonen, médaille de bronze, Lassila cinquième. Ils parlent d'entraînement et encore d'entraînement, puis ils ajoutent que leur modestie les a beaucoup servis face à des compétiteurs qui se plaçaient en leaders. La petite bande finlandaise a surpris tout le monde. Il lui sera plus difficile de rééditer l'exploit.

Serge Bolloch

Tae Satoya, la surprise japonaise

La Japonaise Tae Satoya a déjoué les pronostics en s'imposant dans l'épreuve de bosses féminine de ski acrobatique mercredi 11 janvier. Agée de vingt et un ans, la petite skieuse de Sapporo s'était classée 11^e aux Jeux de Lillehammer en 1994. Elle est actuellement 14^e au classement de la Coupe du monde et son meilleur résultat de la saison est une 8^e place décrochée à Tignes.

Transcendée par les encouragements du public, elle a réalisé un « kosak » (saut en ciseaux) impressionnant qui lui a permis de devancer l'Allemande Tatjana Mittermayer. Les Américaines Donna Weinbrecht, championne olympique en 1992 et quintuple championne du monde, et Elizabeth McIntyre, deux des grandes favorites de l'épreuve, ont fini respectivement aux 4^e et 8^e places.

Hockey : les pros débarquent

NAGANO
de notre envoyé spécial
Le calme et la retenue ont quitté Nagano. L'événement s'est produit mardi 10 février, en deux temps. Un séisme entendu à la patinoire « M-Wave », celle du patinage de vitesse, au moment où le japonais Hiroyasu Shimizu offrait au pays, dans l'épreuve du 500 m, sa première médaille d'or.

Un autre, parti des environs de la gare centrale à l'heure du déjeuner pour se répandre en une longue traînée jusque tard dans la soirée. La raison ? L'arrivée des meilleurs croisés de la planète hockey, choisis par la NHL, la ligue professionnelle nord-américaine, pour distraire la quinzaine olympique.

A l'heure de la cérémonie d'ouverture, samedi 7 février, les messies bouclaient sans empressement la première phase de leur championnat. A en juger par l'euphorie brouillonne de la journée de mardi, cette attente a eu pour effet de déculpé les attentes. A l'arrivée du train de Tokyo, l'équipe américaine, puis celle du Canada poussent les portes du wagon sans se douter de la présence d'un tel comitè d'accueil. Ces joueurs en restent sans voix. Puis Patrick Roy, le gardien de but canadien, se laisse aller à une confiance. « Je ne me doutais pas que les gens viendraient aussi nombreux nous attendre à la gare, avoue-t-il entre deux autographes. Et j'ignorais franchement que nous étions aussi populaires au Japon. Ils semblent tout connaître de nous, nos visages, notre palmarès et même nos statistiques. »

L'ÉTONNEMENT DE GRETZKY
Une poignée d'heures plus tard, les deux équipes transportent leur tranquille assurance au centre principal de presse. Les Américains entrent les premiers et remplissent de moitié le vaste amphithéâtre. La performance peut sembler respectable. Mais les Canadiens font mieux encore, en début de soirée, en transformant les lieux en un turbulent bain de foule. Wayne Gretzky, pourtant habitué à ces débordements, s'en étonne à haute voix. « Je crois n'avoir jamais vu autant de journalistes en même temps, confie-t-il. Même au Canada pour une finale de championnat. »

Preuve de leur fraîche humilité, ces milliardaires du palet ont tout choisi de se glisser sans prétention dans l'anonymat bon enfant du village olympique. Ses chambres ont l'étroitesse d'un couloir et il faut souvent patienter, à la cafétéria, pour se poser sur un bout de table. Une ambiance de camp de vacances que Wayne Gretzky et les siens n'avaient sans doute pas connue depuis la puberté. A regret, semble-t-il.

A. M.

Halvard Hanevold équilibre l'endurance et la précision

Biathlon (20 km messieurs). Médiocres à Lillehammer, les Norvégiens sont revenus au premier plan

NAGANO
de notre envoyé spécial
Pendant un peu plus de trente minutes, Pier Alberto Carrara a cru son jour de gloire arrivé. Le petit Italien au bonnet bleu ciel, dont le palmarès, après quinze années passées en « azzurro », ne comptait qu'une médaille de bronze de relais récoltée lors des championnats du monde 1996, a longtemps occupé la première place du 20 km des Jeux de Nagano. Parti avec le dossard 3, il a réalisé un sans-faute au tir à la carabine. Une performance rare en biathlon qui l'a fait enchaîner cinq tours de circuit entrecoupés de quatre séances, deux en position couchée, deux en position debout.

Sa vingtième balle tirée, Pier Alberto Carrara a jeté toutes ses forces dans le dernier tour de circuit, encouragé dans le stade d'arrivée par un public d'une extraordinaire sportivité. Une longue attente a alors commencé. Le skieur de Bergame, qui fêtera dans quelques jours ses trente-deux ans, a vu tous les « cadors » de la discipline commettre des erreurs fatales au tir. Une faute pour Ricco Gross, le leader de la Coupe du monde. Trois pour Sven Fischer, six pour Sergueï Tarassov, six pour Vladimir Dratchev, « légendes vivantes » du biathlon, fautes sanctionnées par autant de minutes de pénalité pour chacun d'entre eux.

Pier Alberto Carrara a commencé à se voir dans la peau d'un champion olympique quand le Norvégien Halvard Hanevold, jusqu'alors sur la route d'un sans-faute, a placé lui aussi une balle hors de la cible. Parfois maladroits en tir, les Norvégiens restent cependant de redoutables skieurs de fond. Dans les derniers hectomètres de la piste de fond, Halvard Hanevold s'est donc employé à gommer cette malencontreuse erreur. Longtemps, la victoire a semblé hésiter entre Carrara et son score parfait au tir - le seul de la journée - et Hanevold, parfait biathlète, puisque l'essence et la beauté de ce sport résident dans le meilleur compromis entre précision (le tir) et endurance (le ski de fond), deux qualités à portée difficilement conciliables.

GROS EFFORT SUR LE TR
Devancé à l'annonce du dernier tour de 15 secondes par l'Italien, le skieur norvégien battait pourtant de 5 secondes celui-ci à l'arrivée. Hanevold offrait à la Norvège son premier titre à Nagano et au biathlon norvégien une belle revanche après ses déboires des Jeux de Lillehammer. Il y a quatre ans, les biathlètes norvégiens avaient été parmi les rares sportifs locaux à rater totalement le rendez-vous olympique. Halvard Hanevold n'était alors qu'un jeune athlète (il a aujourd'hui vingt-huit ans) et avait dû se contenter d'une ano-

nyme 46^e place dans l'épreuve dont il est aujourd'hui le roi. Quatre années n'ont pas été de trop pour remettre l'équipe norvégienne de biathlon à niveau. « En 1994, les biathlètes norvégiens ont souffert d'erreurs commises au niveau de la préparation physique », commente Ola Lundé, entraîneur national. « Ces dernières années, nous avons donc repensé ce secteur et énormément travaillé. Nous avons également consenti un gros effort sur le tir, qui était notre point faible, en disputant notamment des compétitions tout au long de l'été dernier. »

Halvard Hanevold, grand jeune homme blond au visage encore adolescent - qui tente de mieux à bien des études d'ingénieur quand il ne s'entraîne pas - n'a d'ailleurs pas manqué de rendre hommage à l'équipe qui l'entoure. Il a également souligné la qualité de la préparation des skis de l'équipe norvégienne. Une réaction qui aurait répété amèrement aux oreilles des biathlètes français s'ils avaient été présents à cet instant. Comme leurs coéquipières, et comme les skieurs de fond français depuis le début de ces Jeux, ils se sont entraînés sur la piste de Nozawa Onsen, le meilleur d'entre eux, Raphaël Poirée prenant une décevante 22^e place. Les techniciens français n'ont toujours pas trouvé le partage « miracle » qui permettrait de rivaliser avec les meilleurs.

Gilles van Kote

Tamara Moskvina, la faiseuse de couples

Patinage artistique. Grâce à une maîtresse femme, Arthur Dmitriev a gagné avec Natalia, puis avec Oksana

NAGANO
de notre envoyé spécial
Peu après 23 heures (15 heures à Paris), mardi 10 février, dans la patinoire de White Wing, à Nagano, Arthur Dmitriev a posé son front sur l'épaule de sa partenaire, Oksana Kazakova. Ce simple geste concluant leur programme libre ne traduisait pas sa lassitude, mais sa satisfaction d'avoir parachevé une œuvre. Avant l'annonce des notes des juges, Dmitriev savait que le titre olympique était gagné. Pour Kazakova, c'était le premier. Pour Arthur, le second.

« Nous n'étions pas blessés, a-t-il expliqué, nous étions premiers à l'issue du programme court, personne n'avait fait un sans-faute avant nous et nous passions les derniers. C'était le moment où jamais de patiner de tout notre cœur, avec toute notre émotion. Je l'ai dit à Oksana. On l'a fait. »

Le scénario était idéal. Après les championnats du monde organisés fin mars à Minneapolis (Etats-Unis), Dmitriev entraîna sûrement Kazakova chez les professionnels. Il connaît déjà. Le solide gaillard, originaire d'Ukraine (1,83 m pour 85 kg), n'a plus rien à attendre de ce monde en matière de patinage amateur.

Avec sa première partenaire, Natalia Mishkutjenok, il s'était imposé aux Jeux olympiques d'Albertville après avoir dominé en 1991 et 1992 les championnats d'Europe et du monde. Profitant de cette cote d'amour, essentielle dans la négociation des contrats, ils étaient passés professionnels. Dès 1993, cependant, ils redevenaient dans les rangs amateurs afin de pouvoir

disputer les Jeux de Lillehammer, qui sont pour la première fois décalés des Jeux d'hiver. En Norvège, ils devront toutefois se « contenter » de la deuxième place. C'est la fin du couple Mishkutjenok-Dmitriev. Arthur trouve une nouvelle partenaire Oksana Kazakova. En 1995, moins d'un an après leur association, ils devenaient champions d'Europe.

« IVRE DE SUCCÈS »
Cette carrière finement menée, Dmitriev la doit en grande partie à une petite femme aux yeux vifs et à la langue bien pendue : Tamara Moskvina. Tard dans la soirée de mardi, l'entraîneur russe de Saint-Petersbourg trébuchait en quittant l'estrade de la salle de conférence de presse de la patinoire. « Je suis ivre de succès », plaisantait-elle, aveuglée un instant par les brassées de fleurs qu'elle portait.

Certaines lui venaient d'Arthur, d'autres d'Anton Sikharulidze, son deuxième poulaïn, qui venait de

décrocher la médaille d'argent avec Elena Berezhnaïa. Tamara Moskvina a un talent pour transformer des garçons à la plastique ordinaire en patineurs ensorcelants à l'allure de chevaliers au grand cœur. Elle les choisit à l'image d'Arthur ou d'Anton : solides, attentionnés, le regard franc et le pied sûr. Ex-patineuse en couple de niveau international, cette dame, âgée de cinquante-sept ans, connaît mieux que personne les qualités indispensables à ces « piliers humains » pour mettre en valeur le patinage fluide de grâces cavaliers.

Sans avoir l'air de rien, M^{me} Moskvina parvient toujours à ses fins. Elle maintient l'unité du couple Berezhnaïa-Sikharulidze qui ne se fréquente plus à la ville. Pas question de laisser ces surdoués - champions d'Europe en titre après dix-huit mois de collaboration - gâcher leur talent. On n'interfère pas dans sa quête de gloire.

Ainsi, elle a convaincu Dmitriev

de rester amateur après 1994 alors que sa partenaire prenait sa retraite. « Il s'agissait juste de glisser et de sauter, se justifie-t-il, et j'aime être testé, éprouvé mentalement sans cesse. » La force et la violence contenue qui émanent du patinage de Kazakova ont convaincu Moskvina qu'elle fonctionnerait parfaitement avec Dmitriev.

Hors la glace, le double champion olympique sait qu'il peut compter sur Moskvina. Ses formules à l'emporte-pièce distillées dans un anglais recherché sont prises. Ses élèves n'ont plus qu'à bien patiner. En janvier à Milan, elle s'est secrètement inquiétée en voyant son couple le plus expérimenté manquer le titre européen pour une faute grossière de Dmitriev dans le programme court. Elle ne l'avait semoncé pour ses quelques kilos superflus et sa manie de fumer : « Les exigences de la préparation l'ont poussé à modifier sa vie. »

Elle avoue pourtant avoir rusé pour préserver la sérénité de ses athlètes. Elle a séparé les deux couples à l'entraînement pendant la préparation olympique. « Ils se seraient usés les nerfs en commentant inconsciemment la compétition avant l'heure. » Elle a invité leurs parents et époux ou amis à l'entraînement, rompant avec l'austère tradition du patinage russe qui ne tolérât pas l'ingérence familiale. Sa diplomatie a fait des merveilles : elle a la fois permis à Kazakova et Dmitriev de triompher et à Berezhnaïa et Sikharulidze de se poser comme leurs héritiers.

Patricia Jolly

Philippe Candeloro fait rêver les Nippones
Philippe Candeloro, seul représentant français du patinage artistique chez les messieurs, devait exécuter son programme court, jeudi 12 février, sur un thème de générielle, avant de présenter son dé-sormais fameux d'Artagnan, samedi 13 février, lors du libre. S'il a lassé certains juges avec ses « excentricités », Féléve d'André Brunet croit pourtant fermement en ses chances, d'autant plus qu'il est le « chouchou » des spectatrices japonaises, et qu'il a impressionné les observateurs à l'entraînement.

« Le public a envie de me voir gagner, assure Philippe Candeloro, mais ce n'est pas lui qui me met la médaille autour du cou. » Une fois encore, il misera beaucoup sur son programme libre : « Ces dernières années, les autres ont tout basé sur la technique en oubliant que le patinage était aussi artistique. Moi, je mise à 50-50 sur les deux aspects. »

PODIUMS

LUGE
Monoplaces dames
Silke Kauler et Barbara Hedemüser ont réalisé un doublé allemand, mercredi, dans l'épreuve de luge monoplaces. A l'issue des trois premiers manches, il était déjà assuré à l'avance de Barbara Hedemüser, mais Silke Kauler s'est montrée la plus rapide dans le quatrième manche et s'est finalement imposée en 3 min 25 s 779 avec seulement 2 millions d'écart. L'Autrichienne Angelika Neuner, médaille d'argent à Albertville en 1992, est 3^e à 474 millièmes.

PATINAGE ARTISTIQUE
Couples
Le patinage artistique par couple reste le domaine réservé de l'ex-empire soviétique depuis 34 ans. Ilard à Nagano, la Russie a réalisé le doublé avec le couple d'Oksana Kazakova et Arthur Dmitriev devant Elena Berezhnaïa et Anton Sikharulidze. Champion olympique à Albertville avec Natalia Mishkutjenok, Arthur Dmitriev repart, six ans après, une deuxième médaille d'or avec Oksana Kazakova. Jamais un patineur n'avait été associé avec deux partenaires différentes. Seule une femme avait fait : la Soviétique Irina Rodnina, avec Alexei Ulmanov et Alexander Zaitsev. Le couple français Sarah Abaibon-Naveau et Benjamin Bernabé a réussi à se qualifier pour une place au tour final.

PATINAGE DE VITESSE
3 000 m dames
Il y a eu un nouveau vainqueur de vitesse, mercredi, dans le 3 000 m dames. Dans la course, Sarah Mead et Halvord Gaurdal Prechter et Anna Friesinger. L'Allemande, qui avait déjà remporté l'or sur 3 000 m et 5 000 m aux Jeux d'Albertville en 1992 et avait été championne du monde en 1994, n'est arrivée qu'à 4 min 7 s 299 pour une victoire en 4 min 28 s 299. La grande déception est pour le Japon. L'un de ses héros, Masahiko Hara a réalisé le meilleur temps de la première manche (51 s 15) mais il a eu la désastreuse 6^e place à la fin de la course. La deuxième manche de tous les temps, à 16 centièmes du record du monde de Prechter (4 min 7 s 299).

SAUT À SKIS
Tremplin K 90
Nouveaux crans de l'équipe française, Jeri Suominen a gagné l'épreuve olympique du K 90, et José Herberich, Suominen, ont été les premiers sauteurs à 90 m. Son deuxième saut à 89 m lui a offert la victoire avec un total de 234,5 points. La grande déception est pour le Japon. L'un de ses héros, Masahiko Hara a réalisé le meilleur saut de la première manche (51 s 15) mais il a eu la désastreuse 6^e place à la fin de la course. La deuxième manche de tous les temps, à 16 centièmes du record du monde de Prechter (4 min 7 s 299).

SKI ACROBATIQUE
Bosses messieurs
Les Saïta s'approprient son deuxième titre de ces Jeux olympiques au Japon en gagnant l'épreuve de bosses messieurs. Le leader de la Coupe du monde a été marqué par les Finlandais, Janne Lahtela et Sami Mustonen. La Canadienne Jeanne Lahtela, championne olympique en 1994, a été la favorite de la compétition. Les Français Julien Regnier-Laforge et Fabrice Ogier ont respectivement 11^e et 12^e. Leur compatriote Tony Henry est sorti de piste après un premier saut moyen.

SKI ALPIN
Super G dames
L'Américaine Picabo Street s'est imposée dans le super-G, mercredi 11 février, avec un seul centième d'écart sur l'Autrichienne Michaela Dorfmeister. C'est Nancy la plus jeune femme engagée dans une course de ski alpin pour un titre olympique. L'Autrichienne Alexandra Meisnitzer est troisième à 7 centièmes. Michaela Dorfmeister est deuxième aux Jeux de Lillehammer (1994), championne du monde de descente et 2^e au super-G en Espagne (1995). Picabo Street avait eu la saison 1996-1997 après s'être blessée au genou. L'Allemande Kati Grogger, grande vainqueur du début de cette saison, fut battue par 9^e. Les Françaises Mélanie Suchet, Carole Monnet, Régine Grosjean et Florence Meaudron sont respectivement 10^e, 11^e, 12^e et 13^e.

LES FRANÇAIS EN PISTE
Voici la liste des Français engagés dans les épreuves de jeudi 12 février : HOCKEY SUR GLACE (match de classement messieurs) : Christian Hud, Fabrice Urvoy, François Girard, Jean-Philippe Lemieux, Serge Pouliot, Jean-Christophe Filiot, Denis Proulx, Serge Ouellet, Karl Dornoff, Gregory Dubois, Armand Briand, Christian Pouget, Philippe Bozon, Pierre Albert, Roger Dubé, Richard Anonimov, François Rozendin, Mathieu Roy, Frédéric Mias, Laurent Gagné, Stéphane Gauthier, Jean-Michel Robert. PATINAGE ARTISTIQUE (programme court, messieurs) : Philippe Candeloro. PATINAGE DE VITESSE (1 500 m messieurs) : Cedric Kuerste, SKI ALPIN (descente messieurs) : Nicolas Burtin, Jean-Luc Crétier, Adrien Duvillard, SNOWBOARD (double-jumps dames) : Dorcas Vidal ; (half-pipe messieurs) : Jean-Baptiste Chatel, Guillaume Chagniol, Jonathan Colonna-Pastor, Tony Vernoux-Perez.

L'« enfant terrible » du Pacifique commence à se calmer

Le cru 1997-1998 du phénomène climatique El Niño restera dans les mémoires comme le plus dévastateur. Ses effets devraient se faire sentir jusqu'en mars avant de laisser la place, d'ici à la fin de l'année, à son « double » froid, La Niña

Quelques signes indiquent que le phénomène climatique El Niño s'essouffie légèrement, même si une diminution notable de son activité n'est pas attendue avant le printemps. Ainsi, la température de cette gigantesque masse d'eau chaude, qui stationne actuellement dans le Pacifique au large du Pérou, a diminué d'un demi-degré. Selon de nombreux scientifiques, le cru 1997-1998 s'annonce d'ores et déjà exceptionnel et pourrait ravir le titre de Niño du siècle au phénomène de 1982-1983. Avant même que ses effets disparaissent, les dégâts que l'on peut imputer à cette perturbation climatique cyclique sont considérables : sécheresse et in-

ondées géantes en Indonésie et en Australie, pluies torrentielles sur l'est de l'Afrique et l'ouest de l'Amérique du Sud. D'ici à la fin de l'année, El Niño devrait laisser la place à son « double » froid, La Niña.

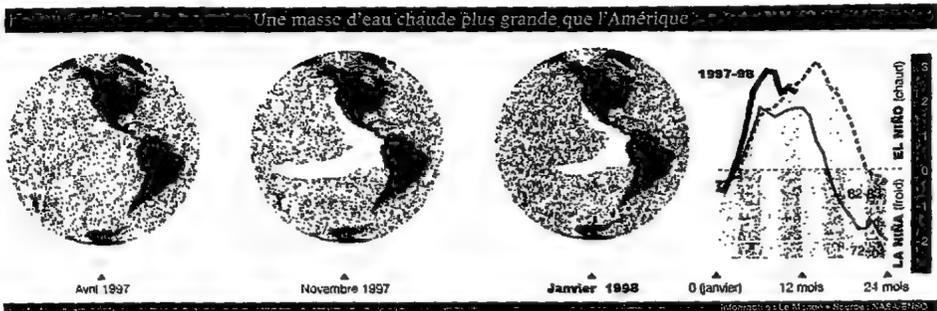
Des pluies abondantes, quatre à cinq fois supérieures à la normale, se sont déversées sur le Kenya, l'Ouganda et l'Éthiopie. En Somalie, elles ont provoqué les plus fortes inondations depuis trente ans, et causé, selon l'Organisation météorologique mondiale, la mort de plus de 1 200 personnes.

En Équateur, les effets d'El Niño ont pris des allures de catastrophe nationale. En temps normal, entre juillet et novembre, les précipitations sont faibles le long de la côte équatorienne. Or, depuis juillet, des pluies diluviennes se sont abattues sur la région. En novembre, il est ainsi tombé « plus de 300 mm d'eau en moyenne, avec des pointes de 500 mm, voire 1 300 mm sur la ville de Pichinque, près de la côte équatorienne, au pied de la cordillère des Andes, là où il ne tombe habituellement que de 50 à 100 mm », explique Eric Cadier, hydrologue au bureau de l'Orstom en Équateur. Les pluies ont coupé 80 ponts, pro-

BONNES nouvelles sur le front d'El Niño. Après avoir perturbé gravement le régime des pluies tropicales dans le Pacifique et l'océan Indien, ce phénomène climatique a entamé une légère décrue. C'est ce que révèlent les dernières mesures recueillies en janvier par le satellite altimétrique franco-américain Topex-Poseidon et par le réseau de bouées installé dans le Pacifique tropical.

La taille de cette énorme masse d'eau chaude, source de tous les maux météorologiques, « calée » au large des côtes du Pérou et du Chili, a diminué de 40 %. Et la température de surface de l'océan (SST) dans cette zone grande comme une fois et demie les États-Unis a baissé d'un demi-degré, passant de 29,5 °C à 29 °C. Soit 4,5 °C de plus que la normale. Autre signe : il y a du changement dans l'air. « Les alizés, ces vents d'est qui maintiennent habituellement le réservoir d'eau chaude à l'ouest du Pacifique, recommencent à souffler », explique Yves du Penhoat, océanographe et directeur de recherches à l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom). Ils vont donc progressivement, repousser ces eaux chaudes vers leur localisation habituelle, plus à l'ouest.

Peut-on pour autant crier victoire ? Non. La température de l'eau reste encore élevée et nul ne sait dire combien il faudra de temps pour que les choses rentrent dans



Les images envoyées par le satellite altimétrique Topex-Poseidon indiquent l'évolution de la masse d'eau chaude (en blanc sur le dessin) généralisée d'El Niño, depuis dix mois. À peine visible à ses débuts, en avril 1997, ce phénomène a atteint son maximum en novembre, pour légèrement régresser en janvier 1998. Le graphique de droite montre que El Niño 1997-98 a démarré très tôt et a atteint une amplitude presque équivalente à celle, record, de 1982-1983. Avec le temps, El Niño, poussé par les alizés, quitte les côtes américaines et repart vers l'ouest, laissant la place à une masse d'eau plus froide : La Niña.

l'ordre. « Certes, le phénomène culmine de façon habituelle en décembre », précise Serge Planton, ingénieur à Météo France. Cependant, bien que la SST ait baissé en janvier, « elle peut encore augmenter légèrement le mois prochain. Nous sommes toujours dans la phase majeure du phénomène. La plupart des modèles climatiques prévoient que les effets d'El Niño se feront sentir jusqu'en mars. Une régression sensible devrait intervenir vers avril-mai. »

Le mauvais « gagement » climatique n'a donc pas complètement désarmé. D'ores et déjà, de nombreux scientifiques, dont Yves du Penhoat, considèrent qu'« El Niño 1997-1998 est un cru exceptionnel, et peut ravir la place du Niño du siècle, occupé jusqu'à présent celui de 1982-1983 ». Cela est vrai, si l'on prend en compte l'augmentation de la température de l'eau, une des plus élevées depuis cinquante ans. Ce fait même si l'on prend uniquement en compte l'oscillation australe, la deuxième « signature » d'El Niño, qui indique la différence de pression atmosphérique entre Tahiti et Darwin. Or, cette fois, contrairement à 1982-1983, la pression atmosphérique ne s'est pas effondrée près de Tahiti.

CATASTROPHE NATIONALE Bien qu'il soit encore trop tôt pour dresser un bilan global d'El Niño 1997-1998, les dégâts qu'on peut lui imputer sont déjà considérables. Comme les modèles l'avaient suggéré, le phénomène a décalé vers l'est les précipitations tropicales et les cyclones. Ainsi, les zones habituellement sèches sont devenues humides, et, à l'inverse, les régions pluvieuses ont été frappées de sécheresse. En retardant la mousson, El Niño a fait subir à l'Indonésie une sécheresse d'une exceptionnelle gravité, qui a duré huit mois, provoquant un déficit d'eau estimé à 600-800 mm. Résultats : d'innombrables incendies qui n'ont pu être éteints que tardivement par les pluies et une pollution atmosphérique record.

La saison des pluies a été aussi perturbée en Australie. Ce continent connaît actuellement une sécheresse anormale. L'est du continent africain n'a pas été épargné. Des pluies abondantes, quatre à cinq fois supérieures à la normale, se sont déversées sur le Kenya, l'Ouganda et l'Éthiopie. En Somalie, elles ont provoqué les plus fortes inondations depuis trente ans, et causé, selon l'Organisation météorologique mondiale, la mort de plus de 1 200 personnes.

Le climat mondial désorganisé jusqu'en avril

- **En Amérique du Nord.** Les côtes californiennes viennent de subir une tempête d'une rare ampleur, avec des pluies diluviennes, des vents soufflant à 130 km/h et des vagues hautes de 12 mètres. À l'autre bout du pays, la veille, la Floride a été frappée par de très gros orages. Début janvier, des pluies glacées d'une ampleur inégale se sont abattues sur le Canada.
- **En Amérique du Sud.** Des pluies importantes se sont déversées sur l'Équateur et le nord du Pérou, ainsi que sur le nord de l'Uruguay et une partie du Brésil. Mais, jusqu'en avril, le nord de l'Amérique latine devrait connaître des conditions plus sèches qu'en temps normal.
- **En Asie.** L'Indonésie et les Philippines ont connu ces derniers mois un important déficit de pluies, provoquant dans ce dernier pays une perte de 327 000 tonnes

de riz. Cette situation devrait perdurer jusqu'en mars, obligeant la Thaïlande à réglementer l'utilisation de l'eau.

- **En Océanie.** Les côtes de Nouvelle-Zélande ont subi des inondations en décembre 1996, et le centre du pays a connu la sécheresse. En Australie, les pluies ont été abondantes dans la zone tropicale, à cause du cyclone Sid. Dans les mois à venir, le sud et l'est du pays resteront, affirmant certains experts, plus secs que la normale.
- **En Afrique.** L'Afrique du Sud devrait subir une sécheresse jusqu'en mars. Des pluies anormales sont attendues au début de l'année en Tanzanie, avant l'arrivée de la saison des pluies pour mars. L'est du continent (Kenya, Ouganda, Somalie et hautes terres de l'Éthiopie) a subi d'importantes précipitations.

de riz. Cette situation devrait perdurer jusqu'en mars, obligeant la Thaïlande à réglementer l'utilisation de l'eau.

La plus chaude année du siècle

Selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), El Niño a fortement contribué à l'augmentation de la température en 1997, année qui a été définie comme la plus chaude du siècle. Les chercheurs sont parvenus à ce résultat en analysant les températures sur toute la planète pendant les années 1990 et 1998 et sont remontés jusqu'en 1880 pour les températures terrestres.

Pour 1997, ils ont constaté que la température des terres et des océans avait été supérieure en moyenne de 0,44 degré, par rapport à la moyenne calculée entre 1961 et 1990. Ce record dépasse celui (+0,38 degré) enregistré en 1995. Si l'on inclut 1997, les dix années les plus chaudes ont toutes eu lieu depuis 1981 ; les cinq années les plus chaudes depuis 1990.

1998, El Niño devrait laisser place à son épisode froid, La Niña. A cette époque, la masse d'eau chaude actuellement placée à l'est du Pacifique devrait être complètement déportée vers l'extrême ouest de l'océan, et se retrouver installée dans les Philippines, laissant remonter des eaux plus froides qu'à l'ordinaire le long des côtes du Chili, du Pérou, et de l'Équateur. Avec quelles conséquences ?

Pourrait le ministre de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, vient de demander « un complément d'expertise scientifique ». Le rapport de la première commission d'audit n'ayant jamais été rendu public, cela « laisse planer toutes sortes d'hypothèses et crée un malaise », regrette Jacques Lenfant, président de l'université bretonne.

Les colons de Mars ou de la Lune seront « cultivateurs » et végétariens

TACOS servis avec laitue et tomate, hamburger garni de « steak » de soja, quelques légumes, un cheesecake où le fromage est remplacé par du pâté de soja. Voilà ce que pourront cuisiner et déguster les astronautes qui, d'ici à quinze ou vingt ans, s'établiront dans l'espace pour des voyages au long cours, que ce soit la colonisation de la Lune ou l'exploration de la planète Mars. Tout l'intérêt de ce menu végétarien actuellement mis au point et testé par un laboratoire de l'université Cornell, située à Ithaca (État de New York), consiste dans le fait que ces équipages du futur cultiveront eux-mêmes, dans leurs bases, tous les végétaux nécessaires à sa confection.

Commencé il y a six mois, ce très sérieux programme d'études a été financé par la NASA pour trois ans. Culiniers, nutritionnistes et biologistes comptent d'ici à l'an 2000 mitonner une centaine de menus variés et équilibrés dont les principaux ingrédients – du blé, du soja, des pommes de terre, de la salade et du riz – pousseront dans les fermes de l'espace. « Pour les astronautes, les protéines animales sont du luxe, explique Laurent Braak, directeur exécutif de l'Institut de médecine spatiale, à Toulouse. Il faut leur substituer des protéines végétales et, dans ce cas, le soja, par exemple, est un excellent candidat. » Transformer les astronautes en agriculteurs est une condition sine qua non pour la viabilité d'un séjour de très longue durée dans l'espace. Si les cosmonautes de la station orbitale russe Mir se nourrissent de conserves, d'aliments lyophilisés et, occasionnellement, de produits frais lorsqu'un vaisseau-cargo Progress ravitaille le train spatial, c'est parce que la Terre est quasiment à portée de main. En revanche, les voyageurs en partance pour Mars, qui quitteront notre planète pour deux ans et demi, ne pourront encombrer leurs armoires de boîtes de conserve. Etant donné le prix exorbitant du kilo de comestible envoyé dans l'espace, la NASA ne compte embarquer que le strict minimum.

« Transformer les astronautes en agriculteurs est une condition sine qua non pour la viabilité d'un séjour de très longue durée dans l'espace. Si les cosmonautes de la station orbitale russe Mir se nourrissent de conserves, d'aliments lyophilisés et, occasionnellement, de produits frais lorsqu'un vaisseau-cargo Progress ravitaille le train spatial, c'est parce que la Terre est quasiment à portée de main. En revanche, les voyageurs en partance pour Mars, qui quitteront notre planète pour deux ans et demi, ne pourront encombrer leurs armoires de boîtes de conserve. Etant donné le prix exorbitant du kilo de comestible envoyé dans l'espace, la NASA ne compte embarquer que le strict minimum.

AGRONOMES INTERPLANÉTAIRES Jouer aux agronomes interplanétaires sera de toute façon primordial puisque cela permettra de recycler les eaux usées et le gaz carbonique (CO₂) tout en « fabriquant » de l'oxygène. Le but est de reproduire en modèle réduit et en circuit très fermé ce qui se pratique sur Terre. Un potager sous serre hyperconcentrée en quelque sorte. Éclairées en lumière artificielle, les quinze à trente espèces de plantes sélectionnées plongeront leurs racines non dans de la terre, mais dans de l'eau. Les

scientifiques de l'université Cornell cherchent également des techniques pour recycler au mieux les déchets de culture. Ils tentent ainsi de se servir de micro-organismes pour convertir la paille de blé et d'autres résidus en huile. Ils souhaitent aussi fabriquer du sucre à partir de l'amidon produit par le blé et les pommes de terre.

Selon l'avis des spécialistes, la réussite de la conquête de Mars sera largement déterminée par les ressources psychologiques de l'équipage. En effet, vivre pendant trente mois dans une sorte de grande caravane, loin de sa famille, de son pays, de sa planète, risque d'être éprouvant mentalement. D'autant plus que les communications téléphoniques seront rares et pénibles puisque, distance oblige, il faudra attendre plusieurs dizaines de secondes entre la question et sa réponse.

« La NASA estime que seules de 10 % à 15 % des calories absorbées proviendront de la Terre. « Ces aliments importés, explique David Levitsky, seront probablement des graisses, des concentrés de saveurs, diverses viandes, des produits laitiers et quelques articles de luxe comme le chocolat. Cela permettra à l'équipage de sortir de l'ordinaire une fois par semaine et de faire une fête par mois, ce qui sera important pour briser la monotonie et l'isolement d'un long voyage dans l'espace. »

Le projet de réalisation d'un génopôle a été lancé à Evry

LE LANCEMENT OFFICIEL du projet de réalisation d'un génopôle a eu lieu, jeudi 5 février, à Evry (Essonne). Pierre Tambourin, chercheur en biologie et ancien directeur du département Sciences de la vie du CNRS, devait superviser ce programme qui vise à développer la fabrication de médicaments pour le traitement de maladies d'origine génétique (cancers, myopathies). Un protocole d'accord a été signé, fixant les participations du conseil général de l'Essonne (30 millions de francs), de la ville d'Evry (mise à disposition de locaux et de logements) et de l'Association française contre les myopathies (AFM, 60 millions de francs). La part de l'Etat sera cette année de 125 millions de francs. Ce génopôle réunira sur un même site des industriels et les chercheurs qui travaillent actuellement au projet Génome humain dans les laboratoires d'Evry (Centre national de séquençage, Centre de génotypage et Généthron). Les entreprises pharmaceutiques qui s'y installeront bénéficieront quasiment en temps réel des dernières découvertes des chercheurs. Rhône-Poulenc-Rorer, Euro Séquences Gènes Services et Applid Biosystems s'approprient à le faire. L'ambition affichée par les partenaires du projet est de bâtir un site unique en Europe, confortant ainsi la position de la France en matière de génétique humaine. (Corresp.)

Polémique autour d'un laboratoire rennais de l'Inserm

C'EST UNE HISTOIRE scientifique-politico-financière, comme le monde de la recherche ne les aime guère. Fondée ou non, elle a pour premier effet d'empoisonner les relations entre les protagonistes, au risque de ternir aussi leur image. Au centre de l'affaire, l'unité 391 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et son directeur, le docteur Bernard Bihain.

Ce laboratoire de « nutrition, métabolisme lipoprotéique et athérosclérose », hébergé par la faculté de médecine de l'université Rennes-I, a réussi à isoler voici quelques années une protéine hépatique (lipolysis stimulated receptor) capable de fixer les graisses alimentaires. Son intérêt : « canaliser » les graisses et éviter qu'elles ne se stockent dans les tissus adipeux, donnant ainsi un moyen de lutter contre l'obésité.

Encore fallait-il identifier le gène qui la « gouverne ». Pour mener à bien cette tâche, explique Bernard Bihain, un « contrat de collaboration de recherche » a été signé en février 1997, avec la société française Genset. « Au printemps, nous sommes parvenus à identifier ce gène », affirme-t-il, précisant que le 6 août une demande de brevet était déposée par l'Inserm et Genset.

FALSIFICATION SCIENTIFIQUE ?

C'est ici que commence la controverse. A la demande de l'université de Rennes, le directeur général de la recherche au ministère de l'éducation, Bernard Bigot, a mis en place, en septembre 1997, une commission d'audit scientifique. Selon plusieurs membres de l'équipe, qui ont témoigné sous le sceau de la confidentialité, Bernard Bihain aurait « privilégié et sélectionné des résultats en vue de conforter une hypothèse a priori ».

En clair, il se serait rendu coupable d'une falsification scientifique, en « vendant » à Genset un gène qui n'existe pas, l'article annonçant la localisation de ce dernier venant du reste d'être refusé par la revue britannique Nature. Accusation gravissime !

La commission d'enquête ayant estimé n'être « pas compétente » pour trancher, M. Bigot a rendu à mi-décembre ses propres conclusions. « Aucun élément formel, écrit-il, ne vient réfuter la recherche conduite par l'unité 391 et son directeur. L'accusé était blanchi et reconduit dans ses fonctions.

Pourtant, le ministre de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, vient de demander « un complément d'expertise scientifique ». Le rapport de la première commission d'audit n'ayant jamais été rendu public, cela « laisse planer toutes sortes d'hypothèses et crée un malaise », regrette Jacques Lenfant, président de l'université bretonne.

Bernard Bihain, pour sa part, s'estime victime d'« une cabale » alimentée par des lousouies financières, la demande de brevet déposée par l'Inserm et Genset laissant espérer de futures royalties. Mais ses méthodes de gestion « brutales » n'y sont peut-être pas étrangères non plus, d'autant que s'ajoute à l'affaire une querelle politico-universitaire.

L'accord entre l'Inserm et Genset prévoyait l'installation d'un nouveau laboratoire sur le campus Ker-Lann, construit à l'initiative du président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, Pierre Méhaignerie (UDF-Force démocrate). Une décision qui n'est pas du goût de tous, certains s'étonnant de la présence de ce complexe privé installé aux portes de l'université de Rennes.

A l'Inserm, on attend avec impatience le dénouement de cette affaire. « La lumière doit être faite très vite et dans une totale transparence, estime son directeur général, Claude Griscelli. Ou bien les soupçons seront levés, et l'équipe pourra à nouveau travailler sereinement ou bien, s'il le faut, les sanctions les plus sévères seront prises. »

Pierre Le Hir

Week-end en Morvois, les Castelnau-Perrier

Polémique autour d'un laboratoire rennais de l'Inserm

Week-end en Morvois, chez les Casimir-Perier

A Pont-sur-Seine, dans le « Pagus Mauripensis » des Carolingiens, visite aux vestiges d'une thébaïde Grand Siècle où se plurent Madame Mère puis les banquiers louis-philippards

A UNE HEURE ET DEMIE du périphérique, passé Nogent-sur-Seine et sa menaçante usine nucléaire, la Seine se tortille entre de souples collines, boisées ou embayées. C'est déjà l'Aube et encore la Champagne. Puisque Dominique Voynet, au nom de l'écologie et de l'aménagement du territoire, veut ressusciter nos anciens « pays », sachez qu'on est ici dans le Morvois, le Pagus Mauripensis des Carolingiens.

L'hiver, les débordements du fleuve viennent geler au pied des fermes, les peupliers givent et il suffit de quelques poules noires, d'une brouette et de quelques barques abandonnées pour que le paysage tourne au Breughel l'ancien. On se sent extrêmement loin de Paris.

Côté histoire, on pourrait aussi remonter fort haut, lorsque Pont-sur-Seine, aux âges romains, s'appelaient Duodectim Pontes, « Douze-Ponts », ou quand Jeanne de Navarre apporta cette précieuse cité passante en dot à Philippe le Bel. Contentons-nous cette fois d'aller seulement jusqu'au sieur Bouthillier, bras droit de Richelieu dont il fut surintendant des finances. On rapporte que le cardinal récompensa la vertu de ce commis de l'Etat en lui remettant assez d'écus pour offrir, à Pont, à sa

femme qui portait le nom dumasien de Bragelonne, « l'une des plus belles demeures de France » (la Grande Mademoiselle). Elle échut ensuite à Xavier de Saxe - oncle maternel de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X - qui bourra les sous-terrains de porcelaines de chez lui.

Faisons cependant notre deuil de ce château dont la masse classique - dessinée par Le Muet, architecte de plusieurs fameux hôtels du Marais - cousinait avec celle de Maisons-Laffitte. En 1814, il fut féroce brûlé, après avoir été sciemment bourré de foin, par le dauphin du Wurtemberg, traité à Napoléon. Sa sœur Catherine (épouse du roi Jérôme de Westphalie, dernier frère de l'empereur) lui avait pourtant écrit, quelques mois avant la campagne de France, qu'elle venait d'« être reçue à merveille à Pont ». Et ce, par Madame Mère, à laquelle Napoléon avait fait don en 1805 du palais champêtre des Bouthillier.

Laetitia, malgré son esprit de « cumulation », dépensa des fortunes pour aménager cette résidence secondaire qu'elle dut quitter à contrecœur lors de la débâcle de son fils, mais que Louis XVIII lui permit galamment de revendre. C'est ainsi que s'y établit pour un siècle et demi les

Casimir-Perier. Le banquier, un moment principal ministre de Louis-Philippe, eut le loisir, avant de mourir du choléra en 1832, de se rebâtir ici un castel. Son fils Casimir II, député de l'Aube et ministre de l'intérieur durant six jours en 1871, n'ayant pu empêcher la voie ferrée et un canal séquanien d'être tracés au bas de son parc, piqua une colère et jeta bas le bâtiment paternel.

Une brouette, quelques barques abandonnées, le paysage tourne au Breughel l'ancien

Le bonhomme avait des goûts en avance sur son temps et il se réinstalla un peu plus haut sur le coteau, dans les splendides communs de brique rouge et de grès, de plain-pied, imaginés par Le Muet et rénovés par Madame Mère. Les fondations furent faites sous Casimir III, président de la République en 1894-1895, démissionnaire sur un coup de tête après une gueulante contre l'instabilité gouvernementale.

Lorsque Casimir le Bref mourut en 1907 commença le long règne dont tout Pontois est aujourd'hui encore nostalgique, de « la bonne M^{me} Sommier ». Germaine Casimir-Perier (1881-1968), fille de l'éphémère hôte de l'Elysée, mariée au riche industriel Edme Sommier, dit le « roi du sucre », veuve en 1945, partagea sa vie entre le « Versailles de Fouquet », Vaux-le-Vicomte, qu'elle possédait également et Pont où elle était née. Le dimanche, elle ouvrait ses jardins pontois à la popu-

lation. Paulette Semoutre, qui, à présent, fait consciencieusement visiter l'église sans curé de Pont, à l'intérieur entièrement peint en 1636 à la façon d'un appartement par Eustache Lesueur (le « Raphaël français »), évoque elle aussi « la grande époque de M^{me} Sommier où on pouvait venir se promener sous ses beaux cèdres à condition de ne pas couper de fleurs ».

En 1998, il n'y a plus de massifs mais les cèdres sont toujours là comme le gros pigeonier d'ancien Régime, la pièce d'eau avec fontaine permanente, la veranda aux vitres bleu irisé et les arcades à l'italienne fermant la cour d'honneur. Tout disparaît sous le lierre, les ronces, le buis. L'édifice n'a jamais été classé ni protégé. Les œuvres d'art accumulées sur les trois Casimir, ainsi que leur bibliothèque, se sont envolées il y a belle lurette. Des cambrioleurs intrépides ont néanmoins fracassé quelques croisées. A part quelques corbeaux, pas une qui vive en ce mois de février embrumé, sur ce site à la Belle au bois dormant.

Après la mort sans postérité de Germaine, il y a trente ans, ses héritiers, un duc et un marquis lointains, vendirent le domaine par bribes. La maison de maître fut même séparée de sa ferme. L'actuel propriétaire du château propose de transformer - pourquoi pas s'il respecte la ligne architecturale et les arbres centenaires ? - en centre de convalescence. En attendant, le ci-devant fief des Casimir-Perier, avec sa légende historique antérieure et son exemplaire cachet grand-bourgeois XIX^e siècle, mériterait d'être mis en valeur. Malgré sa désertion, la thébaïde de Pont a su préserver son âme. Ce n'est peut-être que celle d'une fille à papa de la III^e République mais qu'importe...

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz



DESSIN LIONEL FORKTER

fréquentés par les étrangers, où se concentrent une foule de mendiants professionnels. En arpentant la campagne, on vit 85 % des Indiens, on mesure la richesse des traditions locales, le degré de culture du paysan qui, même s'il ne sait pas lire, connaît le Ramayana et le Mahabharata par cœur. A Pécart des autoroutes à touristes, même au Rajasthan, on retrouve l'hospitalité simple et vraie.

Florence Evin

PARTIR

■ MALTE EN FÊTES. Malte, au cœur de la Méditerranée, à deux heures trente d'avion de France, se remue les ménages pour meubler son calendrier et illustrer le sens de la fête qui, insiste-t-on, caractérise ses habitants. S'y succéderont ainsi un Carnaval réputé (20-24 février), un Marathon de niveau international (le 1^{er} mars), la Semaine salote (3-12 avril) et, du 23 au 26 avril à La Valette, un festival destiné à mettre en valeur le passé et l'architecture baroque de la capitale. Point culminant, la célébration du bicentenaire de la venue de Bonaparte, durant six jours, dans l'île avec, du 7 au 14 juin, une reconstitution historique qui retracera les temps forts de ce séjour qui marqua profondément la vie de l'archipel. * Office national du tourisme de Malte, 9, ch^e Trévise, Paris 9^e, tél. : 01-48-00-03-79.

■ UN TOIT POUR LA COUPE DU MONDE. Pour ceux qui ne savent pas où se loger (la plupart des hôtels sont déjà complets) durant la Coupe du monde de football (du 10 juin au 12 juillet), le service Minitel 3617 Bonnes Vacances propose des locations, du studio à la maison pour une vingtaine de personnes. Émanant de particuliers et réactualisées en permanence, ces offres couvrent les zones situées autour des dix villes hôtes de la compétition. Les prix sont annoncés « raisonnables ». Ainsi un appartement (5 personnes) dans la banlieue parisienne et un appartement (4 personnes) à Marseille pour 3 000 F la semaine ou une grande maison (24 personnes) près de Bordeaux à 6 000 F la semaine. * Minitel 3617 Bonnes Vacances (3623 en vitesse rapide), 5,57 F la minute ; audiotel (08-36-69-36-37), 2,23 F la minute ; internet (http://www.abritel.fr) avec photographies des locations proposées.

■ CAP SUR LA CÔTE. Faire le plein de couleurs, de senteurs et de soleil au bord de la Méditerranée, entre Nice et Cannes, c'est ce que proposent, jusqu'à la fin du mois d'avril, dix-huit hôtels du groupe Accor (du 2 au 4 étoiles) à partir de 1 760 F par personne pour deux jours/deux nuits et de 2 690 F pour six jours/six nuits avec l'avion, l'hébergement en chambre double, les petits déjeuners, une voiture avec kilométrage illimité et une activité à choisir parmi différents thèmes (visite d'une parfumerie de Grasse, casino, sortie en famille au parc de Marineland, 58 musées et monuments de la région, tennis, golf). * Réservation, de Paris, au tél. : 01-60-79-62-62 et, en province, au numéro Azur : 0-801-63-08-04.

■ LES PIEDS DANS L'EAU. Répartis sur l'ensemble du littoral métropolitain et les DOM-TOM, 49 hôtels-restaurants (de 2 à 4 étoiles) qui ont un accès direct à la mer, sans route ni parking à traverser sont réunis sous le label « Les Pieds dans l'eau » et présentés dans un guide qui accueille cette année seize nouveaux venus. Hors saison (et hors vacances scolaires), deux formules sont proposées, uniquement sur réservation : des « Week-ends saveurs » (2 nuits avec petit déjeuner pour 2 personnes et un repas à base de produits de la mer), de 950 F à 2 500 F, et des « Semaines pieds dans l'eau » (7 nuits avec petit déjeuner pour 2 personnes), de 2 500 F à 7 400 F. * Guide gratuit « Les Pieds dans l'eau », 87, allée Lancelot du lac, 35136 Rennes 5^e Jacques, tél. : 02-99-31-26-35.

Carnet de route

● Livres. Letizia, Napoléon et sa mère, de Alain Decaux, Perrin, 340 p., 149 F. ; Huit églises du Nogentais, de Gabriel Dollat, opuscule illustré en vente 5 F, à l'épicerie de Pont-sur-Seine. Guide Michelin Champagne. ● Monuments. Visite gratuite de Pont-sur-Seine et notamment de la curieuse et méconnue église peinte Saint-Martin, en s'adressant à M^{me} Semoutre, tél. : 03-25-21-44-95.

● Hébergement. A Provins, à 25 kilomètres de Pont en venant de Paris, Hostellerie de la Croix-d'Or, 1, rue des Capucins, tél. : 01-64-00-01-96. « Le plus ancien hôtel-restaurant de France », fondé en 1270, a reçu, dit-on, Charles-VII, Jeanne d'Arc, Balzac (dont le roman Pierrette a pour cadre Provins), Jules Verne, Violette Trévisis, Edme et Germaine Sommier. Menu à partir de 98 F ; chambre à partir de 230 F.

L'Inde à l'affiche

Le 15 août 1997, la terre de Gandhi célébrait le cinquantième de son indépendance. Les festivités continuent jusqu'à l'été prochain. A Paris, l'Inde s'affiche, ce mois-ci, avec un spectacle de kathakali - théâtre-danse du Kerala - à la Maison des cultures du monde et trois expositions-ventes au Bon Marché, à la Samaritaine et aux Galeries Lafayette (Le Monde du 7 février). Pour l'occasion, les grands magasins s'associent avec des professionnels du voyage : Kuoni pour la Samaritaine (circuit « Turbans et saris » : 11 790 F en pension complète, 13 jours, 20 personnes, départ Paris ou province) ; Accor Tour pour le Bon Marché (circuit « Inde du Nord », une semaine Mandava-Jaipur-Agra, 9 500 F) ; Asia pour les Galeries Lafayette, avec son « Triangle moghol » (Delhi-Agra-Jaipur, en groupe de 16 personnes, 6 900 F), qui figure en « premier prix » dans une mini-brochure à côté de circuits individuels en voiture avec chauffeur. Quelque 65 000 Français ont visité l'Inde en 1997 ; près de la moitié se sont rendus

an Rajasthan, attirés par les ors et les paillettes des palais kitsch bâtis en plein désert par les maharadjahs. « Après une stagnation de quatre ou cinq ans, à la suite des émeutes, notamment de Bombay, la destination, peu sensible aux modes, est repartie », explique Caroline Fumeron, de Nouvelles Frontières, premier tour-opérateur sur ce marché (12 000 personnes en 1996-1997). « Depuis 1995, on observe 10 % à 12 % de croissance par an. En trois mois, on a enregistré un boom de 40 % des réservations. » Points forts : des prix négociés avec les hôteliers, dont elle dit obtenir 30 % à 50 % de remise, notamment auprès des principales chaînes, Taj, Oberoi, Ashok ; la souplesse (« En Inde, on peut tout proposer, tout est possible ») ; et des endroits secrets, pavillons de chasse et autres lieux de villégiature des radjahs, transformés peu à peu en guest-houses à l'écart des pôles touristiques, qu'elle ne dévoile pas en brochure. « Il suffit de demander un devis dans une agence pour obtenir satisfaction », assure-t-elle. Un billet d'avion France-Inde à prix réduit en échange de contraintes d'utilisation coûte de 3 500 F à 4 500 F selon les compagnies. La location d'une

Ambassador, berline indienne, copie de la Morris Oxford 1959, avec chauffeur parlant anglais, revient à 2 450 F la semaine. Si on opte pour un tête-à-tête avec étapes de charme dans des petits palais, il faut prévoir 3 500 F par personne (véhicule privé inclus). On trouve, dans les propriétés privées de campagne (forts, manoirs ou châteaux d'opérette) des chambres bien tenues pour 150 F à 400 F, alors qu'une suite historique dans le palais privé d'Udaipur se réserve pour 2 900 F. Consulter aussi Voyageurs en Inde, Les Orientalistes, Oriens et La Route de l'Inde. Aux vols intérieurs, souvent retardés, on préférera le train très bon marché et les nouvelles lignes à grande vitesse du Shatabdi Express (100 km/h) qui sont en service entre Delhi, Jaipur, Agra, Khajuraho, Lucknow, etc. Par exemple pour sillonner le Karnataka (avec une voiture à la gare de Bangalore) et voir Hampi, capitale du premier empire hindou, intacte, admirable et très rarement visitée. On peut aussi descendre vers le Gujarat où les tribus du Kutch fonctionnent des patchworks baroques. Mieux vaudrait éviter les sites trop

3615 Bye Bye
TUNISIE Djerba 1 850 Frs
Vols + 8 jours en 1/2 pers. Hôtel 3* - Transp.

3615 Bye Bye
THAILANDE Ile de Kho Samui 5 420 Frs
Vols + 9 jours avec P. Déj. Hôtel 4* - Transp.

Directours
ANTILLES FÉVRIER
DISPOS départs 13,20 et 21/02
1) Martinique vol + hôtel
Bais de Gaillon*** 7 180 F
1/2 pension. Enfants 4 460 F

Online
MARRAKECH 2 817 FF
9 jours/7 nuits Vol + Hôtel 4* en 1/2 pers.

VOYAGEZ MOINS CHER !
Vols, Séjours, Croisières
Nouvelles offres chaque jour.
3617 ON SOLDE

ADVANCE TOURS
Séjours Cuba 1 semaine
Hôtel Cuatro Palmas***
Petit déjeuner
Juin : 5 520 F
Vols Air France

HAUTES-ALPES
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
Part. Régional, 5 km de St-VERAN
Neige - Soleil - Tous Skis

SKI DE FOND HAUT-JURA, 3h Paris TGV
Vos et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme Comtoise du XVIII^e.

DE NOËL À PÂQUES
SKI ET SOLEIL EN SUISSE
loin de la chaleur des villes
Tél. 00 41 27 783 11 22

La Boutique CROISIÈRES
Agence de voyages 100% CROISIÈRES
BLEU DE L'ATLANTIQUE (25000)
en 10 JOURS (08/09) (11/09) (12/09)

3615 TRAVELTOUR
SENEGAL 3 450 F
vol + hôtel + vols intérieurs
CANADA 5 990 F
vol + hôtel + vols intérieurs

Chaque semaine
retrouvez la rubrique
"EVASION"
renseignements :
01.42.17.39.40

Un temps d'avril, doux et ensoleillé

UN ANTICYCLONE se maintient sur la France et nous protège des perturbations atlantiques. Le temps doux, calme et ensoleillé persistera toute la semaine. Les températures de l'après-midi de jeudi seront dignes d'un mois d'avril.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Quelques passages de nuages élevés n'empêcheront pas le soleil de briller largement. Le vent de sud à sud-ouest sera modéré près des côtes. Les températures maximales avoisineront 12 à 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Sur l'extrême-nord du pays, quelques nuages élevés voleront par moments le ciel, mais le soleil sera prédominant. Ailleurs, le beau temps sera au rendez-vous. Il fera 11 à 15 degrés au meilleur moment de la journée.

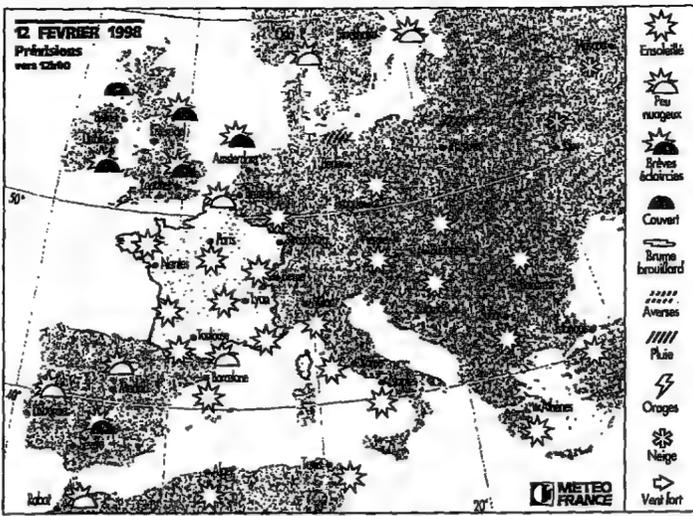
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-

Comté. - Après dissipation de quelques brouillards locaux, le soleil brillera largement sur l'ensemble des régions. Il fera doux, avec 12 à 15 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Après dissipation des brouillards matinaux, la journée s'annonce bien ensoleillée. Les températures seront douces pour la saison, avec 16 à 21 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - La journée sera printanière, avec un ciel bleu, sans nuage. Il y aura encore quelques gelées matinales, mais l'après-midi le thermomètre marquera 16 à 18 degrés sur le Limousin, et 12 à 15 degrés ailleurs.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Quelques nuages bas inoffensifs masqueront le soleil par moments sur le Languedoc-Roussillon. Ailleurs, le soleil brillera sans partage. Les températures maximales avoisineront 15 à 19 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

TUNISIE-LIBYE. Départ chaque dimanche, de Paris, du circuit « Tripolitaine antique » (organisé par Couleurs locales) qui permet de visiter les grands sites libyens de Sabratha et Leptis Magna, deux cités fleurons de l'Afrique romaine, difficiles d'accès. Les liaisons aériennes se font par Djerba et le Sud tunisien en charter, puis en véhicule 4x4 (4 personnes minimum), avec guide et chauffeur pour Sabratha (240 km), Tripoli et Leptis Magna (123 km). Forfait d'une semaine, avec 3 jours à Djerba, de 4 680 F à 4 880 F, jusqu'au 31 mars. Réservations en agences.

KENYA. Une épidémie de malaria frappe deux districts à l'ouest du Kenya, Kisi et Nya-mira, depuis la fin janvier. Trois cent cinquante-quatre personnes seraient déjà mortes.

PRÉVISIONS POUR LE 12 FÉVRIER 1998

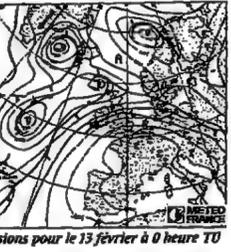
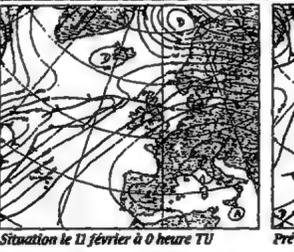
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	2/15 S
AJACCIO	NANTES	4/15 S
BIARRITZ	NICE	8/16 S
BORDEAUX	PARIS	4/14 S
BOURGES	PAU	4/18 S
BREST	PERPIGNAN	7/12 S
CAEN	RENNES	5/12 S
CHERBOURG	ST-ETIENNE	5/13 N
CLERMONT-F.	STRASBOURG	4/19 S
DION	TOULOUSE	9/11 S
GRENOBLE	TOURS	1/13 S
LILLE	FRANCE outre-mer	0/10 S
LYONS	CAIENNE	3/16 S
MARSEILLE	PORT-DE-FR.	4/18 S
	NOUMEA	26/31 P

PAPEETE	27/31 C
POINTE-A-PIT.	22/29 S
ST-DENIS-RE.	27/30 P
EUROPE	
AMSTERDAM	8/12 N
ATHENES	9/18 S
BARCELONE	7/14 S
BELFAST	11/14 C
BELGRADE	8/14 S
BERLIN	8/12 P
BERNE	-1/8 S
BRUXELLES	6/12 N
BUCAREST	-7/9 S
BUDAPEST	3/14 S
COPENHAGUE	4/9 P
DUBLIN	11/14 N
FRANCFORT	0/10 S
GENEVE	3/11 S
HELSINKI	-6/1 N
ISTANBUL	5/12 S

KIEV	1/7 *
LISBONNE	11/18 N
LIVERPOOL	10/13 N
LONDRES	10/16 N
LUXEMBOURG	1/9 N
MADRID	4/13 S
MILAN	2/14 S
MOSCOU	-6/2 *
MUNICH	8/14 S
NAPLES	8/12 P
OSLO	-1/8 S
PALMA DE M.	5/17 N
PRAGUE	-7/9 S
ROME	8/17 S
SANTAGOCHI	12/18 N
SEVILLE	-1/2 S
ST-PETERSB.	-7/1 N
STOCKHOLM	-4/7 N
TENERIFE	13/17 S
VARSOVIE	5/9 P

VENISE	4/15 S
VIENNE	3/14 S
ANNEMBOUR	21/26 P
BUENOS AIR.	15/24 S
CARACAS	24/29 N
CHICAGO	0/3 C
JAMA	25/29 P
LOS ANGELES	10/16 C
MEXICO	10/22 S
MONTREAL	-4/2 P
NEW YORK	6/12 P
SAN FRANCIS.	10/13 P
SANTIAAGO	14/29 S
TORONTO	-3/3 C
WASHINGTON	8/15 S
AFRIQUE	
ALGER	7/19 S
DAKAR	20/25 S
KINSHASA	23/31 P
TOKYO	4/17 S



PRATIQUE

Comment contester les contraventions devant le tribunal de police

A PARIS, sur 7 millions de contraventions dressées chaque année pour stationnement payé ou faux, la moitié sont contestées devant le tribunal de police - qui relettre 3 millions de réclamations et en rendent 500 000. Sans compter les recours gracieux, qui sont tenus par un nombre de contrevenants évalué à 1,5 million.

Dans quelles circonstances et selon quelle procédure peut-on engager une réclamation si l'on estime pouvoir contester la sanction ? Prenons l'exemple du docteur Lucie V., voyant arriver un commandement d'huissier lui réclamant 2 370 francs pour 5 procès-verbaux de stationnement gênant. Elle avait bien reçu des amendes forfaitaires majorées, mais comme à l'accoutumée elle les avait envoyées à l'ordre des médecins - qui se chargeait de les faire annuler.

La contestation d'une contravention est une procédure courante. Nul besoin d'un avocat, il suffit d'adresser au tribunal de police une lettre recommandée avec accusé de réception, où l'on expose ses arguments, avec un double à l'huissier pour faire suspendre la procédure, car « le fait de contester annule le

titre exécutoire ». Le docteur V. a expliqué qu'étant médecin biologiste elle doit effectuer des prélèvements au domicile des malades. Elle s'efforce de se garer correctement, mais il lui arrive parfois de stationner sur des emplacements non autorisés. Elle se conforme à l'accord passé en 1977 entre l'ordre des médecins et la préfecture de police de Paris, en évitant les bateaux, les zones de livraison, les arrêts et couloirs d'autobus et le stationnement en double file. Elle a donné au président du tribunal une photocopie de la circulaire.

« La stationnement était gênant », rétorque l'officier du ministère public. Mais aucun détail sur les infractions commises ne figure sur les

procès-verbaux. « L'accord avec l'ordre des médecins est une tolérance, et non un droit », poursuit-il. Là réside l'ambiguïté : le représentant du parquet considère que la circulaire n'a aucune valeur juridique, alors que ce texte a été négocié avec la préfecture de police. Cependant, le docteur V. sera finalement relaxée.

UN DÉLAI DE TRENTE JOURS

Avant de se lancer dans la procédure, il faut peser ses chances de succès et présenter des arguments solides, étayés par des preuves. Si la date du procès-verbal est erronée, s'il ne comporte ni le numéro matricule ni la signature de l'agent, il sera annulé.

Mais il sera inutile d'alléguer que les parcemètres n'ont pas été vérifiés par les services des poids et mesures, que les horodateurs n'acceptent pas les billets de banque, ou que les zones de livraison sont contraires à l'égalité des citoyens devant la loi. Inutile aussi de prétendre que l'on a bien mis en évidence son ticket d'horodateur : la parole de l'officier de police assermenté prévaut sur celle du simple citoyen.

Si on soutient que l'horodateur était en panne, ou que la voiture se trouvait au-delà du pameau d'interdiction de stationner, il faut le prouver, photos ou témoignages à l'appui. « J'ai obtenu la relaxe d'un client en faisant constater par huissier, que, dans une rue, les contraventions n'avaient pas été épinglées également tous les véhicules en contravention », raconte Bernard-Georges Tichit, avocat à Vincennes.

La femme enceinte qui se gare en catastrophe devant la clinique pour cause d'accouchement imminent verra le dossier classé, sur présentation du certificat d'hospitalisation. Un automobiliste qui avait vendu sa voiture à un garagiste indélicat qui la prêtait à des clients, a pu prouver qu'il avait bien envoyé le certificat de cession au fichier national des véhicules et opéré la mutation de carte grise dans les délais.

Lorsqu'on reçoit une amende forfaitaire simple (de 75 francs à 230 francs pour un stationnement dit fautif), on dispose d'un délai de trente jours pour demander un recours gracieux au parquet, ou, à Paris, au préfet de police, qui doit le transmettre au parquet. Le plus souvent, la lettre reste sans ré-

ponse. On reçoit alors un avis d'amende forfaitaire majorée (AAFM), qui s'élève au minimum à 230 francs, auxquels s'ajoutent 50 francs par rappel du Trésor public pour une contravention simple, mais qui peut atteindre 2 500 francs pour un stationnement dans un couloir d'autobus.

Le tribunal ne pourra pas ramener le montant de la contravention à un taux inférieur à celui de l'amende forfaitaire, sauf en cas de relaxe, ou si le contrevenant peut prouver qu'il a sollicité le recours gracieux. C'est pourquoi il faut envoyer sa lettre, dont on conservera une photocopie, en recommandé avec accusé de réception.

« TOUJOURS LES MÊMES »

Lorsqu'on reçoit l'AAFM, on dispose d'un nouveau délai de trente jours pour contester devant le tribunal de police. Là aussi, il faut le faire par lettre recommandée avec accusé de réception. Le parquet peut classer l'affaire s'il juge la contestation fondée : par exemple, un PV mal rédigé ou une erreur de numéro minéralogique. Il peut convoquer l'intéressé en audience publique. Il peut enfin juger par or-

donnance pénale, sans convoquer la personne. Celle-ci dispose alors d'un mois pour faire opposition à l'ordonnance pénale et demander à être entendue par le tribunal.

Le magistrat peut prononcer la relaxe, la dispense de peine, voire étaler les paiements si le contrevenant est en situation précaire. On peut faire appel, mais il vaudra mieux alors recourir aux services d'un avocat (il en coûtera au minimum 2 000 à 3 000 francs), car la cour d'appel, plus sévère, est en mesure de doubler le montant de l'amende, surtout si elle a affaire à des « récidivistes ».

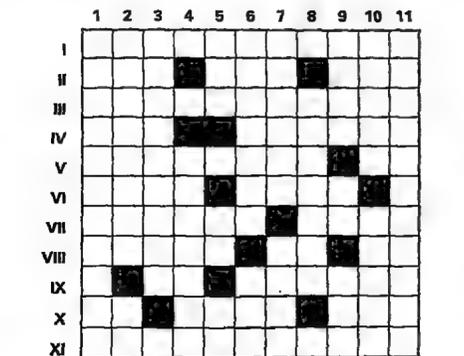
« Les recettes des amendes pour stationnement fautif et payant s'élèvent à 1,5 milliard de francs. Mais les 3 millions de contestations rejetées chaque année sont le fait de 150 000 personnes, toujours les mêmes », déplore Gérard Peuch, chef du parquet. Certains contrevenants sont passés maîtres dans l'art de faire traîner la procédure. Le 18 juin 1995, jour de l'élection de Jacques Chirac, un recordman de la contravention a ainsi été amnistié d'un montant de 785 000 francs !

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98037

505 Jours de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Leur union à travers le monde n'est qu'une belle image. - II. Rapproche les lieux. Mesure le rayonnement. Au Nigeria. - III. Est tout ouïe à son travail. - IV. Matériau pour le précédent. Sorti armée du crâne de Zeus. - V. Prépare la couverture. Conjonction. - VI. Né. Ouvre au rugby. - VII. Politiques de la main tendue mises en application. Coule à Munich. - VIII. Se servira. Est passée de Richelieu à Mitterrand.

VERTICALEMENT

I. Avec lui, il faut que ça saute. - II. Remis bout à bout. Possessif. - III. Stérilisé chimiquement. - IV. Facilite la lecture des gros ouvrages. - V. Lentilles. Voyelles. Points opposés. - VI. Enfants de l'amour. Va avec mesure. - VII. Négation. - IX. Note. Tenue de sport d'hiver. - X. Bas de gamme. Pièce de charpente. Pour faire un petit tour en l'air. - XI. Qui ont retrouvé leur calme.

Partagée avec bonheur. Fines gouttelettes. - 3. Voies rurales. - 9. Faire la séparation. En France. Attraction. - 10. Affaire. dur et noir. Vient du fondement. - 11. Le BCC les a fait disparaître.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98036

HORIZONTALEMENT

I. Microclimat. - II. Amoureuse. - III. Limes. Gants. - IV. Été. Jetait. - V. Datcha. Isba. - VI. Ite. Ase. Et. - VII. Cession. Fr. - VIII. Tu. Arnaquai. - IX. Irène. SMIC. - X. Rance. Ane. - XI. Négativité.

VERTICALEMENT

1. Malédiction. - 2. Imitateur. - 3. Comètes. Erg. - 4. Rue. Sanaa. - 5. Ors. Hairent. - 6. Ce. Jason. Cl. - 7. Luge. ENA. Ev. - 8. Isatis. Qs. - 9. Menas. Fumât. - 10. Tibétaine. - 11. Testarités.

BRIDGE

PROBLÈME N° 1775

UNE SPECTACULAIRE PRÉCAUTION

Voici une donne de partie libre publiée par l'expert américain R. Bian dans *Bridge World Magazine*. Au début, cachez les mains d'Est-Ouest.

♠ 873
♥ R65
♦ R7
♣ DV742

♠ AD4
♥ V93
♦ ADV653
♣ 5

♠ 9652
♥ AD8742
♦ 8
♣ AR

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud Ouest Nord Est
1 ♥ 2 ♦ 2 ♥ passe
4 ♥ passe passe passe

Ouest a entamé l'As de Carreau pour le 10 d'Est et a continué Cur-

reau. Comment Sud aurait-il dû jouer pour gagner QUATRE CCEURS contre toute défense ?

Réponse

Une fois admis que les atouts ne sont pas 4-0, quel est le risque de chute ? C'est celui qu'une des mains adverses (Ouest dans cette donne) a un singleton à Trèfle et trois atouts. En effet, si Sud a le réflexe (normal) de défausser un Pique sur le Roi de Carreau, il va chuter de la façon suivante : après le Roi de Carreau et ayant tiré As Dame de Coeur, il Jouera l'As et le Roi de Trèfle, mais Ouest coupera et contre-attaquera Pique pour deux levées de chute. Alors que pour gagner il suffisait de jeter le Roi de Trèfle sur le Roi de Carreau ! Ensuite, As Dame de Coeur, As de Trèfle, Roi de Coeur et Dame Valet de Trèfle pour défausser deux Piques et réaliser dix levées.

Evidemment, on ne peut pas trop blâmer ceux qui n'auraient pas pensé à ce jeu de sécurité. En tournoi par paires, il serait normal de réaliser onze ou douze levées, mais pas en partie libre.

LA CHUTE OU LE TOP

Au VII Festival des jeux de l'esprit, à Cannes en 1993, l'Open par paires avait été remporté par Mul-ton et Palau. Voici une donne qui a contribué à leur victoire.

♠ D973
♥ ARV96
♦ 1084
♣ 8

♠ AV86
♥ 8732
♦ V65
♣ 75

♠ 102
♥ 1054
♦ R3
♣ ADV1042

♠ R5#
♥ D
♦ AD972
♣ R963

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest Nord Est Sud
passe passe 1 ♣ 1 ♣
1 ♥ contre 2 ♣ contre
passe 2 ♦ passe 2 ♣
passe 3 ♣ passe 3 SA...

Ouest a entamé le 7 de Trèfle. Est, craignant que Ouest n'ait qu'un Trèfle, a pris avec l'As et a joué la Dame, alors qu'il eût été mieux joué de fournir le 10 à la première levée. Comment Mul-ton, en Sud, n'a-t-il gagné TROIS SANS ATOUT avec une de mieux contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le « contre » de Nord montrait quatre cartes à Pique, et celui de Sud indiquait une belle intervention. La redemande de « 3 Trèbles » était un cue-bid forcing pour la meilleure manie.

Philippe Brugnon

TUNISIE-LIBYE. Départ pour l'Algérie de Paris du samedi 12 février 1998...



Portrait of a man, likely related to the Tunisian-Libya article.

Police

Police... information regarding law enforcement or public safety.

Police

Police... information regarding law enforcement or public safety.

DISPARITIONS

Alby Cullaz
Un idéal du jazzman au service des autres

LE CONTREBASSISTE de jazz français Alby Cullaz est mort lundi 9 février, à Paris, des suites d'un cancer. Il était âgé de cinquante-six ans.

On retiendra plus particulièrement sa participation régulière aux formations du pianiste Michel Grallier, du saxophoniste Steve Grossman, du trompettiste Chet Baker...

Sylvain Sticler

WANG PING, haut responsable communiste chinois, compagnon de Mao Zedong durant la Longue Marche (1934-1935), est mort, dimanche 8 février, à Pékin, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

GÉRARD SÉTY, comédien au cabaret, au théâtre, au cinéma et à la télévision, est mort dimanche 1er février à Maisons-Laffitte. Né le 13 décembre 1922 à Paris...

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Au nom de toute la famille, Georges VAYROU et Virginie laissent le soin à Caroline et Benoît FABRE d'annoncer la naissance de Marin.

Anniversaires de naissance

Dominique, très heureux anniversaire pour ses cinquante ans. Qu'est-ce qu'on t'aime! Paul et Jacqueline.

Décès

Jean ARBAULT, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur honoraire de mathématiques à l'université de Dijon.

M. Raymond ATTALI, son épouse, le docteur et M. Jean-Raymond ATTALI, le docteur Anne-Michèle ATTALI, M. et M. Paul ATTALI, ses enfants.

M. Raymond ATTALI, chevalier de l'Ordre national du Mérite, chevalier des Palmes académiques.

M. et M. Claude MARZAUX, M. Marc MARZAUX, ont la douleur de faire part du décès de M. Roger MARZAUX, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier des Palmes académiques.

M. et M. Jean BOINET, son épouse, M. et M. Michel Perouse et leurs enfants, M. le docteur Eric Boumiol, M. le docteur Sylvie Boumiol et leurs enfants.

M. Jean BOINET, survenu le 9 février 1998, à Paris-16, à l'âge de soixante-deux ans.

Ancien expert près la cour d'appel de Paris, Jean Boinet avait fondé l'Office technique et juridique de la presse et de la communication il y a quarante ans. Véritable « homme de presse », son charisme lui avait toujours permis de concilier ses amitiés et les exigences de sa profession.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 février 1998, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy, 88, rue de l'Assomption, Paris-16, où l'on se réunira à 11 heures précises.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise. Cet avis tient lieu de faire-part.

47, rue du Raoulagh, 75016 Paris.

Souhaitez la SAINT-VALENTIN dans le Carnet du "Monde" le 14 février 70 F HT LA LIGNE

La Fédération des ateliers de psychanalyse

M. Huguette LAWRENCE FRIEDMAN, survenu le 8 février 1998.

La cérémonie se tiendra le jeudi 12 février, à 9 h 30, au cimetière Saint-Jacques, 20, rue des Tamaris, Paris-13e.

L'équipe du BAPU Pascal a la douleur de faire part de la disparition de leur collègue et ami.

Huguette LAWRENCE FRIEDMAN, psychanalyste, décédée le 7 février, en exprime sa plus vive sympathie à sa famille.

M. et M. Jean-Paul Lery, née Simone Doucet, Marie-Agnès et Antoine Servant, Richard et Rosann Lery, Nicolas Lery, Jérôme et Talma Lery, François-Xavier et Laurence Lery, ses enfants.

Jean-PAUL LERY, ingénieur de l'École polytechnique (promotion 1947), survenu le 7 février 1998, à l'âge de soixante ans.

Il s'est éteint dans la paix du Seigneur, aidé par l'amour des siens.

Ses obsèques seront célébrées par le Père Daniel Vinson, le jeudi 12 février, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 168, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly (Hauts-de-Seine).

Il sera inhumé au cimetière Saint-Paul, à Gravelines (Manche), où il souhaitait reposer.

M. et M. Serge MARZAUX, sa belle-sœur, M. et M. Claude MARZAUX, M. Marc MARZAUX, ont la douleur de faire part du décès de M. Roger MARZAUX, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier des Palmes académiques.

Madame, Jean-Pierre, Catheline et Françoise, ses enfants, Patricia, Christian, Sonia, Sabrina, Stanislas, Natacha, Vladimir, Soledad, Mercedes, Verónica Guadalupe, Stéphane et Clément, ses petits-enfants.

Madame, Jean-Pierre, Catheline et Françoise, ses enfants, Patricia, Christian, Sonia, Sabrina, Stanislas, Natacha, Vladimir, Soledad, Mercedes, Verónica Guadalupe, Stéphane et Clément, ses petits-enfants.

Madame, Jean-Pierre, Catheline et Françoise, ses enfants, Patricia, Christian, Sonia, Sabrina, Stanislas, Natacha, Vladimir, Soledad, Mercedes, Verónica Guadalupe, Stéphane et Clément, ses petits-enfants.

Madame, Jean-Pierre, Catheline et Françoise, ses enfants, Patricia, Christian, Sonia, Sabrina, Stanislas, Natacha, Vladimir, Soledad, Mercedes, Verónica Guadalupe, Stéphane et Clément, ses petits-enfants.

Madame, Jean-Pierre, Catheline et Françoise, ses enfants, Patricia, Christian, Sonia, Sabrina, Stanislas, Natacha, Vladimir, Soledad, Mercedes, Verónica Guadalupe, Stéphane et Clément, ses petits-enfants.

Madame, Jean-Pierre, Catheline et Françoise, ses enfants, Patricia, Christian, Sonia, Sabrina, Stanislas, Natacha, Vladimir, Soledad, Mercedes, Verónica Guadalupe, Stéphane et Clément, ses petits-enfants.

Madame, Jean-Pierre, Catheline et Françoise, ses enfants, Patricia, Christian, Sonia, Sabrina, Stanislas, Natacha, Vladimir, Soledad, Mercedes, Verónica Guadalupe, Stéphane et Clément, ses petits-enfants.

Madame, Jean-Pierre, Catheline et Françoise, ses enfants, Patricia, Christian, Sonia, Sabrina, Stanislas, Natacha, Vladimir, Soledad, Mercedes, Verónica Guadalupe, Stéphane et Clément, ses petits-enfants.

Madame, Jean-Pierre, Catheline et Françoise, ses enfants, Patricia, Christian, Sonia, Sabrina, Stanislas, Natacha, Vladimir, Soledad, Mercedes, Verónica Guadalupe, Stéphane et Clément, ses petits-enfants.

Madame, Jean-Pierre, Catheline et Françoise, ses enfants, Patricia, Christian, Sonia, Sabrina, Stanislas, Natacha, Vladimir, Soledad, Mercedes, Verónica Guadalupe, Stéphane et Clément, ses petits-enfants.

Madame, Jean-Pierre, Catheline et Françoise, ses enfants, Patricia, Christian, Sonia, Sabrina, Stanislas, Natacha, Vladimir, Soledad, Mercedes, Verónica Guadalupe, Stéphane et Clément, ses petits-enfants.

Madame, Jean-Pierre, Catheline et Françoise, ses enfants, Patricia, Christian, Sonia, Sabrina, Stanislas, Natacha, Vladimir, Soledad, Mercedes, Verónica Guadalupe, Stéphane et Clément, ses petits-enfants.

Madame, Jean-Pierre, Catheline et Françoise, ses enfants, Patricia, Christian, Sonia, Sabrina, Stanislas, Natacha, Vladimir, Soledad, Mercedes, Verónica Guadalupe, Stéphane et Clément, ses petits-enfants.

Madame, Jean-Pierre, Catheline et Françoise, ses enfants, Patricia, Christian, Sonia, Sabrina, Stanislas, Natacha, Vladimir, Soledad, Mercedes, Verónica Guadalupe, Stéphane et Clément, ses petits-enfants.

Madame, Jean-Pierre, Catheline et Françoise, ses enfants, Patricia, Christian, Sonia, Sabrina, Stanislas, Natacha, Vladimir, Soledad, Mercedes, Verónica Guadalupe, Stéphane et Clément, ses petits-enfants.

Le Bureau de l'Académie des conjoints pour l'entraide et l'information

Et l'ensemble des conjoints du corps préfectoral s'associe à la douleur de Dominique Erignac et de ses enfants, à l'occasion de l'anniversaire d'un être cher.

Claude ERIGNAC, préfète de la région Corse, et les membres de sa famille et de leurs plus sincères condoléances.

Le Bureau, Le Conseil d'Administration, Les Membres de la Société de Psychanalyse Française, ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue.

Colonne FLAMENT-BLANCHON, survenu le 7 février 1998, et adresse à sa famille et à ses proches leur profonde sympathie.

M. et M. Françoise Giacobbi, sa mère, Claude Dony, sa compagne, Marie-France et Serge, Jean-François, Jacqueline et Jean-Claude, Anne et Allison, ses enfants.

André, Don Pierre, Jean-François, Aurèle, Raphaël, Lauriane, Solène, Eauban, Benjamin, ses petits-enfants, Christian et Thérèse Giacobbi, ses frères et belles-sœurs, Marcel Samoni, Marjorie et Jacqueline Giacobbi, ses beaux-frères et belles-sœurs, nouveaux et anciens, et ses nombreux amis, ont la douleur de faire part du décès de Don Pierre GIACOBBI, ingénieur de l'École polytechnique (promotion 1947), survenu le 9 février 1998, dans sa soixante-dixième année.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Casanova (Hauts-Correspond).

Ses amis pourront lui adresser un dernier adieu lors de la levée de corps le vendredi 13 février, à 9 heures, au funérarium de Villeneuve (Seine-Saint-Denis), 95, rue Marcel-Sembat.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Serge Briand, Bernard Gibaud, Edy Kamia, Jean Masson, Louis Régulier, Et les Amis de RCH, ont la douleur d'annoncer le décès de leur camarade et ami.

François HINCKER, et s'associe à la peine des siens. (Le Monde daté 8-9 février).

Paris, Dijon, Tresques. M. et M. Pierre Joly, Le docteur et M. Philippe Joly, M. et M. Jean-Bernard Joly, M. et M. Jacques Joly, leurs enfants et petits-enfants, M. Louis Joly, M. et M. Charles Paffa, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de M. Jacques JOLY, rapplé à Dieu, le 2 février 1998, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont été célébrées le 6 février, en l'église de Samois-sur-Seine, sa paroisse.

Le service religieux sera célébré le vendredi 13 février, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

L'inhumation aura lieu le même jour dans l'intimité.

Le service religieux sera célébré le vendredi 13 février, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

L'inhumation aura lieu le même jour dans l'intimité.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Casanova (Hauts-Correspond).

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue Roussellet, 75007 Paris.

M. Maurice Schumann

son épouse, M. et M. Mickey Boël, Alexandra-Françoise, M. et M. Stefan Heckscher, Benjamin, Timothée et Olivia, M. et M. Robert Albonker, Etienne et Hector. Ses enfants et petits-enfants, ont la grande douleur de faire part du décès de M. Maurice SCHUMANN, de l'Académie française, sénateur du Nord, chevalier de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération, croix de guerre 1939-1945, survenu le 9 février 1998, dans sa quatre-vingt-septième année, à Paris, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 février, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité paroissiale d'Asnelles (Calvados).

Le secrétaire général, Et les membres du Haut Conseil de la francophonie ont la tristesse de faire part du décès de leur vice-président.

M. Maurice SCHUMANN, et tiennent à saluer la mémoire d'un homme qui continuera à incarner la passion de la liberté et l'amour de la culture.

Haut Conseil de la francophonie, 35, rue Saint-Dominique, 75700 Paris.

Jean-Jacques Aillagon, président du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, Les directeurs de département, L'ensemble du personnel, Les membres du conseil d'orientation, saient avec respect la mémoire de M. Maurice SCHUMANN, président du conseil d'orientation du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, et s'associe à la tristesse de sa famille et de ses proches.

Le secrétaire perpétuel, Et les membres de l'Académie française ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère.

M. Maurice SCHUMANN, chevalier de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération, ancien ministre, Grand Croix de l'Ordre de Léopold, titulaire de nombreuses autres décorations étrangères, s'éteint au Nord.

décédé le 9 février 1998, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Le service religieux sera célébré le vendredi 13 février, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

L'inhumation aura lieu le même jour dans l'intimité.

La Fondation de la Résistance a la tristesse de faire part du décès de son président d'honneur, Maurice SCHUMANN, chevalier de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération, croix de guerre, Knight Grand Cross order of St Michael and St George, Grand Croix de l'Ordre de Léopold, titulaire de nombreuses autres décorations étrangères, ancien ministre, membre de l'Académie française, sénateur du Nord, survenu le 9 février 1998, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Le service religieux sera célébré le vendredi 13 février, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

L'inhumation aura lieu le même jour dans l'intimité.

6 février 1998

Olivier LAVERGNE, croix de guerre 1939-1945, spahi de la 2e DB, nous a quittés subitement.

Il laisse dans la peine Jacqueline Lavergne, née Jaumes, son épouse, Isabelle et Claude Fonvielle, Valérie et Philippe Durcy, ses filles et gendres, Guillaume et Louise Durey, ses petits-enfants.

Les familles Aubanel, Jaumes, Lavergne, Nègre et Loup, ses sœurs, frères, belles-sœurs et beaux-frères.

« J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai regardé le feu. » 2 Ep. à Timothée.

8, rue Pelée, 75011 Paris.

M. Georges Schwarczer, son épouse, M. Etienne Schwarczer, ses enfants, Anne et Arnaud, Henri et Joanne, Juliette et Jérôme, M. Gérard Renon, ses sœurs, ses neveux et nièces, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de M. Etienne SCHWARCZER, survenu à Saint-Cloud, le 9 février 1998.

L'inhumation aura lieu le 13 février dans l'intimité.

Anniversaires de décès - Il y a un an, le 12 février 1997, disparaissait Catherine GRÜNBLATT. Nous ne l'oublions pas.

- Le 12 février 1995, Jean-Baptiste NIEL, baptiste, nous quitte.

« Aux derniers champs du monde où nait rouge l'aurore. » Pierre Louys.

- Le 13 février 1990, disparaissait Michel V. WEBER, médecin anesthésiologue-réanimateur. Sa sœur, Son frère, Sa nièce, rappellent son souvenir.

Une prière à son intention sera dite le dimanche 15 février, à 18 heures précises, au 3, rue de Montevideo, Paris-16e, à laquelle ceux qui l'ont connu et estimé sont invités à se joindre.

Communications diverses - L'hébreu pour tous : 01-47-97-38-22. Pour maintenir la bibliothèque de l'Israélite et s'inscrire à la Kabbale en dix séances ou à distance : professeur Jacques Benadid.

- Jeudi 12 février 1998, table ronde, à 20 h 30 : « Le végétarisme dans la France actuelle », avec Pierre Vidal-Naquet, Didier Daeninckx, Raphaël Draï, Valérie Igoutte, Lily Schere, Meir Wainman - en collaboration avec L'Arche. Au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9e, métro Cadeau. PAF. Tél. : 01-49-85-95-92.

THÈSES Tarif Étudiants 65 F la ligne H.T.

La première étude systématique des discours du président du Front national. Un outil de travail fort utile pour décoder, comprendre et combattre l'idéologie frontiste. GERARD COURTOIS (Le Monde). Enfin, dans ce livre, voici Le Pen pris au fil de ses propres mots. JEAN-PIERRE FAYE. Le Monde EDITIONS. LE PEN Les mots. Analyse d'un discours d'extrême-droite. Préface de Jean-Pierre Faye. MARYSE SOUGHARD, STEPHANE WANDENCH, ISABELLE CUNHAL, VIRGINIE WATHIER.

CULTURE

LE MONDE / JEUDI 12 FÉVRIER 1998

POLITIQUE CULTURELLE La création d'un ministère de la culture, des médias et des sports, confié à Chris Smith, n'a pas fondamentalement modifié la politique culturelle

britannique, façonnée par vingt ans de thatchérisme et de démission de l'Etat dans le domaine des arts. ● DEUX BUSINESSMEN viennent d'être nommés à la tête de l'Arts Council - dont l'enveloppe a été amputée de 0,8 % - et de l'Opéra de Covent Garden, qui, à l'image de plusieurs institutions culturelles, traverse une grave crise. Pour financer ses projets, le ministre compte sur le mécénat et sur la Loterie nationale. ● ON REPROCHE à Tony Blair de s'intéresser surtout aux « arts industriels » (le cinéma, le rock, la mode), au détriment des beaux-arts. ● DANS UN ENTRETEN au Monde, Chris Smith reconnaît que son budget n'est pas à la mesure de ses ambitions et que « certains ont pu être déçus ».

Les travaillistes britanniques privilégient la culture « rentable » et le mécénat

Après vingt années de thatchérisme et de désengagement de l'Etat, le ministre doit compter sur le mécénat et la Loterie nationale pour financer ses projets. Alors que plusieurs institutions traversent une crise financière, Tony Blair fait la promotion du rock ou de la mode

LONDRES de nos correspondants Nombre d'institutions culturelles britanniques sont dans une situation financière calamiteuse. Le prestigieux Opéra londonien de Covent Garden, fermé pour travaux pendant deux ans, a été sauvé au dernier moment de la faillite par un bienfaiteur anonyme. Le plus ancien orchestre du pays, le Hallé de Manchester, est poursuivi par ses créanciers et a dû vendre ses pianos pour se donner un peu d'air. Deux théâtres londoniens, à Greenwich et à Notting Hill, sont menacés de fermeture après avoir été privés de subventions. Sans oublier la baisse importante du nombre de visiteurs au Victoria et Albert Museum depuis la mise en place d'entrées payantes - faire payer l'accès aux collections permanentes des musées est en débat dans le pays. En toile de fond resurgit l'éternelle opposition entre culture subventionnée et culture « rentable », culture « élitiste » et culture populaire. Et surtout le bilan de vingt ans de thatchérisme dans le domaine des arts.



Chris Smith, ministre de la culture, des médias et des sports.

Pour tenter de remettre sur pied les finances des grandes institutions, le ministre de la culture britannique, Chris Smith, a procédé récemment à deux nominations qui ont secoué le monde de la culture : deux businessmen à la tête de l'Arts Council et du Royal Opera House (Covent Garden) ! Gerry Robinson, patron du groupe de loisirs Granada (télévision, hôtellerie, restauration), a remplacé l'ex-ministre conservateur Lord Gowrie à la tête de l'Arts Council, l'organisme chargé de répartir la manne du ministère de la culture. Sir Colin Southgate, qui dirige la maison de disques EMI, est devenu président du conseil d'administration de Covent Garden à la suite de la démission de Lord Chadlington, président-fondateur de Shandwick - le premier groupe mondial de relations publiques - et frère d'un ancien ministre tory du patrimoine. Ces hommes d'affaires seront responsables - non payés - de la supervision, la gestion artistique étant exercée par un directeur général. L'arrivée de ces hommes d'affaires, autodidactes passés maîtres dans les restructurations ou forçeps avec licenciements massifs à la clé, témoigne du renforcement du rôle du mécénat privé face à la démission de l'Etat depuis l'ère Thatcher et de la difficile situation financière

de quelques institutions culturelles, prestigieuses ou non. M. Robinson, qui déteste les opéras compliqués et les livres, a dit un jour que « les artistes sont souvent coupés de la réalité. Ils oublient trop souvent de se soucier de leur bilan financier ». Plus cultivé mais très fier d'avoir découvert les Spice Girls, Sir Colin Southgate a horreur de s'asseoir à l'Opéra à côté d'un type en « en blue-jean et chaussures de sport crasseuses » - symbole d'un élitisme souvent critiqué mais qui perdure, en dépit des déclarations du ministre de la culture, Chris Smith, en faveur de l'accessibilité des beaux-arts au plus grand nombre. Fin 1997, le président de la commission des affaires culturelles des Communes, le travailliste Gerald Kaufman, affirmait sa préférence pour un « Opéra royal géré par un bébé ayant les capacités financières requises plutôt que par une succession d'amateurs d'opéra et de ballet qui ont mis cette grande institution à genoux ». De tels propos peuvent surprendre, mais ils s'inscrivent dans le cadre spécifique d'une Grande-Bretagne où l'interventionnisme étatique dans la culture est mal accepté et où la « Dame de fer » a sabré les subventions : il y a vingt ans, l'aide publique constituait jusqu'à

75 % du revenu des institutions culturelles. Aujourd'hui, le mécénat et les revenus commerciaux représentent plus de 60 % du budget. Les subventions à Covent Garden (établissement public) ont été réduites à 38 % de son budget alors que la Scala de Milan, privatisée, en recevra 60 % de l'Etat, explique Tom Sutcliffe, critique musical de l'Evening Standard. La création d'un ministère de la culture, des médias et des sports dans le gouvernement de Tony Blair n'a pas fondamentalement modifié cette équation. En particulier sur le plan financier car Chris Smith est tenu par la promesse du

Labour de ne pas dépenser pendant deux ans un penny de plus que les prévisions budgétaires des Tories. L'enveloppe de l'Arts Council vient d'être amputée de 0,8 %, soit 1,5 million de livres (15 millions de francs). L'engagement culturel profond et sincère du nouveau ministre et ses efforts pour trouver de nouvelles ressources n'y changent, pour le moment, pas grand-chose. Le fait qu'il vienne de nommer MM. Robinson et Southgate à des postes aussi stratégiques en témoigne. Une commission a été nommée par Chris Smith pour examiner l'avenir de Covent Garden, y

compris en envisageant la fusion sous un même toit de l'opéra, du Ballet royal et de l'ENO (l'Opéra national, qui a pour vocation de donner les ouvrages du répertoire en langue anglaise et qui, de ce fait, attire un public plus populaire). Ce projet a suscité un tollé chez les amateurs, qui y voient une nouvelle aberration des bureaucrates. Sevré d'argent mais rempli d'ambition pour sa propre culture, mélange de tradition et d'innovation, Chris Smith compte sur le mécénat - d'où ses récentes nominations. Selon l'ABSA (Association for Business Sponsorship of the Arts), le soutien privé est passé de 79,8 à 95,6 millions de livres entre 1995 et 1997. Chris Smith veut aussi rendre l'Arts Council plus efficace, mais il tient au système britannique, en vertu duquel l'Etat se contente d'accorder un budget à la culture, à charge aux experts de l'Arts Council de le distribuer. Ce système est contesté par Nicholas Snowman. Le PDG du centre culturel de South Bank, à Londres, et ancien directeur artistique de l'Arcam, y voit un système « dépassé, ridicule et hypocrite » dans lequel administration et Arts Council se renvoient la balle « comme au ping-pong ». Chris Smith compte aussi sur la manne de la Loterie nationale. Il attend un revenu supplémentaire qui s'ajoutera à son budget officiel afin de subventionner des projets et des bâtiments. Et d'étendre ses activités vers les « nouvelles chances », c'est-à-dire la formation artistique et technologique. Le ministre veut par exemple que les jeunes puissent se froter à toutes les sortes de musique et que les moins favorisés puissent apprendre à jouer d'un instrument. Mais cette loterie doit être réformée : sa gestion prête à controverse après la condamnation pour tentative de corruption de l'un des principaux actionnaires de Camelot, la société concessionnaire, qui avait tenté d'acheter son rival Richard Branson. L'intérêt du Labour pour les « arts industriels » suscite par ailleurs un débat. Tony Blair déclarait, en 1997, devant un parterre de syndicalistes médusés : « La musique rock et la mode sont aujourd'hui de plus gros employeurs que l'automobile ou la sidérurgie. » Partant du principe que la culture, les sports et le tourisme représentent une part du produit national supérieure à celle de l'industrie, Chris Smith en

fait l'un des piliers de sa politique - l'emploi étant au cœur de la stratégie blairiste. Musique, mode, cinéma créent travail et richesse, n'ont pas besoin de subventions et renforcent à l'étranger l'image de cette Grande-Bretagne moderne que Tony Blair entend promouvoir. Au grand dam de ceux qui estiment que le Labour ne s'intéresse qu'aux arts « profitables » et délaisse ceux qui ne peuvent survivre sans subventions. Ainsi, selon des informations dignes de foi, l'Arts Council, sous la houlette du redoutable Gerry Robinson, étudierait la réduction des subventions aux arts traditionnels, comme l'opéra et le ballet, au profit de la culture jeunes, comme la mode ou la musique rock... Deux businessmen passés maîtres dans les restructurations au forceps viennent d'être nommés à la tête de l'Opéra de Covent Garden et de l'Arts Council Il est vrai que la culture n'est pas la première des préoccupations de Tony Blair. Cet ancien guitariste de rock fait souvent appel aux Spice Girls ou à Oasis pour représenter la Grande-Bretagne « cool ». Le premier ministre aime à s'entourer de personnalités du show-biz, apparemment plus pour gagner des voix que par affinité. Par manque de culture, mais aussi en raison d'un héritage égalitaire et puritain, la gauche britannique, en dépit de ses protestations, ne semble guère plus préoccupée par les beaux-arts que M^{me} Thatcher, qui considérait que, si les gens voulaient de la culture, ils n'avaient qu'à se la payer. Il faut dire que le terme de « culture » est plutôt flou ici. Selon Chris Smith, « si vous en demandez la définition, vous en recevrez autant que vous aurez d'interlocuteurs. C'est sans doute un peu comme le mot de "socialisme" ». Patrice de Beer et Marc Roche

La campagne alarmiste de l'« Independent »

« Les arts en crise : il faut agir maintenant ». C'est sous cette manchette alarmiste que le journal du dimanche, The Independent on Sunday, a lancé, dimanche 8 février, une campagne en faveur d'une augmentation de l'aide de l'Etat à la culture. Ce mouvement de demande notamment au chancelier de l'Echiquier (économie et finances), Gordon Brown - « Gordon, ton budget doit sauver les arts », titre également The Independent -, de revoir la législation fiscale pour encourager les donations individuelles via des exemptions fiscales.

Un tel système, qui s'inspirerait de l'exemple américain, devrait permettre de compenser la réduction des subventions gouvernementales, estime l'hebdomadaire qui a reçu le soutien de multiples personnalités : Sir Peter Hall, Peter Brook, Mike Leigh, Gerald Kaufman (puissant président de la commission de la culture, médias et sport de la Chambre des communes), l'acteur Simon Callow...

Chris Smith, ministre de la culture « Je reconnais que certains ont pu être déçus »

« Comment voyez-vous, en tant que premier ministre de la culture de l'histoire du Royaume-Uni, et en tant que travailliste, le paysage culturel britannique ? - Notre culture de la fin des années 90 est très novatrice ; elle apporte une combinaison presque unique de tradition, de pompe, d'histoire et d'innovation qui s'exprime dans nombre d'industries modernes : mode, architecture, musique. Nous avons obtenu un succès mondial foudroyant. Je suis persuadé que l'élection du Labour est la manifestation de cette vision moderne du rôle de la Grande-Bretagne dans le monde. - La culture britannique est par ailleurs très diverse, elle contient tout, depuis les petits villages assoupis de la campagne anglaise jusqu'au carnaval antillais de Notting Hill. Tout gouvernement doit reconnaître que ces deux aspects en font également partie intégrante. - Quels sont les objectifs culturels du gouvernement Blair ? - Nous avons quatre objectifs fondamentaux. La culture et les beaux-arts doivent tout d'abord être accessibles au plus grand nombre possible ; c'est en grande

partie ce à quoi sert l'aide de l'Etat. Ensuite, l'excellence ; l'accessibilité ne doit pas se payer au prix d'une baisse de la qualité des œuvres. En troisième lieu, l'éducation ; la culture et les beaux-arts jouent un rôle important dans l'éducation comme dans la formation afin de permettre à tous de s'épanouir. - Enfin, nous devons reconnaître l'importance de la créativité économique. C'est dans la culture créative industrielle - musique, cinéma, mode ou esthétique industrielle - que se trouvent les emplois de demain. Notre pays a besoin de sa réussite et de sa force. - Comment comptez-vous réaliser vos ambitions avec un budget étreint hérité du gouvernement conservateur ? - C'est vrai que j'ai dû annoncer une réduction de 1,5 million de livres (près de 15 millions de francs) du budget de l'Arts Council pour la prochaine année fiscale. Mais nous avons hérité d'une situation financière qui nous a contraints à respecter les chiffres définis par nos prédécesseurs. Ce n'est pas une surprise, nous l'avions annoncé. Je reconnais cependant que certains ont pu être déçus. J'ai toutefois lancé une initiative pour desserrer ce carcan avec un projet de loi pour changer les méthodes d'utilisation des fonds de la Loterie nationale pour les beaux-arts. Il s'agit de permettre que les gens et les activités créatrices puissent aussi être subventionnés, et non pas seulement - comme c'est le cas actuellement - les murs. Ce projet majeur a pour but d'utiliser l'argent de la Loterie destiné à la culture - entre 200 millions et 250 millions de livres par an - en parallèle à celui de l'Arts Council. - En ce qui concerne ce dernier, je suis en train d'examiner les structures de soutien à la culture dans le pays. Il y a le gouvernement, l'Arts Council, les conseils artistiques régionaux, les autorités locales et les organisations culturelles, ce qui crée souvent des doublons. Je souhaite que chaque livre dépensé soit utilisé au mieux dans un but de création et non pour rémunérer des consultants ou des administrateurs. »

L'homme dont Jack Lang est le héros

LONDRES de notre correspondant « Jack Lang est mon héros de toujours. Mon ambition est de faire pour la culture au Royaume-Uni ce que Jack Lang a fait en France », déclarait Chris Smith au Monde, à l'automne 1997. Pour le premier ministre de la culture britannique, cette reconnaissance d'une certaine filiation française, et européenne, s'impose sans doute. Arrivé au gouvernement en mai 1997 avec le portefeuille du patrimoine

national, ce socialiste a obtenu qu'il soit rebaptisé ministre de la culture, des médias et des sports. Ce que Nicholas Snowman, PDG du centre culturel de South Bank, considère comme un « progrès » et Tom Sutcliffe, critique musical de l'Evening Standard, un « gadget ». Cet homme de quarante-six ans a su se couler sans peine dans ses nouvelles fonctions. Le diplômé d'Oxford et de Harvard n'est-il pas, au dire de l'un de ses collègues parlementaires, « l'homme le plus hautement qualifié intellectuellement de tout le cabinet après Gordon Brown » (le chancelier de l'Echiquier) et l'un des rares politiciens d'outre-Manche à porter un intérêt à la culture, selon Carol Tongue, députée au Parlement européen ? Il a fait sa thèse en lit-

térature anglaise sur le poète William Wordsworth et s'intéresse à tous les aspects de la culture, poésie, arts plastiques, musique. « MINISTRE DU PUN » Militant politique de longue date, il a remporté haut la main, en 1983, le siège d'Istington, dans la banlieue nord de Londres, alors que le Labour était au plus bas. Précurseur dans un petit monde politique britannique très comme il faut, il n'a jamais caché son homosexualité. Et Tony Blair, qui est de la même génération et a longtemps vécu dans sa circonscription, l'a soutenu. « Il mène une vie de couple très normale, banale », ajoute un député. Le seul « problème » soulevé, après son entrée au gouvernement, a été la nationalité de son

partenaire : il est irakien. Chris Smith apporte à sa fonction - qualifiée avec ironie par Tom Sutcliffe de « ministère du fun » - un sérieux, une écoute et une attention que personne ne lui nie. Même pas ceux qui critiquent la pingrerie culturelle du Labour. « Il est assez pédagogique, comme Jospin », dit un de ses amis. Il est vrai que cet homme de gauche, militant pour une plus grande accessibilité à la culture, a en commun avec le premier ministre français des cheveux bouclés, mais tirant sur le blanc. En dehors des spectacles - on l'a vu à l'Opéra Bastille pour Noël -, sa seule passion est la montagne : il a ainsi escaladé un à un tous les sommets de la chaîne écossaise des Munro.

P. de B. Propos recueillis par Patrice de Beer

Le Festival de Berlin p... dont quatorze p...

Le Festival de Berlin présente trois cents œuvres dont quatorze premières mondiales

Les cinémas américain, asiatique et d'Europe de l'Ouest dominent la programmation

MERCREDI 11 FÉVRIER au soir, les bobines berlinoises vont se mettre en marche, projetant sur l'écran du Zoo Palast *The Baker*, de Jim Sheridan, film d'ouverture de la sélection officielle du quarante-huitième Festival de Berlin, dont le jury est présidé par l'acteur britannique Ben Kingsley. En la présence attendue de Robert Altman, de Robert De Niro, d'Alain Resnais et de Kenneth Branagh, Berlin présentera jusqu'au 22 février, toutes sections confondues, quelque trois cents films, parmi lesquels quatorze premières mondiales, dans une atmosphère revigorée.

A l'image de ce qui se produit en France, on constate en effet outre-Rhin un net retour des spectateurs vers les salles de cinéma, les mêmes causes (vingt-trois nouveaux multiplexes ont été créés cette année), produisant apparemment les mêmes effets. Avec environ 140 millions d'entrées enregistrées en 1997, la fréquentation a fait un bond de 11 % par rapport à 1996. Le trio de tête est, sans réelle surprise, constitué dans l'ordre de *Men in Black*, *Mr. Bean* et *Jurassic Park*, le monde perdu, lesquels cumulent entre 5 et 7 millions d'entrées, tandis que quelques gros succès locaux - tel *Knockin' on*

Heaven's Door, de Thomas Jahn, qui a attiré 3,5 millions de spectateurs - permettent à la production nationale de progresser elle aussi en atteignant environ 20 % de part du marché.

La provenance des vingt-cinq films en compétition cette année reflète quant à elle les pôles majeurs de la ciné-production mondiale, en offrant une large place à l'Amérique du Nord, à l'Europe de l'Ouest et à l'Asie. *Good Will Hunting*, de Gus Van Sant, *Wag the Dog*, de Barry Levinson, *The Big Lebowski*, de Joel Cohen, et *Jackie Brown*, de Quentin Tarantino, défendent ainsi, après leurs propres couleurs, celles de la bannière étoilée.

L'AFRIQUE SACRIFIÉE

Du côté des quatorze films européens en compétition, constatons la prédominance des contingents français et britannique, respectivement représentés par *On connaît la chanson*, d'Alain Resnais, *Trop (peu) d'amour*, de Jacques Doillon, *Jeanne et le garçon formidable*, d'Olivier Ducastel et de Jacques Martinéau, et *The Baker*, de Jim Sheridan, *Girls Night*, de Nick Hurran, *I Want You*, de Michael Winterbottom. Enfin, quatre films courent en provenance d'Asie :

Sada, de Nobuhiko Obayashi, pour le Japon, *Xiu Xiu*, de Joan Chen, et *Yue Kuai Le, Yue Dao Luo*, de Stanley Kwan pour la Chine, ainsi que *Fang Lang*, de Liu Cheng-sheng pour Taïwan. Hors compétition, à signaler, notamment, la présence du dernier opus de Robert Altman, *Gingerbread Man*, et d'un film d'animation japonais, *Mononoke Hime*, de Hayao Miyazaki, qui vient de battre tous les records de fréquentation chez lui. Quant à la section Panorama, ordinairement dévolue au film d'art et d'essai et au documentaire, elle présentera quatre films français, parmi lesquels *Sitcom*, de François Ozon, ainsi que *Petits désordres amoureux*, premier long-métrage d'Olivier Péray, mais encore les derniers films de la talentueuse cinéaste chinoise Ann Hui, *Ban Sheng Yuan*, ou du tonitruant israélien Assi Dayan, *The 92 Minutes of Mr. Baum*.

Vitrine du cinéma américain du temps de la guerre froide, *check-point* entre les cinématographies de l'Est et de l'Ouest durant les années 80, le Festival de Berlin se caractérise depuis le début de cette décennie par la place grandissante qu'y occupe, au côté de celui de Hollywood, le cinéma d'Extrême-

Orient. Mais aussi par une politique relativement consensuelle qui sacrifie trop souvent la quantité à la qualité, abandonnant de fait à la section indépendante du Forum les vraies audaces de programmation. Cette structure, créée en 1971 à l'initiative des Amis de la cinémathèque allemande, promeut au cinéma des logiques commerciales, depuis *La Maman et la Putain* (1973), de Jean Eustache, présenté ici en première mondiale, jusqu'à la découverte du cinéma indépendant asiatique (taïwanais, japonais, indien...) en passant par *Shoah* (1985), de Claude Lanzmann.

Trois points enfin. L'absence de film en provenance du continent africain a d'ores et déjà suscité de vives protestations, ainsi que l'organisation d'une contre-manifestation par la Maison des cultures de Berlin. Le Festival dédie cette année à Robert et à Curt Siodmak, enfants du pays chassés par le nazisme et recueillis par Hollywood, sa rétrospective annuelle. Et un Ours d'or sera décerné à Catherine Deneuve pour l'ensemble de sa carrière.

Jacques Mandelbaum

Un film d'horreur poétique et philosophique

L'Homme qui rétrécit. Reprise du chef-d'œuvre réalisé en 1957 par Jack Arnold

Film américain de Jack Arnold, avec Grant Williams, Randy Stuart et April Kent. (1 h 12.)

L'Homme qui rétrécit (1957) ressort en salles. C'est une très bonne nouvelle. D'abord parce que le grand écran est seul capable de restituer le pouvoir de stupefaction et de terreur du film de Jack Arnold. Ensuite parce que c'est une œuvre magnifique, à la fois film d'horreur, chronique conjugale, réflexion poétique, conte philosophique.

Après avoir été touché, lors d'une promenade en bateau, par un étrange nuage fluorescent, Scott Carey, cadre moyen, se met à rapetisser. C'est d'abord par d'infimes détails - des manches de chemise trop longues, un pantalon soudain trop large, un balais qui n'oblige plus son épouse à se hisser sur la pointe des pieds - que le personnage prend conscience de ses in-

fortune. La sensation, d'abord ténue puis écrasante, d'une transformation radicale alimente la première partie du film. L'« infimilé » de Carey déclenche une série de conséquences détaillées avec une science souveraine et économique de la narration : une mise à l'écart de la société, mais surtout l'accroissement d'une fêbre conjugale qui permet également de lire le rétrécissement du héros sous un angle symbolique.

C'est pourtant sous le signe du concret que se déroulera la seconde partie. Réduit à une taille d'insecte, éjecté - après avoir échappé aux griffes d'un chat domestique devenu un fauve gigantesque - au fond de la cave, Carey apprend à subsister dans un monde qui n'est plus à son échelle, à trouver une nouvelle fonction aux objets : une boîte d'allumettes sert de refuge, une épingle devient une épée ou un harpon. Quasi muette, hormis quelques mots en volx off du héros, cette séquence détaille alors les efforts

pour s'abriter, atteindre quelques miettes de gâteau rassis et surtout échapper aux appétits de l'autre « présence » dans la cave, une araignée.

La mise en scène réussit un dosage d'observations pures, de suspense et de frayeurs qui fait de *L'Homme qui rétrécit* le chef-d'œuvre de son auteur. Les effets spéciaux sont constitués de transparence et de *travelling mattes*, c'est-à-dire de la superposition de deux images d'échelles de plan différentes. Ils maintiennent l'illusion de deux espaces : celui, miniaturisé, du héros, celui, de plus en plus inhumain, du monde « normal ». *L'Homme qui rétrécit* est une méditation subtile et poétique sur la découverte d'une singularité radicale, sur une rupture tragique d'avec la communauté des hommes.

Jean-François Rauger

* Action Ecoles, Paris-9^e. Tél. : 01-43-29-79-89.

LES NOUVEAUX FILMS

LES VISITEURS 2

LES COULOIRS DU TEMPS
Le film de Jean-Marie Poiré n'ayant pas été montré à la presse, nous en publions la critique dans notre édition du vendredi 13 février. Lire dans ce numéro le portrait de Jean Reno, l'une des vedettes du film, en page 12.

WILD MAN BLUES

Un documentaire sur Woody Allen était, il n'y a pas si longtemps, chose impensable. Un divorce agité, une indifférence de plus en plus nette de la part du public américain pour son œuvre et une forte présence dans les médias ont fini par modifier l'image d'un Woody Allen confidentiel, dont les moindres faits et gestes appartiennent désormais au domaine public. *Wild Man Blues* suit la tournée européenne

de l'orchestre de jazz de Woody Allen, dont l'acteur est le musicien vedette. L'intérêt musical d'une telle entreprise est anecdotique, sachant que les talents de Woody Allen clarinetiste relèvent, au mieux, de l'amateurisme éclairé. Il se contenterait de laisser passer des hamsters dans un cerceau ou de marquer des paniers à une distance de 12 mètres que le public se précipiterait toujours pour l'applaudir. Barbara Kopple ne réussit pourtant pas à dégager Allen de son image figée. On assiste à une succession de scènes interminables, le petit-déjeuner du réalisateur avec Soon-Young, sa future femme, et une autre, plus navrante encore, où il s'installe sur une gondole à Venise. Ce n'est plus du cinéma, mais les vacances de Monsieur Perrichon filmées avec le caméscope emprunté

au grand-père. Le seul moment surprenant de ce documentaire se situe dans la scène finale où Allen se retrouve chez ses parents, pris en état entre une mère navrée de le voir se marier avec une Asiatique, et un père qui lui voyait un avenir plus brillant dans la pharmacie que dans l'écriture. Au-delà du folklore juif new-yorkais, resurgit un principe de base du documentaire, trop souvent négligé par Barbara Kopple : prendre les individus en flagrant délit d'existence. *Samuel Blumenfeld*
Film documentaire américain de Barbara Kopple. Avec Woody Allen, Soon-Young. (1 h 44.)

FOREVER

Un jeune photographe, veuf, obsédé par le souvenir de son épouse morte dans un accident de montage le lendemain des noces, recherche la trace d'une vie ectoplasgique parallèle à la réalité. Il rencontre une femme qui lui ap-

prend que ses deux filles dialoguent et jouent régulièrement avec des fées. Con vaincu par une photographie, le jeune homme se rend chez celles-ci et découvre un arbre magique peuplé de créatures ailées, diaphanes et musculeuses, invisibles à l'œil nu. Il va tenter d'approcher cet univers qui, pense-t-il, lui ouvrira un chemin vers son épouse défunte. Mais servi par une mise en scène guindée, froide, traitant (ce qui est un comble !) une quête amoureuse en écartant tout affect trop violent. *Forever* brasse divers éléments disparates. L'amour fou, l'existence des fées et des fantômes, la possibilité d'une temporalité « parallèle », se mêlent ainsi sans parvenir à une authentique cohérence. Le film n'en demeure pas moins original et soutient l'intérêt grâce à l'étrangeté de son sujet. *J.-F.R.*
Film britannique de Nick Willing. Avec Toby Stephens, Emily Wolf, Ben Kingsley. (1 h 50.)

Les meilleures entrées en France

FILMS	nombre de semaines d'exploitation	ENTRÉES	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis le début
Titanic	5	1 196 558	693	+8 %	8 231 504
Anastasia	1	465 165	596		455 165
Le Chacal	2	244 342	442	-31 %	664 829
Souviens-toi... l'été dernier	2	193 805	260	-15 %	488 019
Harry dans tous ses états	3	172 771	317	-28 %	874 251
Mad City	1	142 967	210		142 967
Mortel Combat	1	122 772	228		122 772
Starship Troopers	3	106 891	254	+45 %	790 354
L'Associé du diable	4	106 032	270	-26 %	950 889
Marius et Jeannette	12	98 000	204	0 %	1 800 493

* période du mercredi 04/02 au dimanche 08/02 inclus

SORTIR

Peppino
Peppino. C'est Bruno Ricci, excellent comédien d'origine italienne, qui raconte en trois langues (italien, français et anglais) et avec ce qu'il faut de gestes pour éviter les sous-titres, la difficulté d'être acteur entre une mamma dévote de la pasta et un papa toujours fatigué. Il fait défilier un demi-siècle de comédie italienne, en étant tour à tour Jésus-Christ, Marilyn Monroe et un spaghetti.
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13^e. M^e Glacière. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-45-58-62-22. 85 F et 120 F. Jusqu'au 6 mars.

La Tempête
Daniel Mesguich fait entrer *La Tempête*, écrite par William Shakespeare en 1611, au répertoire du Français. Un des sociétaires de la Comédie-Française, Simon Einc, joue le rôle de Prospero, duc de Milan détrôné par son frère Antonio. Daniel Mesguich signe, outre la mise en scène, le texte français de la pièce avec Xavier Maurel, dans un décor de Géraldine Allier et des costumes de Dominique Louis. Dix autres sociétaires de la Maison de Molière participent à la distribution, notamment Veronique Vella (Ariel) et Eric Genovèse (Caliban).
Comédie-Française salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1^{er}. M^e Palais-Royal. Les 11, 14 et 16, à 20 h 30. Et jusqu'au 30 juillet en alternance. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 185 F.

Reprise Que-Cir-Que
Après son succès public à l'automne 1997, le trio Que-Cir-Que revient à l'espace Chapiteaux du parc de La Villette pour une série de 25 représentations exceptionnelles. Emmanuelle Jacqueline, Hyacinthe Reich et Jean-Paul Lefeuvre, tous trois issus de l'École nationale des arts du cirque de Châlons, transgressent allègrement les genres et renversent les perspectives. Clowns, acrobates ou équilibristes semblent redécomposer chaque mouvement pour le réinventer. Un ballet sensuel et surprenant de corps et d'objets qui s'attirent, dialoguent et se repoussent.
Parc de La Villette, avenue Corentin-Lièvre, Paris 19^e. M^e Porte-de-La-Villette. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 08-03-07-50-73. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 15 mars.

Tallia et Ben Zimet
Fille d'émigrés polonais, Tallia a d'abord chanté en hébreu avant de se consacrer au yiddish. Elle s'est fait connaître avec l'ensemble Kol Aviv, puis se lança dans différentes expériences, notamment depuis 1993, avec Ben Zimet. Né à Anvers de mère allemande et de père polonais, celui-ci dirigea le premier festival de culture yiddish au Centre Pompidou en 1979. Tous les deux sont accompagnés à l'accordéon par Eddy Schaff et à la contrebasse par Pierre Mortarelli.
Théâtre Trévis, 7, rue Trévis, Paris 9^e. M^e Rue-Montmartré. Du 11 au 14, à 20 heures. Tél. : 01-45-23-35-45. 120 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Les Couloirs du Temps, les visiteurs 2
de Jean-Marie Poiré (France, 1 h 58), avec Christian Clavier, Jean Reno, Muriel Robin.
Forever
de Nick Willing (Etats-Unis, 1 h 50), avec Toby Stephens, Emily Wolf, Ben Kingsley.
Wild Man Blues, Woody Allen, tournée européenne de jazz de Barbara Kopple (Etats-Unis, 1 h 44).

PROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-35-68-03-78 (2,23 F/min)

REPRISES

L'Homme qui rétrécit
de Jack Arnold, avec Grant Williams, Randy Stuart, April Kent, Raymond Bailey, Billy Curtis (France, 1 h 30), VO : Action Ecoles, 5^e (01-43-29-79-89).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Orchestre de Paris
Bartok : *Divertimento pour orchestre à cordes*. Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 595*. Brahms : *Symphonie n° 2*. Andras Haefliger (piano), Christoph von Dohnanyi (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^e Ternes. Le 11, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 60 F à 240 F.
New World Symphony Orchestra
Barber : *Knoxville, Summer of 1915*. Debussy : *Poèmes de Baudelaire*. Adams : *Homonoleaks*. Barbara Hendricks (soprano), Michael Tison Thomas (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^e Porte-de-Pantin. Le 11, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-84-84. De 140 F à 200 F.

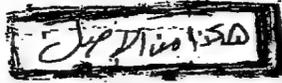
DERNIERS JOURS

14 février
La Visage d'Orphée
d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Damien Barbin, Irina Dalle, Michel Fau, Christine Fersen, Elisabeth Mavez, Redjep Mitrovitsa, Guillaume Rannou...
Théâtre des Amateurs, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. RER Nanterre-Préfecture. Du mardi au samedi, à 20 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.
14 février
Bimmi!
de Jacques Serena, mise en scène de Joël Jouanneau, avec Michel Bompou, Jean-Claude Leguay, Oceane Mozas et Christèle Tual.
Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4 bis, cité Véro, Paris 18^e. M^e Blanche. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et à 20 h 30. Tél. : 01-42-62-59-49. De 50 F à 100 F.
15 février
Marcel morte à Paris
de Marc Holligne, mise en scène de l'auteur, avec Marc Holligne, Pierre Manganiell et sur l'écran Ticky Holgado, Jango Edwards, Cécile Simeone et Olivier Mine.
Théâtre Rive-Gauche, 6, rue de la Galté, Paris 14^e. M^e Edgar-Quinet, Montparnasse-Bienvenue, Galté. Du mardi au samedi, à 21 heures. Le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. De 120 F à 190 F.

nécénat

la mode

ssident se bat
de psychiatrique



KIOSQUE
LE MONDE / JEUDI 12 FÉVRIER 1998

EN VUE

En deux ans, 2 600 enfants de la région de Kitgum, en Ouganda, ont été enlevés par l'Armée de résistance du Seigneur...

No Black Inside (pas de Noirs à l'intérieur) : mardi 10 février, deux vigiles ont refusé de montrer les dents l'entrée du dancing de la Coupole...

Le propriétaire d'un chien qui avait gravement mordu une fillette de onze ans à Gassin, dans le Var, a été condamné, lundi 9 février, à un an de prison avec sursis par le tribunal correctionnel de Draguignan.

Sondages : 52 % des Français de quinze à vingt-quatre ans trouvent justifiée l'exécution, la semaine dernière au Texas, de Karla Faye Tucker...

Mardi 10 février, dans la Manche, au large de Douvres, deux navires de guerre ont dû s'interposer pour mettre fin à un combat naval entre dix chahutiers français et un bateau de pêche belge...

Une vieille femme de l'île grecque de Zante, accusée d'« injure à la religion », a été condamnée, mardi 10 février, à un an de prison avec sursis pour avoir jeté, pendant la messe, une tomate qui, manquant son évêque, s'est finalement écrasée sur l'autel.

Une centaine d'ecclésiastiques suisses, italiens et français ont participé, mardi 10 février, sur les pistes de ski de Charmey, en Suisse, au 37^e Challenge Alfred Delavay. Les slalomeurs du diocèse de Sion ont remporté le « géant ».

Un villageois a perdu la raison après avoir obtenu d'un tribunal de Hamedan, en Iran, cinq millions de rials (environ 7 200 francs), le « prix du sang » payé par la famille d'un automobiliste qui avait tué sa sœur. Il n'avait jamais vu tant d'argent de sa vie.

Christian Colombani

Pénurie de masques à gaz en Israël

La presse dénonce une situation de psychose, qu'elle a largement contribué à créer en semant la panique dans la population, au début de la crise américano-irakienne

« SOMMES-NOUS prêts ? Les vaccins antibactériologiques sont-ils vraiment efficaces ? Y a-t-il assez de masques à gaz pour tout le monde ? » Bonnes questions pour gros tirages. Au début de la crise américano-irakienne, tous les médias israéliens ont joué le même jeu.

foule devant les centres pour cause de rupture de stock. Devant la psychose, qu'elle a largement contribué à déclencher, la presse fait maintenant, partiellement, marche arrière.



des intérêts vitaux de l'Etat. La deuxième chaîne [privée] montre le village kurde attaqué au gaz par Saddam Hussein.

L'armée a ouvert des standards téléphoniques et même un site Internet pour répondre aux appréhensions du public. Des voix militaires ont été autorisées à préciser que l'Irak « n'a plus, au mieux, qu'une ou deux batteries de Scud et moins d'une dizaine de missiles ».

Cette fois-ci, tous les médias y consacrent leur « une » : « Israël répliquera » et les journaux de détailler au fil des jours toutes les possibilités techniques, stratégiques et tactiques de riposte.

Avec quoi ? C'est le Yediot Aharonot, dans son supplément hebdomadaire humoristique, qui répond à cette question : « Si Saddam attaque avec les armes qu'il a, Israël répondra de même. »

Patrice Claude

DANS LA PRESSE

RTL Michèle Cotta Bon courage à Bernard Bonnet, le nouveau préfet de Corse qui sera officiellement nommé en conseil des ministres tout à l'heure.

DFI Dominique Burg On va voir ce qu'on va voir : la France ne restera pas, seule en Europe, à nourrir ses vilains cumulards de la vie politique.

LE CANARD ENCHAÎNÉ Champions de la rigueur, intégristes de la vérification des informations, gardiens vigilants de l'éthique professionnelle, les journalistes américains viennent de se réveiller avec une fameuse gueule de bois.

presse commence à tirer le bilan. Affolés par la concurrence, par le grondement des rotatives et le clignotement des indices d'écoute, les médias ont pris quelques libertés avec la sacro-sainte règle de la « double source », qui veut qu'on ne publie jamais une information sans une confirmation.

www.speakesay.org/citizen

Une association de Seattle ouvre sur le Web une vidéothèque de reportages contestataires



APRÈS les fanzines, la gauche alternative américaine a inventé les « vidéos », reportages de fabrication artisanale décrivant les problèmes de la société américaine sous un jour trop ou trop dérangeant pour intéresser la télévision.

par les grands groupes de communication, il faut creuser des tunnels numériques où les images d'actualité censurées par la télévision commerciale circuleront en liberté.

tant est de s'installer et de se roder, pour être prêt-dès que les réseaux à haut débit seront accessibles au grand public.

SUR LA TOILE

ENSEIGNEMENT

Les trois cent mille lycéens du Costa Rica accèderont gratuitement à Internet et au courrier électronique avant la fin de l'année 1998, ont annoncé, mardi 10 février, les services du ministère de l'information à San José.

MUSIQUE

L'association se sert, par ailleurs, du Web pour diversifier son catalogue, en se faisant connaître auprès de militants habitant dans d'autres États, qui travaillent en solitaire et ne réussissent pas à diffuser leurs œuvres.

Abonnez vous au Monde. Recevez Le Monde chez vous et profitez d'une offre spéciale. 48 numéros GRATUITS. Faites vos comptes. Vous achetez Le Monde chaque jour 7.50...

Une histoire de paillason par Alain Rollat. QUEL ÂGE peut-il avoir ? Treize ans ? Il a encore un visage d'enfant sous ses cheveux bouclés. Il a peur. Pieds nus, bras levés, un soufflet dans chaque main...

FILMS DE LA SOIRÉE

- 19.00 Les Misérables... De Raymond Bernard (1978) (France, 1995, N., 120 min.) Histoire

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs... Invités : A. Comte-Sponville. Canal +

DOCUMENTAIRES

- 20.00 Les Caméléons... Amos des Malgaches. Arte

MUSIQUE

- 19.15 Zuzana Ruzickova joue Scarlatti... Muzik

SPORTS EN DIRECT

- 0.53 J.O. : Ski de fond... 10 km classique M. France 2

FILMS DU JOUR

- 13.00 Putain d'histoire d'amour... De Gilles Bélier (France, 1991, 100 min.) Festival

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 11.00 Arrêt sur images... Clinton et Monica : les nouvelles frontières des médias. Invités : Philippe Breton, Pierre Briand. La Cinquième

DOCUMENTAIRES

- 18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire... Le désastre de Gallipoli. La Cinquième

MUSIQUE

- 18.50 Shura Cherkassky au piano... Muzik

SPORTS EN DIRECT

- 13.00 J.O. : Patinage artistique... Programme court messieurs. France 3

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signifié dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia »
■ Ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

NOTRE CHOIX

20.45 Arte Les Complices d'Hitler : Elchmann, l'exterminateur. Après « Hitler un inventaire » et six premiers volets rassemblés sous le titre « Les Complices d'Hitler », Guido Knopp a réalisé, avec Jörg Müller et Stefan Simons, six nouveaux documentaires sur les hauts dignitaires du III^e Reich.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 19.00 Le Bigdli. 19.50 et 20.50 Météo. 20.00 Journal. Le Journal des J.O. Météo des neiges.

ARTE

- 19.00 Au nom de la loi. 19.30 7/12. 20.00 Les Caméléons. Amos des Malgaches.

FRANCE 2

- 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.25 C'est l'heure. 19.50 et 20.50 Trage du Loto.

FRANCE 3

- 18.50 Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information.

NOTRE CHOIX

20.40 Arte « Théma » : Rwanda, histoires d'un génocide Retour sur un massacre

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 19.45 J.O. : Patinage artistique. En direct. 14.55 Arabesque. 15.50 Côte Ouest.

ARTE

- 20.45 Théma : Rwanda, histoires d'un génocide Retour sur un massacre

FRANCE 2

- 13.50 Le Renard. 14.50 L'Espresso. 15.45 Tiercé. En direct.

FRANCE 3

- 13.00 J.O. : Patinage artistique. En direct. 14.53 Keno. 14.58 Questions au gouvernement.

CANAL +

- En clair jusqu'à 13.35 13.30 Le Journal de l'emploi. 13.35 Le Journal du cinéma.

ARTE

- 20.45 Théma : Rwanda, histoires d'un génocide Retour sur un massacre

FRANCE 2

- 13.50 Le Renard. 14.50 L'Espresso. 15.45 Tiercé. En direct.

FRANCE 3

- 13.00 J.O. : Patinage artistique. En direct. 14.53 Keno. 14.58 Questions au gouvernement.

CANAL +

- En clair jusqu'à 13.35 13.30 Le Journal de l'emploi. 13.35 Le Journal du cinéma.

Frédéric Fritscher

Vengeances

par Pierre Georges

Il y a parfois des batailles titaniques et de nature à bouleverser les foules. Ainsi cette querelle somptueuse qui oppose l'Académie française à Séguène Royal. Maurice Druon, tourmenteur perpétuel de celle qui osa se faire appeler « Madame la ministre », s'est offert un plaisir suave : coïncider en flagrant délit d'orthographe le, la ministre de l'enseignement scolaire.

A l'origine de ce prodigieux rebondissement, une lettre adressée par dame Royal à un historien nancéien, lettre effectivement agrémentée de deux magnifiques pâtés orthographiques, deux accords passés par pertes et profits. La lettre était courte, sept lignes. Les deux fautes admirables. Et le tout fut publié mardi en fac-similé dans *Le Figaro*. Avec surtitre aimable : « Le bon français. » Et titre lapidaire : « Ministère et orthographe. »

En vertu de quoi, Maurice Druon, opposant sa photo à celle de Séguène Royal, documents l'un et l'autre d'usage assez courant, rappelle le ministre à ses devoirs, déplore l'outrage manifeste et lui accorde, dans la foulée, de maigres et assassines circonstances atténuantes : « J'imagine bien que ce n'est pas Mme Séguène Royal qui a tapé ni même, probablement, dicté cette lettre. Mais ne pas relire ce qu'on signe, pour un ministre, est fâcheux. »

Le français, apparemment, est un plat qui se mange froid. Mais comment dire ? Faire ainsi remarquer publiquement à une dame qu'elle a filé ses mots et son orthographe, comme ses bas, dans la boussolade du paraphe, manque un petit peu de galanterie. Française notamment.

Attendons le prochain épisode du combat Druon-Royal. Il s'annonce sans fin. Un peu comme la recette des *Visiteurs II*, retour des quenouilles et quenouillettes et de jacquouille-la-fripouille.

Les auteurs de cette vaste entreprise ont eu, pour promouvoir leur œuvre, une idée de génie. Ils ont mis tout ce que le Royaume de France et de Navarre compte de critiques au pain sec et à l'eau. Privés de projection, les bougres. Comme jetés aux oubliettes tant il y avait disette, paraît-il, de copies disponibles. Ils ont inventé la légende d'un film achevé tellement tard, qu'il fut, ô désespoir, impossible d'en retourner, au sortir du four, la moindre baguette pour les testeurs agréés.

Il n'est pas tout à fait à exclure que les pères des *Visiteurs II* prennent les critiques de cinéma pour des imbéciles. Ou, dit d'une autre manière, que le succès soit, lui, un plat qui se mange chaud. Très jol coup, en tout cas. Les pages des journaux sont pleines, ces jours-ci, d'articles admirables sur ce film qui ne l'est pas moins dans son mystère absolu. Nul n'a vu ce magnifique vaisseau fantôme qui va tirer, à boulets ferrés - et français - sur le triomphant Titanic. Nul n'a eu le privilège langoureux d'une projection privée au château.

Mais qu'importe ! Si les chemins de la promotion restent impénétrables, la légende est faite. L'accouchement fut difficile, un siège par ainsi dire, mais l'enfant s'annonce fécond. Ah bistaillez, critiques, mécréants ! Les *Visiteurs II* n'attendent qu'un jugement : celui de Dieu, un dieu nommé box-office.

Les déficits publics ont avoisiné l'an dernier 3 % du produit intérieur brut

Grâce aux mesures d'urgence de juillet, la France respecterait dès 1997 les critères de Maastricht

ALORS QUE le gouvernement d'Alain Juppé craignait un fort dérapage, les déficits publics ont finalement été très proches de 3 % du produit intérieur brut (PIB) en 1997. C'est du moins ce que suggère la communication que Dominique Strauss-Kahn a présentée mercredi 11 février en conseil des ministres.

Les statistiques budgétaires dont dispose actuellement Bercy ne sont, certes, pas définitives. Le bilan des finances publiques, au sens du traité de Maastricht, ne sera disponible que le 27 février, en même temps que la première estimation de la croissance pour l'ensemble de l'année écoulée. Il reste que l'Etat a bouclé ses comptes vendredi, au terme de ce que les experts appellent la « période complémentaire ». Or, la première évaluation réserve une bonne surprise : le déficit est encore plus bas que prévu.

En loi de finances initiale, le déficit budgétaire de 1997 avait été évalué par le gouvernement de M. Juppé à 284,8 milliards de francs. En « collectif » de fin d'année, le chiffre avait été ramené à 270,7 milliards de francs. Tous comptes faits, il devrait ressortir à seulement 267,7 milliards de francs, à comparer à 295,4 milliards de francs en exécutions, en 1996, soit une amélioration de 27,7 milliards de francs.

ÉPILOGUE BURLESQUE

Ce bon résultat est le produit des mesures d'urgence prises en juillet par le gouvernement de Lionel Jospin et, en particulier, de la majoration de l'impôt sur les sociétés. Les recettes fiscales nettes sont ainsi passées de 1 359 milliards de francs en 1996 à 1 416 milliards de francs en 1997, soit une hausse de 4,2 %. Hors mesures d'urgence, la progres-

sion n'aurait été que de 2,6 %. Atteignant 1 367,6 milliards de francs, les recettes totales ont progressé, elles, de 3,2 %, soit un petit peu moins vite que la richesse nationale en valeur (sans doute 3,6 %).

Si le déficit a été contenu, c'est aussi parce que les dépenses (les charges du budget général et les comptes spéciaux du Trésor) n'ont pas dérapé. Elles sont passées de 1 620 milliards de francs en 1996 à 1 635,3 milliards de francs en 1997, soit une hausse de 0,9 %, à comparer à 1,2 % de hausse moyenne des prix. Autrement dit, les dépenses nouvelles ont été largement financées par des redéploiements de crédits.

L'épilogue du feuilleton budgétaire de cette année 1997 sera donc aussi burlesque qu'on pouvait le supposer. M. Juppé avait craint que les finances publiques accusent une grave dérive. Une

note confidentielle de la direction du budget révélée par *Le Monde* daté du 18 avril 1997 laissait espérer que les déficits pourraient atteindre 3,7 % du PIB en 1997 et plus de 4,5 % en 1998, soit très loin des 3 % exigés par le traité de Maastricht - des chiffres qui, à l'époque, avaient été habilement exploités par les partisans de la dissolution.

L'audit réalisé en juillet avait confirmé que les déficits pourraient se situer entre 3,5 % et 3,7 % du PIB en 1997. Or, pour finir, après des mesures d'urgence qui n'ont guère fait de vagues, ces fameux déficits pourraient atteindre 3 %, ou au pire 3,1 %, dès 1997. Dès avant le traditionnel projet de loi de règlement du budget, cela méritait, assurément, une communication spéciale en conseil des ministres !

Laurent Mauduit

Imelda Marcos, entre prison et présidence aux Philippines

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est
Comment éviter de passer les dernières années d'une vie derrière les barreaux ? Imelda, soixante-huit ans, veuve de l'ancien dictateur philippin Ferdinand Marcos, a connu d'un tour dans son sac. Médiatique, connue pour avoir accumulé des centaines de paires de souliers quand elle était au pouvoir, membre de la Chambre des représentants depuis 1995, elle vient d'avancer un nouveau pion : une candidature, pour la deuxième fois, à l'élection présidentielle fixée le 11 mai.

Le 25 janvier, la Cour suprême a confirmé un jugement prononcé en 1993 par un tribunal et condamnant à une incarcération de neuf à douze ans l'ancienne reine de beauté pour corruption. En liberté provisoire, Imelda a droit à un ultime appel : coïncidence heureuse, la Cour suprême se prononcera définitivement en mai prochain. Dix jours après le jugement, Imelda a déposé sa candidature à la succession

de Fidel Ramos, contraint de se retirer à l'issue d'un mandat unique de six ans.

La veuve de Marcos n'a aucune chance d'être élue. Appuyée par un noyau d'inconditionnels, elle se lamente, se dit ruinée et accuse les tribunaux de lui avoir « volé richesse et biens, justice et liberté ». Vivant dans un luxueux appartement situé dans un quartier chic de Manille, elle se déclare, la larme à l'œil, « la plus pauvre » des représentants du peuple. Mais ses excès, d'hier comme d'aujourd'hui, l'ont rendue impopulaire.

Elle n'a pas pour autant perdu sa longue bataille pour éviter d'échouer en prison. Une campagne électorale lui promet de demeurer sous les projecteurs, quitte à chanter, comme elle le faisait autrefois, pour conclure des meetings auxquels n'assistent plus que les curieux et une poignée de membres d'un parti moribond, le Mouvement pour une nouvelle société, de son défunt époux. Simultanément, la famille Marcos tentera de conforter ses

positions : Imee, une fille du couple, est candidate au poste de gouverneur de la province d'Ilocos Norte, et le fils, Ferdinand junior, y est candidat à l'un des sièges de la Chambre basse.

Imelda peut enfin compter sur un éventuel pardon. Les deux principaux candidats à la succession de Fidel Ramos, Joseph Estrada et José de Venecia, ont déjà laissé entendre qu'ils étaient favorables à une grâce présidentielle. Le premier, ancien acteur de série B et vice-président depuis 1992, comme le second, président de la Chambre des représentants et appuyé par Fidel Ramos, ont été étroitement associés aux « années Marcos ». En attendant, la « candidate des pauvres » - c'est son slogan - a commencé sa campagne par un chemin de croix à genoux dans la cathédrale de Manille. Douze ans après la chute des Marcos, Imelda tient bon.

Jean-Claude Pomonti

La droite et la gauche saluent

la mémoire de Maurice Schumann

JACQUES CHIRAC a salué en Maurice Schumann, mort dans la nuit de lundi à mardi (*Le Monde* du 11 février) « une personnalité d'exception » et une « voix, celle de la France libre ». Dans un message publié mardi 10 février, le président de la République écrit : c'était « un passionné de liberté », un « passionné de culture » et un « passionné de France ». « Il était l'un des grands témoins de ce siècle et il avait participé à sa grandeur. »

Lionel Jospin a salué « un exemple de loyauté, de fidélité à la République et d'engagement au service de la liberté », tandis que Robert Hue, secrétaire national du PCF, a rappelé que M. Schumann, « résistant de la première heure », avait exprimé récemment : « l'exigence que, dans le cadre de la construction européenne, soit sauvegardée la souveraineté de la France ». M. Schumann sera inhumé, vendredi, à Asnelles (Calvados), non loin de la plage où il avait débarqué le 6 juin 1944.

DÉPÊCHES

■ 35 HEURES : l'Assemblée nationale a adopté en première lecture, par 316 voix contre 254, mardi 10 février, le projet de loi sur les 35 heures. La majorité de gauche a voté pour, tandis que l'opposition RPR-UDF s'est prononcée contre. Le texte défendu par le ministre de l'emploi, Martine Aubry, doit être examiné par le Sénat à partir du 3 mars. Michel Crépeau (PRG, Charente-Maritime), président du groupe RCV, a regretté que le principe de l'annualisation du temps de travail n'ait pas été inscrit dans la loi. Mme Aubry s'est félicitée du « gros succès » que constituait ce vote.

■ NATIONALITÉ : les députés ont rétabli, en nouvelle lecture, dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 février, leur version du projet de loi sur la nationalité, que le Sénat avait profondément modifiée. Le PS a voté pour et le PCF s'est abstenu. Le RPR et l'UDF ont quitté l'hémicycle avant la fin de l'examen du texte pour protester contre l'organisation des débats. Ce texte doit être examiné par le Sénat en nouvelle lecture, avant que l'Assemblée n'ait le dernier mot.

■ PRÉFETS : outre la nomination de Bernard Bonnet (lire page 6) en Corse (*Le Monde* du 11 février), le conseil des ministres du mercredi 11 février devrait procéder au mouvement préfectoral suivant : Jean Paraf, préfet de police de Lyon, devrait être placé hors cadre pour des raisons personnelles, et remplacé par Pierre Guinot-Delery, secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin. Jean-Pierre Delpont, préfet hors cadre, devrait être placé en congé spécial.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 11 février, à 10 h 19 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES		OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES	
Tokyo Nikkei	Hong Kong Index	Cours au 11/02	Var. en % sur le 10/02
12793,41	-0,67	Paris CAC 40	3259,91 +0,75
	+0,66	Amsterdam CMB	975,35 +0,54
		Bruxelles	20027 +1,26
		Francfort Dax 30	4335,18 +0,05
		Irlande ISEQ	4535,50 +0,41
		Londres FT 100	5636,50 +0,41
		Madrid IBER 35	29934 +1,42
		Niisa NYSE 30	29934 +0,94
		Zurich SMI	6725,10 +0,94

Tirage du Monde daté mercredi 11 février : 509 036 exemplaires

Le PDG de l'AFP va présenter un budget déficitaire

UNE MESURE « historique » devait être soumise au conseil d'administration de l'Agence France-Presse (AFP) par son PDG, Jean Miot, mercredi 11 février : autoriser l'entreprise à présenter un budget prévisionnel 1998 en déficit. Ce dernier, « dérisoire » selon le terme du PDG de l'agence, serait de 18,2 millions de francs, soit 1,4 % du chiffre d'affaires (1,3 milliard en 1997). Le ministre de l'économie et des finances serait prêt à accepter ce budget en dépit du fait que le statut de l'AFP stipule que « l'état annuel de prévision des recettes et des dépenses » doit « établir un équilibre réel ».

En se fondant sur les deux dernières années de sa présidence, au cours desquelles le budget de l'AFP était en équilibre, et sur la nécessité d'investissements, notamment dans le domaine du haut-média, M. Miot dénonce « l'abstention selon laquelle l'AFP ne pourrait pas prévoir un déficit dérisoire, afin d'investir et revenir à l'équilibre grâce à un plan de trois ans ». Pour le PDG de l'AFP, « l'équilibre des comptes, s'il était imposé, se traduirait par la fermeture des bureaux de Caracas, de Buenos Aires, et d'autres en Afrique ». En soulignant le développement de l'agence, secteur pour lequel il a créé une nouvelle direction, et les récents contrats conclus par l'AFP (avec Bloomberg sur la télévision, avec Compuserve et

l'Agence Chine nouvelle sur le « on line », etc.), M. Miot estime que l'Etat doit choisir ses armes pour rivaliser avec les deux autres grandes agences d'information mondiale, Reuters et Associated Press. « En un sens, l'audit de l'inspection des finances demandé par le ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, est impressionnant : les pouvoirs publics se rendraient ainsi compte du fonctionnement et des besoins de l'AFP. Cet audit avait été vivement dénoncé par la Société des journalistes de l'agence (SDJ) (*Le Monde* du 15 janvier).

De son côté, la SDJ a lancé, mardi 10 février, un appel aux administrateurs de l'AFP leur demandant « d'assumer pleinement [leurs] responsabilités » et « d'élargir l'agence » à « sortir de la spirale du déficit ». « Le débat sur le budget 1998 ne nous semble pas refléter, à lui seul, la gravité et la complexité des problèmes », explique la SDJ, qui réclame « une stratégie cohérente et ambitieuse » et la réalisation d'un « audit » confié à un cabinet indépendant de renommée internationale. Ce dernier devrait formuler des recommandations pour une « stratégie de développement pertinente », en lien avec un « projet d'entreprise » qualifié de « prioritaire ».

Yves-Marie Labé

Trois douaniers allemands et un suisse assassinés lors de contrôles de frontière

TROIS DOUANIERS allemands et un douanier suisse ont été tués, mardi 10 février, lors de deux incidents survenus l'un à la frontière polonaise, près de la ville de Goerlitz, l'autre à la frontière suisse, près de Constance.

Au poste-frontière de Ludwigshafen, entre l'Allemagne et la Pologne, le drame s'est déroulé en pleine nuit lors du contrôle d'un bus de tourisme du Kazakhstan, un bus venant d'Alma-Ata et qui avait traversé la Russie, la Biélorussie et la Pologne. L'un des passagers, âgé de trente-huit ans, a sorti de son étui le pistolet de l'un des deux douaniers de service et tiré sept à huit balles, tuant les deux fonctionnaires et blessant deux passagers kazakhs. Le tireur a été interpellé après avoir fui du bus en brisant la vitre, se blessant à la tête et à la main.

L'autre incident s'est déroulé à la frontière suisse près de Constance, au poste peu fréquenté de la « Petite Venise ». L'agresseur, un Italien venant de Suisse, avait franchi la frontière en refusant de s'arrêter. Les douaniers ont alors ouvert le feu contre le véhicule. L'homme a riposté, blessant mortellement deux d'entre eux.

Rattrapé un peu plus loin, il a retourné son arme contre lui. Il est mort quelques heures plus tard. Des explosifs et des armes ont été retrouvés dans le coffre de son véhicule. Le ministre allemand des Finances, Theo Waigel, s'est déclaré « bouleversé » par le drame. Il a déploré « le plus grave incident de l'après-guerre pour la douane allemande ». Ce dernier intervient alors que le problème de la criminalité importée des pays de l'Est préoccupe de plus en plus l'opinion

et les responsables allemands.

Cette question avait été longuement évoquée par les ministres de l'Intérieur et de la Justice européens lors de leur réunion des 29 et 30 janvier à Birmingham. Elle devra être prise en compte dans les négociations qui s'ouvrent avec les pays d'Europe centrale en vue de leur adhésion à l'Union européenne.

Lors de leur rencontre, les ministres européens avaient lancé un avertissement à ceux qui seraient chargés de ces négociations pour qu'ils ne négligent pas les questions liées au trafic de la drogue, au crime organisé et aux flux migratoires illégaux et organisés (par des mafias). (Corresp.)

VIENT DE PARAÎTRE

REVUE DE
DRÔIT PUBLIC
REVUE DE LA PENSÉE JURIDIQUE
FRANÇAISE ET Étrangère

Caput
des
mandats

Numero
SPECIAL

Recommandations de droit public

01.56.54.16.00
I.G.D.J.

150

150 من 100

P H E N O M E N E

EN

■ En c
région
ont et
résiste
servit
esclav
intégr
pouvo
selon

■ « A
Noirs
10 fév
en m
danci
établi
Mult
d'Est

■ Le
avait
fillet
le V
9 fév
sursi
corn
Pou
Ler
frac
barr

■ S
quil
trois
ser
Kai
mo
mé
dev
de
por
57
sor
pai

■ I
M.
de
s'
co
fr:
be

■ gr
d'
cc
al
at
é
si
N
d
fi
a
c

Le sport à l'assaut

Sous le signe de l'authenticité et de la technicité, le sport s'impose comme un nouveau mode de vie. Consensuel, il s'adresse à toutes les catégories d'âge, de l'adolescent au senior. Des marques traditionnelles se lancent dans la course, là où les rois de l'outdoor et de la compétition font courir la mode. En cette année « foot », de nouvelles lignes émergent, la ville joue les stades géants, et le citadin adopte des panoplies de plus en plus performantes pour habiller ses rêves de détente



HIGH-TECH. Tee-shirt coupé au laser imprimé « logo sport », et pantalon zippé multipoche en nylon, 1 065 F et 1 000 F, Marithé et François Girbaud.



YACHTING. Dessinée par Dominique Morlotti, la ligne Lanvin Sports. Chino de coton belge et sweater bleu en coton côté; porte sous une parka en nylon, 550 F, 900 F et 2 900 F.

Casqué, zippé pour les grands schuss de l'an 2000, l'homme de glisse affronte les pistes sans complexe: les nouvelles matières gagnent du terrain, le marché des tissus respirants, déperlants, explose et dope les ventes, les anti-microbiens attaquent, libérant le corps de toutes ses entraves et de toutes ses peurs



Le déferlement des panoplies sportives sur le bitume est devenu un phénomène de société. Le vestiaire de l'évasion s'affiche plus souvent dans le métro que sur les cimes

Autre réussite planétaire, Tommy Hilfinger, chanté par les rappers Grand Puba ou Mobb Deep et porté par Bill Clinton le week-end. Un plébiscite qui s'exprime dans les chiffres: le réseau de boutiques est passé de 60 à 840 en trois ans aux Etats-Unis. Présente aux Galeries Lafayette depuis septembre 1997, la marque enregistre déjà le troisième chiffre d'affaires de l'espace sport-wear du magasin homme. Label en pointe de la culture black, l'italien Fila a retrouvé ses marques dans l'Hexagone avec 1,4 million de paires de baskets vendues en 1997. Dans les années 80, les figures phares de la mode européenne s'ouvrent à l'appel de la rue. Le

SLALOM. Ensemble de pro en nylon enduit, existe en gris métallisé, noir et bleu. 3 000 F le blouson zippé et 2 100 F le fuseau. Giorgio Armani Neve.

sweat-shirt à capuche des *smurfs* est passé de la rue aux podiums, cassant le costume traditionnel chez Giorgio Armani et porté sous un blouson chez Claude Montana. Un mélange des genres qu'ont assimilé depuis longtemps Marithé et François Girbaud. Les deux créateurs ont assoupli la garde-robe avec, dès 1974, le *baggy jean* (jean extra large) puis la ligne *Sporcity* en 1989, adaptant à la ville des pièces et des matériaux du vestiaire sportif (Lyca Stretch, sweat zippé en molleton...).

Aujourd'hui, au-delà d'un travail de stylisme, le déferlement des panoplies sportives sur le bitume est devenu un phénomène de société. Mieux, le sport est un nouvel art de vivre dans la ville. « Les détails techniques rentrent dans le design des vêtements », estime Olivier Goldberg, responsable de la ligne sport chez Façonnable. Créée en 1996, elle représente aujourd'hui 20 % du chiffre d'affaires de la marque. Après des années d'effacement, couleurs tranchées et marquages surdimensionnés reviennent à la rue par le marketing. Gap, le pape du *Friday wear* coté à la Bourse de New York frise les 2 000 magasins dans le monde. Sur le terrain de la consommation de masse, La Redoute diffuse *SomeWhere*, une gamme consacrée à l'univers des loisirs, et Cello, qui triomphe déjà sur l'habillement décontracté à bon marché, ouvrira le 28 février sa première enseigne Cello Sport, passage du Havre, à Paris. La technicité s'affiche sans complexe et devient une esthétique. Aussi, les temples du sport se multiplient, de Décathlon (plus de 10 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1996) à Go Sport, ainsi que les spécialistes de la chaussure, Courir et Foot Looker. « Il y a cinq ans, 30 % des chaussures vendues étaient portées en ville. Aujourd'hui, 80 % de nos produits ne verront jamais un stade », constate Frank Markowicz, responsable des achats des 115 magasins Courir, nouveau repaire des fétichistes en quête du dernier collector de Nike, l'Air Max Total cet hiver.

A l'heure où l'environnement est une obsession, la redécouverte des grands espaces profite aux stars de l'outdoor (Polartec, Patagonia, Columbia...). Aigle annonce un chiffre d'affaires 1997 en progression de 64 % sur le vêtement d'extérieur et les chaussures. De Caterpillar à Timberland, la chaussure de randonnée grimpe les sommets du succès avec 5 millions de paires achetées en 1996 en France. A renfort de tissus respirants et de systèmes d'optimisation du mouvement, le vestiaire de l'évasion s'affiche plus souvent dans le métro que sur les cimes. Une tendance qui se manifeste chez les 15-25 ans avec les vêtements de glisse, carapaces high-tech contre les agressions extérieures, entrés en ville grâce au skate et au roller en ligne. Ironie du sort, même le luxe n'a pas résisté à cette lame de fond. Les témoins du chic masculin ont saisi la balle au bond et cherchent une nouvelle légitimité dans le sport, synonyme de jeunesse. La civilisation des loisirs s'est trouvée de nouveaux symboles de liberté, réagissant au fond d'un tiroir le jean écriqué du cow-boy. Lanvin diffuse depuis le printemps 1997 la ligne Lanvin Sports. Chez Hermès, la créatrice Véronique Nichanian déconstruit les formes et s'inspire des panoplies sportives en mélangeant fibres techniques et fibres nobles dans des matières qu'elle a nommées *toilage* ou *toilavent*. Yohji Yamamoto travaille des silhouettes surdimensionnées pour skaters de luxe. Pragmatiques, les étoiles de la mode italienne ont grimpé depuis longtemps les marches du podium. Ligne ultra-technique pour le ski en nylon, polaire et néoprène ou ba-



siques en molleton, Giorgio Armani s'affiche des pistes de Gstaad aux salles de musculation. Profitant du déchaînement médiatique de la Coupe du monde, Yves Saint Laurent lance en mars une ligne de vêtements de sport pour hommes et donne l'image d'une mode classique réservée aux jours ouvrables. « La proximité de la Coupe du monde est un vecteur de communication fantastique. Il aurait fallu plusieurs années autrement pour populariser la ligne », estime Pierre Roussel, chef de produit de la gamme. Le 18 juin, une heure avant la finale, la maison Yves Saint Laurent orchestre d'ailleurs une rétrospective des quarante ans de

TERRE-MER. En haut, coupe-vent en toile de spi vert feuille et pantalon de lin blanc, 4 000 F et 1 800 F, Hermès. En bas, une silhouette 100 % coton, pantalon et tee-shirt blanc XL sous une veste bleu jean, 1 800 F, 500 F et 2 500 F, Issey Miyake.

créations avec le défilé de 300 modèles de haute couture. Dans le feu de l'action, Façonnable a sorti internationalement, des pièces aux couleurs des équipes qualifiées pour le Mondial. Une manière de combler les loisirs de la génération 35 heures.

Anne-Laure Quilleriet

LES VILLES
a
XXI
la mo:
raps:
scène
P

PHENOMENE

de l'authenticité et de la...
comme un...
adresse à toutes...
mission. Des...
la course. La...
la compétition...
« loc », de nou...
et le citadin...
pour hab...

saut

des villes



ENVOI.
Jaune taxi, rouge Chili et noir, la Air Sly Flight bondit sur les terrains de basket avec ses coussins d'air à l'avant-pied et au talon, 479 F, Nike.



action les best-sellers

Dans la jungle urbaine, chaussures de sport, polos et coupe-vent entrent dans la légende

au rayon des long-sellers, l'authentique prime encore sur le technique. Surnommé le « crocodile » sur les courts de tennis, René Lacoste a imposé sa griffe sur 310 millions de polos, adoptés dans les banlieues comme sur les yachts. Cette année, à l'occasion des 65 ans de cette pièce de coton mythique, la marque réédite des modèles cultes des années 50 et 60. Echappé du vestiaire des étudiants de la Côte est, le rugby shirt siglé du joueur de polo est devenu l'emblème planétaire de l'Américain Ralph Lauren. Si K-Way se concentre aujourd'hui sur les innovations techniques avec des tissus respirants, le modèle le plus vendu reste l'inaltérable « randonneur ». Replié dans sa poche banane, il affronte vaillamment les orages depuis 1965 avec 400 000 modèles écoulés chaque année en France. C'est sur le marché des chaussures que s'affichent tous les records. Avec 140 millions de paires vendues dans le monde chaque année, le géant Nike s'échappé à grandes foulées sur le marché du sport. Converse chausse le basketballer de la NBA Dennis Rodman mais c'est la All Stars en toile de couleur créée en 1917 qui continue d'assurer son succès (500 millions de paires vendues depuis l'origine). Superga, fabricant turinois d'articles en gomme, grappe sur le podium avec sa fameuse tennis de toile 2750 dont 60 millions de paires ont trouvé preneurs depuis 1935. La coqueluche des week-



impact planète Nike

just do it », disait la publicité en 1987. Et Nike a donné l'exemple, devenant dix ans plus tard le numéro un des fabricants de baskets. Au cours des cinq dernières années seulement, l'entreprise américaine a triplé son chiffre d'affaires (57 milliards de francs). Une progression spectaculaire que l'on doit notamment à l'invasion du marché japonais : 93 % de progression des ventes au Japon en 1996, soit un chiffre d'affaires de 3,8 milliards de francs. Lorsque, dans les années 60, Philip Knight, champion de course de demi-fond de l'Oregon, et Bill Bowerman, son entraîneur, décident de créer des chaussures adaptées aux besoins des sportifs et entraînent leur première commande au Japon, ils sont loin d'imaginer que tous les kids de la planète vont bientôt leur emboîter le pas. Grâce à un procédé révolutionnaire, celui de l'air cushioning, des alvéoles remplies de gaz pressurisé placées dans la semelle intermédiaire, et au sponsoring des plus grands athlètes de la planète, Nike s'est créé une identité. « Une image construite autour de l'authenticité du sport, de la qualité technologique et de la personnalité des champions maison », analyse Florence Müller dans son livre *Baskets* aux Éditions du Regard. C'est dans les *Niketowns*, sorte de temples érigés aux lieux du stade et incidemment magasins de chaussures et de vêtements de sport, que l'on peut prendre la mesure du phénomène Nike. Là toute la gamme est exposée : des « Air Max » aux « Zoom Air ». A New York, le dernier des *Niketowns* a ouvert ses portes, le huitième depuis l'inauguration de celui de Portland en 1990... En attendant Paris, prévu pour l'an 2000.

ÉTENDARD.
En haut, sur les larges épaules de Mike Tyson, le fameux rugby shirt de Ralph Lauren, 795 F.

STARTER.
Ci-dessus, la N 576, modèle champion de New-Balance décliné dans plus de dix couleurs, 600 F.

A.-I. Q.
Des lunettes d'espion avec caméra intégrée pour voir en étant vu, Alain Mikli.

EN LIGNE.
Les rollers souples et stables siglés Fila pour filer sur le bitume, 2 390 F.



XXL la mode rap sur scène

De logos géants en doudounes surdimensionnées, le streetwear joue l'étiquette hip-hop

Plus qu'aucun autre courant musical, le hip-hop aura façonné à son image une culture vestimentaire. Si les premiers rappers - Sugarhill Gang, Grandmaster Flash, Kurtis Blow... - se paraient de tenues de scène plus proches des paillettes disco que de la réalité des ghettos, leurs successeurs ont fait coller leur logo à leurs mots. Appropriation, détournement, « fétichisation » des vêtements du quotidien sont une constante des cultures jeunes. Avec le rap, le phénomène atteint un paroxysme. Musique de la rue, le hip-hop n'oublie jamais d'où il vient. C'est le fondement de sa crédibilité, il postule aussi à une réussite qui doit être ostentatoire. La robe des rappers signifiera presque toujours la fierté des origines, l'identité communautaire, doublées de la démonstration d'un succès personnel. Quand, en 1987, les New-Yorkais de Run-DMC en surêtement noir chantaient la marque de leurs chaussures de sport - *My Adidas* -, ils le faisaient avec une paire de tennis en or comme pendentif. Élément de base du streetwear, le vêtement de sport va monter sur scène avec les rappers. Pour témoigner tour à tour de force physique, de souplesse dans la danse, d'appétit sexuel, d'arrogance de contraction, les blousons, anoraks, survêtements, jeans, chaussures s'élargissent dans un art très maîtrisé de la démesure, s'affaissant parfois jusqu'à suggérer le déshabillage. Les grandes marques s'affichent comme autant de mé-

dailles ou de revanches sur le sort. Hugo Boss, Calvin Klein, Gucci, Tommy Hilfiger... Vrais ou faux voyoux détournent des habits qui ne leur étaient pas destinés, dictent à leur tour les lois de la mode. D'un quartier à l'autre, l'apparence - comme la musique - se modifie avec une subtilité quasi tribale. La géographie dicte aussi ses engouements. Les hivers new-yorkais ont popularisé les énormes doudounes quand, sous le soleil californien, s'épanouissent des torsos presque nus. L'industrie jalouse et se méfie des coups de foudre de la rue, si alléchants et si versatiles. Une marque abandonnée peut l'être pour longtemps. Quel marché pourtant ! Tommy Hilfiger a compris que la bourgeoisie blanche n'était plus le seul client de ses lignes de vêtements de bateau. Des stars du rap défilent maintenant lors de ses collections. Tommy s'est converti aux exigences du *street marketing*. S. D.



MATCH COUTURE.
Ci-dessus, tee-shirt et short de la nouvelle ligne sport d'Yves Saint Laurent. A droite, skateur de luxe en sweat de coton orange et marron à l'effigie d'Einstein, pantalon en lin et acrylique, Yoji Yamamoto.

le vestiaire de l'effort 1998

- **Accrocheuses** : L'Annapolis, chaussure bateau high-tech, en cuir résistant à l'eau de mer et semelle adhérente sur sols mouillés, 850 F, Timberland ; prête à grimper sur les murs, la Vans traîne aux pieds des skateurs ou des promeneurs urbains, modèle Desaster, 540 F.
- **Envolée** : Avec 25 grammes le Savrik est le maillot le plus léger de l'histoire de la natation, 160 F, Arena X-Flat. L'Opus 3D, 260 grammes et une atténuation des chocs de 35 % pour ces chaussures de running, noir argent et vert, 749 F, Reebok.
- **Roues libres** : Des patins en ligne siglés Fila pour le goudron ou les terrains difficiles, 2 390 F. Grande boucle de luxe, en cycliste et tee-shirt zippé bleu en polyester standex, 995 F et 1 295 F, Polo Ralph Lauren.
- **Carapace** : Imperméable, respirant, avec pare-neige intérieur, la parka « Camp Muir » en mesh et nylon, 1 399 F, Columbia.
- **Optique futuriste** : Lunettes avec vidéo caméra d'une portée de 40 mètres et magnétoscope incorporé, un gadget de James Bond à 20 000 F, Alain Mikli.



TOUT-TERRAIN.
Chaussure d'entraînement polyvalente dotée d'un remarquable amorti. Bandes réfléchissantes pour un usage nocturne, 699 F, Nike.

تونس 1550

T E N D A N C E

un souffle de légèreté



PLÈNE FLEUR.
Blouson en agneau plongé mastig, tee-shirt en viscose et Lyra et pantalon en lin gommé, 9 000 F, 800 F et 600 F, Trussardi.

d

Souplesse et luxe des matières pour un été tout en douceur



AU NATUREL.
Derby à lacets en cuir tressé beige, 930 F, Rodolphe Ménédière.

chaussure pied branché

dès cet été - et plus encore l'hiver prochain -, une armée de clarks et de bottines «navy» s'apprête à défilé aux pieds les plus branchés. Ces dernières, qui marient les rangs des juniors et les bouts carrés, chaussent les Martiens américains, à voir leur épaisse semelle compensée et la coque de fer qui protège - en le relevant - l'avant de la chaussure. Elles sont commercialisées par Rodolphe Ménédière, aux côtés d'autres trouvailles de saison : sandales pour école de luxe en veau imprimé façon zèbre ou serpent, mais aussi des mocassins façon Miami Beach années 50 et des clarks (tous deux en cuir tressé noir ou kaki, et à hauts carrés). Ici, l'allure fantaisie cache une impeccable façon (comme Goodyear). Si Joseph Penestier, de son côté, continue de conjuguer la jeunesse des formes

(bottines lacées haut) et la perfection bottière, John Lobb, le maître du luxe, rompt avec la dictature des angles en lançant de magnifiques richelieus aux ronds épatés. Il n'est pas jusqu'au très «coureur» Christian Louboutin qui, par un étrange concours de circonstances, n'en vienne à chauffer les hommes. Compromis entre les pantoufles anglaises et vénitienes, ses souliers de bal, carrossés de velours de soie (noir, émeraude ou bordeaux) et pomponnés de mouton retourné (leur créateur les a baptisés Erickmann-Chatrian, «à cause de la choucroute»), sont faits pour affiner les pieds de quelque Des Esseintes paraissant chez lui en peignoir de soie.

Ja. B.

cravate col monté

Il existe quantité de handicaps de la cravate. Les grands, dont l'embout pend ridiculement au milieu du sternum. Les petits, bien plus embarrassés encore. Sans oublier les esthètes pointilleux qui ne trouvent jamais le juste contrepoint à leur chemise. Voilà pourquoi Lanvin, tout comme Charvet et Hermès, maintient le noble artisanat de la cravate sur mesure faite main, dont il vend, bon an mal an, quelque deux cents échantillons. Une triple prise de mesures suffit pour ouvrir au client tout un univers : le choix d'une centaine de soies tissées (en Italie), la satisfaction d'une doublure assortie, enfin la griserie d'une forme (ordinairement droite) et d'une largeur (en général de 8,5 à 9 cm) idéales. Les puristes calibreront leur col-



IMPRESSION.
Cravate Sept Plis en soie à motifs Jacquard, 1 000 F, Lanvin.

fichet au col de la chemise (assez large pour un col haut et écarté, plus fin pour un col anglais), aux revers du veston, voire à leur style de nœud préféré (en général le demi-Windsor, ou nœud double). Côté été, Lanvin inaugure une nouvelle forme de cravate, baptisée Sept Plis, qui se passe de la triple (renfort traditionnel des cravates du prêt-à-porter) pour faire l'usage le plus généreux possible du tissu d'origine. La différence éclate, parait-il, les jours de grand vent...
Ja. B.

avant les pastels d'été frais et tendres, les mordorés et les brillants acides qui viennent d'investir les étages des boutiques, les Français perdront peut-être la tête. Mais ils regarderont les étiquettes. Celles des prix, et, plus encore, celles des matières. Leur soif de tissus confortables à sa part de coquetterie. Parce qu'on est à son avantage lorsqu'on est à l'aise. D'autant qu'un matériau noble ou singulier, des alliances inédites ou un délicat tissage, classent mieux qu'aucune cravate...
Revenu cet hiver avec des pulls parfois malcommodes (inconscience de poil), le mohair s'associe partout avec la laine pour affronter les zigzags des journées printanières (la laine réchauffe le matin, le mohair qui n'absorbe pas l'humidité - rafraîchit l'après-midi). Ce mélange nerveux et brillant, dont le fabricant italien Loro Piana a pourvu ses clients français (Yves Saint Laurent, Lanvin, Dior, Smalto...), figure dans la demi-mesure d'Ermenegildo Zegna sous le nom de «Mohair Trophy».

Le mohair vient au secours du lin - qui génère dans les années 80 l'étrange notion d'«élegance froissée» (les publicitaires en appréciaient alors le côté «artiste») - pour en rectifier la tenue et prodiguer, chez Zegna, des effets brillants confortables au «rustique» de saison. Loro Piana a également fourni à Dior une sorte de «lin infroissable», qui n'est autre qu'un mélange de mohair et de soie tissée façon lin. A l'inverse, Emporio Armani cultive le «froissé» brillant du lin... en associant celui-ci au Nylon. Autres cocktails étonnants : un «shantung» au relief velouté qui se révèle en soie, laine et viscose (Zegna) ; un «ottoman» aux fines côtes serrées (Emporio Armani) qui mêle Nylon, lin et viscose ; lin, vis-

HERBES ET BOIS.
A gauche, Kenzo Jungle au cédre, 100 ml, 330 F à partir de mars et à droite, Déclaration de Cartier aux effluves de bois de bouleau et d'orange amère, les 50 ml, 250 F.



parfums épices et printemps

Les parfums masculins de l'été convient l'homme à explorer la nature, à commencer par la sienne. Des Réveries du promeneur solitaire, on passe aux Confessions... avant d'aborder la Déclaration. Tel est justement le nom du parfum pour homme de Cartier (360 F les 100 ml), une fragrance vive et raffinée, qui attaque par la bergamote et l'orange amère, pour s'épanouir dans un univers boisé où perce déjà le cédre. Le tout dans une flasque élastique, transparente, dont le biseautage en cœur dit que les paysages vus sont ceux du sentiment. Plus ruzentuz, le flacon de Jungle



caché par un grand bouchon noir, sous lequel ce jus vert jette des œillades... Grain de Plaisir (Jean Laporte : 420 F les 100 ml) se targue, lui aussi, d'un potentiel aphrodisiaque : celui du cèleri, ici retenu en graines. Ses accents potagers, verts et frais, se déploient sur un classique fond d'ambre et de bois exotiques. Loin de ces univers charnus, Live Jazz (Yves Saint Laurent : 314,10 F les 100 ml), petit frère du Jazz de 1988, parle d'émotions légères et intelligentes. Un flacon d'une élégance évidente et familière, la pétillance fûtée d'un pamplemousse, du citron amer, et de la mentheivrée, soutenue par la feuille de rimbarré et le roseau sauvage. La modernité stimulante des Happy Fifties sera-t-elle le ton du prochain millénaire ?
Ja. B.

Bell & Ross
CHRONOGRAPHS

Renseignements et catalogue : 01 55 35 36 00

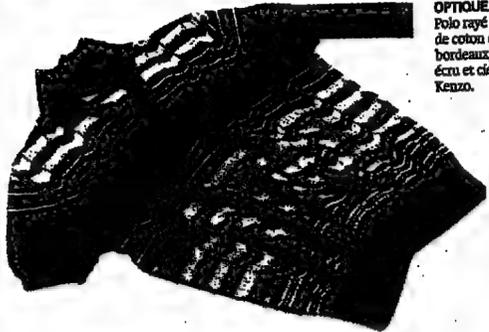
1550

VI / LE MONDE / JEUDI 12 FÉVRIER 1998

T E N D A N C E

accessoirement masculin

Sur la route des premiers soleils, quelques touches de plaisir et d'humeur pour ponctuer une allure en ville, là où matières naturelles, formes dépouillées et détails pratiques libèrent un corps de sa carapace hivernale



OPTIQUE. Polo rayé en maille de coton et viscose, bordeaux, chocolat écreu et ciel, 895 F, Kenzo.



DANDY AU FRAIS. Panama en paille naturelle, gros grain chocolat, 2 950 F, Motch pour Hermès et lunettes à verres jaunes, 750 F, Cartier and Cross.



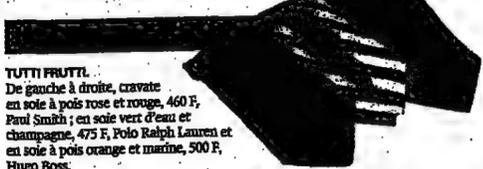
ALFRED DUNHILL
LONDON

LA NOUVELLE COLLECTION DE CRAVATES AUTOMNE/HIVER 1998
15, RUE DE LA PAIX, PARIS 2ÈME
9, LA CROISSETTE, CANNES
LISTE DES REVENDEURS AGRÉÉS AU 01 47 22 20 00

COLLECTION DE CRAVATES À PARTIR DE 520 F TTC



PEAU DOUCE. Jean en chèvre velours retournée crème. Disponible en chocolat, 3 990 F, Mac Douglas.



TUTTI FRUITI. De gauche à droite, cravate en soie à pois rose et rouge, 460 F, Paul Smith; en soie vert d'eau et champagne, 475 F, Polo Ralph Lauren et en soie à pois orange et marine, 500 F, Hugo Boss.

adresses

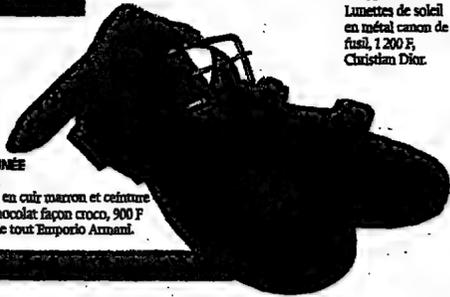
- Giorgio Armani, 6, place Vendôme, 75001 Paris. TEL : 01-42-61-55-09
- Emporio Armani, 149, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. TEL : 01-45-48-62-15
- Hugo Boss, Points de vente TEL : 01-44-17-16-70
- Columbia, TEL : 09-88-65-92-33
- Patrick Cox, 62, rue Tiquetonne, 75002 Paris. TEL : 01-40-26-66-55
- Christian Dior, 30, av. Montaigne, 75008 Paris. TEL : 01-40-73-54-44
- Mac Douglas, 155, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. TEL : 01-45-61-19-71
- Fila, Chez Courir, 48 rue de Rivoli, 75004 Paris. TEL : 01-42-71-35-43
- Martini et François Girbaud, 38, rue Etienne-Marcel, 75002 Paris. TEL : 01-53-40-74-20
- Chanel, 2, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. TEL : 01-44-94-14-70
- Hermès, 24, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. TEL : 01-40-17-47-17
- Hogan, 71, rue des Saules-Pères, 75006 Paris. TEL : 01-45-49-39-18
- Cablin Klein, 45, avenue Montaigne, 75008 Paris. TEL : 01-47-23-62-22
- Kenzo, 3, place des Victoires, 75002 Paris. TEL : 01-40-39-72-03
- Lanvin, 15, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. TEL : 01-44-71-31-33
- Rodolphe Mémadier, Chez Maria Luisa, 5, rue Cambon, 75001 Paris. TEL : 01-47-03-02-02
- Alain Mikid, Renseignements au 01-42-27-76-82
- Issay Miyake, 3, place des Vosges, 75004 Paris. TEL : 01-48-87-01-86
- New Balance, Chez Cleo Balce Design, 11, rue Pierre-Lescot, 75001 Paris. TEL : 01-45-08-26-70
- Polo Ralph Lauren, 2, place de la Madeleine, 75008 Paris. TEL : 01-44-77-53-50
- Jean-Baptiste Rautureau, 24, rue de Grenelle, 75007 Paris. TEL : 01-45-49-95-83
- Yves Saint Laurent Homme, 6, place Saint-Sulpice, 75006 Paris. TEL : 01-43-29-43-00
- Raf Simons, Chez Colette, 213, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. TEL : 01-55-35-33-90
- Paul Smith, 22, boulevard Raspail, 75007 Paris. TEL : 01-42-84-15-50
- Prada, 10, avenue Montaigne, 75008 Paris. TEL : 01-53-23-99-40
- Timberland, 52, rue Croix-des-Petits-Champs, 75002 Paris. TEL : 01-45-08-41-40
- Trussardi, 8, place Vendôme, 75001 Paris. TEL : 01-55-35-82-50
- YTC, Transcoïnements Transcoïperative, 101, rue de Seine, 75006 Paris. TEL : 01-44-61-74-50
- Vienna Westwood Man.
- Verdu chez Maria-Luisa.
- W.M.T. HYTE, 12, rue de Turbigo, 75001 Paris. TEL : 01-45-08-09-08
- Yohji Yamamoto, 47, rue Etienne-Marcel, 75002 Paris. TEL : 01-45-08-62-45
- Zegna, 10, rue de la Paix, 75001 Paris. TEL : 01-42-61-67-61
- Yanis Znos, Renseignements au 01-48-78-77-66

1998

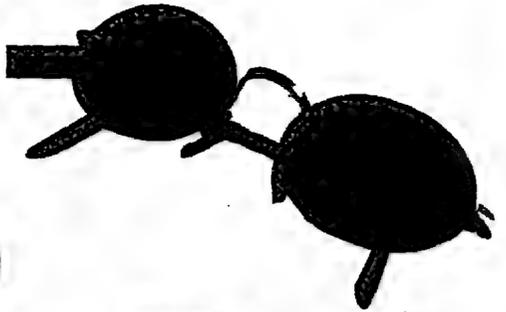
T E N D A N C E



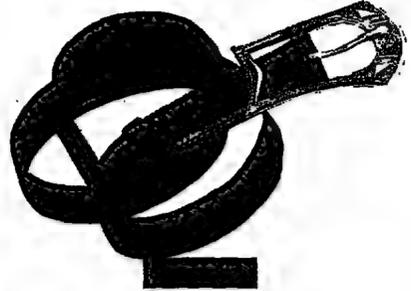
EN VOGUE.
Sac marin en toile de lin écru, poignée en cuir et nylon, 2 200 F, Prada.



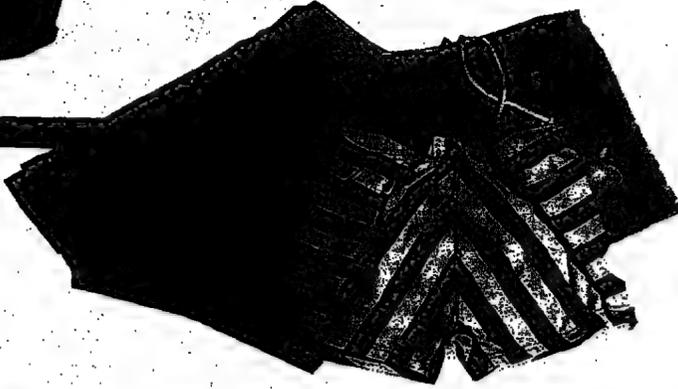
RANDONNÉE GRIFFÉE.
Nu-pieds en cuir marron et ceinture en cuir chocolat façon croco, 900 F et 500 F, le tout Emporio Armani.



PREMIÈRES TERRASSES.
Lunettes de soleil en métal canon de fusil, 1 200 F, Christian Dior.



CHEVALICHÉE URBAINE.
Ceinture en box noir, boucle en argent ciselé, 3 190 F, Hermès.



GRAND BAIN.
De gauche à droite, maillot en nylon et coton jama, existe aussi en noir, 425 F, Ralph Lauren Polo Sport; boxer short en polyester et élasthanne imprimé de baigneurs, 325 F, Paul Smith accessoires; maillot rayé marine et écru en coton et Lycra, 295 F, Yannis Ziros.



HOMME PRESSÉ.
Sac « messenger » en toile de nylon à grand rabat, existe en bordeaux et noir, 620 F TTC.



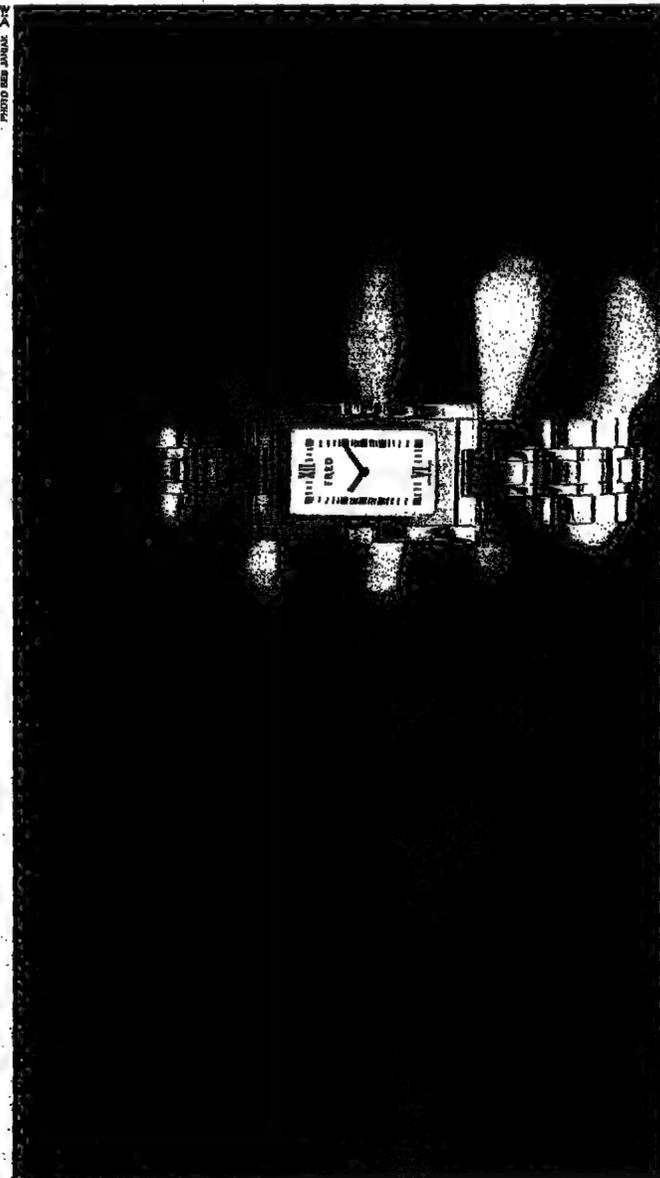
PLEINE MER.
Searacer, la dernière-née de Tag Heuer, glace saphir et bracelet acier, fonction compte à rebours, étanchéité à -200 mètres et résistance de 50 kilos, 9 000 F.



ATHLÉTIQUE.
La dernière Hogan version nubuck beige existe aussi en cuir et en toile, 1 050 F.



AFTER HOURS.
Jean délavé avec poche arrière siglée de strass et moccasins en croco au talon bijou, 1 300 F et 5 900 F, Gucci.



FRED
Joaillier

Montre 36 acier 8 800 FF
Information téléphone : 01 53 45 15 15

6 RUE ROYALE PARIS
CANNES MONTE-CARLO BEVERLY HILLS HOUSTON LAS VEGAS

new york

De Wall Street à Madison Avenue, l'élégance se veut griffée à l'italienne ou à l'anglaise et s'affiche dans le droit-fil de la prospérité américaine

Cette année, à Wall Street, on se frotte les mains : les fameux « bonus », primes de fin d'année, ont été exceptionnellement élevés. Après sept années de prospérité consécutives, le New York de la finance et des affaires a largement investi dans le luxe. Comme le dit ce jeune banquier, en pardessus de cachemire noir : « Si l'on veut devenir CEO (président de société), pourquoi ne pas lui ressembler ? »

Entraînés au Reebok Gym, ils petit-déjeunent de croissants au New World Café, une de ces nouvelles cafétérias où l'on découvre que, même en Amérique, le café peut être bon, et dînent au Cirque, restaurant français, donc cher. Ils commandent un grand cru que, grâce à leur abonnement au *Wine Spectator*, ils savent choisir, puis se retrouvent, au Balhazar ou au Pravda, pour fumer le cigare.

Le week-end, ils chinent les boutiques déco, comme ABC ou Crate and Barrel, et fréquentent les salles de ventes, Sotheby's, Christie's ou Doyle, pour décorer leur intérieur comme dans *House and Garden*. Surtout, ils sont prêts à dépenser plus, pour s'habiller mieux. Finis les costumes en fibres synthétiques qui buvaient les taches de ketchup... Les mocassins sont signés Alden - maison familiale depuis 1884 -, le costume est bien coupé... « A New York,



les habits neufs des affranchis de Manhattan

c'est le retour au style british », explique-t-on chez Ashley Dornenul, qui vient d'ouvrir une antenne sur Madison Avenue. Les tissus - de la flanelle, du cachemire - sont de qualité et les couleurs - beaucoup de gris agrémenté de rayures de couleurs pour les costumes - discrètes... Côté chemises, on préfère les unis, du blanc et surtout du bleu, un bleu soutenu baptisé « French blue » que l'on trouvera chez Pink, le britannique installé sur Madison Avenue,

tout comme Giorgio Armani, dont la « classics collection » signe une allure. Chez Harrison James, temple du sur-mesure, le noc plus ultra, on est accueilli, dans l'ancien hôtel particulier des Rockefeller, qui fut aussi le bureau de Cary Grant, par le propriétaire qui vous emmène au troisième étage, où, à côté du barbier (on peut aussi se faire couper les cheveux ou demander une manucure !), le tailleur reçoit (environ 30 000 F par costume). Les « rich and beautiful » se laisseront tenter par cet imperméable en vigogne doublé de vison (le prix d'une Mercedes, 270 000 F). Une bagatelle de francs consacré à l'habillement par ces clients de marque.

Certains préfèrent se passer de chaperon. Ils obtiendront des habits les dates d'arrivée de Keith Fellan, le tailleur anglais, qui reçoit deux fois par an à l'intercontinental. C'est là que le « boss » se fait faire son smoking, indispensable pour assister aux galas « black tie » des « charities » (sociétés de bienfaisance). On il peut appeler son tailleur à la rescousse.

« Nous habitons le client sur son lieu de travail », explique le président de Dornenul, où les costumes sont coupés par la star anglaise, Timothy Everest. Ralph Lauren, installé sur Madison, dans la réplique en miniature du château de Blois construite au siècle dernier par un milliardaire, propose dans sa gamme « Purple line » le choix du demi-mesure. Pour les moins fortunés, le prêt-à-porter fait l'affaire. Dans les grands magasins, Barney's, Bergdorf Goodman, Bloomingdale's, Saks, on privilégie la marque italienne, de préférence (Prada, Armani, Ermengildo Zegna, Hugo Boss, Brioni). On y cherchera en vain les Français. Pour les accessoiristes, on adopte le parti pris « Hermès », très bien vu.

Bien sûr, le monde du cinéma ou de la communication s'autorise quelques fantaisies que Wall Street ne tolérerait pas. Chez Bijan, où s'habille Frank Sinatra, on est reçu sur rendez-vous. Dans les placards laqués rouge, les vêtements sont rangés par couleur. Là tout est permis, l'imperméable en soie (51 000 F), le blouson de cuir col chinchilla (84 000 F), la veste en autruche col vison (103 000 F) ou la collection de valises croco, commande pour un avion privé dépassant le million de francs.

WALL STREET. Costume trois pièces gris en laine à rayures terribles, chemise en oxford rose, cravate en soie beige (Polo Ralph Lauren). **CHELSEA.** Chemise grise en jersey fluide, cravate en shantung bien encre (Giorgio Armani). Photos : Pierre Olivier Deschamps. Réalisation : Melissa Moore.

volutes fumeurs de havanes

aux Etats-Unis, la cigarette est devenue hors la loi et les fabricants, poursuivis par le lobby antitabac, ont dû accepter de réparer les dégâts en payant 370 milliards de dollars à la « Sécurité » américaine, Medicaid. Pourtant, il est politiquement correct de transgresser la prohibition tabagique en vigueur, en consommant des barreaux de chaises. Allez comprendre... Fumer le cigare est même recommandé, comme le golf hier, pour entrer dans le club des « Rich and Famous ». Ils s'y sont tous mis : vedettes de cinéma, grands patrons, journalistes, hommes politiques... Le cigare, jusque-là réservé aux magnats, se démocratise. Des clubs d'amateurs se forment un peu partout et, à New York, la liste des restaurants et des « bars cigar friendly » ne cesse de s'allonger. Après 17 heures, c'est là que l'on devine, dans les volutes de fumée bleue, les goldens boys et les cadres supérieurs, affichant leur machisme.

avec un gros calibre à la bouche. Les femmes américaines, à l'instar de Julie Andrews, si persuasive dans *Victor Victoria*, s'y mettent aussi. Dernière cet écran de fumée, cherchez l'homme : Marvin Shanken, patron de presse et allumé du cigare, il n'a pas hésité à débours 3 millions de francs pour acquérir l'humidificateur de John F. Kennedy chez Sotheby's, en 1996. « Ce n'est pas seulement un objet, c'est aussi un morceau d'histoire », plaide Marvin Shanken, qui

Il est politiquement correct de transgresser la prohibition tabagique en consommant des barreaux de chaises

à des passions contagieuses. Amateur de grands crus, il crée le magazine *Wine Spectator*, et fait découvrir les vins du monde entier au public américain. Or rien de tel qu'un cigare de qualité pour accompagner un millésimé. En 1992, contre l'avis de tous, il lance la revue *Cigar Aficionado* et déclenche, à son insu, un véritable phénomène de société. Marvin Shanken, qui, chaque matin, après le petit déjeuner allume un double corona, a l'idée de créer les « Big Smoke », sorte de fêtes du cigare où plus de 2 500 amateurs se réunissent. « Chaque participant reçoit 35 cigares de provenances diverses. Aujourd'hui, nous organisons des « Big Smoke » dans toutes les villes américaines et refusons de 3 000 à 4 000 personnes par événement », explique Marvin Shanken. Il faut avoir participé à ces kermesses enfumées, qui se déroulent généralement dans les salons des grands hôtels, pour comprendre l'ampleur de la cigarmania qui frappe le continent américain. En quelques années, les amateurs sont devenus des connaisseurs, machonnant leurs cigares fabriqués en République dominicaine... en attendant la levée de l'embargo sur Cuba.

francesco smalto

44, rue François Ier 75008 PARIS - 5, Place Victor Hugo 75013 PARIS

guide

- Tailleurs : Dornenul, 21 East 67th St, tél. : 396-44-44 ; Brioni, 57 East 57th St, tél. : 376-57-77 ; Harrison James, 5 West 54th St, tél. : 541-68-70.
- Boutiques : Polo Ralph Lauren, 650 Madison, tél. : 318-70-00 ; Calvin Klein, 654 Madison, tél. : 292-90-00 ; Armani, 760 Madison, tél. : 988-91-91 ; Euro, 720 Madison ; Dilan, 699 Fifth Ave, tél. : 207-81-24 ; Pink, 520 Madison, tél. : 838-19-28 ; Barney's, Madison et 61st St, tél. : 833-28-00 ; Alden shoes, tél. : (508) 947-39-26.
- Club : University club, 1 West 54th St (100 chambres d'hôtel).
- Bars et cigares : Aubette, 119 East 27th St, tél. : 686-55-00 ; Club Macanudo, 26 East 63rd St, tél. : 752-82-00 ; The cigar bar au Beckman, 889, 1st Ave, tél. : 980-93-21 ; Club 21, 21 West 52nd St, tél. : 582-72-00 ; Pravda, 281 Lafayette St, tél. : 226-46-96 ; The Bubble lounge, 228 West Broadway, tél. : 431-34-33. Le prochain « Big Smoke » aura lieu le 21 mai, à l'hôtel Marriott Marquis. Droit d'inscription : 150 dollars (environ 900 F). Réserver à l'avance en passant par le serveur de « cigar aficionado » : www.cigaraficionado.com
- Décoration : ABC, Broadway and 17th St, tél. : 473-30-00 ; Crate and Barrel 650 Madison Ave, tél. : 308-00-04 ; Takashimaya 693 Fifth Ave, tél. : 350-01-00 ; boutique Calvin Klein.
- Restaurants : Le Cirque, 455 Madison, tél. : 794-92-92 ; Mortimer, Lexington Ave et 75th St, tél. : 516-64-00 ; Le Colonial, Lexington et 57th St, tél. : 752-08-08 Balhazar, 81 Spring St, tél. : 965-14-14.
- Hôtels : The Peninsula 700, 5th Ave, tél. : 247-22-00, Algonquin Hotel, 56 W 44th St ; Four seasons, 57 W 57th St, tél. : 758-57-00, UN plaza, 301 Park Ave, one UN plaza, tél. : 758-12-34. Réservation : www.realcitynyc.com

150

alexio 15A

(Publicité)



LAURENT
gauche ■

ts neufs ranchis Manhattan

utes
meurs de havan:

[Faded and mostly illegible text from an adjacent page, likely an article.]

brighton



BOND. Veste en cuir glacé gris perle, chemise stretch blanche, pantalon stretch ardoise, Patrick Cox. **GARDNER.** Costume en velours vert décoré motifs fleurs, chemise en coton imprimé vert bouteille, ceinture en cuir noir, Paul Smith. **Chaussures** en cuir noir, Jean-Baptiste Rautreau.

des mods à la techno



SYDNEY STREET. Veste en laine et cachemire, chemise assortie en coton Stretch, Vêtements Westwood Man.

label la messe du Big Beat

Saint records vient de s'offrir de nouveaux locaux, mais le bureau du patron, le rondouillard et jovial Damian Harris, crôle sous un feuillage indécrottable de disques, journaux, papeteries et figurines de footballeurs. Comme si ce jeune homme de vingt-huit ans avait été enseveli dans le sous-sol de son succès. A la tête de son petit label, Brighton, labellisé « big beat » par les médias britanniques. « Je suis venu à Brighton pour étudier dans une école d'art. J'ai adoré l'ambiance de cette ville et l'atmosphère des clubs en particulier. La house music venait d'exploser. J'ai fait le DJ, j'ai été vendeur dans un magasin de disques avant de monter mon propre label, Skint. Le but était de faire danser les gens sur un large éventail de rythmes et de styles, de les mélanger sans a priori, d'en tirer le maximum d'énergie ». Comme pour mettre en musique la philosophie hétéroclite de la ville, ces « gros » beats des artistes maison - Fatboy Slim, Lo Fidelity Allstars ou Bentley Rhythm Ace - naissent, de façon orgiaque, les sons du rock, du funk, de la techno et du hip-hop.

Damian Harris marie, de façon orgiaque, les sons du rock, du funk, de la techno et du hip-hop

es mods furent les premiers, au milieu des années 60, à inscrire Brighton sur la carte du rock anglais. Aux beaux jours, cette tribu musicale, reconnaissable à ses cheveux courts, costumes écriqués et larges parkas, à son goût pour les Who, les Kinks, les musiques noires et les amphétamines, déboulait des quatre coins du Royaume sur des Vespa aux chromes et rétroviseurs éclatants. La station balnéaire de l'East Sussex devenait leur piste de course et de danse, le haut lieu des concours d'élégance et un champ de bataille. Sur les plages de Brighton s'affrontaient modernistes et rockers « bananés » au blouson de cuir noir et motos, fans - jugés passésistes - d'Elvis Presley et de Gene Vincent. En 1979, un film, *Quadrophenia*, inspiré d'un album des Who, immortalisa cet épisode-clé de la culture rock britannique. Brighton était redevenue alors une vieille

dame pleine de nostalgie, accueillant plus de touristes que de musiciens. Avec les immovibles Manchester, Londres et Liverpool, à la suite de la jeune scène de Bristol, Brighton figure aujourd'hui sur la liste des villes les plus « branchées » de Grande-Bretagne. Longtemps, elle fut surtout la capitale des *dirty weekends*, ces virées en amoureux pimentées par l'ivresse et les machines à sous. Elle est devenue en dix ans celle de l'hétéroclitisme des clubs et de la contre-culture. La clientèle fournie par l'université, les *weekenders* londoniens et la plus grande communauté gay d'Europe sut convaincre de nombreux DJ, maîtres d'œuvre de la révolution house, de s'y installer. Comme le résumait récemment Bobby Gillespie, leader du groupe écossais Primal Scream, « il fait meilleur à Brighton qu'à Glasgow, et la drogue est d'excellente qualité ». Musiciens, producteurs, journalistes spécialisés, maisons de disques ont rejoint les comédiens, peintres, cinéastes, écrivains et designers qui avaient élu domicile dans cet oasis libérale. La ville offre bien sûr ce qu'il faut de plaisirs noctambules - les tendances les plus pointues des musiques d'aujourd'hui paradiant au Free Butt, au Volks et dans les clubs du Roi Arthur. Personne ne se font « piercer » chez Nigel, les dandys raffinés décorent leur lounge

de design années 50 et 70 déposés chez la très *easy listening* Dolly ou la très fluo Pussy. La nostalgie mods a encore son mot à dire chez Jump The Gun et Immediate. Entre deux scooters, on y trouve une panoplie complète de chemises Ben Sherman, de polos Fred Perry, de pantalons Sta-Prest ou de vestes Harrington. Les boutiques Spiral et Moda & Soda fourmillent les *lads* d'aujourd'hui. Plus de rivalité entre bandes. Tout ce beau monde se croise en toute tolérance. Dans un minuscule magasin de disques, Big World Records, rempli de pépites vinyles, on discute avec Jeff, un DJ américain venu déposer des flyers. « J'ai travaillé à Brighton un lieu idéal pour vivre et travailler, explique-t-il avec enthousiasme. Le nombre de clubs est tel qu'on peut s'organiser de véritables tournées dans la ville. Brighton est la capitale du do it yourself. Cette tolérance ambiante me rappelle San Francisco. L'autre jour, j'ai vu un vieux monsieur se promener dans la rue déguisé en Roi Arthur. Personne ne s'en offusquait ».

Stéphane Davet

messes du genre. Description : « Les soirées ont lieu au Concorde, un club situé en face du Palace Pier. L'endroit est petit, bas de plafond, mais l'ambiance y est incroyable. Les gamins y font la queue dès 20 heures. L'uniforme type ? Un blouson avec une capuche doublée de fourrure, un *battehdress* et des chaussettes de sport dernier cri. La soirée s'échauffe doucement avec de vieux standards Northern soul avant que Norman Cook, alias Fatboy Slim, entre en action. Il est capable de faire voyager son public jusqu'à l'hypnose. Les danseurs seraient prêts à le suivre n'importe où. »

S. D.

guide

- Hôtels : The Twenty One Hotel, 21 Charlotte St, Brighton BN2 1AG, tél : 1273-686-450, fax : 1273-695-560. The Granville, Brighton, 124 Kings road, Brighton BN1 2FA, tél : 1273-326-302, fax : 1273-728-294. The Lanes Hotel, 70 Marine Parade, Brighton BN2 1AE, tél : 1273-674-231, fax : 1273-674-230.
- Restaurants : English's, 29-30-31 East St, Brighton BN1 1HL, tél : 1273-327-980, fax : 1273-329-754. Le plus ancien restaurant de fruits de mer du sud de l'Angleterre. Terre à Terre, 71 East St, Brighton, tél : 1273-729-051. Le meilleur végétarien de la ville. Chikka House, Saint James St, Brighton, tél : 1273-677-085. Un excellent indien.
- Clubs : Club Cuba, Kings road Arches, Brighton, tél : 1273-770-505. Concorde, Madeira drive, Brighton, tél : 1273-606-460. Freebutz, 26 Albion St, Brighton, tél : 1273-603-974. Volks Tavern, The Colonnade, Madeira drive, Brighton, tél : 1273-682-828. Zap, Kings Road Arches, Brighton, tél : 1273-621-588.
- Discographie : Fatboy Slim, *Better Living Through Chemistry*, 1 CD Skint records, distribué par Tréma. Bentley Rhythm Ace, *Br2*, 1 CD Skint records, distribué par EMI. Compilation, *Brassic Beats Volume 3*, 1 CD Skint records, distribué par Small/Sony.

Depuis 1894
DU BEAU VETEMENT A
LA SIMPLE RETOUCHE

LEGRAND
Tailleur sur mesure
Hommes et Dames
Très grand choix
de tissus et de prix
Nouvelles collections
rue du 4-Septembre, Paris 2^e
Tél : 01.47.42.70.61

Stock B

FÊTE LA SAINT VALENTIN
du 13 au 21 février 1998

3
**CHEMISES ACHETÉES,
LA 4ème OFFERTE AVEC
SA CRAVATE ASSORTIE**

114, rue de Turénne 75003 Paris M^e République ou Filles du Calvaire
Tél. 01.53.01.56.35/56.39
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h le lundi de 10h à 18h

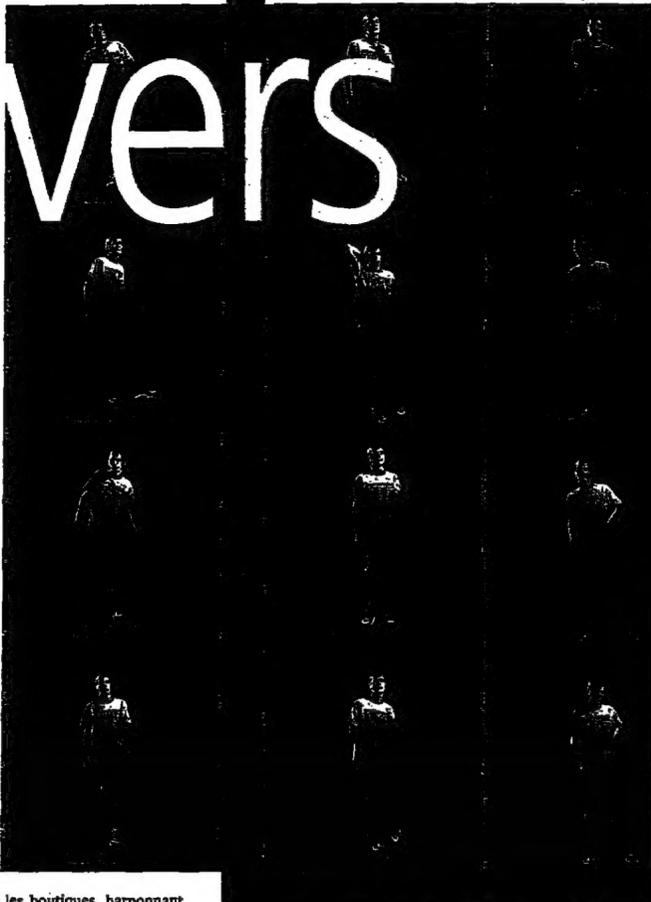
FUTONS

SOMMIFERE
100% Coton

OMOTÉ FUTONS 100% TRADITION

Anvers

Rythmes et traditions



Il a cité dont Rubens est le prince est l'une de ces villes en pain d'épices, aux pignons chantournés, où les carillons tintent comme une pluie d'écus dans la brise flamande, grasse de sel et de nostalgie. Mais les japonais qui, enfouies dans leurs douanes noires, déambulent languissamment sur les canaux de Bruges et Gand, oublient ici cathédrale et musées pour se ruer

dans les boutiques, harponnant les derniers belgicisms : boots à talons courbes, écharpes chatoyantes... Premier tailleur de diamants et second port d'Europe, Anvers est désormais le phare de la mode belge. Cette histoire de chiffres est allée si loin que la municipalité, par un réalisme tout anversois, vient d'affréter 6 000 mètres carrés d'un bâtiment fin de siècle

pour un futur Musée de la mode. Sa directrice en noir est Linda Loppa. Eminence des créateurs belges, elle dirige l'Académie de mode, lieu mythique d'où la plupart sont sortis (et reviens, parfois, enseigner...). Aussi reconnue que la St-Martin-School de Londres, ce laboratoire du style qui attire 6 000 personnes à ses défilés, forme cinquante élèves admis par concours : une dizaine à peine auront leur diplôme. « Nous formons des individualités, et nous privilégions la forme - et très professionnelle - proportions, doublures et finitions soignées », explique Linda Loppa, fille de tailleur. L'élève, qui s'est exercé sur des costumes historiques et a suivi, pendant quatre ans, quelque trente heures hebdomadaires de cours en flamand, va présenter une collection de soixante pièces, sésame qui, pour certains, a ouvert les portes de Jean-Paul Gaultier, Jil Sander, Kenzo...

D'autres vont leur chemin. A peine sortie de l'Académie, Veronique Branquinho accroche dans les boutiques du Paris branché ses longues robes blanches droit sorties d'un cliché de David Hamilton. Elle trouve le village anversois « relax », mais un brin étouffant... Tout comme sa cousine Lieve van Gorp : « Anvers est une cité vivante, mais il manque l'atmosphère : ici, 700 personnes travaillent dans la mode », Lieve, qui interprète façon créateur une féminité gentiment rock'n'roll, a sa boutique en ville, héritage d'un temps où sa maroquinerie combinable affolait le Japon : « En 1992, Anvers était moins provincial... » Sachant que le New Beat est né ici, les noctambules s'étonnent des pannes d'atmosphère des boîtes et des cafés du soir : il faut y trouver le bon jour. Les nuits folles remontent à l'année 1987. « Tête de pont de la house music, Anvers, rappelle Olivier Tjon, l'ex-DJ qui mixe les bandes-son des défilés de Dries van Noten, de Gucci et de Mark Jacobs, était alors le pôle branché de l'Europe : les figures de la nuit y entouraient les créateurs en émergence. » Les maisons de mode anversaises sont nées de cette herminette héroïque. C'était en 1985. Handicapés par leur belgitude et leurs noms « inprononçables », six anciens de l'Académie partent à l'assaut du globe en exposant ensemble à Londres. L'enthousiasme de la presse anglaise génère un nom de circonstance : le Groupe des six. Puis les circonstances évoluent. Rencontrant un fabricant de

Avec son port ouvert sur la planète, la ville flamande vibre au diapason de la mode, à l'avant-garde d'un style qui conjugue la rigueur flamande et le sens du voyage

teenager très small

Raf Simons adapte des coupes très classiques à la mythologie des très jeunes

Un homme dont la rumeur prétend qu'il pourrait dessiner bientôt les collections de Versace - réputées pour leur lyrisme baroque - est un minimaliste de vingt-neuf ans qui conjugue la gradité d'un teenager à l'assurance réfléchie d'un Anversois. Raf Simons est un atypique. Oubliant d'étudier à l'Académie, il est passé d'une formation de design industriel à la maîtrise de l'architecture du vêtement, via quelques mois de stage chez W & L. « Vers la fin des années 80, se rappelle-t-il, je ne trouvais aucun vêtement à porter. Tout était trop vaste, trop épaulé, trop mode... » Impressionné par les défilés de Jean-Paul Gaultier, il dessine une collection de cinquante pièces pour des garçons - très jeunes - à son gabarit : « Dès les premières saisons, ajoute-t-il, j'ai eu toutes les boutiques importantes du Japon : cette coupe très « small » leur allait comme un gant. On m'a proposé des contrats fabuleux, mais j'ai préféré rester libre, à Anvers, dans mon équipe de neuf personnes... » Sa méthode : adapter des coupes très classiques à la mythologie des très jeunes. Punk, American Schoolboy, étudiant anglais, sans oublier le noir du hard-rock, Raf Simons explore toutes les facettes de la jeunesse, car « les changements de mode viennent toujours de la jeunesse ». Présentée à Paris, sa dernière collection a surpris par son intransigeance et sa maturité. « Beaucoup de créateurs, dit-il, commencent par l'extrême et finissent dans le commercial, j'ai simplement adopté la voie inverse... »

J. B.

guide

- Hôtels : T'Sandt : Het Zand. Tél. : 32329990. hôtel central et bourgeois à quelques mètres de l'Escaut. De Witte Lief : 16 Keizerstraat. Tél. : 32261966. Un palace historique très bien restauré. Hilton : Groenplaats. Devant le Beerenoren, le plus bel hôtel d'Anvers.
- Nourriture : Lolapalooza : Pelgrimstraat. Tél. : 32311689. Adresse jeune et trendy, recommandée par Dries van Noten. Hungry Henrietta : St-Jacobsstraat. Tél. : 32322928. Salades et grillades dans une ambiance « artiste ». Matelote : Haarstraat. Tél. : 32313207. Table cotée des produits de la mer. Fitkur Edk : Waalse kai. Les frîtes belges à leur meilleur. Goossens : Korte Gasthuisstraat. Pâtisserie de poche à l'ancienne spécialisée dans les spekuloos.
- Cafés : Bar-Tabac : Waalsekai. Un trou dans le mur transformé en café de jeunes. Ambiance cigotante. Venir tard le soir. L'Entrepôt du Congo : Vlaamskai. Une version bistrot - acajou et cuivres - du café d'intellectuels. De Kat : Wolstraat. Vieux café typique. De l'atmosphère à couper au couteau. Swing Café : Suikerrui. Café-jazz, au meilleur de sa forme les dimanches soirs.
- Nuits : Café d'Anvers : Verwersui. Cette grande boîte à danser s'ouvre que le week-end.
- Shopping : Modepaleis : Nationaalstraat 16. Sur plusieurs étages de ce bel immeuble, Dries van Noten vend sa propre collection, ainsi que quelques pièces de Paul Smith, Louis : Lombardenwest. L'autre incontournable des créateurs anversois (Demeulemeester, Bikkembergs, Martin Margiela, Raf Simons...). Coccodrillo : Schuttershofstraat. Tous les souliers des créateurs d'Anvers, mais aussi Métafiers, Finesse, etc. Lieve van Gorp : Hopland. Francis : Steenhouwersvest. Boutique de seconde main dédiée aux créateurs d'Anvers.

Le meilleur de la tradition



Mocassin 1900 F



Tél. 01 45 62 26 47
Paris, Bordeaux, Cannes, Lille, Limoges, Lyon,
Strasbourg, Genève, New York, Tokyo...

chaussures, Bikkembergs fait des souliers. Van Beirendonck tombe sur des tricoteuses : il joue la maille. Ann Demeulemeester minimalise. Martin Margiela déconstruit. Que leur reste-t-il en commun ? Le succès au Japon - bien plus fort qu'en Belgique - le désir têtu d'arriver par soi-même, l'honnêteté et la sincérité, un patriotisme (leur confection est souvent belge) casanier (seul Martin Margiela part dessiner la collection femme d'Hermès à Paris), et ce souci du profond : « Ici, jamais de second degré, confie Linda Loppa, qui précise, sans aller jusqu'au grand sérieux des créateurs japonais ! » Même le plus « fou » cultive la rigueur. Avec sa toupie à la Mister T, sa barbe de pope et sa dégaîne de videur pour boîte piexing, Walter van Beirendonck peut faire peur aux enfants. Mais cet homme doux partage l'amour des vilains petits martiens (ils peuplent ses T-shirts), de Bionic Man, des couleurs de barbe à papa, des jeux vidéo, du streetwear... Soutenu par le groupe allemand Mustang, l'ogre généreux qui croque la planète avec ses bottes de sept lieues présente sous la griffe Wild and Lethal Trash des raves-happenings, où défilent 150 mannequins. Mais Walter ne rêve que d'un ciel : il a sorti des T-shirts contre le Vlaams Blok, ce parti séparatiste d'extrême-droite qui, conspuant dans un même racisme immigrés et « Français » (francophones), a réuni, à Anvers, plus d'un quart des suffrages. « J'aime la tradition et le savoir-faire : ils possèdent une vérité. » Tous souscrivent à cet aveu de Dries van Noten, petit-fils de tailleur, qui a établi sa boutique devant l'ancienne affaire de son père. Réfléchi et curieux de tout, il salt qu'Anvers fut premier port d'Europe (avant que les Hollandais n'asphyxient son trafic) et que ses artistes, jadis, durent émigrer en Italie. Compressé par l'exiguïté belge, ce village de 400 000 habitants s'est découvert au centre de l'Europe : Londres est à moins d'une heure, Amsterdam moins de deux, Paris à peine plus... Et le port géant, qui dévore toujours plus la campagne, ouvre sur la planète. Si sa dernière saison évoquait un Orient d'Europe (la Hongrie), Dries reste un portuaire amoureux de l'Asie. Des broderies de Chine aux traditions du Japon, des couleurs de l'Inde à l'histoire ottomane, ses vêtements zappent, avec le naturel de souvenirs de voyage réunis, par assonances, dans quelque bureau

d'amateur cultivé. Son sens du vêtement révèle l'évidence de contrastes (étroit/extra-large, costume/baskets...) qui paraissent saugrenus ailleurs qu'à Anvers, patrie de l'auteur fantastique Jean Ray, où le zoo est adossé comme la gare. « Je veux, dit-il, maîtriser les excès dans un équilibre. » Son goût pour le noir est fameux : « C'est une couleur importante. Travaillée en tissages élaborés ou surteints, elle fait parler les formes... » Ces noirs, qui haïent tous les créateurs, trahissent-ils le protestantisme secret des Flandres catholiques ? Pas pour le directeur de la boutique Louis, qui les accueille depuis leurs débuts. « Promenez-vous, conseille-t-il, dans le quartier des diamantaires. Parmi les cafetans noirs, les papillotes et les grands chapeaux, vous y verrez la mode belge ! »

Jacques Brindel

WALTER
T-shirt en coton imprimé gris et noir, pantalon gris en polyamide floqué façon reptile (W&L), sneakers en peau et résille écru et noir (PC's ECo).

RAF
T-shirt tie-die gris à motifs bleu en coton et lycra, Raf Simons.

Photos : Pierre Olivier Deschamps
Styliste : Melissa Moore
Coiffure et maquillage : Virginie Muñoz

Paul Boyé
LES AUTHENTIQUES

Tous les vêtements que nous proposons ont une Histoire, une Tradition, ils sont Authentiques tout simplement.

Catalogue GRATUIT

Sur demande gratuite : Par Courrier : Paul Boyé - Vieux 5000 - 34202 Site Célestes
 Par téléphone : 04 67 46 66 00 Par fax : 04 67 46 87 21
 Par mail : 3615 Paul.Boye@wanadoo.fr Magasin Paul Boyé : 11 rue Langier

Nom / Prénom : _____
 Adresse : _____
 C.P. / Ville : _____

150



- RALPH LAUREN
- DKNY
- GAP
- TOMMY HILFIGER
- FAÇONNABLE
- CALVIN KLEIN
- PAUL SMITH
- RYKIEL
- OLMIER STRELLI
- YVES SAINT LAURENT
- LANVIN
- GIORGIO ARMANI
- CHRISTIAN DIOR
- FÉRAUD
- PIERRE CARDIN
- DE FURSAC
- PACO RABANNE
- MONTANA
- G. A. CAPORALE
- DANIEL HECHTER
- ARROW
- LEE COOPER
- BURLINGTON

LAFAYETTE HOMME

IL ÉTAIT UNE FOIS LA PLUS BELLE ADRESSE DES HOMMES

HAUSSMANN

Le

Enquête sur

... de l'Agence de l'Etat
... de l'Agence de l'Etat
... de l'Agence de l'Etat

Alerte aux

... de l'Agence de l'Etat
... de l'Agence de l'Etat
... de l'Agence de l'Etat

Monicagate

... de l'Agence de l'Etat
... de l'Agence de l'Etat
... de l'Agence de l'Etat

avec Claude Berling

L'ILLUSION DE L'AN 2000